Centre culturel
du Brabant wallon

DOSSIER DE DEMANDE DE RECONNAISSANCE

CONTRAT-PROGRAMME

2022-2026

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES ---------- 2

INTRODUCTION ---------- 4

PARTIE 1

ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS 5

PARTIE 1.1. IDENTIFICATION DU CENTRE CULTUREL ---------- 6

PARTIE 1.2. ÉNUMÉRATION DES NIVEAUX DE RECONNAISSANCE SOLLICITÉS ---- 6

PARTIE 1.3. COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ---------- 6

PARTIE 1.4. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ---------- 10

PARTIE 1.5. COMPOSITION DU BUREAU ---------- 11

PARTIE 1.6. COMPOSITION DU CONSEIL D'ORIENTATION ---------- 11

PARTIE 1.7. COMPOSITION DU BUREAU DE LA MAISON DE L'URBANISME ------- 12

PARTIE 1.8. COMPOSITION DU CONSEIL D'ORIENTATION DE LA MAISON DE L'URBANISME ---------- 12

PARTIE 1.9. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE ---------- 15

PARTIE 2

ACTION CULTURELLE 17

PARTIE 2.1. RAPPORT D'AUTOÉVALUATION DU CONTRAT-PROGRAMME 2017-2021 ---------- 18

2.1.1. MODALITÉS DE L'ÉVALUATION ---------- 18

2.1.2. LISTE DES ACTIVITÉS 2017 – 2018 – 2019---------- 19

2.1.3. SYNTHÈSE CRITIQUE ET QUALITATIVE RELATIVE À L'IMPACT DE L'ACTION CULTURELLE, PAR TYPE DE RECONNAISSANCE ---------- 24

2.1.4. AUTOÉVALUATION DE LA GOUVERNANCE ET DE LA PARTICIPATION---------- 53

2.1.5. CONCLUSIONS DE L'AUTOÉVALUATION---------- 57

PARTIE 2.2. RAPPORT DE L'ANALYSE PARTAGÉE DU TERRITOIRE ---------- 62

2.2.1. INTRODUCTION ---------- 62

2.2.2. DÉMARCHES ENTREPRISES ---------- 62

2.2.3. ACTUALISATION DES DONNÉES « FROIDES » DU TERRITOIRE-- 62

2.2.4. APPEL À PARTICIPATION, OBSERVATION, MISE EN PERSPECTIVE ET COMPRÉHENSION DES CHANGEMENTS ---- 64

2.2.5. RECUEIL DE LA PAROLE DES GENS---------- 67

2.2.6. IMPACTS DE LA PANDÉMIE COVID-19 ---------- 69

2.2.7. SYNTHÈSE DES CONSTATS ---------- 70

2.2.8. CONCLUSIONS ET HYPOTHÈSES D'ENJEUX DE SOCIÉTÉ ----- 71

PARTIE 2.3. PROJET D'ACTION CULTURELLE 2022-2026 ---------- 72

2.3.1. PRÉSENTATION DES ENJEUX ---------- 72

2.3.2. EXPRESSION DES ENJEUX EN OBJECTIFS À ATTEINDRE------- 73

2.3.3. ACTION CULTURELLE GÉNÉRALE INTENSIFIÉE EN RÉFÉRENCE AUX OBJECTIFS & PRINCIPALES ACTIONS CULTURELLES---------- 75

2.3.4. ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE EN RÉFÉRENCE AUX OBJECTIFS & PRINCIPALES ACTIONS CULTURELLES --------- 90

2.3.5. PLATEFORMES DE COOPÉRATION EN RÉFÉRENCE AUX OBJECTIFS & PRINCIPALES ACTIONS CULTURELLES --------- 98

2.3.6. IMPACT VISÉ SUR L'EXERCICE DU DROIT À LA CULTURE ET RÉDUCTION DES INÉGALITÉS ---------- 104

2.3.7. DÉMARCHES, PROCÉDURES ET MÉTHODES ENVISAGÉES POUR L'AUTOÉVALUATION ---------- 105

PARTIE 3

RESSOURCES ET MOYENS 106

PARTIE 3.1. ÉLÉMENTS RÉTROSPECTIFS - LES COMPTES ET BILANS--------- 107

PARTIE 3.2. ÉLÉMENTS PROSPECTIFS ---------- 107

3.2.1. DEMANDES FINANCIÈRES POUR CHAQUE RECONNAISSANCE SOLLICITÉE---------- 107

3.2.2. DESCRIPTION DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES OU SOUS FORME DE SERVICES---------- 107

3.2.3. DESCRIPTION DES INFRASTRUCTURES MISES À DISPOSITION PAR LA COMMUNE DE COURT-SAINT-ÉTIENNE ET MODALITÉS D'USAGE ---------- 108

3.2.4. PLAN FINANCIER DE L'HYPOTHÈSE 1 ---------- 109

INTRODUCTION

Concrétiser un contrat-programme dans les circonstances de crise sanitaire ne fut pas une tâche facile. D'autant plus que la démarche envisagée se voulait participative avec l'ensemble de l'équipe du CCBW et du Conseil d'orientation. Mais nous y sommes parvenus ! Si nous sommes arrivés à maintenir les échéances, c'est parce que nous avons pu nous appuyer sur le travail réalisé par l'ensemble de l'équipe du Centre culturel du Brabant wallon de 2017 à maintenant. Le travail accompli, c'est-à-dire la conception et la mise en place des activités culturelles en lien avec les objectifs fixés, fut d'année en année plus imprégné des démarches participatives et de toute la richesse de la médiation afin de renforcer l'effectivité des droits culturels. Le décret devient véritablement matière qui anime la conception, la réalisation et l'évaluation des projets.

Les enjeux déterminés dans ce prochain contrat-programme rentrent indéniablement en résonance avec ce climat incertain que nous vivons et qui clive davantage la société. Face à cette situation, ces enjeux mettent en avant le pouvoir de l'imaginaire pour redonner espoir et confiance en une société responsable, inclusive et équitable.

La Covid-19 a également perturbé notre souhait de revoir notre organisation interne vers une organisation qui soit le reflet d'une gouvernance collaborative où le projet culturel est au centre. Pour ce faire, nous avons, fin 2019, fait appel à un consultant externe. Malheureusement, la Covid-19 a mis un frein à ce travail de consultance. Toutefois, nous espérons aboutir à un résultat en 2021.

Nous profitons de cette introduction pour remercier sincèrement toute l'équipe du CCBW, les membres de notre CA et plus particulièrement notre président, les membres du Conseil d'orientation et son président, tous nos partenaires culturels et financiers de nous avoir accompagné dans cette aventure et de faire du CCBW ce qu'il est aujourd'hui et ce qu'il deviendra.

Françoise et Myriam

PARTIE 1

ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS

PARTIE 1.1.
IDENTIFICATION DU CENTRE CULTUREL

Dénomination sociale : Centre culturel du Brabant wallon asbl

Siège social : Rue Belotte, 3 - 1490 Court-Saint-Étienne

Communes composant le territoire d'implantation du centre culturel : Les 27 communes qui composent la Province du Brabant wallon (Beauvechain, Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Chastre, Chaumont-Gistoux, Court-Saint-Étienne, Genappe, Grez-Doiceau, Hélécine, Incourt, Ittre, Jodoigne, La Hulpe, Lasne, Mont-Saint-Guibert, Nivelles, Orp-Jauche, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Perwez, Ramillies, Rebecq, Rixensart, Tubize, Villers-la-Ville, Walhain, Waterloo, Wavre)

Site internet : www.ccbw.be

Codirection du Centre culturel :
Françoise Kolen - 010 62 10 31 - f.kolen@ccbw.be et
Myriam Masson - 010 62 10 45 - m.masson@ccbw.be

Numéro ONSS : 362-1102011-17

Numéro d'entreprise : 0426.937.085

Statuts : cf. annexe p. 3

PARTIE 1.2.
ÉNUMÉRATION DES NIVEAUX DE RECONNAISSANCE SOLLICITÉS

a. Action culturelle générale intensifiée

b. Action culturelle spécialisée en accueil en création dans le domaine du cirque, des arts forains et de la rue

c. Plateforme de coopération Est BW

d. Plateforme de coopération Ouest BW

e. Plateforme de coopération PULSART

PARTIE 1.3.
COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Situation au 22 septembre 2020

Légende instance : A = AG / AC = CA / ACB = Bureau

MEMBRES DE LA CHAMBRE PRIVÉE DU CCBW

Membre	Nom	Prénom	Instances	Commune
A IDÉES Formation	Delire	Agnès	A	1400
Amis de Tourinnes	Catoire	Guibert	A	1320
Amitiés belgo-arabes	Otte	Pierre	A	1400
AMO Tempo	Vanpée	Evelyne	A	1470
ASPH Brabant wallon	Ngabonziza	Aimable	A	1300

Bibliothèque publique locale de Nivelles	Romeo	Virginie	A	1400
Centre culturel d'Ottignies-LLN	Struyf	Etienne	AC	1340
Centre culturel d'Ittre	Bertau	Doris	A	1460
Centre culturel de Beauvechain	Païe	Emmanuel	A	1320
Centre culturel de Braine-l'Alleud	Glibert	Élodie	A	1420
Centre culturel de Genappe	Lavaux	Émilie	ABC	1470
Centre culturel de Jodoigne & Orp-Jauche	Croquet	Stéphanie	AC	1370
Centre culturel de Nivelles	Darquenne	Pierre-Yves	A	1400
Centre culturel de Perwez	Brohet	Thibaut	A	1360
Centre culturel de Rixensart	de Walque	Juan	A	1330
Centre culturel de Tubize	Anthoine	Pierre	A*	1480
Centre culturel de Waterloo	Rose	Julie-Anaïs	A	1410
Cercle culturel et artistique de Wavre	Masson	Anne	A	1300
CHAF CSE	Beauprez	Denis	A	1490
Chapelle Musicale Reine Élisabeth	Gosselin	Sophie	A	1410
Cie Les Pieds dans le Vent	Joyeux	Valérie	A	1300
CLARA	Soudant	Daniel	A	1070
CPAS Insertion Chastre/Grez-Doiceau/Incourt/Walhain	Kooy	Emmanuelle	AC	1390
CPAS Insertion Rixensart	Bauchau	Aurélie	A	1330
CRABE	Detienne	Virginie	A	1370
CRIBW - Centre régional d'Intégration	Monjoie	Patrick	AC	1400
CSC Brabant wallon	Sengier	Jean-Marc	A	1400
Défense Travailleurs immigrés	El Mahi	Jelloul	A	1340
Del Diffusion	de Longrée	Patrick	A	1470
École de Cirque du Brabant wallon	Patiny	Julie	A	1340
École des Arts	Jamart	Vivienne	A	1420
Énéo	Petit	Sylvie	A	1400
Équipes populaires Brabant wallon	Ledant	Mady	A	1400
FEC - CSC Brabant wallon	Garcia	Blanche	A	1400
Fédération musicale du Brabant wallon	Hanquin	Adelin	A	1350
Femmes prévoyantes socialistes	Gérard	Anne	AC	1400
Fondation Folon	Angelroth	Stéphanie	A	1310
FORABRA	Gramaglia	Enzo	A	1400
Inform'Action	De Gelaen	Eddy	A	1400
Institut des Arts de diffusion	Poncelet	Olivier	A	1348
Jeunes CSC - Brabant wallon	Beeckman	Olivier	A	1400
Jeunesse et Santé Brabant wallon	Di Cecco	Felicia	A	1400
La Compagnie Maritime	Adam	Daniel	A	7110
La Compagnie du Simorgh	Brodkom	Annette	A	1300
La Ferme !	Alloing	Gabriel	A	1348
La Maison du Conte et de la Littérature	Cuche	Marie	AC	1370
La Maison Éphémère	Theunissen	Guy	ACB	1350
Laïcité Brabant wallon	Knudsen	Paul	ACB	1300
Laïcité La Hulpe	Smets	Robert	ACB	1310
Le Tilt	Verbiest	Carine	A	1330

Les Ateliers du Léz'arts	de Sauvage	Caroline	A	1470
Les Baladins du Miroir	Leclère	Gaspar	AC	1370
Les Royales Marionnettes	Den Blauwen	Virginie	A	1360
Ligue des Familles Brabant wallon	Van Eechaute	Jean-Pierre	A	1340
Maison des Artistes	Chardome	Brigitte	ACB	1490
Maison du Tourisme du Brabant wallon	Tordoin	Joseph	A	1300
MJ Le Prisme	Voué	Thierry	A	1420
MJ Woo	Maréchal	Christophe	A	1410
MOC	Toussaint	Thierry	ACB	1400
MOC - CIEP Brabant wallon	Lammerant	Claire	AC	1400
Mytyl	Hologne	Jean-Benoit	A	1490
Patrimoine Stéphanois			A	1490
PointCulture LLN	Isaac	Sylvain	AC	1348
Privé - artiste	Javaux	Jean	A	1400
Réseau des bibliothèques de Wavre	Pirart	Catherine	AC	1300
RuraWal	Breyne	Ria	A	1457
Syndicat d'initiative de Wavre	Vaessen	Frédéric	A	1300
Théâtre de la Valette	Wright	Michel	A	1460
Tof Théâtre	Moreau	Alain	A	1470
TV Com	Zimmermann	Max	AC	1340
UCL Culture	Aulit	Aline	A	1348
Vie Féminine	Benoît	Nathalie	A	1400

* Voix consultative au Conseil d'administration

MEMBRES DE LA CHAMBRE PUBLIQUE DU CCBW

Communes/province	Nom	Prénom	Fonction	Instances
Beauvechain	Goes	Benjamin	Délégué communal	AC
Beauvechain	Van Schevensteen	Arnaud	Délégué communal	A
Braine-l'Alleud	du Parc Locmaria - d'Ursel	Nathalie	Déléguée communale	AC
Braine-l'Alleud	Waeytens	Laurent	Délégué communal	A
Braine-le-Château	Dorselaer	Anne	Déléguée communale	A
Braine-le-Château	Sacré	Julie	Déléguée communale	A
Chastre	Cordy	Michel	Délégué communal	A
Chastre	Dewitte	Nicolas	Délégué communal	A
Chaumont-Gistoux	Moreau	Danielle	Déléguée communale	A
Chaumont-Gistoux	Génicot	Anne	Déléguée communale	A
Court-Saint-Étienne	Armand	Anaïs	Déléguée communale	AC
Court-Saint-Étienne	Boukricha	Layla	Déléguée communale	A
Court-Saint-Étienne	Bragard	Véronique	Déléguée communale	A
Court-Saint-Étienne	Freson	Fabrice	Délégué communal	A
Court-Saint-Étienne	Hulet	Claude	Délégué communal	ACB
Genappe	Fevery	Tiffany	Déléguée communale	A
Genappe	Girboux	Vincent	Délégué communal	AC

Grez-Doiceau	Theys	Caroline	Déléguée communale	A
Grez-Doiceau	Smolders	Vincent	Délégué communal	AC
Hélécine	Maho	Hervé	Délégué communal	A
Hélécine	Schepers	Axel	Délégué communal	A
Incourt	Vuylsteke	Hélène	Déléguée communale	AC
Incourt	Prévost	Colette	Déléguée communale	A
Ittre	Della Faille	Marie-Amandine	Déléguée communale	A
Ittre	Pierson	Paul	Délégué communal	A
Jodoigne	Binet	Jean-Noël	Délégué communal	A
Jodoigne	Dubois	Humbert	Délégué communal	AC
La Hulpe	Debbaudt	Quentin	Délégué communal	AC
La Hulpe	Fransen	Josiane	Déléguée communale	A
Lasne	Dekkers - Benbouchta	Monique	Déléguée communale	A
Lasne	Peeters - Cardon de Lichtbuer	Julie	Déléguée communale	A
Mont-Saint-Guibert	Ghigny	Marcel	Délégué communal	A
Mont-Saint-Guibert	Mortier	Viviane	Déléguée communale	A
Nivelles	Leclercq	Grégory	Délégué communal	AC
Nivelles	Goffinet	Françoise	Déléguée communale	A
Orp-Jauche	Maroy	Olivier	Délégué communal	A
Orp-Jauche	Stordeur	Maud	Déléguée communale	A
Ottignies-LLN	Van der Maren	Nicolas	Délégué communal	ACB
Ottignies-LLN	da Câmara Gomes	David	Délégué communal	ACB
Perwez	Cools	Étienne	Délégué communal	A
Perwez	Vandenbroucke	Valérie	Déléguée communale	ACB
Ramillies	Delmon	Marion	Délégué communal	A
Ramillies	Demaiffe	Yvan	Délégué communal	A
Rebecq	Martin	Pascal	Délégué communal	A
Rebecq	Poelaert	Nathalie	Déléguée communale	AC
Rixensart	Ghobert	Julien	Délégué communal	A
Rixensart	Jans	Anne-Françoise	Déléguée communale	A
Tubize	Capizzi	Giovanni	Délégué communal	A
Tubize	Schümmer	Dominique	Délégué communal	A
Villers-la-Ville	El Abassi	Nadia	Déléguée communale	A
Villers-la-Ville	Marmann	Caroline	Déléguée communale	A
Walhain	Delville	Bénédicte	Déléguée communale	A
Walhain	Henry	Pascale	Déléguée communale	A
Waterloo	Alaerts - Marchand	Béatrix	Déléguée communale	A
Waterloo	Psarradellis	Méro	Déléguée communale	A
Wavre	Michelis	Kyriaki	Déléguée communale	ACB
Wavre	Moon	Nassiri	Délégué communal	A
Province BW	Lorant	Marie-Frédérique	Déléguée provincial	AC
Province BW	Cheddad	Yassine	Délégué provincial	A
Province BW	Szuma	Raphaël	Délégué provincial	ACB

Madame Nathalie Henriet, inspectrice à la Fédération Wallonie-Bruxelles, assure un rôle d'observatrice au sein de l'Assemblée générale du CCBW.

PARTIE 1.4.
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Situation au 22 septembre 2020

MEMBRES PRIVÉS

Centre culturel de Braine-l'Alleud	Glibert	Élodie
Centre culturel de Genappe	Lavaux	Émilie
Centre culturel d'Ottignies-LLN	Struyf	Étienne
Centre culturel de Tubize (voix consultative - Président du CO)	Anthoine	Pierre
CPAS Insertion Chastre/Grez-Doiceau/Incourt/Walhain	Kooy	Emmanuelle
CRIBW	Monjoie	Patrick
Femmes prévoyantes socialistes	Gérard	Anne
La Maison du Conte et de la Littérature	Cuche	Marie
La Maison Éphémère	Theunissen	Guy
Laïcité Brabant wallon	Knudsen	Paul
Laïcité La Hulpe	Smets	Robert
Les Baladins du Miroir	Leclère	Gaspar
Maison des Artistes de CSE	Chardome	Brigitte
MOC	Toussaint	Thierry
MOC - CIEP Brabant wallon	Lammerant	Claire
PointCulture LLN	Isaac	Sylvain
Réseau des bibliothèques de Wavre	Pirart	Catherine
TV Com	Zimmermann	Max

MEMBRES PUBLICS

Beauvechain	Goes	Benjamin
Braine-l'Alleud	du Parc Locmaria – d'Ursel	Nathalie
Court-Saint-Étienne	Armand	Anaïs
Court-Saint-Étienne	Hulet	Claude
Genappe	Girboux	Vincent
Grez-Doiceau	Smolders	Vincent
Incourt	Vuylsteke	Hélène
Jodoigne	Dubois	Humbert
La Hulpe	Debbaudt	Quentin
Nivelles	Leclercq	Grégory
Ottignies-LLN	da Câmara Gomes	David
Ottignies-LLN	Van der Maren	Nicolas
Perwez	Vandenbroucke	Valérie
Rebecq	Poelaert	Nathalie
Le Brabant wallon	Lorant	Marie-Frédérique
Le Brabant wallon	Szuma	Raphaël
Wavre	Michelis	Kyriaki

PARTIE 1.5.
COMPOSITION DU BUREAU

Situation au 22 septembre 2020

Président	Van der Maren	Nicolas
Vice-présidents	Michelis	Kyriaki
	Toussaint	Thierry
Secrétaire	da Câmara Gomes	David
Trésorier	Smets	Robert
Membres	Chardome	Brigitte
	Hulet	Claude
	Knudsen	Paul
	Lavaux	Émilie
	Szuma	Raphaël
	Theunissen	Guy
	Vandenbroucke	Valérie

PARTIE 1.6.
COMPOSITION DU CONSEIL D'ORIENTATION[1]

Situation au 22 septembre 2020

Président : Pierre Anthoine

MEMBRES DE L'ÉQUIPE ET DU CA DU CCBW

CCBW	Chevalier	Agnès	Chargée de projets - Maison de l'urbanisme
CCBW	De Pauw	Alice	Chargée de projets - Accès et pratique de la culture
CCBW	Hanin	Ariane	Chargée de projets - Médiation
CCBW	Jumeau	Camille	Assistante de direction
CCBW	Kolen	Françoise	Codirectrice
CCBW	Masson	Myriam	Codirectrice
CCBW	Merveille	Thomas	Coordinateur - Technique et Logistique
CCBW	Morciaux	Serge	Coordinateur - Accès et pratique de la culture
CCBW	Nicod	Julie	Coordinatrice f.f. - Coordination CCL
CCBW	Rigaux	Joëlle	Coordinatrice f.f. - Communication
CA	Kooy	Emmanuelle	Assistante sociale - Cluster de l'Escale
CA	Lorant	Marie-Frédérique	Le Brabant wallon
CA	Smolders	Vincent	Commune de Grez-Doiceau
CA	Zimmermann	Max	Directeur général de TV Com

1. La preuve de la désignation de membres du CO par le CA sur avis de l'équipe du centre culturel se trouve en annexes pp. 86-87

MEMBRES EXTERNES

Anthoine	Pierre	Directeur - Centre culturel de Tubize
Aulit	Aline	UCL Culture (en cours de validation)
Goosse	Bruno	Artiste et professeur Arts plastiques - ArBA-EsA
Heusquin	Nathalie	Conseillère pédagogique - Fédération des MJ
Langhendries	Marie	Directrice - GAL Culturalité
Remels	Valentine	Artiste - Cirque
Soille	Frédéric	Animateur - Équipes populaires
Van Nimmen	Geneviève	Assistante de coordination du réseau de lecture publique du BW - Bibliothèque centrale BW (FW-B) - (en cours de validation)
		À déterminer
		À déterminer
		À déterminer
		À déterminer
		À déterminer

PARTIE 1.7.
COMPOSITION DU BUREAU DE LA MAISON DE L'URBANISME

Situation au 22 septembre 2020

Président	Michel	Mathieu	Député provincial
Secrétaire	Masson	Myriam	Codirectrice du CCBW
Membres	De Bie	Thierry	Chargé de mission à Habitat et Participation
	Hivre	Laurence	Membre de la CCATM de Perwez
	Maes	Marie-Laure	Échevine de l'Urbanisme à Hélécine
	Wautot	Michel	Président de l'association Hommes et Patrimoine

PARTIE 1.8.
COMPOSITION DU CONSEIL D'ORIENTATION DE LA MAISON DE L'URBANISME

Situation au 22 septembre 2020

CATÉGORIE 1. REPRÉSENTANTS DES MANDATAIRES PUBLICS DES COMMUNES DU BRABANT WALLON

Communes	Membres effectifs		Membres suppléants	
Beauvechain	Ghiot	Carole	Rouget	Lionel
Braine-l'Alleud	Wautier	Jean-Marc	Lefèvre	Alexane
Braine-le-Château	Fauconnier	Alain	Deridder	Patricia

Chastre	Colin	Stéphane	Berny	Louis
Chaumont-Gistoux	Mertens	Luc	Kabanyegeye	Sese
Court-Saint-Étienne	Jaumotte	Jean-Christophe	De Wevere	Steve
Genappe	Messens	Carine	Huts	Benoît
Grez-Doiceau	Smets	Marie	Francis	Laurent
Hélécine	Maes	Marie-Laure	Quintin	Isabelle
Ittre	Henry	Pascal	Mollaert	Fabienne
Incourt	En attente		/	
Jodoigne	Delmez	Bénédicte	Corbisier	Christophe
La Hulpe	Verhaeghe	Xavier	Lambelin	Olivier
Lasne	della Faille de Leverghem	Alexis	Peeters - Cardon de Lichtbuer	Julie
Mont-Saint-Guibert	Dehaut	Sophie	/	
Nivelles	Huart	Pierre	/	
Orp-Jauche	Ghenne	Hugues	/	
Ottignies-LLN	Egas	Raul	Torres	Cecilia
Perwez	Rigo	Étienne	Lescrenier	Frédéric
Ramillies	Burnotte	Daniel	Closse	Maxence
Rebecq	Poelaert	Nathalie	Martin	Pascal
Rixensart	Hanin	Christophe	/	
Tubize	Anthoine	Pierre	Rocco	Adriana
Villers-la-Ville	Druez	Marc	Labar	Jean-Paul
Walhain	Gillet	Jean-Marie	Lemaire	Nadia
Waterloo	Leman	Célinie	Tumelaire	Cédric
Wavre	Pigeolet	Françoise	Gillard	Luc

CATÉGORIE 2. REPRÉSENTANTS (HORS MEMBRES DU ¼ POLITIQUE) DES CCATM DU BRABANT WALLON

Communes	Membres effectifs		Membres suppléants	
Beauvechain	Schreuer	Bernard	Servaye	Nadia
Braine-l'Alleud	En attente		En attente	
Braine-le-Château	Hannon	Rudi	/	
Chastre	En attente		En attente	
Chaumont-Gistoux	En attente		En attente	
Court-Saint-Étienne	Trigalet	Bernard	Meneson	Claudine
Genappe	En attente		En attente	
Grez-Doiceau	En attente		En attente	
Hélécine	En attente		En attente	
Incourt	En attente		En attente	
Ittre	En attente		En attente	
Jodoigne	Mendoza	Sonia	Habay	André
La Hulpe	En attente		En attente	
Lasne	Carlone	Maurizio	Denis	Jérôme

Mont-Saint-Guibert	En attente		En attente	
Nivelles	Nolmans	Bénédicte	Livemont	Ophélie
Orp-Jauche	En attente		En attente	
Ottignies-LLN	En attente		En attente	
Perwez	Hivre	Laurence	Matondo	Biyela Alda
Ramillies	Defrenne	Adrien	Jaume	Alain
Rebecq	Poncelet	Catherine	Michel	Philippe
Rixensart	En attente		En attente	
Tubize	En attente		En attente	
Villers-la-Ville	Vercruysse de Solart	Jacques	Dellier	Jean-Marie
Walhain	En attente		En attente	
Waterloo	En attente		En attente	
Wavre	En attente		En attente	

CATÉGORIE 3. REPRÉSENTANTS DES ORGANISMES DE SUBVENTIONNEMENT ET/OU PARTENAIRES INSTITUTIONNELS DONT L'OBJET TOUCHE AU CADRE DE VIE ET À L'ENVIRONNEMENT

La Wallonie	Représentant du ministre en charge de l'Aménagement du territoire	Bievez	Pauline
	Ministre en charge de l'Environnement	Tellier	Céline
	DG04 - Direction extérieure du Brabant wallon - Fonctionnaire déléguée	Smoes	Nathalie
Le Brabant wallon	Député en charge de l'Aménagement du territoire	Michel	Mathieu
Fédération Wallonie-Bruxelles	Représentant de l'administration de la Culture	En attente	
Partenaires institutionnels	Représentants de l'Intercommunale du Brabant wallon (in BW)	Castiaux	Elisa
		Nkono	Collin
	Représentant de l'Intercommunale sociale du Brabant wallon (ISBW)	Tordoir	Joseph
	Représentante de la Société wallonne du Logement (SWL)	Collart	Laurence
	Représentant de l'Opérateur de transport de Wallonie (OTW)	Scharpe	Charles

CATÉGORIE 4. REPRÉSENTANTS (SANS MANDAT POLITIQUE) DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES ET DES ASSOCIATIONS SUPRA-COMMUNALES DU BRABANT WALLON DONT L'OBJET TOUCHE AU CADRE DE VIE ET À L'ENVIRONNEMENT

Association	Membres effetcifs		Membres suppléants
Association des Architectes du Brabant wallon (AABW)	de Montlivault	François	Claus
Centre d'Information et d'Éducation populaire (MOC/CIEP)	Toussaint	Thierry	/
Chambre des Urbanistes de Belgique (CUB)	Ippersiel	Bertrand	/
Confédération de la Construction Brabant wallon	Kaye	Stéphane	Misonne
Associations Entente nationale pour la Protection de la nature (ENPN) et Amis du Parc de la Dyle	Sténuit	Jacques	Plisnier
Fédération wallonne d'Agriculture	Houbotte	Pierre	Stenuit
Fondation rurale de Wallonie	De Paepe	Simon	/
Habitat et Participation	De Bie	Thierry	Thys
Hommes et Patrimoine	Wautot	Michel	Sterckx

La Ligue des Familles	Conrardy	Josiane	/
Maison du Notariat et Chambre des notaires du Brabant wallon	Jamar	Olivier	Leclercq
Natagora	Lefin	Jean-Philippe	/
Ordre des Architectes	Claus	Sébastien	
Ordre des Avocats du Barreau de Nivelles	Dubois	Nicolas	Havet
Société royale de Géomètres-experts immobiliers (UGEB-ULEB)	Fuchs	Christian	/
Union professionnelle du Secteur immobilier (UPSI-BVS)	Son	Jean-Luc	/

PARTIE 1.9.
COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

Situation au 22 septembre 2020

NOMS	FONCTIONS	RÉGIME[2]	CONTRAT
DIRECTION			
Kolen Françoise	Codirectrice - Gestion interne	TP	CDI
Masson Myriam	Codirectrice - Gestion culturelle	TP	CDI
PERSONNEL D'ANIMATION			
Attout Xavier	Chargé de projets - Maison de l'urbanisme	½ T	CDI
Buscarlet Jonathan	Chargé de projets - Musique	½ T	CDI
Chevalier Agnès	Chargée de projets - Maison de l'urbanisme	½ T	CDI
De Pauw Alice	Chargée de projets - Participation des publics	⅘ T	CDI
De Pelsmaeker Jessica	Chargée de projets - Jeunesse	TP	CDI
Delecocq Julie	Chargée de projets - Coordination des Centres culturels - Est et Jeune public	TP	CDI
Dunski Caroline	Chargée de projets - Communication	½ T	CDI
Hanin Ariane	Chargée de projets - Médiation	½ T	CDI
Haoudy Karima	Coordinatrice - Maison de l'urbanisme	TP	CDI
Henao Anne-Esther	Chargée de projets f.f. - Coordination des Centres culturels - Art contemporain	⅘ T	CDR
Hérion Marie-Pierre	Chargée de projets - Jeune public	TP	CDI
Jacobs Julie	Chargée de projets f.f. - Jeunesse	TP	CDR
Many Hélène	Chargée de projets - Communication	TP	CDI
Morciaux Serge	Coordinateur - Accès et pratique de la culture	TP	CDI
Nicod Julie	Coordinatrice f.f. - Coordination des Centres culturels	TP	CDR
Rase Hélène	Chargée de projets - Littérature	½ T	CDI
Renard Sylvie	Graphiste	TP	CDI
Rigaux Joëlle	Coordinatrice f.f. - Communication	⅘ T	CDD
Rolin Christophe	Coordinateur - Art et Société	⅘ T	CDI

2. Le régime corespond au temps de travail presté (comprend les réductions pour crédits-temps, congés parentaux)

Saint-Guilain Maïté	Chargée de projets - Coordination des Centres culturels - Ouest	TP	CDI
Salmon Nadia	Chargée de projets - Communication	4/5 T	CDI
Schmetz Maureen	Chargée de projets - Maison de l'urbanisme	4/5 T	CDI
Uenten Marie-Pierre	Chargée de projets - Communication	½ T	CDI
Vincke Élise	Chargée de projets - Coordination des Centres culturels - Est (Leader)	TP	CDI
Wattiez Vincent	Chargé de projets - Réseau brabançon pour le droit au logement	½ T	CDI
Windelinckx Emmanuelle	Coordinatrice - Coordination des Centres culturels	4/5 T	CDI
À pourvoir	Chargé de projets - Communication	TP	CDD
PERSONNEL ADMINISTRATIF			
Blomart Jacqueline	Secrétaire	½ T	CDI
Dossin Françoise	Secrétaire	9/10 T	CDI
Herbineau Linda	Secrétaire	½ T	CDI
Jumeau Camille	Assistante de direction	TP	CDI
Si-Mehand Khaled	Comptable	TP	CDI
Tasseroul Thibault	Assistant administratif	4/5 T	CDD
PERSONNEL TECHNIQUE			
Al Barraghi Allal	Régisseur	4/5 T	CDI
Merveille Thomas	Coordinateur - Technique et Logistique	9/10 T	CDI
Omoy Francine	Auxiliaire technique	½ T	CDI
Piot Frédéric	Régisseur	TP	CDI
Tabary Aurore	Auxiliaire technique	½ T	CDI

Voir l'organigramme - Situation au 22 septembre 2020[1]

1. cf annexe p. 10

PARTIE 2

ACTION CULTURELLE

PARTIE 2.1. RAPPORT D'AUTOÉVALUATION DU CONTRAT-PROGRAMME 2017-2021

2.1.1. MODALITÉS DE L'ÉVALUATION

Nous avons élaboré sur la durée des 4 ans (2017, 2018, 2019 et 2020) plusieurs processus et étapes d'évaluation en vue de vérifier si les opérations culturelles du CP 2017-2021 rencontraient les enjeux et les objectifs que nous avions fixés et s'ils généraient un impact en termes de droits culturels, à savoir :

- **Chaque année, de nombreuses réunions d'évaluation entre membres de l'équipe, avec les partenaires et certains participants.** Nos coordinateurs de secteurs, nos chargés de projets, nos porteurs de plateformes ont pris l'habitude de prévoir — quasi systématiquement — des réunions d'évaluation avec leurs partenaires. En 2017 et 2018, nous nous référions à un formulaire « type » qui comprenait un large panel de questions et qui abordait de nombreux critères de pertinence (le pourquoi ?), de résultat (le quoi ?) et de méthode (le comment ?) tels que décrits aux pages 120 à 123 du dossier de demande de reconnaissance 2017-2021. Ce travail était assez laborieux et prenait beaucoup de temps. Généralement, ces évaluations étaient menées entre partenaires une fois les activités achevées et de manière relativement intuitive.

- **Un accompagnement du CESEP en vue d'améliorer notre méthodologie d'autoévaluation.** Le concept d'évaluation stratégique était assez flou pour la majorité d'entre nous. Nous peinions à répondre aux questions : Quels sont les principaux objets de l'évaluation ? Comment les choisir ? Comment les traduire en questions et en démarches d'investigation plus précises ? Convaincus de la nécessité d'améliorer notre méthodologie d'évaluation au profit d'une réelle mesure de l'impact de nos actions culturelles sur nos usagers, nous avons demandé au CESEP de dispenser une formation spécifiquement adaptée au contexte du CCBW, ce qui fut fait de fin décembre 2018 à février 2019. Au cours de celle-ci, l'équipe a mieux pris conscience de la nécessité de rendre nos évaluations les plus objectivables possibles, d'utiliser les bonnes lunettes d'analyse, de mesurer les biais que l'on a tendance à emprunter (les fameuses 'pentes' mentales), de choisir les outils les plus adaptés. Comme suite de cette formation, nous avons élaboré une grille « pense-bête » des différents éléments à questionner lors de l'élaboration de la stratégie d'évaluation (voir annexe[3]). Depuis, les chargés de projets l'utilisent avec les partenaires lors de l'élaboration du projet.

- **Des « Bilans et perspectives » annuels** rédigés par tous les coordinateurs et chargés de projets avec le souci constant d'apporter des évaluations plus « qualitatives » de certains projets, choisis pour leur caractère emblématique et représentatif des axes poursuivis.

Rapport d'activités annuel, Bilan et perspectives 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020

- **Plusieurs réunions du Conseil d'orientation**[4] pour identifier une démarche en vue de mieux connaitre nos publics présents et une importante réflexion dans le processus d'évaluation des enjeux lors des réunions des 20 février, 5 mars, 26 mai, 15 et 18 juin 2020, auxquelles ont également participé tous les membres de l'équipe.

- **Une réunion plénière avec l'équipe du CCBW** le 30 janvier 2020 spécifiquement dédicacée à l'évaluation des cinq objectifs généraux. Après que chacun ait identifié une action culturelle qu'il/elle a portée ou à laquelle il/elle a participé, chacun a tenté de répondre aux questions suivantes :
  - Qu'est-ce qui prouve que l'objectif a été atteint ? Quelles traces/productions/témoignages avons-nous de cette preuve ?
  - Quels échos nous en ont fait les partenaires ? Quels échos nous en ont fait les publics ?
  - Quand a eu lieu l'évaluation ? Qu'a-t-elle fait ressortir spécifiquement à cet effet ?

3. Cf. annexes pp. 11-14 : Feuille de route d'un projet et grille en vue de préparer une stratégie d'évaluation
4. Cf. annexes pp. 90-143 : PV des Conseils d'orientation

- **Des réunions d'évaluation spécifiquement menées au sein des 3 plateformes de coopération** (voir ci-après) et au cours desquelles les centres culturels partenaires ont évalué les actions menées au regard de leurs enjeux et objectifs particuliers.
- **Quelques évaluations périodiques de l'action culturelle spécialisée en création cirque, arts de rue et forains** lors d'un conseil d'orientation spécifique ou avec la commission de sélection.

2.1.2. LISTE DES ACTIVITÉS 2017 – 2018 – 2019

Nous avons récapitulé dans ce tableau les données exclusivement quantitatives et relatives aux lieu, volume et type d'activité ainsi qu'à la fréquentation (nombre et type de participants) des actions que nous avons menées en 2017, 2018 et 2019. Celles-ci sont présentées par type de reconnaissance et par axe d'orientation.

Il s'agit parfois d'activités uniques et de grande ampleur qui ont mobilisé la plupart de l'équipe et de nombreux partenaires, ou d'activités plus réduites menées par un seul chargé de projets, au caractère récurrent mais aux finalités culturelles et autres (sociales, citoyennes, etc.) non moins importantes.

Le nombre de participants est une estimation que nous espérons la plus proche possible de la réalité. Sur 3 ans, nous totalisons 149 000 participants, un chiffre qu'il nous est difficile d'interpréter.

N.B. : Sont munies d'une astérisque les actions qui seront spécifiquement évaluées dans le chapitre suivant.

Action culturelle générale intensifiée

Domaine/discipline	Nom du projet/activité	Type/contenu de l'activité	2017	2018	2019	Lieu(x)	Nombre total de participants	Nombre par an de participants	Type de participants	Nbre artistes associés/impliqués	Nombre et types de partenaires
Axe 1 – Accès aux œuvres											
Art numérique	Scénocosme (annulé)	Installation numérique	X			Court-Saint-Étienne	0	0	/	2	1
Art numérique	Smart Kids - Filmer avec un smartphone	Atelier vidéomontage	X			Tubize	20	20	Enfants	2	3 : CC, assoc. culturelles locales
Art numérique	Cinescope	Semaine du numérique	X			Ottignies-LLN	300	300	Tout public	4	4 assoc. culturelles
Littérature et BD	Tragawdoukoutrrr ! - Ode au Gaffophone	Concert		X		Ottignies—LLN	396	396	Familial	5	2
Musique	La Ferme ! ! !	Festival	X	X		Ottignies-LLN	300	150	Adultes	/	Assoc. locales, salle de diffusion
Musique	Kidzik	Soutien à la programmation	X	X	X	Ottignies-LLN	/	/	/	/	1 salle diffusion
Architecture, arts plastiques	Voyages PULSART	Visites	X	X	X	Anvers, Paris, Gand	1615	65-95	Tout public	/	11 : CC, CEC, Art. 27
Arts plastiques	cARneTs du visiteur 4-5-6	Médiation	X	X	X	Anvers, Paris, Gand	1615	65-95	Tout public, Article 27	/	11 : CC, CEC, Art. 27
Arts plastiques	Up ! Design	Exposition + ateliers + publication	X	X	X	Comines-Warneton	1500	/	Tout public, scolaire	9	CC, Art. 27, écoles, CPAS, ALE
Littérature et BD	*L'Observateur, Peau de louve*	Soirées littéraires		X	X	Court-Saint-Étienne	70	35	Adultes	5	Assoc. cult. locale
Littérature et BD	Bookstagrameur 2.0	Stage			X	Ottignies-LLN	/	annulé	Jeunes	2	6 : assoc. cult. locales, MJ, bibliothèques
Littérature et BD	Icono - Analyse de l'image	Ateliers	X	X		Braine-l'Alleud	100	50	Jeunes	/	5 : bibliothèque, assoc. locales, CC, écoles
Littérature et BD	Le Livre tout Proche	Salon du livre	X	X	X	La Hulpe	4500	1 500	Tout public	85-100	Province, bibliothèque, assoc. cult. locales
Littérature et BD	Nuit de la sérigraphie*	Ateliers	X	X	X	Ottignies-LLN	36	12	Jeunes	8	MJ, bibliothèque, CC
Littérature et BD	Les nuits d'encre	Exposition			X	Nivelles	11	11	Jeunes	4	MJ, bibliothèque
Médiation	Blabla BOX	Atelier			X	Braine-l'Alleud, Chaumont-Gistoux, Waterloo, Genappe	60	60	Publics ALPHA, FLE, ILA	/	5 : assoc. socioculturelles locales, Art. 27, CPAS
Médiation	Cellule médiation	Réunion interne	X	X	X	Court-Saint-Étienne	110	45	Collègues CCBW	2	/
Médiation	Culture à domicile	Animation			X	Genappe	3	3	Bénéficiaires CPAS âgés, isolés, précarisés	/	6 : CPAS, CC, bibliothèque, assoc. cult., musée
Médiation	Coopération durable	Formation		X		Ottignies-LLN	/	/	/	/	/
Musique	Collectif F+	Atelier	X			Namur, Ottignies-LLN	12	12	partenaires	/	Assoc. locales, CC

Domaine/discipline	Nom du projet/activité	Type/contenu de l'activité	2017	2018	2019	Lieu(x)	Nombre total de participants	Nombre par an de participants	Type de participants	Nbre artistes associés/ impliqués	Nombre et types de partenaires
Musique	Jeu vidéo Meldown	Création jeu vidéo	X			Namur	9	9	/	/	Assoc. locales, CC
Musique	Nationale 5	Journée diagnostic	X			Ottignies-LLN	5	5	/	/	Assoc. musicales, salle de diffusion
Musique	Scène Welcome Spring Collectif F+	Représentation	X			Ottignies-LLN	250	250	/	/	Collectif
Musique	Live your music	Concert		X		Ottignies-LLN	300	300	/	1	Le Brabant wallon
Théâtre	Du trac au tac !	Ateliers théâtre	X	X	X	BW	250	/	Scolaire	3	Assoc., Le BW, CC, écoles
Théâtre	La crise sur le gâteau*	Spectacles à l'école	X	X		BW	1000	/	Scolaire	11	30 : écoles, AMO, SRJ, CEC, opér. JP, Ékla, Art. 27
Théâtre	La crise sur le gâteau*	Ateliers + expo	X	X		BW	6500	/	Scolaire, tout public	/	40 : écoles, AMO, SRJ, CEC, opér. JP, Ékla, Art. 27, CC, communes
Théâtre	Spectacles à l'école - fondamental et secondaire	Séances scolaires	X	X	X	Ottignies-LLN, BW	28000	/	Scolaire	10	Écoles, compagnies TJP, CC, communes
Théâtre	L'Histoire du soldat	Représentation			X	Court-Saint-Étienne	125	125	Tout public	12	Cie théâtre
Arts de la scène	Art et Vie en soutien de partenaires	Aide à la diffusion	X	X	X	BW	72	24	/	72	43 assoc. cult.
Musique	Grand Tremplin	Festival et résidences	X	X	X	Wavre, Ottignies-LLN	1200	400	Tout public, groupes de musique	12	1
Axe 2 – Soutien à la création et à la production											
Jeune public, marionnettes	Coproductions et soutiens divers	Aides à la création	X	X	X	/	17	6	Compagnies artistes	9	Compagnies d'artistes
Jeune public, marionnettes	Résidences	Résidences	X	X	X	CCBW, PAMexpo	18	6	Artistes	18	Compagnies d'artistes
Théâtre	Théâtre jeune public*	Bancs d'essai, médiation	X	X	X	CCBW, Columban/ CCO, CC Jacques Franck	400	/	Scolaire, tout public	22	Écoles, compagnies TJP, CC
Musique	VIVA	Concert	X			Ottignies-LLN	2600	2600	Tout public	15	Salles de diffusion
Axe 3 – Participation culturelle											
Art 23	Boites à livres*	Atelier		X	X	Ottignies-LLN	8	8	Jeunes	4	5 : assoc. socioculturelles
Art 23	Cirque*	Atelier		X		Braine-l'Alleud, Gembloux	10	10	Adultes handicapés	1	Assoc. socioculturelles, école de cirque
Art 23	Focus jeune public*	Atelier		X		Ophain	24	24	Enfants	2	Assoc. cult. locales
Art 23	Fresque*	Atelier		X		Braine-l'Alleud	10	6 - 10	Jeunes, adultes	1	Assoc. socioculturelles
Art 23	Graff*	Atelier		X	X	Rixensart, Braine-le-Comte	42	8 - 13	Jeunes	3	Assoc. socioculturelles locales
Art 23	Graff*	Atelier	X			Wauthier-Braine, Bruxelles	11	11	Jeunes	1	Assoc. socioculturelles locales
Art 23	Land Art*	Atelier	X	X	X	Court-Saint-Étienne	28	8 - 12	Adultes	4	Collectifs
Art 23	Librairue*	Atelier	X			Wavre, Ottignies-LLN	16	16	Jeunes	2	Assoc. socioculturelles locales, ville
Art 23	Lutherie sauvage*	Atelier		X		Wauthier-Braine	16	16	Jeunes	1	Assoc. locales
Art 23	Lutherie sauvage*	Atelier			X	Ophain	15	15	Adultes handicapés	1	Assoc. locales
Art 23	Philo et murs*	Atelier		X		Rixensart	45	4 - 18	Adultes, enfants et public alpha	2	DCLIC, Laïcité BW, Ice Screen
Art 23	Réenchanter le CPAS*	Atelier		X		Tubize	7	7	Adultes	/	CPAS
Art 23	Sérigraphons*	Atelier			X	Ophain	8	8	Enfants	1	Assoc. locales
Art 23	Sorties collectives	Sorties	X	X	X	Belgique	1015	306 - 390	Tout public	/	Tous les partenaires Art. 27
Art 23	Sur les bords de la Thyle*	Atelier	X			Court-Saint-Étienne, Malmedy, Anvers	5	3-5	Adultes	/	La Courtille
Art 23	Théâtre des rout'arts*	Atelier	X	X	X	Genappe	12	5-12	Adultes, jeunes	3	CPAS, CC, CEC, Cie théâtre, chanteur, Lire et Écrire, MJ
Art 23	Tronche de femmes engagées*	Atelier	X	X	X	Lonzée	18	12-18	Adultes	1	2 : CPAS, CEC
Art 23	Signalétique subjective*	Atelier		X		Tubize	/	/	/	/	3 : commune, assoc. locales
Art 23	Tronche Toi-même - résistance positive*	Atelier		X		Chastre, Grez-Doiceau	12	12	Femmes	/	3 : CPAS, CEC
Art 23	Chorale*	Atelier			X	Court-Saint-Étienne	5	5	Adultes	1	Assoc. cult. locale

Domaine/discipline	Nom du projet/activité	Type/contenu de l'activité	2017	2018	2019	Lieu(x)	Nombre total de participants	Nombre par an de participants	Type de participants	Nbre artistes associés/ impliqués	Nombre et types de partenaires
Art 23	Jeu Face caméra *	Atelier			X	Wauthier-Braine	11	11	Jeunes	1	PCS, Antoine Giet
Éducation permanente	Avenir Coordination EP BW	Analyse			X	Nivelles	27	27	Associations EP	/	23 assoc. EP, RTA
Éducation permanente	Capsules vidéo EP TV Com	Production vidéo			X	Tout le BW	/	/	/	/	Assoc. socioculturelles. locales, chaine de télévision
Éducation permanente	Enragez-vous, engagez-vous et puis votons*	Campagne EP	X	X	X	BW	5108	1 000 - 4 000	Tout public	12	300 : assoc. EP, assoc. socioculturelles locales, chaine télévision, université
Éducation permanente	Semons des possibles*	Festival, rencontres	X			Ottignies-LLN, Jodoigne, Virginal	500	500	Tout public, assoc. EP	6	30 : assoc. EP
EP/RBDL	CCLP du Logement public	Formation		X		Ottignies	30	30	Adultes	/	7 : associations, CCLP
EP/RBDL	Droit au logement	Ateliers juridiques	X	X	X	Ottignies-LLN, Nivelles, Charleroi	215	70	Adultes	/	10 : collectifs, assoc., commune
EP/RBDL	Habitat léger	Ateliers juridiques	X	X	X	BW, Namur	550	185	Adultes	2	13 : collectifs, universités, ministres, assoc. locales
EP/RBDL	Habitat léger	Communication	X	X	X	Namur, Charleroi, Bruxelles	1240	410	Adultes	0	7 : assoc., universités, villes
EP/RBDL	Habitat léger*	Études juridiques	X	X	X	Ottignies-LLN	300	300	Adultes	/	12 : collectifs, universités, ministres, assoc.
EP/RBDL	Habit, habitat, habité	Exposition	X	X		Rochefort, Ottignies-LLN, Namur, Bruxelles	3200	3 200	Adultes	1	6 : assoc., ministre
EP/RBDL	Outils numériques de collaboration	Formation	X	X		Ottignies-LLN, Court-Saint-Étienne	54	16	Adultes	0	8 : collectifs, assoc.
EP/RBDL	Rencontres internationales de l'Habitat alternatif et de l'Habitat léger*	Conférences, ateliers, spectacles et concerts			X	Ottignies-LLN	1000	1 000	Adultes	15	17 : collectifs, assoc., ministres, universités
EP/RBDL	Mode d'emploi de l'étude juridique Habitat léger	Publication			X	BW	4500	4 500	Adultes	2	7 : collectifs, assoc., universités, ministre
Jeunesse	Atelier interactif "élections communales" par les jeunes et pour les jeunes	Conférences		X		Ottignies, Court-Saint-Étienne	174	174	Jeunes	/	5 : écoles, MJ, Kot à projet
Jeunesse	Comité de jeunes auditeurs	Concert	X			Ottignies-LLN	7	7	Jeunes	/	3 MJ
Jeunesse	Comité de jeunes spectateurs*	Sorties spectacles + ateliers	X	X	X	FW-B	60	20	Jeunes	5	3 MJ, 1 CC, Article 27
Jeunesse	Composition de personnages	Atelier			X	Braine-l'Alleud	/	/	Jeunes	/	/
Jeunesse	Composition musicale	Atelier			X	Rixensart	/	/	Jeunes	/	/
Jeunesse	Droit dans le mur	Ateliers + Journée d'échange et de rencontre	X			Nivelles	100	100	Tout public, jeunes	6	1 MJ, 1 CC, 1 assoc. locale
Jeunesse	Formation Infographie + Filmer avec un smartphone	Formation	X			Court-Saint-Étienne	9	9	Animateurs MJ + CC	/	4 MJ, 1 CC
Jeunesse	Journée échange de pratiques écocitoyennes en Centre de jeunes	Colloque	X			Mozet	155	155	Centres de jeunes de la FW-B	/	9 CRH, 3 CIJ, 44 maisons de jeunes, 7 organismes de coordination et 2 OJ liées à l'environnement
Jeunesse	L'Amour en Vers	Festival	X	X	X	Villers-la-Ville, Walhain	1600	530	Tout public	90	20 MJ
Jeunesse	Portfolio *Mise au vert*	Publication		X		BW	/	/	Tout public	/	Collectif MJ BW
Jeunesse	Vidéo Paroles de Jeunes / élections 2018	Débats, tournage et publication vidéo		X		BW	20	20	Jeunes	1	5 MJ
Participation des publics	Robinson	Ateliers et animations		X		Court-Saint-Étienne, Gembloux, Genappe, Grez-Doiceau, Ottignies-LLN, Jodoigne, Perwez	60	60	Tout public	1	Article 27
Participation des publics	Slam - Ose le ton*	Ateliers + évènement			X	Ottignies-LLN	100	100	Tout public	3	Assoc. locales
Participation des publics / jeunesse	Open Stage BW*	Évènement + ateliers		X	X	BW	525	525	Tout public, jeunes, femmes	27	Assoc., collectifs, MJ, écoles
Théâtre	*Eux sur la photo*	Représentation		X		Hélécine	/	/	Tout public	/	/
Paysage culturel	*Mémoires du BW*	Enquête-Publication				BW	35		Acteurs culturels	20	CC, assoc. EP

Domaine/discipline	Nom du projet/activité	Type/contenu de l'activité	2017	2018	2019	Lieu(x)	Nombre total de participants	Nombre par an de participants	Type de participants	Nbre artistes associés/ impliqués	Nombre et types de partenaires
Axe 4 – Cadre de vie											
Aménagement du territoire	Midis ou soirées de l'urbanisme*	Conférences-débats	X	X	X	BW	1250	/	Étudiants, professionnels, chercheurs, politiques, associations	1	Communes, Province, universités, centres de recherche, particuliers, assoc. locales, politiques
Aménagement du territoire	Ateliers de sensibilisation au SDT	Ateliers-débats		X		Walhain, Nivelles	128	/	Tout public	/	Organismes publics, politiques
Aménagement du territoire	De la 3D à la réalité - Comment Naissent nos quartiers ? *	Visites à trois voix		X	X	Genval, Waterloo, Hamme-Mille, Court-Saint-Étienne, Walhain	74	/	Tout public, particuliers, professionnels et politiques	1	Promoteurs, architectes, politiques, assoc. locales
Aménagement du territoire	Explorations territoriales	Visites	X		X	Amiens, Roubaix	92	/	Tout public, particuliers, professionnels et politiques	/	Administrations, assoc. locales
Aménagement du territoire	Formations en aménagement du territoire	Formation, sensibilisation	X	X	X	BW	704	/	Membres CCATM, CATU, architectes, élus	1	Communes, Province, universités, centres de recherche, politiques, juristes
Aménagement du territoire	Animations pédagogiques	Animations pédagogiques	X	X	X	BW	476	/	Scolaire	/	Province, écoles
Aménagement du territoire	Formation à Urbanistes en herbe	Formation, médiation pédagogique	X	X	X	Ottignies-LLN	10	/	Professeurs d'écoles secondaires	/	MU, écoles, maison d'édition, organisme public
Aménagement du territoire	*Espace-vie*	Revue périodique	X	X	X	BW, Belgique francophone	21000	7 000	Tout public	/	Particuliers, professionnels, élus, organismes publics ayant un intérêt pour l'aménagement du territoire
Aménagement du territoire	L'urbanisme, c'est nous ! *	Sensibilisation			X	BW	/	/	Tout public	1	Province, communes, organismes publics, assoc. locales
Aménagement du territoire	Tes droits dans tes bottes	Ateliers			X	Ottignies-LLN	110	/	Scolaire	1	CC, bibliothèques, commune, assoc.
Aménagement du territoire	L'urbanisme, une aventure dont vous êtes le héros	Outil de sensibilisation à l'aménagement du territoire	X	X	X	/	/	/	Tout public	/	Organisme public, université, MU
Aménagement du territoire	Rendez-vous en terre inconnue	Formation, sensibilisation			X	Houtain-le-Val	65		Familial	/	CC
Aménagement du territoire	Du rêve à la réalité. Comment penser autrement l'avenir de nos villes ?	Formation, sensibilisation		X		Rixensart	95	/	Tout public	1	Commune, assoc. locale
Aménagement du territoire	*Histoires - Pour une ville du futur*	Publication			X	BW	/	/	Tout public	/	Assoc. culturelle
Aménagement du territoire	Back to school : à la découverte de l'architecture contemporaine	Visite	X			Braine-l'Alleud, Tubize, Corroy-le-Grand	11	/	Particuliers, professionnels	/	Architectes, élu, directeurs d'école
Architecture	Coll. *Architecture (s)*	Publication	X			BW	/	/	Tout public	/	Province, architectes
Architecture	*La créativité architecturale en Brabant wallon - des projets en exemple*	Publication			X	Villers-la-Ville, Jodoigne, Ottignies-LLN, Court-Saint-Étienne, Grez-Doiceau, Lasne, Ittre	/	/	Tout public	/	Province, architectes
Architecture	Prix de l'Urbanisme et de l'Architecture en Brabant wallon	Cérémonie de remise	X		X	Villers-la-Ville, Ottignies-LLN	120	/	Lauréats, jury, journalistes, organisme public	/	SDT - PBW
Patrimoine Mobilité Environnement	Traces passées et tracés à venir de la mobilité en Brabant wallon	Visites, expositions	X			Court-Saint-Étienne	189	/	Tout public	/	Assoc. locales
Axe 5 – Coopération culturelle en BW											
	Arts et Bibliothèque vivante	Atelier	X			Braine-l'Alleud	800	/	Tout public	20	Bibliothèques
	BW en fête	Festival		X		Wavre	1000	1000	Tout public	50	Le Brabant wallon
	Plateforme Hélix*	Rencontre	X	X	X	Court-Saint-Étienne	9	3	/	/	Secteurs culturels
	Journée coopération Maroc	Rencontre		X		Namur	120	120	Opérateurs culturels	/	Hélix
	Coconstruire	Rencontre			X	Tournai	200	200	Opérateurs culturels	/	Hélix

Domaine/discipline	Nom du projet/activité	Type/contenu de l'activité	2017	2018	2019	Lieu(x)	Nombre total de participants	Nombre par an de participants	Type de participants	Nbre artistes associés/ impliqués	Nombre et types de partenaires
	Brabant wallon, au-delà des clichés Mythes, réalités et défis culturels	Journée professionnelle			X	Court-Saint-Étienne	100	100	Acteurs culturels	1	Hélix
	Halte aux Thuyas*	Théâtre à domicile		X	X	BW	1250	/	Habitants BW	2	12
Axe 6 – Axe Vallée de la Dyle											
Partenariat local Les Timbres, Ensemble Kheops, Ensemble Zerkalo	Les Timbres, Ensemble Kheops, Ensemble Zerkalo	Concerts			X	Court-Saint-Étienne	450	150	Tout public	7	Assoc. cult. locale, commune
Partenariat local Parcours musical	Parcours musical*	Concerts		X		Court-Saint-Étienne	900	900	Tout public	100	Assoc. cult. locale, commune
Partenariat local Parcours d'artistes*	Parcours d'artistes	Expositions	X		X	Court-Saint-Étienne	2000	1000	Tout public	160	Assoc. cult. locale, commune
Pôle culturel Nuit africaine/Les Afronautes*	Nuit africaine/Les Afronautes*	Festival + ateliers	X	X	X	Ottignies-LLN	12000	4 000	Tout public	150	25 : partenaires provinciaux, CC, assoc.

Plateformes de coopération

Domaine/discipline	Nom du projet/activité	Type/contenu de l'activité	2017	2018	2019	Lieu(x)	Nombre total de participants	Nombre par an de participants	Type de participants	Nbre artistes associés/ impliqués	Nombre et types de partenaires
Plateforme de coopération Est BW											
Cinéma	Cinéma plein air	Cinéma plein air	X	X	X	Beauvechain, Hélécine, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche, Perwez et Ramillies	3710	1010 1250 1450	Tout public	/	18 : CC, communes, Maison du Tourisme, assoc. locales, compagnies, hall sportif
Multidisciplinaire/arts de rue	Scène de villages	Tournée culturelle + ateliers	X	X	X	Beauvechain, Hélécine, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche, Perwez et Ramillies	8050	2450 2600 3000	Tout public	100	14 : communes, CC, assoc. locales, artistes locaux
Sentier d'art	Sentes	Sentier d'art		X		Perwez	450	450	1	6	4 : centres culturels, GAL, Maison du Tourisme
Plateforme de coopération PULSART											
Grand projet territorial	Mobile Dreams	Intervention d'artistes dans l'espace public	X			Jodoigne, Genappe, Ottignies-LLN, Nivelles, Waterloo, Braine-l'Alleud, Tubize, Rixensart	256	256	Tout public	4	14 : communes, CC, assoc. locales, artistes
Grand projet territorial	PLAY	Installation + ateliers + visites guidées + soirées			X	Braine-l'Alleud, Waterloo, Genappe, Beauvechain	892	892	Tout public	2	12 : communes, CC, assoc. locales, artistes
Médiation	Expo 297/637	Ateliers + visites guidées		X		Braine-l'Alleud	16	16	Tout public	10	1 : CC
Médiation	Fêtes de la Saint-Martin	Visites guidées		X	X	Tourinnes-la-Grosse	93	46	Tout public	30	2 : CC et assoc. locale
Médiation	Biennale Fenêtre sur Mur	Outils + visites guidées		X		Jodoigne	75	75	Tout public, scolaire	15	3 : CC et assoc.locales
Médiation	Sentes + Liberté comme emblème de l'échec	Visites guidées		X		Perwez	65	65	Tout public	30	3 : CC et assoc locales
Médiation	Exposition Concours des arts plastiques de Nivelles	Dispositif jeune + visites guidées		X		Nivelles	55	55	Tout public	10	1 : CC
Médiation	Oh les beaux jours ! - Biennale 9	Outils + visites guidées	X			Ottignies-LLN	646	646	Tout public, scolaire	80	1 : CC
Médiation	Souper dé (CALLE) é	Soirées autour de la démarche artistique de Sophie Calle	X			Jodoigne, Genappe, Braine-l'Alleud, Beauvechain	212	212	Tout public, CPAS, Art. 27	/	7 : CC et assoc. locales
Voyages	Anvers, Museum Night Fever, Ô Paris, Gand en avant !	Visites guidées	X	X	X	Anvers, Bruxelles, Paris, Gand	307	100	Tout public, CPAS, Article 27	/	5 : CC et assoc. locales
Plateforme de coopération Ouest BW											
Arts de rue	Kunsten Bo(!)s des Arts	Festival	X	X	X	Hal	8500	3000 4000 1500	Tout public	50	CC
Création	Vierkante Met(r)e(r)Carré)	Représentation		X		Beauvechain, Braine-l'Alleud, Hélécine, Ittre, Lembeek	800	800	Tout public	2	CC

Domaine/discipline	Nom du projet/activité	Type/contenu de l'activité	2017	2018	2019	Lieu(x)	Nombre total de participants	Nombre par an de participants	Type de participants	Nbre artistes associés/ impliqués	Nombre et types de partenaires
Marionnette	Ateliers de création et manipulation de marionnettes	Atelier	X			Tubize, Ittre, Braine-le-Château, Nivelles, Braine-l'Alleud, Ottignies-LLN	270	270	Tout public, scolaire, associatif	15	CC, MJ, école de devoirs, IPPJ, CEC, CPAS, Art. 27, école, PCS, Institution d'accueil de personnes handicapées
Marionnette	Zoo de la marionnette	Animation	X			Tubize	800	800	Scolaire, tout public	15	CC, partenaires du festival
Marionnette	Ça file !, les marionnettes en BW	Représentation	X			BW	2350		Tout public	/	CC, Province
Marionnette	Mini Puppet City	Atelier			X	Tubize	45	/	Tout public	/	CC, MJ, CPAS, Art. 27, écoles, assoc. locales

Action culturelle spécialisée – Aide à la création Arts du cirque, de rue et forains

Domaine/discipline	Nom du projet/activité	Type/contenu de l'activité	2017	2018	2019	Lieu(x)	Nombre total de participants	Nombre par an de participants	Type de participants	Nbre artistes associés/ impliqués	Nombre et types de partenaires
Cirque	Résidences et bancs d'essai	Résidences et bancs d'essai	X	X	X	Court-Saint-Étienne	24	8	Artistes, tout public	24	/
Cirque	EN L'AIR	Festival	X	X	X	Court-Saint-Étienne	3820	1300	Tout public, programmateurs	16	10 : CC, écoles de cirque, assoc. locales
Cirque	Coproductions et soutiens divers	Aides à la création	X	X	X	Court-Saint-Étienne	30	10	Compagnies d'artistes	/	/
Cirque	Ateliers scénographie et défis cirque	Ateliers		X		Court-Saint-Étienne	150	150	Tout public, scolaire, plasticiens	2	7 : CEC, école de danse, assoc. locale, école, institution pour personnes handicapées
Cirque	Journée professionnelle	Conférences-débats		X		Court-Saint-Étienne	54	54	Artistes, opérateurs	20	2 : fédérations
Danse de rue	*Hortense*	Production et diffusion		X	X	BW	2000	1000	Tout public, programmateurs	7	2 : CC, institution publique

2.1.3. SYNTHÈSE CRITIQUE ET QUALITATIVE RELATIVE À L'IMPACT DE L'ACTION CULTURELLE, PAR TYPE DE RECONNAISSANCE

Tableau synthétique

<table>
<tr><td colspan="3">Enjeu 1
Développer le sentiment d'appartenance au territoire</td><td colspan="6">Enjeu 2
Favoriser la mixité sociale</td></tr>
<tr><td colspan="2">Objectif 1
Susciter un autre regard sur le territoire afin d'augmenter la capacité d'analyse du citoyen</td><td>Objectif 2
Accroitre la capacité d'expression et de créativité artistique du citoyen afin de renforcer son rôle d'acteur responsable</td><td colspan="2">Objectif 3
Solliciter et encourager la participation de la population</td><td>Objectif 4
Offrir des moments conviviaux de rencontre, d'échange d'idées et de débat</td><td colspan="2">Objectif 5
Valoriser les spécificités du territoire</td></tr>
<tr><td colspan="9">Territoire : 27 communes / Province du Brabant wallon</td></tr>
<tr><td colspan="3">Outil : Coopération</td><td colspan="6">Outil : Médiation</td></tr>
<tr><td colspan="2">Public : Jeunes</td><td colspan="2">Public : Populations défavorisées</td><td colspan="5">Public : Personnes âgées</td></tr>
<tr><td colspan="5">Action culturelle générale intensifiée</td><td>Action culturelle spécialisée</td><td colspan="3">Coopérations</td></tr>
<tr><td>Axe 1
Accès aux œuvres</td><td>Axe 2
Soutien à la création et à la production</td><td>Axe 3
Participation culturelle</td><td>Axe 4
Cadre de vie</td><td>Axe 5
Coopération culturelle en BW</td><td>Axe 6
Vallée de la Dyle</td><td>Cirque, arts de rue et forains</td><td>Plateforme de coopération PULSART</td><td>Plateforme de coopération Est BW</td><td>Plateforme de coopération Ouest BW</td></tr>
</table>

1. ACTION CULTURELLE GÉNÉRALE ET INTENSIFIÉE

Depuis sa création en 1985, le Centre culturel du Brabant wallon déploie son action sur l'ensemble du territoire de la Province. Il a toujours développé des initiatives allant dans le sens du développement culturel territorial participatif et intégré, avec une attention particulière aux publics éloignés de l'expression culturelle.

Atelier Robinson, MJ Centre Nerveux, Ottignies, 14 février 2018

A. En référence aux enjeux

L'analyse partagée, qui a servi de fondation à l'élaboration du contrat-programme 2017-2021, avait mis en avant le fait que le territoire du Brabant wallon était affecté depuis 1970 par un important processus d'urbanisation (déplacement/installation pérenne de populations quittant les zones urbaines pour aller s'implanter dans les zones rurales). Cette périurbanisation a engendré une croissance importante de la population, un grand nombre de nouveaux habitants, un faible sentiment d'appartenance au territoire et une urbanisation plus importante, par ricochet. Nous avions identifié que cette périurbanisation créait des tensions entre anciens ruraux et "rurbains", et modifiait la composition sociale et culturelle par des mécanismes de cloisonnement de certains types de population, ce qui engendre une tendance à l'exclusion et au départ de certaines populations, notamment suite aux difficultés d'accès au logement et aux contraintes de la mobilité. C'est pourquoi, souhaitant préserver et assurer de façon égalitaire une qualité de vie pour tous, le CCBW avait décidé pour son contrat-programme 2017-2021 de s'emparer prioritairement de deux enjeux : développer le sentiment d'appartenance du citoyen au territoire et favoriser la mixité sociale.

Lors des réunions du Conseil d'orientation des 20 février et 5 mars 2020, auxquelles ont également participé tous les membres de l'équipe du CCBW, nous avons passé au peigne fin la pertinence de ces deux enjeux, tenté d'établir une vision partagée et avons débattu quant à savoir si ces deux enjeux ont été ou pas atteints. Cette vision élaborée en interne témoigne de perceptions, certes variées, mais qui sont cantonnées à l'expérience et à la sensibilité d'acteurs culturels.

1er enjeu : Favoriser la mixité sociale

Nous avons commencé par exprimer des opinions, dresser quelques constats et formulé plusieurs questionnements :

- Certains projets du CCBW ont travaillé spécifiquement la mixité sociale des publics en visant des publics en particulier (ex. : Village associatif du festival Les Afronautes, EN L'AIR, Open Stage BW…)
- C'est la thématique qui crée la mixité, qui rassemble > la thématique peut être une porte d'entrée pour favoriser la mixité
- D'autres projets ont traité de la mixité (Midis de l'urbanisme, le droit au logement, focus théâtre jeune public, plusieurs articles dans *Espace-vie*…), la mixité est alors le sujet > la thématique ouvre la réflexion et doit permettre une réflexion critique
- Évolution des constats de l'ancien contrat-programme : le clivage néoruraux/ruraux est moins présent. Aujourd'hui, on observe une mixité entre natifs, Bruxellois et Flamands. C'est cette mixité communautaire (wallonne-flamande) qui semble nouvelle, surtout à l'Est du Brabant wallon
- En Brabant wallon, le nombre de personnes bénéficiant du revenu d'intégration est en augmentation et, parallèlement, l'accès au logement reste difficile pour ce public. Se pose la question de la mixité sur un territoire qui exclut une partie de la population. Cet enjeu parait donc d'autant plus criant
- La mixité socioéconomique commence très jeune > importance de sensibiliser à la mixité, à l'ouverture à l'autre dès le plus jeune âge
- La mixité sociale est aussi une affaire d'organisation du territoire : logement, aménités (espaces publics, services collectifs, etc.), accessibilité, etc. L'aménagement du territoire et l'architecture contribuent à favoriser ou à réduire la mixité sociale
- La mixité est un long chemin qui doit sans cesse être travaillé. Elle nécessite des prédispositions d'ouverture à l'altérité en tant que public ou participant
- Pour arriver à une mixité sociale, il faut déconstruire au préalable les préjugés
- Se repose la question du pourquoi de la mixité ? Cette question peut paraitre choquante mais doit être reposée pour que nous nous rendions compte de sa perpétuelle pertinence face à une société où le repli identitaire est plus marqué. La mixité sociale relève d'une motivation profonde, du besoin de chacun d'avoir une place dans la société et d'un besoin de solidarité. Cet objectif est inhérent à la poursuite de l'application des droits culturels
- Il est intéressant de lier la mixité sociale et l'appartenance au territoire. Le lien entre le territoire et la mixité sociale est clair dans le sens où si ceux qui sont concernés ont le droit de faire entendre leur voix, la mixité est atteinte

- Qui veut la mixité ? Les habitants, les élus, les acteurs culturels ? Quelle est la différence entre mixité désirée et « imposée » (normes sociales et urbanistiques, « bienpensance », etc.) ?

Ensuite, nous avons rédigé une définition commune : la mixité sociale, c'est le fait de se mélanger. La mixité est globale puisqu'elle fait référence à la fois à une mixité de genre, de territoires d'origine, de niveaux sociaux et économiques… La mixité sociale désigne la présence simultanée, la cohabitation, les interactions, en un même lieu, de personnes appartenant à des catégories socioprofessionnelles, culturelles, ethniques, de genre et tranches d'âge différentes.

Enfin, nous avons tiré quelques enseignements ; après une analyse de nos activités de 2017 à 2019, nous constatons que cet enjeu a été travaillé de deux manières :

- Soit en essayant de donner accès à un public mixte, c'est-à-dire en incluant les publics que nous cherchons à toucher (jeunes, populations défavorisées, personnes âgées) > nous visons alors l'application des droits culturels (l'accès et la participation) et implicitement l'atteinte de l'objectif 2 du décret (accroitre la capacité d'expression, d'analyse, de débat…)
- Soit l'objet de l'activité culturelle fait explicitement référence à une question de mixité > nous visons plus spécifiquement l'article 2 du décret (ex. les Midis de l'urbanisme, les conférences-débats, *Espace-vie*…)

En outre, il importe de mettre en évidence l'initiative menée dès 2017 par la cellule médiation du CCBW, qui a travaillé la question de la mixité en vue d'affiner et d'augmenter la connaissance des visages de la précarité, d'interroger nos peurs/nos réticences à l'égard de certaines formes de précarité, d'augmenter la connaissance de notre rôle, etc. Au final, un Focus mixité a été mis en place. Ce Focus est composé de 2 chargées de projets du CCBW (médiation et participation des publics) et de la coordinatrice d'Article 27 Brabant wallon. Il a pour objectif d'accroitre la mixité des publics en proposant de réfléchir en amont avec le chargé de projets tant sur la méthodologie du projet que sur l'accessibilité, la communication et les processus de médiation spécifiques à mettre en place. Ces axes d'action doivent permettre d'accroitre la mixité au sein des projets. Il s'agit ensuite de vérifier si les actions mises en place ont entrainé une plus grande mixité dans la participation à nos activités culturelles. Ont-elles facilité l'accès à la culture ? Ont-elles permis une plus grande participation à la vie culturelle ? Ce Focus a permis à certains projets de creuser la question de la mixité sociale. Il s'agit, maintenant, d'ancrer ce processus dans nos pratiques et de travailler les indicateurs d'évaluation. En trois ans, nous constatons donc une évolution dans la réflexion interne par rapport à la mixité sociale. Aujourd'hui, la question des publics et plus particulièrement de la mixité est traitée en amont du projet afin de favoriser celle-ci.

En conclusion, le CCBW est sur la bonne voie via, notamment, la mise en place du Focus mixité qui permet un questionnement en amont des projets. Nous constatons une réelle prise de conscience de cet enjeu de la part de toute l'équipe. À présent, nous devons travailler plus en profondeur les indicateurs de réalisation et accepter notre réalité d'action (à notre échelle). Ce Focus mixité devrait devenir un de nos axes centraux de fonctionnement et ainsi contribuer à rendre effectif l'exercice des droits culturels par tous. Cet enjeu, inhérent au contexte territorial qui a tendance à exclure (cf. les conditions de l'accès au logement en Brabant wallon) et où la précarisation est également croissante, semble toujours et plus que jamais d'actualité mais il doit être travaillé en parallèle avec une remise en question des stéréotypes afin de permettre une société plus inclusive de toutes et tous.

2e enjeu : Développer le sentiment d'appartenance du citoyen au territoire

- Conseil d'orientation du CCBW du 5 mars 2020, Court-Saint-Étienne - Fishbowl

Pour analyser cet enjeu, nous nous sommes inspirés d'une réflexion de France Guérin Pace à propos du *Sentiment d'appartenance et territoires identitaires* : « Le sentiment d'appartenance à un territoire figure parmi la multitude des référents identitaires potentiels que sont l'appartenance sociale, religieuse, familiale, professionnelle, etc. Cette composante n'est pas nécessairement présente dans le registre identitaire et, si c'est le cas, elle n'est pas forcément mise en avant par les individus. Si certaines personnes se définissent plus volontiers par leur appartenance géographique, d'autres mettent en avant leur situation familiale, leur métier, etc. La place accordée aux différentes appartenances, leur hiérarchie, constitue l'identité de chacun. Loin d'être donnée une fois pour toutes, l'identité se modifie et évolue tout au long de la vie : selon les contextes et les moments du cycle de vie, certaines appartenances sont mises en avant, d'autres écartées

momentanément ou durablement, parfois même occultées. C'est la manière de chacun d'agencer ces différentes composantes qui confère à l'identité son caractère unique ».

Nous avons commencé par exprimer des opinions, dresser quelques constats et formuler plusieurs questionnements :

- Le sentiment d'appartenance peut exclure. Il y a des excès de sentiment d'appartenance et cela risque de créer des dérives nationalistes
- Le sentiment d'appartenance se cultive, il s'entretient. Il peut avoir diverses sources. Il peut donc être ontologique (inné) ou adaptatif
- Trois types d'appartenance : affective, culturelle et physique. On s'approprie l'histoire d'un lieu, on a un rapport physique au lieu, le lieu suscite en nous des émotions. Connaitre l'histoire/son histoire amène à un sentiment d'appartenance à soi !
- L'appartenance à un territoire est multiscalaire (échelle communale, du quartier, de la rue, de l'immeuble…)
- Sans relation interpersonnelle, il est difficile de se sentir appartenir à un territoire. Le sentiment est donc lié à la relation à l'autre
- Il peut y avoir des éléments facilitateurs comme l'école, les enfants, le temps consacré à marcher et randonner dans son quartier…
- Si l'on n'est pas natif du territoire, le sentiment d'appartenance demande de la proactivité à la personne qui veut y appartenir Nous, acteurs culturels, nous pouvons susciter cette proactivité et être garants de la non-exclusion
- Un travail sur les préjugés que le territoire suscite semble intéressant à mettre en place
- Malgré la création d'un sentiment d'appartenance, il convient donc de rester attentif au renouvellement et à l'enrichissement du sentiment d'appartenance, à l'altérité au sein des groupes
- Le sentiment d'appartenance passe par la mise en action sur ce territoire et/ou par des rituels. Se sentir appartenir c'est se sentir en relation – il y a une notion de durée, de longévité.
- Se sentir appartenir passe par une lutte !
- Pour se sentir inclus, faut-il nécessairement qu'il y ait des exclus ?
- Le sentiment d'appartenance est-il toujours positif ? Nous pouvons être attachés aux aspérités, aux imperfections d'un territoire
- L'appartenance est de l'ordre de l'intime, faut-il en faire un objectif institutionnel ?

Nous avons ensuite tiré quelques enseignements de nos activités : il importe d'organiser des activités qui permettent de mieux connaitre le territoire, ses acteurs et ses particularités culturelles existants via, notamment, le développement et la promotion des patrimoines et des cultures. Des activités qui développent des nouveaux lieux de rencontre, qu'ils soient physiques (ex. : Scène de villages) ou thématiques (ex. : ateliers slam) et qui par leur répétition enrichissent le sentiment d'appartenance au territoire. Ce sentiment sera d'autant plus effectif si des interactions entre les personnes ont lieu, si on participe ensemble à un projet commun (ex. : ateliers participatifs). D'autre part, depuis 1989, l'édition de la revue *Espace-vie* permet à l'habitant de suivre les mutations de son environnement quotidien, de son paysage. Comprendre son territoire, suivre l'évolution des mutations, décoder les enjeux qui le travaillent, cultiver le lien avec son lieu de vie. Ce travail de rapprochement (géographique et pédagogique) est essentiel pour inviter à s'interroger sur son territoire.

En conclusion, le sentiment d'appartenance est né de la nécessité d'inclure les nouveaux arrivants et de créer le lien entre les habitants. C'est une dynamique qui se construit peu à peu dans un temps long. Il ne peut donc se limiter à un seul contrat-programme. Le partage d'un territoire constitue le socle mais c'est le partage d'une même réalité, de valeurs ou d'objectifs communs qui consolide ce socle. Il nécessite en plus, pour se développer, une interaction entre les personnes, ce qui contribue au fait qu'on se sente bien et qu'on ait conscience de sa valeur au sein d'un groupe particulier. Ceci signifie que le développement du sentiment d'appartenance se trouve favorisé par la mise en place d'activités participatives. Des éléments facilitateurs, tels qu'identifiés en Conseil d'orientation, seront utiles à cette mise en place. En sachant que nos garde-fous sont l'enrichissement du sentiment d'appartenance, l'inclusion et la mixité des groupes. Nous devons toutefois mettre en exergue le fait que cet enjeu est sujet à de multiples interprétations dont l'une, contraire à la volonté de départ, considère le sentiment d'appartenance comme protectionniste et non comme inclusif.

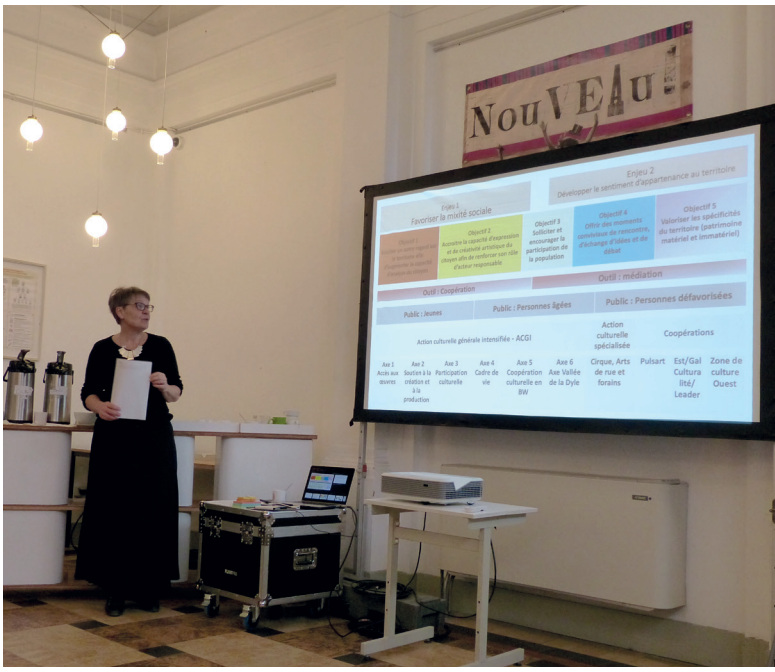

Conseil d'orientation du CCBW du 5 mars 2020, Court-Saint-Étienne

B. En référence aux objectifs

Pour traduire ses deux enjeux prioritaires, le CCBW avait déterminé 5 objectifs généraux, à savoir :

1. Susciter un autre regard sur le territoire afin d'augmenter la capacité d'analyse du citoyen
2. Accroitre la capacité d'expression et de créativité artistique du citoyen afin de renforcer son rôle d'acteur responsable
3. Solliciter et encourager la participation de la population
4. Offrir des moments conviviaux de rencontre, d'échange d'idées et de débat
5. Valoriser les spécificités du territoire (patrimoine matériel et immatériel : artistes, ressources naturelles et culturelles)

Compte tenu de la très grande quantité et diversité d'actions menées, nous avons sélectionné quelques actions emblématiques au sein de chacun des six axes d'orientation de l'action culturelle générale et intensifiée, à savoir :

Objectifs	Axe d'orientation	Actions[5]
Obj. 1 – Susciter un autre regard sur le territoire afin d'augmenter la capacité d'analyse du citoyen	Accès aux œuvres	La crise sur le gâteau (Focus jeune public)
	Cadre de vie	Midi de l'urbanisme
	Participation citoyenne	Réseau brabançon au droit au logement (RBDL)
Obj. 2 – Accroitre la capacité d'expression et de créativité artistique du citoyen afin de renforcer son rôle d'acteur responsable	Accès aux œuvres	Nuit de la sérigraphie
	Accès aux œuvres	La crise sur le gâteau (Focus jeune public)
	Axe Vallée de la Dyle	Parcours musical de Court-Saint-Étienne
	Participation citoyenne	Open Stage BW
	Participation citoyenne	Comité Jeunes spectateurs
	Participation citoyenne	Art 23
	Participation citoyenne	Ateliers Ose le ton
Obj. 3 – Solliciter et encourager la participation de la population	Participation citoyenne	Rencontres internationales de l'habitat léger (RIHAL)
	Participation citoyenne	Semons des possibles
	Participation citoyenne	Enragez-vous, engagez-vous et puis votons
	Soutien à la création	Bancs d'essai
Obj. 4 – Offrir des moments conviviaux de rencontre, d'échange d'idées et de débat	Axe Vallée de la Dyle	Village des associations du festival Les Afronautes
	Cadre de vie	De la 3D à la réalité
	Coopération culturelle BW	Plateforme Hélix
	Coopération culturelle BW	Halte aux Thuyas
	Participation citoyenne	Open Stage BW
Obj. 5 – Valoriser les spécificités du territoire	Cadre de vie	L'urbanisme c'est nous !
	Coopération culturelle BW	Halte aux Thuyas
	Participation citoyenne	Enragez-vous, engagez-vous et puis votons
	Soutien à la création	Ça file, les marionnettes en BW

5. Voir évaluation quantitative dans le tableau ci-dessus

Aussi, afin de rendre cette évaluation la plus objectivable possible, nous avons transformé chaque objectif en questions auxquelles nous avons tenté d'apporter des réponses.

Objectif 1 – Qu'avons-nous mis en œuvre pour susciter un autre regard ? Qu'est-ce qui nous prouve que nous avons augmenté la capacité d'analyse du citoyen ?

Amener le citoyen à changer de regard sur le monde vaste qui l'entoure ou sur le quartier dans lequel il réside/travaille, l'amener à l'éloigner de ses a priori, de ses craintes, à se défaire de ses jugements et stéréotypes, l'amener à mieux comprendre la complexité des règles qui régissent la société, à mieux cerner les réalités des minorités qu'il ne côtoie que rarement, à le sortir de l'enfermement dans lequel il se réfugie trop souvent… voilà de louables ambitions pour un centre culturel comme le nôtre, surtout si l'on est sensible au fait que nous ne voulons ni formater, ni conditionner le regard mais bien ouvrir des horizons. Il nous parait important de préserver une vision pluraliste de nos actions en faisant appel à des artistes ou à des experts ayant des approches et des points de vue différents, divergents et ouverts. Et ce, afin de permettre à la population de se forger un avis personnel et critique sur des sujets de société impactant son quotidien. Dans cet esprit, de nombreux projets/activités menés ces 3 dernières années par le CCBW sont à mettre en exergue, parmi lesquelles :

La crise sur le gâteau

Extrait de la brochure *La crise sur le gâteau*, p. 12, 2018 © CCBW

D'octobre 2017 à avril 2018, le théâtre jeune public a été mis à l'honneur dans le cadre d'un focus qui lui a été entièrement consacré. Une quinzaine de spectacles jeune public ont été programmés aux 4 coins de la province, en séances scolaires et tout public et ont ciblé 70 écoles et 7 500 spectateurs. Tous ont abordé la thématique des crises, qu'elles soient individuelles et/ou collectives (crise d'adolescence, crise économique et financière, crise environnementale, crise migratoire, crise identitaire…). De nombreux enfants et adolescents ont été invités à découvrir des pièces de théâtre qui bousculent, qui dérangent, qui galvanisent parce qu'elles parlent de nous, de nos rêves déchus, de nos envies de pouvoir, de notre peur des autres, de nos identités jamais acquises, de nos passés pas toujours glorieux, de nos futurs incertains, de nos difficultés à grandir, de ces guerres que l'on livre, à soi-même et aux autres. Les réflexions philosophiques et les ateliers créatifs qui ont été menés en lien avec la représentation du spectacle ont constitué des leviers de convivialité au sein des classes mais, surtout, de liberté d'expression. La médiation mise en place a invité élèves et enseignants à oser se plonger dans les thématiques des crises personnelles ou de société, qui souvent rebutent. Les participants ont été invités à penser par eux-mêmes et à échanger le fruit de leur réflexion. Ce dispositif a travaillé au développement de l'esprit critique des jeunes. Enfants et adolescents ont pris une part active au projet (participation culturelle) : leurs réflexions ont servi de base à la réalisation d'une brochure autour du projet et leurs créations plastiques ont fait l'objet d'une exposition qui a tourné dans les différents lieux culturels ayant accueilli le projet. Le théâtre jeune public en Fédération Wallonie-Bruxelles est riche de ces créations artistiques où l'audace se conjugue à l'imaginaire pour nous donner à voir ce que nous préférerions, souvent, laisser dans l'ombre. Ces enfants et ces adolescents ont été invités à élargir leur regard sur ces crises, individuelles ou sociétales, en partageant la parole au sein d'une classe, d'un groupe. Un cheminement collectif où la pensée de l'un se frotte à celle de l'autre, s'enlace, s'entrechoque ou rebondit, plus loin, là où on ne l'attendait pas. Les réflexions s'affinent, les questions s'engendrent telles des poupées russes, les réponses vacillent et nos certitudes tanguent, annonçant bientôt un nouvel horizon… C'est qu'il est bon d'avoir le pied marin quand on philosophe !

Traces : Brochure avec le témoignages des enfants, des professeurs, des animateurs, vernissage des sérigraphies…

UNE CRISE, POUR MOI C'EST QUAND ON EST ÉNERVÉ, C'EST QUAND NOS ÉMOTIONS FORTES SORTENT DE NOTRE CORPS ET QU'ON NE LES CONTRÔLE PAS TROP.
Charlotte, 9 ans

UNE CRISE, POUR MOI C'EST UNE BATAILLE
Jan, 9 ans

UNE CRISE, C'EST : MON COEUR NE PARLE PLUS
Nicolas, 11 ans

Extrait de la brochure *La crise sur le gâteau*, p. 33, 2018 © CCBW

Réseau brabançon pour le droit au logement (RBDL) – Depuis 6 ans, selon une méthodologie inclusive qui adopte des outils d'intelligence collective, le RBDL mène des chantiers qui ont permis au secteur de l'éducation permanente et aux habitants de l'habitat léger de travailler ensemble, en trouvant des compromis efficaces malgré le risque d'instrumentalisation de l'un par l'autre ou l'inverse. Un des chantiers a consisté à réaliser une étude juridique menée par Habitat et Participation, le RBDL, l'UCLouvain, l'Université Saint-Louis, le Rassemblement wallon pour le Droit à l'Habitat, le Centre de Médiation des Gens du Voyage et des Roms en Wallonie et le collectif HaLé !, avec la participation intensive des habitants. Ceux-ci ont proposé une définition, décrit les freins au développement de l'habitat léger et proposé des pistes de solutions. Leur investissement a été tel qu'ils ont également contribué, grâce à l'encadrement d'une doctorante en ethnologie, à la réalisation d'un outil de vulgarisation de cette étude : « Reconnaitre l'habitat léger en Wallonie ». Dans la foulée, fait incroyable, l'habitat léger jouit depuis d'une reconnaissance formelle et juridique dans le décret du 2 mai 2020 du Code du logement qui est devenu, pour l'occasion, le Code de l'habitation durable. Six années de travail pour un changement qui concerne autant le droit au logement que l'art d'habiter, mais surtout qui aura permis aux autorités gouvernementales de changer leur regard sur ce type d'habitat. Pour terminer, ces 6 années de travail seront parvenues à créer un cadre de confiance. Ce cadre a maintenu ensemble des personnes différentes de par leurs parcours et leurs rôles dans la société pour, au final, permettre un changement législatif d'ampleur clôturé par un festival de qualité. Époustouflant… Tout cela grâce à la force d'une institution qui a osé, dès 2013, s'aventurer sur des terres inconnues en donnant sa confiance aux partenaires et aux habitants. Un réel enjeu de société.
Traces : site internet www.RBDL.be – brochure

Midis de l'urbanisme – Lors des 18 conférences menées en 2017, 2018 et 2019, auxquelles ont participé entre 50 et 120 personnes par midi, nous avons organisé le débat autour des enjeux et nombreuses dimensions de l'aménagement du territoire (maitrise de l'artificialisation des sols, mixité sociale – participation citoyenne, enjeu démographique, question du genre, reconversions des friches, etc.). Ces débats furent nécessaires pour favoriser l'appropriation de matières souvent perçues comme complexes et hermétiques, pour prendre en compte une grande diversité d'opinions (émanant d'élus, professionnels de la construction et du droit de l'urbanisme, tissu associatif, experts universitaires, habitants, etc.) et pour laisser ensuite aux citoyens présents dans l'assemblée la possibilité de s'exprimer, de forger leur propre avis, d'apporter un complément ou un contre point de vue. Parmi la moisson de ces échanges, retenons les exemples suivants : un conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme a expliqué comment il a mis en place une gestion différenciée des espaces verts, une agente de quartier a présenté concrètement les limites des aménagements conçus par des urbanistes qui étaient censés générer de la mixité, une militante a décrit ce qu'elle a mis en œuvre pour faciliter l'appropriation de l'espace public par les femmes, un échevin a exposé les difficultés à produire de la densification, etc. Les conférences-débats forment des espaces, des creusets de connaissance, d'expression et d'appropriation autour des enjeux de l'aménagement du territoire. Par la conjugaison de points de vue différents (disciplines, sensibilités et expériences) et divergents, elles ont contribué à stimuler l'esprit critique. Cependant, si les conférences-débats permettent une expression directe de la population par la prise de parole (questions, exposition d'un point de vue contradictoire, partage d'une expérience, etc.), elles présentent également des limites. L'incitation à la participation doit être réinterrogée à l'aune d'une vision culturelle datée qui – guidée par de bonnes intentions certes – se charge de l'émancipation des citoyens. Si émancipation il y a, ne devrait-elle pas être à l'initiative de l'individu ? Nous mesurons les limites de ce vœu pieux à travers le poids réel et/ou symbolique de l'argument d'autorité, de la prise de parole comme un marqueur social. À la prise de conscience de ces limites, il nous semble crucial de ne pas céder à l'injonction à la participation et de laisser les participants libres de s'exprimer, de choisir leur mode d'expression, quitte à ce que celui-ci soit la non expression et, enfin, de s'adapter aux aspirations des personnes.
Traces : Compte-rendu des Midis dans *Espace-vie*, mails d'orateurs, mails de participants

Objectif 2 – Qu'est-ce qui nous démontre que les capacités d'expression et de créativité artistique du citoyen ont été accrues ? Qu'est-ce qui nous démontre que nous avons renforcé le citoyen dans son rôle d'acteur responsable ?

Une priorité essentielle en faveur de la démocratie culturelle est la question de l'expression citoyenne au bénéfice d'une citoyenneté active et responsable. Nous avons encouragé la création et la pratique artistique comme moyens d'émancipation personnelle et collective. Différentes formes d'expression, à partir de vécus personnels ou pas, ont vu le jour lors d'ateliers, stages, résidences et projets artistiques. Dans la majeure partie des cas, nous avons été particulièrement attentifs aux aspects de rencontre et d'expérimentation. Nous avons veillé à intégrer les personnes souvent éloignées, écartées de cette opportunité d'expression. Par contre, la notion d'acteur responsable n'apparait pas comme particulièrement évidente ni facilement mesurable. Comment savoir si les publics auxquels nous nous adressons sont responsables de leurs intentions, pensées, paroles, de leurs actes et réactions ? Être responsable vient avec la conscience. Une fois conscient, il est possible de poser un regard critique sur ce qu'on fait ou ce qui est fait. Pour être critique, il est nécessaire d'avoir connaissance de tous les enjeux et des objectifs poursuivis. De nombreux projets/activités menés ces 3 dernières années par le CCBW sont à mettre en exergue, parmi lesquels :

La crise sur le gâteau – Pour l'ensemble des partenaires du focus jeune public, la dimension médiation était primordiale. Outre la cinquantaine de représentations qui ont été proposées au public, 102 ateliers – 46 ateliers philo menés par Gilles Abel et son équipe et 56 ateliers de sérigraphie menés par le collectif Ice Screen – ont été organisés. Les objectifs visés par ces processus de médiation culturelle et artistique étaient de matérialiser les réflexions de l'atelier philo, les émotions ressenties lors du spectacle et des échanges dans l'idée de se les réapproprier artistiquement. Lors de ces ateliers, les jeunes ont été invités à ciseler leurs idées, à leur donner forme et à les faire entrer dans les cadres de la sérigraphie. "Dire ce qu'on pense c'est juste parler. Penser ce qu'on dit, c'est réfléchir. Parfois, on parle sans réfléchir et on réfléchit sans parler. Réfléchir, ce n'est pas rien"[6]. Les pensées, les émotions se sont imprimées en rouge, en vert, en jaune. "Bientôt nos images, nos sensibilités s'affichent en 70/50. Et les doigts pleins de peinture, notre esprit lui aussi se colore entre liberté et créativité. Une invitation, enfin, à tous les acteurs du projet, élèves, professeurs, animateurs culturels et philo, écrivains, comédiens et artistes, à rêver d'un processus commun, à œuvrer ensemble à sa réalisation, riche de l'entrelacement des disciplines et des talents de chacun"[7].
Traces : affiches sérigraphiées, vidéo, témoignages, brochure, vernissage…

Actions socioartistiques Art. 23 – De très nombreux ateliers, menés avec la coordinatrice de l'asbl Article 27 BW, ont été organisés avec des groupes fragilisés (public à très faibles revenus, en difficulté sociale et habituellement exclu du droit à l'expression culturelle) en vue de les conduire à s'exprimer sur un sujet choisi et dans une discipline artistique. Ces ateliers (voir liste des activités ci-dessus, point 2.1.2.) visaient également à permettre à toute personne vivant dans une situation de précarité quelle qu'elle soit de (re)prendre part à la vie culturelle. Le nombre de ces ateliers a sensiblement augmenté ces dernières années, en partie grâce à de nouvelles synergies avec des partenaires sociaux (CPAS, Plan de Cohésion Sociale, Associations en Milieu Ouvert, maisons maternelles, centres de réfugiés…) et culturels (centres culturels, théâtres, Centres d'Expression et de Créativités, musées…). Les dynamiques mises en place (ateliers philo, ateliers d'expression créatrice, espaces de dialogue, sensibilisation écocitoyenne…) sont perçues de manière très positive, à la fois par les pouvoirs publics associés, les chargés de projets et les participants. La dimension de valorisation et d'émancipation personnelle y est abordée par le prisme de la perception du lieu de vie et du territoire, ce qui permet de définir progressivement de nouvelles pistes d'action, fruits d'éléments d'analyse émis par des publics trop rarement écoutés et pris en compte. Celles-ci s'inscrivent de plus en plus dans des collaborations qui les intègrent dans d'autres évènements du CCBW, favorisant ainsi la mixité sociale.
Traces : témoignages, photos, vidéo

6. Gilles Abel
7. Ibid – Édito de la brochure

Le Comité de jeunes spectateurs s'adresse à des jeunes de 14 à 22 ans issus des maisons de jeunes. Le projet est né de la mise en commun des objectifs des partenaires de rassembler une partie de la jeunesse vivant sur le territoire du Brabant wallon autour de sorties culturelles et de leur permettre une première expérience positive et fédératrice via des découvertes culturelles. Chaque sortie a été suivie d'une rencontre avec les artistes, metteurs en scène, programmateurs… mais aussi d'un atelier avec un comédien professionnel, constituant un moment d'échange, d'analyse, de réflexion et d'expression en partant de ce que les jeunes avaient vu sur scène. Leur rôle d'acteur responsable s'est exprimé tout au long du processus : les jeunes se sont fort impliqués au moment de choisir 3 des 6 spectacles par an, il y a eu un bel engouement, du débat lors des votes à main levée. Les jeunes se sont intéressés autant à des spectacles qui avaient un fond et des propos forts qu'à des comédies ou de l'opéra. Par contre, nous devons déplorer une faible présence aux ateliers suivant la sortie. Cela a créé un certain désarroi chez les animateurs des MJ. Après un intéressant débriefing mettant en évidence le manque de dynamisme des ateliers, des solutions ont été mises en place : recrutement d'un nouvel animateur (Gaëtan D'Agostino), modification du contenu de l'atelier, avec une partie d'analyse et de débat sur le spectacle et une partie d'expression créative, changement de lieux, moment convivial en fin d'atelier et choix des ateliers par les jeunes. Ces modifications ont largement porté leurs fruits.
Traces : témoignages, photos

La Nuit de la sérigraphie s'inscrit dans le cadre du festival littéraire Les nuits d'encre, organisé chaque année depuis 1993 par le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et la Bibliothèque centrale du Brabant wallon. Organisée par le CCBW, en partenariat avec la Maison des jeunes Chez Zelle de Louvain-la-Neuve, la Nuit de la sérigraphie a vu le jour en mars 2015 sous l'impulsion de l'auteur mis à l'honneur cette année-là, In Koli Jean Bofane. À Kinshasa, pendant les heures sombres de la dictature, In Koli Jean Bofane a édité la nuit, dans l'urgence, avec une équipe de dessinateurs et d'auteurs, des journaux satiriques qu'il diffusait le matin. C'est cette expérience d'écrire dans l'urgence de dire et d'être lu qui a inspiré la Nuit de la sérigraphie !

Chaque année, une quinzaine de jeunes de 15 à 18 ans relèvent le défi de concevoir durant toute la soirée et la nuit des affiches (fond-forme-impression) à placarder dans la ville au petit matin. Ils sont aidés des auteurs mis à l'honneur au festival ainsi que d'un sérigraphe professionnel. En 2019, afin de faciliter et dynamiser le processus créatif, les auteurs ont choisi de partager avec les jeunes leurs propres trucs et astuces pour dépasser les sensations de blocage, « panne d'inspiration », angoisse de la « page blanche ». Une attention toute particulière a été mobilisée quant à l'encouragement d'une réelle expression individuelle/collective. En plus du désormais traditionnel collage des affiches dans la ville, les jeunes ont sérigraphié un extrait significatif de

leur affiche sur des sous-bocks qui ont été déposés sur les tables lors des autres évènements du festival Les nuits d'encre. De plus, une farde rassemblant les affiches a aussi circulé auprès des publics des autres évènements du festival. Enfin, une exposition des affiches a été organisée à Nivelles à destination d'autres jeunes ayant également réalisé des productions dans le cadre du festival.
Traces : affiches sérigraphiées, sous-bocks

Sérigraphie réalisée lors de la Nuit de la sérigraphie, MJ Chez Zelle, LLN, 15 mars 2019

Ose le ton – Les ateliers de slam destinés à des femmes de tout âge et de tous horizons ont produit de nombreuses formes d'expression (photos, textes, témoignages, enregistrements audio). Au fur et à mesure des ateliers, les femmes prenaient de plus en plus d'assurance et ont accepté de monter sur scène. Elles se sont senties légitimes et entendues à un point tel qu'elles souhaitent poursuivre l'expérience en 2020.
Traces : https://www.pointculture.be/agenda/evenements/ose-le-ton-atelier-2/

Open Stage BW est un projet rassembleur de découverte et de mise en valeur de la culture hip-hop et de ses 5 disciplines (DJing, graffiti, danse, rap et beatbox) en Brabant wallon. Il s'est déroulé en 2 temps : une phase d'ateliers (initiation ou perfectionnement dans les 5 disciplines) durant le premier trimestre 2019 et une soirée « Scène ouverte » le 30 mars 2019 au CCBW. Open Stage BW visait la valorisation d'artistes hip-hop (en devenir et confirmés) du BW mais aussi la découverte et/ou le perfectionnement pour les jeunes de 12 à 25 ans.
Traces : after movie, photos

Parcours musical de Court-Saint-Étienne – La Maison des Artistes de Court-Saint-Étienne a organisé un premier parcours musical en 2004 sur la proposition d'Annie Lavoisier (harpiste professionnelle de la commune), qui souhaitait que les nombreux musiciens de la commune soient mis en valeur, tout comme l'étaient déjà les plasticiens qui, tous les deux ans bénéficiaient d'un parcours d'artistes. Dix ans plus tard, dans le cadre de sa mission de participation au développement culturel local, le CCBW s'est associé à la Maison des Artistes. Ensemble, ils ont mis sur pied une 2e édition en 2014, une 3e en 2016 et une 4e en mars 2018 avec une vingtaine de petits concerts, répartis sur 3 jours. L'évènement a pour objectif de mettre en valeur les musiciens stéphanois, amateurs et/ou professionnels, jeunes et moins jeunes, et faire découvrir leurs talents, leur passion et divers styles musicaux auprès des habitants de la commune. La diversité de styles est bien entendu au rendez-vous avec des concerts de musiques baroque, romantique ou contemporaine, folk, jazz, pop-rock, chanson française, urbaine et alternative. Nous pouvons affirmer que les capacités d'expression et de créativité artistique du citoyen ont été accrues. De jeunes musiciens ont organisé une scène ouverte qui a rassemblé un beau public intergénérationnel. De jeunes rappeurs de l'AMO La Chaloupe ont été enchantés de leur prestation et ont manifesté l'envie d'organiser eux-mêmes un festival lors de la prochaine édition. Les musiciens ont tous accepté de jouer bénévolement. Ils nous ont fait part du plaisir qu'ils avaient ressenti à participer, de leur volonté de relever un défi artistique. Certains ont été reconnaissants d'avoir pu jouer avant d'entamer une tournée professionnelle, voire de tester une programmation musicale plus audacieuse. Les musiciens qui ont accueilli du public chez eux ont fait preuve d'une qualité d'accueil très appréciée (apéritif offert, aménagement de leur intérieur afin d'offrir le confort aux spectateurs, disponibilité pour échanger avec le public, présenter les instruments, expliquer le programme…). Enfin, permettre, pour la somme modique de 1€/concert, l'accès aux concerts chez les musiciens ou dans des petits lieux intimistes et de proximité, génère du plaisir, des surprises et de nombreux moments de rencontre.
Traces : mails de remerciements des musiciens, du public

Objectif 3 – Qu'est-ce qui nous démontre que la participation de la population a été sollicitée et encouragée ?

La notion de participation culturelle est présente dans de nombreux textes légaux, dont le Décret des centres culturels. Cette notion est également l'un des 5 objectifs fondamentaux du contrat-

programme. C'est également un des six axes de notre Action Culturelle Générale Intensifiée, plus spécifiquement porté par notre secteur « Accès et pratique de la culture ». Enfin, avec le recul, il nous apparait comme étant davantage un moyen qu'un objectif à atteindre. Au-delà des mots et des intentions, nous illustrerons ci-dessous l'importante dynamique que le CCBW a déployée en vue d'encourager la participation du citoyen à la vie culturelle, d'autant plus encouragée qu'en 2017, l'équipe s'est enrichie d'une chargée de projets spécifiquement pour la participation des publics et d'un chargé de projets pour la campagne « Enragez-vous, engagez-vous et puis votons ». Bien entendu, nous n'avons pas tous la même définition de la participation. Le degré de participation (de la simple information/consultation au pouvoir effectif des citoyens et aux décisions prises en commun) varie fortement en fonction de notre échelle de référence. Toutefois, nous sommes tous convaincus que la construction des projets de manière ascendante est un des gages de participation des citoyens. Ci-dessous, voici quelques actions dont nous pensons que le résultat de participation — à des degrés divers — a été atteint :

Les Rencontres internationales de l'Habitat alternatif et de l'Habitat léger (RIHAL) organisées par le RBDL ont marqué la fin de l'étude juridique et du décret qui en découlait. Elles ont pris la forme d'un festival de conférences (10), d'ateliers juridiques et artistiques (25) et se sont conclues par des concerts dans le Quartier de la Baraque à Louvain-la-Neuve. L'évènement a été pensé pour 3 cercles différents : les personnes concernées (les alternatifs, les gens du voyage et les habitants des zones de loisir), les professionnels touchés par l'habitat léger (fonctionnaires, mandataires politiques, travailleurs sociaux, architectes, urbanistes…) et les personnes intéressées sans y habiter. Concrètement, les nombreuses réunions d'organisation des Rencontres internationales de l'habitat alternatif et léger étaient à la fois collectives et centralisées. Certains domaines étaient maitrisés par le CCBW (budget, communication, programmation, engagement d'un chargé de projets, organisation des travailleurs, des bénévoles) et d'autres cogérés avec les habitants (contenus, gestion des différents points de l'évènement). Le CCBW a porté l'évènement et nous sommes fiers d'avoir rendu cela possible. Les différentes manières d'agir et de fonctionner liées aux différents étages décisionnels n'ont toutefois pas produit de désertions. Les Rencontres internationales de l'habitat alternatif et léger se sont organisées avec des collectifs moins institutionnalisés et fonctionnant de manière plus informelle. « D'un côté », la pratique du prix libre (chacun payait selon ses moyens), la spontanéité, le questionnement des règles, l'expérimentation qui produisent de la créativité et « de l'autre », le budget prévisionnel et sa culture du prix fixe, les tableurs, les contrats de bénévolat, etc. qui produisent une forme de stabilité. Cet assemblage de « mondes » (s'il fallait polariser les différentes tendances) a accouché des RIHAL, non sans peine. Mais c'est bien là que l'éducation permanente a joué son rôle et a mis de l'huile dans les rouages !

Traces : exposition, témoignages, vidéo, site RBDL.be

Couverture de la brochure de vulgarisation de l'Étude juridique sur l'habitat léger © Élise Debouny/CCBW

Semons des possibles – Suite à la campagne de sensibilisation « Semons des possibles » dont l'objectif était de lutter contre les dominations liées au patriarcat, au capitalisme et au racisme, la Coordination Éducation permanente du BW soutenue par le CCBW et les nombreuses associations qui la composent a souhaité mettre en avant ce qui existait comme initiatives citoyennes émergentes et allant dans le sens de la transition et de l'égalité sociale. Il importait aux associations membres de la Coordination de se faire connaitre au grand public, mais aussi de se connaitre entre elles et de sortir du clivage entre associatif institué (salariat) et initiatives citoyennes (bénévoles et militants). Les publics visés étaient parfois très différents et nous avons dû faire un grand écart entre « alternatifs bobo » et les plus précarisés. De nombreuses initiatives pouvant faire levier ou cherchant à construire pas à pas un modèle de société plus durable, plus local, plus convivial, ont été présentées : habitat, santé, culture et éducation, outils et technologies, mobilité, social, finances et économie, gouvernance, soin à la terre et alimentation. Une importante dimension participative a été accordée à ce projet

au travers d'un travail préparatoire mené lors de rencontres et d'échanges à la fois dans l'est, dans le centre et dans l'ouest de la province. Et ce, même si cet évènement public et rassembleur s'est, d'un avis unanime, un peu trop cantonné à Ottignies-Louvain-la-Neuve et ses alentours. De manière plus générale, la rencontre de « mondes culturels différents » aurait nécessité un temps et une énergie plus grands qu'imaginé, pour arriver à la compréhension commune des finalités et objectifs et à une opérationnalisation correspondant aux attentes collectives. Expression citoyenne, esprit critique : le fondement même du projet était établi sur l'expression de visions nouvelles et/ou alternatives de la société, basées sur des analyses critiques et novatrices.

Traces : capsules radiophoniques et émissions Radio27.be

Enragez-vous, engagez-vous et puis votons – Cette opération de très grande envergure a été menée dans les 27 communes du Brabant wallon jusque fin juin 2018. Portée par 20 associations de la Coordination Éducation permanente BW, en partenariat avec 150 associations locales et acteurs culturels tels que des centres culturels locaux, maisons de jeunes, bibliothèques… elle visait le réenchantement de la démocratie en permettant aux habitants des communes brabançonnes d'exprimer leurs « défis et merveilles », leur regard positif et leurs souhaits de changement, à l'approche des élections communales du 14 octobre 2018. Dans sa construction, ce projet s'est défini comme une succession, dans chacune des communes, de récoltes des défis et merveilles auprès des citoyens, de tris et priorisations (via un vote) de ceux-ci et de proclamation publique des résultats. 21 888 défis/merveilles ont été collectés, pour un ratio moyen d'un défi/merveille pour 37 habitants, avec des disparités importantes d'une commune à l'autre. L'objectif de soutien à la citoyenneté et d'expression culturelle semble donc rencontré. Une action d'une telle ampleur (présence active dans les 27 communes de la province), avec autant d'acteurs, a révélé des résultats significatifs, mais aussi des enseignements à tirer pour l'avenir. Elle a mis en évidence aussi des conceptions très différentes du partenariat et de la coopération entre les associations locales ou les autres secteurs de l'action culturelle (éducation permanente, centres culturels, bibliothèques, maisons de jeunes…) engendrant parfois des insatisfactions et déceptions. Une évaluation menée à l'interne de la Coordination Éducation permanente Brabant wallon a identifié une charge de travail parfois mal appréciée au départ et ressentie comme excessive par rapport aux potentialités de ses associations. Enfin, les manières de considérer l'initiative par les pouvoirs locaux ont varié depuis le soutien total à l'hostilité ou au déni.

Traces : brochures, capsules radiophoniques et émissions Radio27.be, site « Enragez-vous », reportage TVCom

Bancs d'essai – Nous avons encouragé la rencontre et l'échange entre artistes et citoyens/familles/écoles/élèves au travers de l'organisation de bancs d'essai/étapes de travail en cours ou en fin de période de résidence. Ces bancs d'essai offrent des moments conviviaux de rencontre, d'échange d'idées et de débat souvent très utiles aux artistes. Pour le public, ce sont de véritables instants de découverte qui les amènent à mieux appréhender et comprendre les réalités vécues par les artistes dans tout processus de création. Certains bancs d'essai sont également destinés aux programmateurs du BW, de la FW-B et même d'ailleurs (Flandre, France). D'autres ont permis aux compagnies d'expérimenter leur spectacle avant les Rencontres de Huy, auprès de plusieurs publics, leur permettant d'envisager le festival avec plus de sérénité et de confiance. Les enfants invités pour les bancs d'essai ont exprimé leur ressenti, leurs impressions.

Traces : photos, newsletters d'invitation…

Objectif 4 – Avons-nous offert des moments conviviaux de rencontre, d'échange d'idées et de débat ?

Selon le philosophe de l'urbain Thierry Paquot, le mot *convivialité* est à la mode : « On l'associe à un comportement bienveillant, à des relations apaisées, sympathiques ou cordiales… Selon Ivan Illich, la convivialité c'est aussi la capacité d'une société à favoriser la tolérance et les échanges réciproques des personnes et des groupes qui la composent ». C'est principalement cette dimension-là que nous avons veillé à mettre en avant lorsque nous organisions nos actions culturelles. Et nous y sommes parvenus souvent. Il nous est très fréquemment revenu que le CCBW et les membres de l'équipe offraient de belles conditions d'accueil et de bienveillance envers les publics, les partenaires, les artistes en résidence. Ceux-ci nous ont confié « se sentir à la maison ». Quant au large public, il a manifesté à plusieurs reprises son contentement par écrit ou oralement. Autre preuve, nous avons constaté que le public se fidélisait et était en constante augmentation. Quant aux partenaires, ils nous ont fréquemment témoigné combien ils appréciaient les échanges constructifs, la bienveillance, notre volonté d'amener du débat, des échanges d'idées (informels ou formels). Nous sommes suffisamment convaincus pour pouvoir dire que la grande majorité de nos actions ont rencontré cet objectif. Ci-dessous, quelques actions menées dans cet esprit de convivialité, de rencontre et d'échanges :

Halte aux Thuyas – Ce spectacle itinérant, drôle et décalé sur l'identité brabançonne, a été créé par ZOE (asbl) pour faire circuler la parole citoyenne à partir des 150 témoignages sur l'identité brabançonne récoltés auprès de la population de la province lors de la tournée Micro Mobile de 2015, dans le cadre de notre analyse partagée continuée. La demande de diffusion a été forte : 28 représentations ont eu lieu sur 18 communes, chez l'habitant ou dans de petits lieux, rassemblant amis et voisins qui ne se connaissaient pas nécessairement. Le petit format pouvant circuler facilement au plus près des habitants, ainsi que l'alliance entre légèreté et humour se sont avérés efficaces et pertinents

pour communiquer et susciter la réflexion sur les grands enjeux du Brabant wallon. La forme, drôle et décalée, présentée devant de petits groupes, a favorisé la rencontre entre des populations diversifiées, le meilleur exemple étant le spectacle diffusé par un club de marcheurs dans une maison de retraite.
Traces : photos, articles de presse, commentaires Facebook

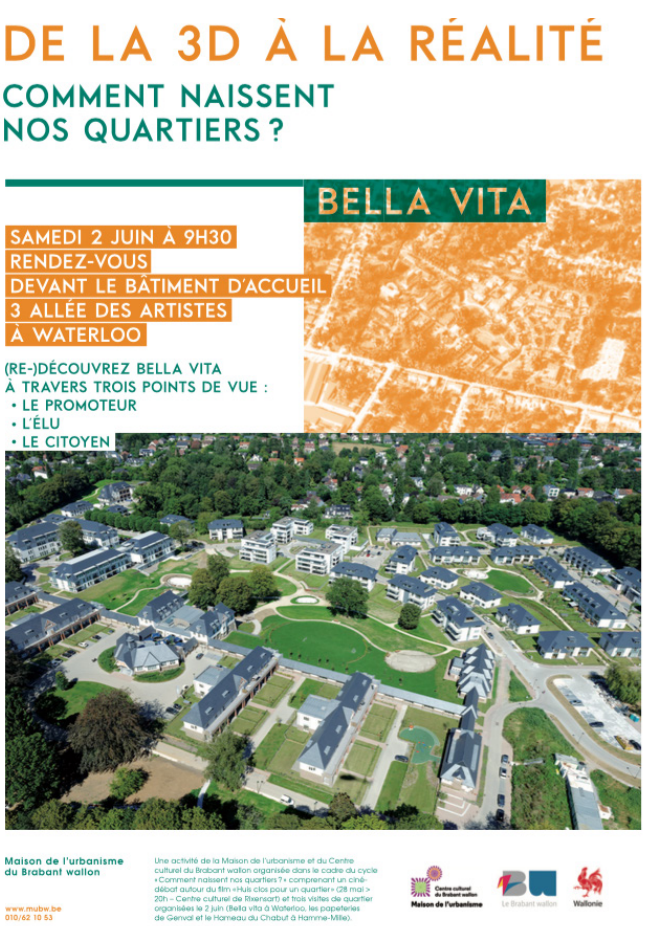

Affiche de la visite d'un des trois lotissements (Bella Vita) © Nina Pilon

De la 3D à la réalité – Alors que de nouveaux projets immobiliers fleurissent dans la province, la Maison de l'urbanisme a invité en 2018 les citoyens à questionner la naissance de ces quartiers et à analyser les liens entre développement urbanistique et démocratie locale suite à la proposition du secteur « Accès et Pratique de la culture » de traiter la question de la démocratie. Souhaitant alimenter le débat dans d'autres formats qu'une conférence, la Maison de l'urbanisme a organisé une soirée ciné-débat au cours de laquelle le documentaire *Huis clos pour un quartier* a été projeté et à laquelle ont été conviés le réalisateur Serge Steyer et une architecte-urbaniste, Chantal François. Film qui décortique de manière claire les rouages de l'urbanisme et des divergences d'intérêts (élus, promoteurs, etc.) inhérents à cette discipline. À la suite de cette soirée, la Maison de l'urbanisme a organisé une découverte de trois lotissements (Papeteries de Genval, Bella Vita à Waterloo et Le Chabut à Hamme-Mille), en présence d'un promoteur-architecte, d'un élu et d'un citoyen. D'un huis clos au ciné, ils sont passés à une agora en plein air, à travers trois points de vue différents (un élu, un promoteur/architecte et un citoyen qui a suivi et/ou contesté le projet). Cette activité a permis de décortiquer les rouages de l'urbanisme, en particulier ceux qui concernent les principes de démocratie locale : confrontation des idées, expression de la diversité et de l'altérité d'opinions et d'options différentes, concertation collective. Le public présent au ciné-débat, peu nombreux mais très diversifié (élus, membres d'associations, habitants, architectes, etc.) s'est montré particulièrement intéressé par le film et les problématiques soulevées. Cette jauge restreinte a permis l'éclosion d'un fécond débat entre les citoyens présents et les orateurs et, surtout, entre les citoyens eux-mêmes.
Traces : article dans *Espace-vie*

Open Stage BW – La culture hip-hop s'est développée, depuis son apparition, grâce entre autres à de nouveaux talents qui ont profité des opportunités qui leur étaient proposées dans leur propre discipline, appliquant la politique du « FUBU » (For us By us/Pour nous Par nous). Le projet « Open Stage BW » (concept du collectif Alerte Urbaine) a navigué sur ce même principe mais surtout avec l'envie de mettre en avant tout artiste avec un peu d'expérience ou en devenir. Une scène ouverte 100 % hip-hop s'est déroulée au CCBW, pour la première fois en Brabant wallon, le 30 mars 2019 et a offert la chance à des jeunes artistes de monter sur une scène professionnelle et de rencontrer plusieurs artistes. Le programme a permis de découvrir : du Live painting = graffiti en direct, des Cyphers de danse, un Open Mic (beatbox, slam, rap) sur les mix de plusieurs DJ's reconnus, des DJ Set, une expo, des Showcases. L'énorme atout de cet évènement résidait dans le fait qu'il n'y avait pas d'esprit de compétition. Au contraire, le hip-hop prône des valeurs positives comme le respect de soi et des autres, la tolérance et la connaissance de soi. Cela s'est largement ressenti tout au long de la journée et s'est exprimé par un énorme respect de tous. Les artistes plus aguerris se sont mis au diapason des jeunes et n'ont pas hésité à leur transmettre leur expérience. Des jeunes plus inhibés, en mal d'expression, ayant du mal à canaliser une certaine violence, ont trouvé leur place et se sont sentis valorisés lors de cette journée 100 % hip-hop extrêmement joyeuse. Le monde était là : près de 300 personnes mélangeant organisateurs, partenaires, participants, public.
Traces : TVCom, aftermovie, témoignages jeunes

Village associatif du festival Les Afronautes – En résonance directe avec les axes du nouveau manifeste de l'évènement (fêter, sensibiliser, découvrir et rencontrer) et en cohérence avec la programmation artistique et musicale du festival, le village associatif, dont le CCBW a la charge depuis plusieurs années, a plus que jamais tenté de se dégager des clichés véhiculés habituellement et des regards stigmatisants que l'on peut avoir à propos de l'Afrique. Pour ce faire, des efforts ont été consacrés pour permettre aux festivaliers et associations de ressentir une ambiance de fête et

de rencontre multiculturelle. Celle-ci s'est exprimée tant par la musique, que par la centralisation et la décoration du village, les artistes en déambulation ou encore les rencontres conviviales entre associations en amont du festival. Des débats et échanges de points de vue ont été facilités grâce à l'aménagement d'un lieu intimiste au sein d'une petite tente berbère. Dans les stands, nous retrouvions du contact, du dialogue, des jeux, bref un terreau fertile de sensibilisation aux divers projets de coopération Nord-Sud portés et soutenus par chacune des associations. Enfin, le village a accueilli un public varié, une belle mixité culturelle, de la musique, des animations… « Pour moi, le festival Les Afronautes est réussi s'il y a mariage émotionnel entre le public et nous, si on arrive à créer des liens, si on arrive à faciliter les échanges Nord-Sud, Sud-Sud et Sud-Nord, si on rit du fond du cœur » (retours des associations lors de l'évaluation du 28/10/2019).

Traces : photos, TVCom

Hélix – La plateforme Hélix, créée en 2013, est une plateforme qui rassemble plusieurs secteurs culturels en Brabant wallon : les organismes d'éducation permanente, les bibliothèques, les maisons de jeunes, PointCulture, les centres culturels et les centres d'expression et de créativité. La Fédération des Musées a intégré la plateforme quelque temps mais, faute de disponibilité, elle a souhaité s'en extraire. Nous ne connaissons pas d'initiative similaire dans d'autres provinces. L'objectif d'Hélix est de créer des dynamiques culturelles de coopération inter et intrasectorielles afin d'expérimenter la démocratie culturelle. C'est dans cette logique que la plateforme a encouragé la rédaction d'une charte de coopération désirée et durable. Chaque année, la plateforme organise un temps de rencontre pour permettre aux travailleurs de la culture d'échanger, d'apprendre à se connaitre, de faire réseau, dans l'objectif de susciter une coopération durable et désirée. Ces temps de rencontre sont cruciaux car ils contribuent à dépasser certains freins : nos fonctionnements sont différents, de nombreux stéréotypes et préjugés existent toujours sur le métier de *l'autre*. Ils sont l'occasion d'échanger des infos, partager des réflexions. Ils encouragent les rapprochements, suscitent des envies de découverte. Ce ne sont pas de vains mots, et nous pouvons dénombrer certains effets. Le réseau des opérateurs culturels en BW se tisse et se consolide. Les ponts entre les secteurs culturels sont de plus en plus nombreux et les actions de ce réseau se font connaitre, en BW et en dehors du BW. Plus concrètement, nous faisons régulièrement l'écho de la charte et du processus de coopération auprès de nos instances et au sein de notre réseau, voire même auprès d'acteurs qui travaillent la coopération sur le plan international. Confiance, respect, écoute, répartition des rôles, gestion du temps, anticipation des risques, partage des objectifs, effectivité des droits culturels… sont autant de points d'attention envers lesquels les acteurs culturels du BW font preuve de vigilance. On voit que les choses ont bougé, la notion de coopération durable et désirée percole de plus en plus. Ne nous leurrons pas, le chemin est encore long. Il existe encore de nombreux freins pour mener de façon généralisée, à l'échelle territoriale, une action culturelle en coopération. Il s'agit principalement du manque de disponibilité et du manque de faisabilité pour mettre en place un projet qui intéresse un large nombre de partenaires. Nous avons constaté la pertinence de privilégier les rencontres au sein d'un même secteur et, occasionnellement, des rencontres entre deux secteurs. Quoi qu'il en soit, notre plateforme culturelle intersectorielle continue à se rencontrer régulièrement. Nos réunions sont importantes. Cela favorise l'information, l'échange et le débat quant à nos réalités et activités professionnelles respectives.

Objectif 5 – Avons-nous valorisé les spécificités du territoire (patrimoine matériel et immatériel : artistes, ressources naturelles et culturelles) ?

Pour traiter cet objectif, plusieurs questions se sont d'emblée posées à nous : comment mieux ancrer les activités au territoire ? Pour ce faire, il convenait d'identifier et valoriser les ressources et les aménités qui démarquent notre territoire. S'est aussi posée la question de savoir comment tirer parti des spécificités de ces ressources pour faire culture ensemble et avec quels acteurs. Comment adapter nos projets pour valoriser efficacement ces ressources ? Poursuivre cet objectif contribue à alimenter notre analyse partagée continue. Plusieurs projets/activités/démarches s'en sont directement préoccupés, à savoir :

Recto de la carte postale du spectacle Halte aux Thuyas - ZOE (asbl) © CCBW

Halte aux Thuyas – Ce spectacle itinérant, drôle et décalé, a été créé par ZOE (asbl) pour faire circuler la parole citoyenne après que le CCBW ait récolté plus de 150 témoignages, via le projet Micro Mobile, sur l'identité brabançonne. Le spectacle a suscité les questionnements et la réflexion du public sur plusieurs thématiques territoriales (mobilité, urbanisme, vivre ensemble…), mais aussi sur les préjugés à l'encontre du BW exprimés par certains Brabançons

et non Brabançons : « Le BW ? C'est la province des 4X4, des Delitraiteur, du Premier ministre. Le BW ? C'est une sorte de mini Europe, le logement est hors de prix, il manque des habitations sociales, les transports en commun sont rarissimes, le racisme y a encore sa place… ». ZOE (asbl) a également intégré dans le spectacle des photographies du territoire et des habitants pour illustrer leurs propos (propriétés enfermées par des haies de thuyas bien hautes, routes encombrées par les embouteillages de voitures, horaires des TEC démontrant un manque de fréquence…), se saisissant des stéréotypes pour ensuite déconstruire les plus féroces d'entre eux. Par leurs échanges, des habitants, voisins, amis réunis ont donné un nouvel écho à ce décryptage de la province. On peut dire que le public a développé une meilleure connaissance des réalités du territoire sur lequel il vit, à partir des perceptions de certains citoyens. Certains témoignages nous sont revenus : « Merci de ce formidable moment ce jour à la Maison de l'urbanisme ! Drôle, réjouissant, et surtout qui chatouille exactement là où ça fait mal… À revoir sans hésitation aucune, et à réfléchir une fois rentrés le soir dans notre villa brabançonne. L'identité « Béwé » en spectacle, un sujet bof sexy ? T'as pas encore vu Halte aux Thuyas ? Bien fichu, drôle, décalé, intelligent. J'ai bien ri ». Ce spectacle a nourri l'analyse continue de notre territoire. La médiation réalisée à l'aide de badges arborant des phrases tirées du spectacle, courtes, accrocheuses, teintées d'humour, a servi de support aux animateurs pour entamer une discussion. Nous devons admettre toutefois qu'il est difficile d'évaluer leur impact. En effet, nous ne savons pas quelle est leur vie en dehors de ce moment qui suit la représentation. Suscitent-ils une discussion ? Prolongent-ils le débat ? Sont-ils inspirants ?

Traces : messages mails, Facebook, enregistrement du spectacle, photos, articles de presse

L'urbanisme c'est nous ! – Cette carte, éditée début 2020 par la Maison de l'urbanisme et illustrée par Alain Maes, a été créée pour être un véritable outil interactif pour favoriser l'appropriation de l'urbanisme par l'habitant. Elle présente le territoire du Brabant wallon et les enjeux de l'aménagement du territoire en Brabant wallon et en Wallonie. Un territoire que nous façonnons, habitons, parcourons, où nous (télé)travaillons et parfois même, rêvons, chacun à notre manière. Notre logement, les espaces publics, l'environnement, l'équilibre entre bâti et non bâti, la mobilité… autant d'enjeux qui nous touchent au quotidien et qui forment le millefeuille de l'urbanisme. Cet outil remonte à un besoin élémentaire : représenter et présenter la Maison de l'urbanisme auprès des citoyens-habitants pour qu'ils puissent prendre conscience que l'aménagement du territoire est notre quotidien et l'affaire de tous. C'est pourquoi les habitants ont été invités à compléter, colorier, photographier, découper et redessiner le condensé du territoire du Brabant wallon, et à partager leurs visions et perceptions du territoire, à reconnaitre certains lieux, à identifier les enjeux d'aménagement du territoire chers à leurs yeux. Par le dessin, le verbe, la photo, etc. — libre à eux de choisir leur mode d'expression —, ils répercutent le regard qu'ils portent sur le Brabant wallon et sur les enjeux d'aménagement du territoire. Leur contribution permettra d'enrichir une perception collective du territoire et de faire de l'urbanisme l'affaire de toutes et tous.

Traces : photos, cartes illustrées, article dans *Espace-vie*, capsule vidéo, retours de citoyens

Enragez-vous, engagez-vous et puis votons – Cette campagne s'est déroulée dans les 27 communes du Brabant wallon de janvier à juin 2018, à l'initiative de la Coordination Éducation permanente Brabant wallon, et au sein de laquelle le CCBW a joué un rôle moteur. L'intention annoncée était, dans ces temps de désillusion face aux pouvoirs politiques, de donner la parole aux citoyens et de (ré)enchanter la démocratie, à l'approche des élections communales et provinciales du 14 octobre 2018. Ceux-ci se sont exprimés sur les défis et les merveilles de leur commune. Il est intéressant de noter qu'en matière de merveilles prioritaires, les 3 thématiques les plus populaires ont trait à la culture, l'environnement et l'économie. En termes de culture, les merveilles abordent les évènements qui ponctuent la vie locale, à savoir les manifestations culturelles, évènements, festivals et fêtes de village. Au sujet de l'environnement, la ruralité, les espaces verts et sentiers sont mis en avant tandis que pour l'économie les propositions font référence aux différents marchés, commerces de proximité ainsi qu'aux fermes du tissu local. Grâce à cet exercice, nous découvrons l'importance que consacrent les habitants à la valorisation des patrimoines matériels et immatériels de la province, ce qui renforce notre volonté de chercher toujours plus à atteindre cet objectif.

Traces : site internet d' « Enragez-vous ! », la brochure, capsule Radio Antipode, capsule TVCom, dossier de presse, article dans *Espace-vie*

Brochure de la campagne Enragez-vous. Engagez-vous et puis votons !

Ça file les marionnettes en BW – Cette création soutenue par Le Brabant wallon a été coordonnée par le CCBW en collaboration avec le Centre culturel de Tubize et le Théâtre des 4 Mains en vue d'une large tournée dans le cadre du Festival de la Marionnette (19 dates sur 7 communes). Ce spectacle a été à la rencontre du public dans des endroits insolites au niveau culturel (Shopping de Nivelles, marchés de Tubize, Braine-l'Alleud…). Nous avons pu toucher un public plus éloigné de la culture, qui ne vient pas nécessairement dans les centres culturels, contribuant ainsi au décloisonnement des pratiques culturelles. Sa large diffusion fut facilitée par la forme du spectacle autonome et adaptable (montage en 40 min, démontage en 30 min, transportable dans une camionnette, pas de régie). Ce projet a également permis de renforcer le partenariat entre les trois centres culturels de l'ouest du Brabant wallon : il a offert un fil conducteur au festival et apporté de la cohésion entre les partenaires. Ceux-ci ont élaboré ensemble des actions culturelles, des outils de médiation et de communication. Bien après le festival, le spectacle a continué à tourner au sein de nombreux évènements : Scène de villages (Ramillies, Orp), Festival mondial de la Marionnette à Charleville-Mézières, Maison de la Marionnette à Tournai, Tempo Festival…

Traces : photos, témoignages, articles de presse

C. En référence à la progression de l'exercice effectif du droit à la culture

Notre compréhension du concept de l'effectivité des droits culturels s'est clairement affinée tout au long de ces trois premières années de contrat-programme. La mise en application des prérogatives des droits culturels est un chantier d'ampleur face auquel nous devons rester modestes, tout en ne minimisant pas nos actions qui contribuent à cette effectivité. Comme vous avez pu le lire ci-dessus, certains de nos objectifs cherchaient à rendre effectives certaines prérogatives liées aux droits culturels. Il en était ainsi pour :

- Obj. 2 – Accroitre la capacité d'expression et de créativité artistique du citoyen afin de renforcer son rôle d'acteur responsable, que nous pouvons associer au droit à la liberté artistique
- Obj. 3 – Solliciter et encourager la participation de la population, que nous pouvons associer au droit à la participation culturelle et au droit de participer à la prise de décision en matière de politique ou de programmation culturelle
- Obj. 5 – Valoriser les spécificités du territoire (patrimoine matériel et immatériel : artistes, ressources naturelles et culturelles), que nous pouvons associer au droit à la conservation et à la promotion des patrimoines et des cultures

Les droits d'accès à la culture et de liberté de choix en matière culturelle, que nous ne relions pas à nos objectifs – bien qu'ils soient inhérents à nos pratiques –, seront donc traités plus spécifiquement ci-dessous.

Accès à la culture – Comment avons-nous mieux pris en compte les freins qui entravent l'accès de tous à la culture ?

Nous devons relever la prise de conscience – progressive mais généralisée – du CCBW et de son Conseil d'orientation de porter une plus grande attention à la question des freins qui entravent l'accès à la culture. Nous avons réfléchi aux obstacles, qu'ils soient d'ordre financier (prix d'entrée, dépenses liées aux gardes d'enfants), temporel (heures d'ouverture), psychologique, physique (connexion aux transports en commun, accès aux personnes porteuses de handicaps), géographique, symbolique ou liés à un manque de capital culturel et/ou d'attrait pour la culture.

Dans nombre d'actions menées, nous avons mis l'accent sur la diversités de nos publics avec le souci constant de l'inclusion des publics dits « fragilisés et/ou éloignés » (public cible du contrat-programme). Si la question de l'accessibilité par, pour et avec tous était bien au cœur du plan d'action culturelle du CCBW, la priorité qui en découlait (un de ses principaux leviers) a consisté à mettre en œuvre des processus de médiation culturelle. C'est-à-dire construire des liens entre la culture (selon ses domaines, ses formes et ses expressions) et les différentes catégories de population pour lesquelles la culture pouvait sembler difficile d'accès. Cela a consisté à développer des relations de proximité, à faire découvrir certaines œuvres dans des sphères où elles entraient peu via des démarches et outils de médiation adaptés, la mise en œuvre de nombreux espaces de rencontre et de débat, le recours à davantage de dynamiques participatives. Pour y parvenir, nous nous sommes donné de réels moyens en termes de ressources humaines : engagement d'un chargé de projets en médiation culturelle, intensification de nos complicités avec la coordinatrice Article 27 Brabant wallon, mais surtout, plus récemment, recrutement d'une chargée de projets anthropologue spécifiquement en charge de la participation des publics. Nous avons aussi pris soin de former certains membres de notre équipe à travailler avec les personnes précarisées et/ou éloignées, des organisations sociales (CPAS, Plan de Cohésion Sociale…), et à développer des compétences d'accueil et d'échange avec les publics.

En 2017, 2018 et 2019, tous les secteurs du CCBW ont été irrigués à des degrés divers par ce questionnement spécifique lié à l'inclusion des publics. Il nous plait de mettre particulièrement en exergue quelques actions :

- Le projet de sensibilisation et de formation mené avec des habitants de logements publics en vue des élections des Commissions consultatives des Locataires et Propriétaires (CCLP)
- Les nombreux ateliers d'expression artistique de type Art 23 et autres, qui ont donné la parole aux populations victimes

de nombreuses inégalités : femmes dont les droits sexuels et reproductifs sont bafoués, chercheurs d'emploi, personnes à mobilité réduite, CPAS, SDF, handicapés physiques et mentaux, primo-arrivants, public de la santé mentale, public alpha…

- Culture à domicile : rencontre de personnes âgées isolées à leur domicile afin de leur faire vivre différentes propositions d'activités culturelles et artistiques (regroupées dans une valise facilement transportable)
- Satellite PLAY : version réduite de l'installation d'art contemporain PLAY, présentée dans des espaces non dédiés à l'art afin de toucher des publics qui, habituellement, ne franchiraient pas la porte d'une exposition : Hôpital des Enfants, asbl Sang Neuf (primo-arrivants ne parlant pas français – ILA), Armandia (enfants handicapés et autistes), maison de retraite (Vignoble), résidences Les Gibloux et La Cense, maison d'enfants Le Colombier, AMO Color'Ados, Lire et Écrire, Resto social, CPAS, PCS
- BlaBla BOX : dispositif de médiation ouvrant un espace-temps d'expression pour les personnes ne parlant pas ou peu le français ou ne parlant pas la même langue. Et ce, à partir d'une œuvre d'art : film, pièce de théâtre, exposition, livre, poème, BD
- Scène de villages : programme d'activités culturelles dans des villages disposant de peu d'offres culturelles

Liberté de choix en matière culturelle – Avons-nous soutenu et diffusé une diversité de projets culturels et artistiques ? Avons-nous encouragé la découverte ?

Grâce à sa spécificité de réaliser ses projets en complicité avec une panoplie d'acteurs du territoire et dans des lieux tout aussi divers, le CCBW est enclin, plus que d'autres, à soutenir et diffuser une programmation diversifiée, originale, novatrice et attractive. Celle-ci contribue à plus de compréhension mutuelle. Cette diversité respecte et reconnait davantage les gouts et pratiques culturelles de chacun et, surtout, cherche constamment à faire le lien entre le territoire brabançon et ses habitants. Pour assurer pleinement cette diversité culturelle, plusieurs priorités ont été prises en compte : éveiller les sens, toucher les émotions et mobiliser l'esprit en renforçant la découverte d'artistes émergents, de formes et disciplines contemporaines, d'œuvres fortes et singulières, encourager les ressources artistiques du territoire brabançon, consolider une offre culturelle de proximité, accessible et de qualité. Citons entre autres projets : le festival EN L'AIR, les bancs d'essai, le festival La Ferme ! ! !, le Grand Tremplin… Ce soutien à la diversité est aussi matérialisé lorsque des enjeux d'aménagement du territoire sont traités sous le prisme artistique et culturel.

D. En référence à l'art. 2 du D-21-11-2013

L'impact en termes d'augmentation de la capacité d'analyse, de débat, d'imagination et d'action des populations d'un territoire, notamment en recourant à des démarches participatives, a été largement détaillé ci-dessus notamment à travers l'évaluation de nos objectifs 2 (Accroitre la capacité d'expression et de créativité artistique du citoyen afin de renforcer son rôle d'acteur responsable) et 3 (Solliciter et encourager la participation de la population). Afin d'être tout à fait complets quant aux différentes dimensions de cet art. 2, nous analyserons ci-dessous les résultats en termes d'association d'opérateurs du territoire et d'inscription dans des réseaux de coopération territoriaux ou sectoriels.

L'association d'opérateurs d'un territoire à la conception et la conduite d'un projet culturel

La crise sur le gâteau – Ce focus autour du théâtre jeune public a été mené en collaboration avec une quinzaine de partenaires du territoire, principalement des animateurs de centres culturels en charge du théâtre jeune public, mais aussi l'Atelier Théâtre Jean Vilar, l'espace Columban, l'asbl Article 27 et ÉKLA. L'évaluation du projet avec les partenaires a, entre autres, confirmé que l'organisation d'un tel focus à l'échelle du territoire permettait de consolider le lien entre eux, d'expérimenter de nouvelles activités, de nouvelles formes de médiation, d'échanger sur leurs pratiques et d'exercer des compétences professionnelles communes. Ce projet a également nourri leur envie de continuer à développer, à l'avenir, des projets communs et ambitieux, sources d'une dynamique et d'une cohésion autour du théâtre jeune public en Brabant wallon. Cependant, l'ampleur de ce projet (territoire, nombre de partenaires, nombre d'ateliers, durée…) requiert, pour les opérateurs, une implication et un suivi supplémentaires, d'autant plus difficiles à assurer pour les animateurs qui n'ont pas uniquement le secteur jeune public en charge au sein de leur structure. Lors de ces évaluations, les différents axes de médiation au sein du projet ont été identifiés comme une plus-value importante parce que, dans leurs pratiques quotidiennes, les partenaires n'ont pas toujours le temps et les moyens de mettre ce type d'activité en place. Ce projet leur a donc donné l'occasion de le faire, d'enrichir leur relation avec les écoles et de créer de nouvelles collaborations. L'organisation d'ateliers de disciplines différentes (philosophie et sérigraphie) a permis de toucher des publics aux profils variés. A cependant été soulignée la difficulté de travailler avec le monde enseignant, qui n'a pas toujours les mêmes codes, les mêmes attentes vis-à-vis de prestations artistiques et de médiation. La réussite d'une telle démarche repose principalement sur les compétences relationnelles et pédagogiques de l'animateur de l'atelier ainsi que sur la confiance établie entre l'enseignant/école et l'opérateur culturel. Le travail de médiation artistique auprès des publics constitue l'essence de notre métier en tant qu'opérateur de centre culturel. Il est indispensable que ces pratiques continuent de se développer et de se professionnaliser à l'avenir.

Open Stage BW – Un des objectifs majeurs de ce projet consistait à initier un nouveau réseau de partenaires autour du hip-hop. Les artistes avaient déjà, pour certains, travaillé ensemble mais de manière ponctuelle et surtout au sein de la même discipline. Grâce à ce projet, nous avons réuni plusieurs maisons de jeunes, des artistes et quelques acteurs. Ils ont pu échanger, discuter, apporter leur vision de la culture et opérationnaliser un évènement d'ampleur. Enfin, ils ont pu participer, apporter leur pierre à l'édifice de la culture hip-hop en Brabant wallon en mettant en lumière des artistes professionnels et amateurs tout en transmettant les fondements du hip-hop.

Open Stage BW, Centre culturel du Brabant wallon, Court-Saint-Étienne, 30 mars 2019 © FOKUS

Certaines collaborations entre artistes et maisons de jeunes ayant démarré dans le cadre de l'Open Stage BW, perdurent encore aujourd'hui et ont permis un réel renforcement des liens entre différents acteurs locaux. À l'inverse, les maisons de jeunes ont déjà l'habitude de travailler ensemble et se réunissent à raison d'une fois par mois en Brabant wallon. Cependant, les disciplines du hip-hop étaient majoritairement proposées ponctuellement, chacun dans sa propre structure. Grâce à l'Open Stage BW, des ateliers inter-MJ et interdisciplines se sont mis en place et ont permis un réel engouement de l'ensemble des partenaires. Les jeunes se sont déplacés, se sont rencontrés et ont échangé sur leurs connaissances et talents hip-hop. En outre, ces nouveaux ateliers ont ouvert les portes à un nouveau public de jeunes intéressés par le mouvement. Aujourd'hui, les MJ poursuivent cet engouement et se transmettent leurs actualités hip-hop systématiquement, à chaque réunion mensuelle.

Nuit de la sérigraphie – Forte de ses 5 ans d'expérience et de ses investissements récents, la MJ Chez Zelle, associée au projet, est de plus en plus à l'aise avec l'organisation de cet évènement. En 2020, le CCBW devait encore être présent pour accompagner le soin apporté à la rencontre entre les jeunes et les auteurs, mais il semble que la participation du CCBW soit de moins en moins indispensable et que la Nuit de la sérigraphie commence à voler de ses propres ailes !

Plateformes de coopération – Soulignons tout spécifiquement le fait que le CCBW est porteur de trois plateformes de coopération : une ancrée à l'est du BW, une deuxième ancrée à l'ouest du BW et une troisième qui s'est constituée autour d'une thématique (les arts contemporains et visuels). Au sein de celles-ci ont pris place des rencontres, des échanges d'expériences, de ressources et de pratiques. Les partenaires ont admis avoir développé leurs connaissances, voire acquis de nouvelles compétences au fur et à mesure des années. Dans leur grande majorité, ils ont reconnu le plaisir de travailler ensemble, soulignant l'instauration d'un réel climat de confiance ce qui leur permet d'être plus audacieux quant aux projets menés. Tous s'impliquent en fonction de leurs ressources (budgétaire, humaine et temporelle) et se sentent respectés dans leur rythme de travail. Notons que la bonne implication est aussi due à la qualité des résultats obtenus au fil des projets et à leur progression en termes d'ampleur et dans la rencontre des objectifs. Voir évaluation spécifique ci-après.

L'inscription dans des réseaux de coopération territoriaux ou sectoriels

Pour rappel, nous ne travaillons jamais seuls. Notre but : créer, animer des réseaux et multiplier les moyens qui permettront aux habitants de développer leur esprit critique, leur créativité, leur capacité d'analyse, à travers leur implication dans les « matières culturelles » au sens large. Notre centre culturel s'attelle depuis toujours au développement culturel et territorial du Brabant wallon. Celui-ci réclame de favoriser la cohésion et la collaboration entre les acteurs culturels de ce territoire. Pour ce faire, nous impulsons, coordonnons, dynamisons, soutenons ou prenons tout simplement part à de nombreux réseaux, plateformes et collectifs d'acteurs locaux du Brabant wallon. Il s'agit principalement d'acteurs culturels reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais aussi d'opérateurs qui sortent de ce cadre.

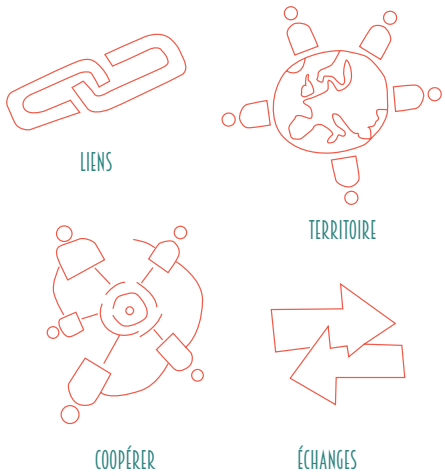

Coordination Éducation permanente BW – Créée en 1994 à l'initiative du CCBW, la Coordination Éducation permanente Brabant wallon s'est structurée dans sa forme actuelle à partir de 2000. Aujourd'hui, elle réunit 23 organismes actifs sur le Brabant wallon, de tendances philosophiques et politiques différentes, qui s'échangent des informations, prennent des positions communes et réalisent ensemble des projets spécifiques.

Collectif des MJ du BW – Le CCBW soutient et participe au Collectif des MJ du "BéWé", qui réunit les 12 maisons de jeunes reconnues ainsi que des associations partenaires dans les domaines de la jeunesse et de la culture sur le même territoire. Ces maisons de jeunes sont des lieux de participation, d'expérimentation, d'expression citoyenne et de création pour les jeunes de 12 à 26 ans.

Collectif MJ Verte – Le CCBW soutient et participe au Collectif MJ Verte. Il s'agit aujourd'hui d'une quarantaine de maisons de jeunes à travers toute la Belgique, qui s'inscrivent dans une démarche durable globale : tri des déchets, potagers, compost, achats responsables, utilisation de gobelets réutilisables, jetons de concert en maïs, fabrication de jus et de bières maison, aménagement intérieur en terre-paille et en matériaux de récup', promotion du vélo et du train…

Réseau brabançon pour le droit au logement (RBDL) – Le Réseau brabançon pour le droit au logement vise à améliorer la situation de l'accès au logement dans la province du Brabant wallon. Il est une émanation de la Coordination Éducation permanente BW et est composé d'associations d'éducation permanente ainsi que d'autres acteurs associatifs et individuels.

Plateforme Hélix – La plateforme Hélix, créée en 2013 dans la foulée des Assises du développement culturel territorial du Brabant wallon, est une plateforme qui rassemble plusieurs secteurs culturels en Brabant wallon : les organismes d'éducation permanente, les bibliothèques, les maisons de jeunes, PointCulture, les centres culturels et les centres d'expression et de créativité.

Collectif F+ – Le CCBW a initié et intégré le Collectif F+, plateforme qui rassemble à la fois des acteurs culturels, des institutions et des particuliers, tous passionnés de musique et manifestant une volonté commune de mettre en lumière les musiques originales, différentes, parallèles et/ou alternatives. Dans cette optique, le Collectif participe, soutient et/ou met sur pied différents projets : Labo Phonique (projet né des cendres du festival La Ferme ! ! ! et du Grand Tremplin), les Password Sessions, des expositions, des showcases… Par essence, la composition du Collectif est mouvante ; certains membres se retirent et d'autres le rejoignent selon leurs réalités et enjeux du moment.

Nationale 5 – Réseau Wallonie Musique, est un partenariat entre les cinq provinces wallonnes qui ont décidé d'unir leurs forces pour proposer un programme d'accompagnement commun. Les cinq Provinces wallonnes ("Ça balance" à Liège, "Le Service Culture et Sport" au Luxembourg, le "Grand tremplin" en Brabant wallon organisé en partenariat par le CCBW, "L'Envol des Cités" dans le Hainaut et la "Rock's cool" à Namur) aident les artistes émergents et encouragent leur créativité. Nationale 5 est un parcours annuel de formations sans contrainte de style proposé à cinq groupes sélectionnés : aide à la répétition, travail sur les compositions, amélioration du son sur scène, préproduction et enregistrement en studio, informations sur les métiers de la musique… autant d'outils offerts aux groupes lauréats. Le collectif initie aussi la mise en place de réunions thématiques visant une mutualisation des acquis et le partage d'expériences entre les structures partenaires. Nationale 5 est un réseau reconnu dans le paysage culturel de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

2. PLATEFORMES DE COOPÉRATION

Sur base d'une méthodologie proposée par le CCBW, porteur des trois plateformes, les membres des plateformes ont réalisé un important travail d'évaluation. Ce travail s'est mené de façon collaborative pour aboutir aux textes ci-dessous, chacun d'eux ayant été adopté par consentement au sein des plateformes.

Plateforme de coopération Est BW

La plateforme de coopération Est BW regroupe les centres culturels de Jodoigne & Orp-Jauche, Perwez, Beauvechain, le CC Brabant wallon et le Gal Culturalité en Hesbaye brabançonne. Elle a été reconnue dans le cadre du CP du CCBW 2017-2021, lequel a été désigné porteur.

Scène de Villages, Domaine du Stampia, Jodoigne, 31 aout 2019 © Ger Spendel

A. Enjeux et objectifs

Des enjeux propres à la plateforme de coopération Est BW ont été identifiés : l'enjeu démographique (mixité des publics), le

développement du sentiment d'appartenance, la mobilité, la valorisation de la spécificité rurale du territoire et les enjeux culturels. Ces enjeux ont été traduits en objectifs poursuivis lors des différentes actions (Scène de villages, Cinéma plein air et Sentes). Celles-ci ont été évaluées le 17 décembre 2019 avec l'ensemble des partenaires.

Objectif 1 – Renforcer la coopération culturelle supra-communale, notamment dans des logiques de médiation et de communication

Cet objectif définit l'entièreté des projets menés par la plateforme de coopération Est BW. Chaque action est pensée et mise en œuvre dans une logique de coopération avec des structures locales et supra-communales. Les partenaires s'accordent pour dire que les 3 actions ont contribué à renforcer la coopération en Hesbaye brabançonne.

- **Scène de villages (SDV)** est le projet par excellence répondant à cet objectif. Chaque escale de la tournée culturelle est construite avec les partenaires locaux (centre culturel, commune, associations diverses, comités de quartier, etc.) travaillant ainsi, au fil des éditions, à un maillage d'opérateurs et d'associations diverses. Le projet a été évalué comme un très bel exemple de mutualisation des moyens et des compétences de chacun et représente une expérience très positive en matière de collaboration.
- **Sentes** est également un projet qui permet de réunir des personnes et partenaires d'horizons différents et d'ainsi amener une œuvre, remplie de sens, dans l'espace public. Il existe une volonté de renforcer la collaboration et l'implication des partenaires autour de ce projet et de créer de nouveaux outils afin de dynamiser le projet et faire vivre les œuvres plus longtemps.
- **Cinéma plein air** est un projet reconnu par les partenaires comme étant très positif, même s'il est moins synonyme de coopération que les deux autres. Il facilite l'accessibilité à la culture et incite les gens à sortir de chez eux. Le fait de communiquer sur la totalité de la tournée en Hesbaye brabançonne met en avant le caractère supra-communal.

Les 3 actions brassent, ensemble, une belle diversité de partenariats sur la région et le caractère « itinérant » des projets assure, d'année en année, le renouvellement et la diversification de ceux-ci.
Lors de l'évaluation, la notion de coopération supra-communale a été questionnée. Ne devrait-on pas plutôt parler de coopération transcommunale ? Les coopérations effectives sur les 3 projets s'articulent sur différentes échelles, du quartier à la commune, du local au régional, selon les missions et les terrains d'action de chaque partenaire.

Objectif 2 – Valoriser, à travers les dynamiques culturelles, la spécificité rurale du territoire (ressources naturelles, patrimoniales et culturelles)

La mise en valeur du territoire est un objectif transversal des actions développées par la plateforme de coopération Est BW. Il a été évalué comme étant bien travaillé par les partenaires.

- Le caractère itinérant du projet **Scène de villages**, qui s'établit au cœur des différents villages des communes de l'est du Brabant wallon à des endroits toujours différents, permet à la fois la valorisation de la diversité des ressources sur l'ensemble de la Hesbaye brabançonne, la valorisation des spécificités propres à chaque village dans cette zone rurale et la valorisation des liens entre patrimoine et espace public. La programmation artistique de Scène de villages est également pensée en fonction du patrimoine bâti et naturel existant sur le lieu de l'évènement (spectacles mettant en valeur les bâtiments, balades organisées dans les alentours…) ainsi que sur le patrimoine culturel avec des choix d'artistes ou de compagnies de la région. Les visites décalées par le Magic Land Théâtre (SDV Beauvechain 2018, SDV Incourt 2019), la balade au flambeau à Beauvechain en 2017, la fresque éphémère sur la salle Moderna à Opprebais (SDV Incourt 2017) sont autant d'activités destinées à faire (re)découvrir le patrimoine et toucher un public plus large que celui habituellement féru d'activités autour du patrimoine. Ce projet accueille aussi un petit marché des producteurs locaux pour faire découvrir le patrimoine gustatif de la région.
- **Sentes** atteint également bien cet objectif autour du patrimoine local, de la découverte d'œuvres créées in situ, le long des sentiers. Il invite le tout public à poser un autre regard sur des éléments d'architecture ou des paysages du village. Les partenaires ont mis en exergue la volonté de proposer des œuvres plus pérennes, de mettre en place des outils de médiation, d'accroitre l'implication d'habitants dans le projet et de renforcer la communication pour faire vivre davantage la sente après son inauguration.

Objectif 3 – Soutenir le sentiment d'appartenance et le nécessaire besoin de convivialité

Les évènements mis en place ont tous cet objectif et le rencontrent de manière variée.

- **Scène de villages** est reconnu comme le plus convivial d'entre eux. La programmation y est familiale, grand public. Les activités sont propices à la rencontre et l'évènement est à taille « humaine ». D'anciens et de nouveaux habitants peuvent s'y rassembler et se réapproprier l'espace public. Les évènements sont gratuits et ouverts à tous, au cœur des lieux de vie. La circulation des publics y est très libre, ce qui est favorable à leur accessibilité. Des associations et artistes locaux s'impliquent dans l'évènement, assurant son ancrage. La présence des producteurs locaux renforce le sentiment d'appartenance. Les partenaires remarquent que les habitants

expriment l'envie de voir l'évènement s'installer dans leur village lors de l'édition suivante.

- **La tournée cinéma plein air** est aujourd'hui inscrite dans l'agenda d'été de l'est du Brabant wallon, comme un rendez-vous attendu, familial et amical propice à la convivialité. Celle-ci est nourrie de manière fluctuante selon la programmation proposée, et le public touché est différent en fonction de celle-ci. La projection cinéma s'inscrit pour quelques dates dans d'autres évènements locaux (Scène de villages, Jodoigne-les-Bains, etc.). Les partenaires s'interrogent sur la ligne de programmation des différentes séances (divertissement grand public, film plus pointu, etc.) qu'ils voudraient clarifier, et souhaiteraient enrichir l'activité d'un élément amenant à plus de rencontre (auberge espagnole, etc.).
- **Sentes** est une activité conviviale lors du choix des œuvres avec les habitants et lors de l'inauguration. Les partenaires aimeraient aussi dynamiser la sente après son inauguration.
- De manière générale, les partenaires questionnent le concept de « sentiment d'appartenance ». Quel est son sens ? À quoi faut-il appartenir ? Quels en sont les critères ? Qu'est-ce qui le garantit ?

Objectif 4 – Anticiper et amener des réponses adaptées aux défis démographiques et de mobilité dans les dynamiques culturelles, avec une attention particulière portée vers les jeunes, les seniors et les publics fragilisés

Cet objectif complexe, large et confus a été évalué en le divisant en plusieurs parties. Les partenaires n'estiment pas qu'amener des réponses aux défis démographiques soit de leur ressort. Ils se questionnent sur la pertinence de cet objectif. La réponse aux défis de mobilité grâce à des projets qui se déplacent dans des lieux chaque fois différents et décentralisés a été évaluée comme positive et contribuant à une meilleure mobilité des publics, qui doivent moins se déplacer pour accéder aux activités. Durant les tournées Scène de villages, plusieurs partenaires ont été invités à proposer des projets et activités sur la question de la mobilité douce (GAL Culturalité, Maison du Tourisme, GRACQ, Pro Velo…). Concernant les publics, les partenaires ont constaté que les projets développés par la plateforme de coopération Est BW concernent principalement un public familial et intergénérationnel. Les trois activités phares de la plateforme se déroulent en plein air, dans l'espace public, et proposent des sites ouverts, qui laissent au public la liberté d'aller et venir à sa guise. Les adolescents restent le public le plus difficile à toucher. Les actions telles que la construction de l'objet mobile favorisent l'implication dans une démarche culturelle de publics plus fragilisés et éloignés de la culture (CPAS, seniors…). La gratuité, la proximité des activités avec leurs lieux de vie, l'offre d'activités pour enfants sont également des facteurs favorisant la venue de ces publics sur les activités. La diversité des partenariats mis en place et des lieux accueillant les évènements assurent également une diversité des publics.

B. Avancée des droits culturels

Les droits culturels ont été largement mis en valeur dans les projets. L'évaluation fait ressortir la volonté de continuer à travailler les quatre droits principaux suivants :

- **Liberté artistique et d'expression** : ce droit est notamment rencontré lors du projet de construction de l'objet mobile de Scène de villages. En partenariat avec des CPAS, maisons de jeunes et de retraite, certains habitants ont eu par exemple l'occasion de construire un module du Petit Manège Scène de villages représentant leur commune. Ce manège était présent à tous les évènements de la tournée 2019 et valorisait leur travail. Ce droit est également rencontré dans le choix de programmer des artistes locaux, régionaux, professionnels ou amateurs. Ces évènements sont pour eux l'occasion d'exercer leur liberté artistique et de faire connaitre leur œuvre.
- **Développement et promotion des patrimoines** : les patrimoines bâti, naturel et culturel ont de nombreuses fois été mis à l'honneur dans les projets menés par la plateforme de coopération Est BW. Ce droit culturel est traduit dans l'objectif 2 évalué ci-dessus.
- **Accès à la culture et à l'information en matière culturelle** : les lieux choisis pour les évènements, que l'on parle de Sentes, de Cinéma plein air ou de Scène de villages, ont moins de codes que les lieux culturels classiques, et les évènements sont tous gratuits. Les évènements se déplacent de village en village et vont directement à la rencontre des habitants. Cela facilite l'accessibilité aux évènements, même pour les personnes moins habituées à participer à des activités culturelles. L'information est diffusée au niveau régional (Hesbaye brabançonne) via les outils de communication d'opérateurs supra-communaux (GAL, CCBW, MTBH, presse, etc.) et, également, au niveau local. Elle est déclinée sur différents types de support (site, agenda culturel, Facebook, flyers, affiches, bords de route, bulletins communaux, etc.).
- **Participation à la culture pour les publics visés** : les publics familiaux ont largement participé aux diverses activités. Des publics fragilisés (bénéficiaires de CPAS, membres de MJ, de Fedasil, résidents de maisons de retraite, etc.) ont également été touchés grâce aux ateliers participatifs réalisés en amont de Scène de villages. Ce droit culturel est traduit dans l'objectif 4 évalué ci-dessus.

C. Article 2 du Décret – Augmentation des capacités des habitants

Les activités de la plateforme ont également contribué à augmenter les capacités des habitants, en termes :

- **D'imagination** : les activités de (re)découverte du territoire et du patrimoine mises en œuvre lors des évènements (balades

gourmandes, balades décalées, balades vélo, etc.) ont permis aux habitants de voir leur village, leur quartier avec un nouveau regard, d'y développer un nouvel imaginaire. Plusieurs personnes nous ont confié n'être jamais entrées dans l'église de leur village, ni pris la peine d'admirer une façade

- **D'action** : dans le projet de l'objet mobile de Scène de villages, les habitants ont pu libérer leur créativité et devenir actifs dans la construction d'un élément phare de la tournée culturelle. De nombreuses dynamiques locales ont également été soutenues autour des évènements. Associations et artistes locaux y ont pris part de manières diverses (mise en avant de l'action locale, le citoyen devenu acteur d'une consommation locale)
- **De débat, de réflexion** : quelques éléments de programmation ont pu aider à nourrir la réflexion des publics sur certaines thématiques : certains spectacles de Scène de villages (*Maison Renard, Halte aux Thuyas, Vierkante Met(r)e(r) Carré, Truelle Destin*), des films projetés lors de Cinéma plein air (*C'est planté près de chez vous, Demain*) ou une œuvre de Sentes (*Le mètre carré*)

L'évaluation des actions de la plateforme de coopération Est BW a été effectuée le 17 décembre 2019. Étaient représentés : le Centre culturel du Brabant wallon, le Gal Culturalité, les centres culturels de Beauvechain, Jodoigne & Orp-Jauche, Perwez, la Maison du Conte et de la Littérature, la Maison du Tourisme Hesbaye brabançonne, les Sentiers de Sart-Risbart. Quatre tables étaient animées, chacune se concentrant sur un des 4 objectifs de la plateforme. Les techniques d'animation variaient d'une table à l'autre et avaient pour but de favoriser la restitution et l'échange d'idées entre les partenaires.

Plateforme de coopération Ouest BW

La plateforme de coopération Ouest BW — aussi dénommée Zone de culture Ouest — regroupe les centres culturels de Tubize, Ittre, Rebecq, le CCBW et l'Association Braine Culture de Braine-le-Château. Elle a été reconnue dans le cadre du CP du CCBW 2017-2021, lequel a été désigné comme porteur.

A. Objectifs

7 objectifs propres à la plateforme de coopération Ouest BW avaient été identifiés suite à l'analyse partagée menée avec le bureau d'étude Tr@me et Eric Corijn. Ils ont été évalués avec l'ensemble des partenaires début 2020.

Objectif 1 – Développer une identité culturelle commune, la mutualisation des moyens et un réseau élargi

Le travail de coopération est apprécié par tous les partenaires, que ce soit pour les projets identifiés au sein de la plateforme ou pour d'autres projets des centres culturels qui ont trouvé écho chez les autres (Focus Zéro déchet de Tubize, collaboration autour d'une programmation concertée pour Noël au Théâtre). Les partenaires s'entraident aussi régulièrement, notamment en termes de technique (prêt de matériel, renfort technique…) et de ressources humaines sur les différents projets menés en commun. Au niveau communication, l'identité de la Zone de culture et la valorisation de son travail passent essentiellement par l'utilisation des logos de tous, et aussi la réalisation de Beachflag reprenant les logos des 5 structures.

Objectif 2 – Favoriser l'histoire commune (héritage de la culture ouvrière)

Les projets menés (Kunsten Bo(!)s des Arts, Festival de la Marionnette) n'ont pas abordé la question de l'héritage de la culture ouvrière, ces questions ayant déjà fait l'objet de nombreux projets par le passé. Cependant, dans une volonté de valoriser les diversités et richesses culturelles du territoire, les partenaires ont veillé à programmer des artistes locaux des 4 communes de la zone Ouest (pour le Kunsten Bo(!)s des Arts) ou du Brabant wallon (pour le Festival de la Marionnette).

Objectif 3 – Renforcer la rencontre

La rencontre et la convivialité sont au cœur des projets de la plateforme de coopération Ouest BW. Les partenaires ont conçu le Kunsten Bo(!)s des Arts (KBDA) comme une fête des voisins intercommunautaire. Des centres culturels du BW et des centres culturels flamands (Hal et Beersel) travaillent ensemble et proposent aux habitants des deux communautés de rencontrer des artistes issus des deux côtés de la frontière linguistique. Concernant la rencontre des publics francophones et néerlandophones, c'est un travail de longue haleine. Les rencontres et échanges ont été nombreux sur les différentes éditions. Même s'ils ne se parlaient pas en permanence, ils étaient là, ensemble, réunis autour de différents spectacles (*m2 - Vierkante Met(r)e(r)Carré)*, des déambulations, des ateliers et animations (land art). Lors des prochains rendez-vous, les partenaires pourraient questionner les publics sur le fait qu'ils aient parlé à un Néerlandophone ou à un Francophone durant le festival KDBA. Avec la tendance séparatiste, on peut noter que certains voient leur participation à l'évènement comme un acte politique. KBDA donne à voir la culture de l'autre, la langue de l'autre (prendre l'habitude de l'entendre). Au niveau du Festival de la Marionnette, si les spectacles ne permettent pas pour l'instant la circulation des publics souhaitée, les journées « Zoo » ou « Puppet City » permettent cette rencontre et ce brassage des publics car elle rassemble la diversité des participants aux ateliers. Nomade, le festival mobilise des gens au même moment, au même endroit et permet aux centres culturels de rencontrer des partenaires potentiels de lieux.

Objectif 4 – Réduire les inégalités culturelles à travers un travail de médiation et de démocratisation culturelle

Dans le cadre de KBDA, on constate la présence de nouveaux publics qu'on ne voit pas dans d'autres activités. On retrouve des publics qui n'ont pas forcément de pratiques culturelles, ou préfèrent les activités de plein air. Ils sont donc différents de ceux qu'on retrouve dans les salles. Il s'agit de curieux, promeneurs, familles moins aisées et de publics sensibles à la démarche respectueuse de l'environnement proposée par KBDA. Il y a également un public largement familial et « évènementiel » (qui vient pour le côté convivial et festif). Pour eux, il s'agit d'une sortie, d'une « promenade du dimanche », gratuite ! Le fait que ça se déroule dans l'espace public accroit l'accessibilité. On élimine des freins tels que la difficulté d'entrer dans un lieu culturel. De plus, il y a une grande liberté au niveau des horaires de programmation, les gens passent quand ils veulent. Au fil des éditions, le festival augmente en notoriété, les gens savent qu'il existe, que c'est un festival flamand-wallon.

En ce qui concerne le Festival de la Marionnette, la réduction des inégalités et la démocratisation culturelle sont particulièrement rencontrées dans le cadre des ateliers de création et de manipulation de marionnettes. Ces ateliers sont proposés aux écoles maternelles, primaires ou secondaires, aux associations (maison de jeunes, écoles de devoirs), aux IPPJ, aux institutions d'accueil de personnes handicapées. L'accès à ce projet artistique de grande ampleur a été facilité par plusieurs facteurs : le cout très démocratique des ateliers (20€/atelier), la grande fête rassembleuse (Kermesse, ZOO de la marionnette, Puppet City) pour ponctuer les créations réalisées durant les ateliers, la participation aux autres spectacles du festival à un prix très accessible.

Kunsten Bo(!)s des Arts, Lembeek (Hal), 21 mai 2018 © Sylvia Pigarella

Objectif 5 – Créer des lieux d'échange pour envisager les enjeux

Le travail avec le monde associatif est au centre des différents projets. À la fois en ce qui concerne les ateliers de création et manipulation de marionnettes dans le cadre du Festival mobilisant maison de jeunes, Plan de Cohésion Sociale, institution d'accueil de personnes handicapées, qu'en ce qui concerne les ateliers menés en amont du KBDA pour la déco du projet, le monde économique est assez peu sollicité, si ce n'est les producteurs locaux via leur participation au bar et catering des projets.

Objectif 6 – Investir de nouveaux espaces et lieux publics, favoriser la circulation des publics, privilégier la mobilité

Ça file… les Marionnettes en BW, projet lié au Festival de la Marionnette 2017, a permis aux partenaires du Festival d'investir de nouveaux lieux publics, non culturels par nature : marché hebdomadaire, shopping, Accueil temps libre des écoles… Cette démarche a permis de toucher un public qui n'a pas l'habitude de côtoyer les salles de spectacle. Le Festival de la Marionnette, en programmant plusieurs spectacles dans les communes partenaires, incite les habitants à aller dans d'autres centres culturels que le leur. Cependant, on remarque que cela reste compliqué de faire bouger le public entre les communes de l'Ouest du BW, malgré la proximité. Le Kunsten Bo(!)s des Arts (KBDA) a la particularité de se dérouler hors du territoire de la plateforme de coopération Ouest BW, ce projet étant mené en collaboration avec les centres culturels de Hal et Beersel. Le fait d'organiser cet évènement sur le territoire flamand pousse le public des partenaires à se déplacer et à entrer en action dans la dynamique de rencontre des artistes et publics flamands/wallons. La mobilité des publics reste un élément problématique, que ce soit par son envie d'assister à des spectacles ailleurs que dans sa zone proche ou par les difficultés rencontrées pour se déplacer entre les différentes communes (territoire mal desservi en transport en commun, covoiturage peu développé).

Objectif 7 – Réfléchir aux défis climatiques

Le Kunsten Bo(!)s des Arts (KBDA) se veut un festival écoresponsable. Concernant la dimension développement durable de KBDA, les partenaires ont travaillé différentes dimensions. En termes de circulation des publics, francophones notamment, plusieurs choses ont été mises en place dont des navettes partant de Tubize. Le site était accessible à vélo (proche d'un RAVeL) grâce au GRACQ qui organisait des groupes pour arriver jusqu'à KDBA. Le site se situe également à 3 minutes de la gare de Tubize, ce qui était communiqué. De plus, il est proche de tous les grands axes, même si l'accès en voiture restait compliqué.

Cela permettait donc de valoriser d'autres transports en accord avec la dimension « développement durable du projet ». Pour la suite, on pourrait mettre en place des cars qui partiraient d'Ittre ou Rebecq si cela est possible financièrement. D'autres aspects ont également contribué à la mise en avant d'une écocitoyenneté : le respect du site, la collaboration avec les producteurs locaux, la valorisation du tri des déchets, l'utilisation de toilettes sèches, etc. Par ailleurs, beaucoup d'animations et de spectacles ont fonctionné sans électricité. Pour l'avenir, les partenaires souhaitent donner plus de visibilité à certains outils mis en place : grandes poubelles de tri, permanence aux toilettes sèches, entre autres.

B. Avancée des droits culturels

Plusieurs droits culturels ont été largement mis en valeur dans les projets de la plateforme de coopération Ouest BW :

- **Liberté artistique et liberté d'expression –** Ces droits sont rencontrés lors des ateliers de création et manipulation des marionnettes. Des écoles, maisons de jeunes, institutions, services sociaux travaillent durant plusieurs semaines avec leur public, encadré par des artistes professionnels, pour les faire créer, imaginer, réaliser des projets innovants alliant sens artistique et expression sociétale. Ces droits sont également rencontrés dans le choix de programmer des artistes de la région, principalement dans le cadre du Kunsten Bo(!)s des Arts, permettant ainsi de faire découvrir et de valoriser la scène locale auprès d'un public de l'autre communauté.
- **Accès et participation à la culture pour les publics visés –** Le public familial est le public privilégié des projets, que ce soit en tant que spectateur "passif" mais aussi en tant que spectateur "actif" des activités proposées (Zoo de la marionnette, ateliers dans le cadre du KBDA). Des publics fragilisés (bénéficiaires de CPAS, membres de MJ, résidents d'institutions psychiatriques ou d'accueil de personnes handicapées) ont également été touchés grâce aux ateliers participatifs, dans le cadre du Festival de la Marionnette ou du KBDA.

C. Article 2 du Décret – Augmentation des capacités des habitants

Les projets menés par la plateforme de coopération Ouest BW ont principalement un effet sur la capacité d'imagination des habitants, que ce soit par le programme des artistes proposés, Festival de la Marionnette, Kunsten Bo(!)s des Arts que par les ateliers artistiques proposés en parallèle de ces projets. Avec la création *Vierkante Met(r)e(r)Carré)* pour le KBDA 2018, ce sont les capacités d'analyse et de réflexion qui ont été sollicitées, en proposant une autre approche des problèmes communautaires par l'humour, la caricature, la dérision.

Les partenaires de la plateforme de coopération Ouest BW se sont rencontrés régulièrement pour avancer sur la réalisation des projets, ce qui a permis de faire une évaluation continue et une réadaptation si besoin. Chaque projet a fait l'objet d'une évaluation après sa mise en œuvre.
Pour l'autoévaluation du contrat-programme, plusieurs moments ont été organisés en janvier et février 2020 : évaluation du partenariat (avec l'outil "Arbre d'Ostende"); évaluation des projets, de leur réalisation et de leurs perspectives (via la méthode Kiss); évaluation des projets en regard des objectifs de la plateforme.

Plateforme de coopération PULSART

Expo PLAY - Apéro mécanique, Centre culturel de Braine-l'Alleud, 20 février 2019 © Alexandre Zaluda

La plateforme de coopération PULSART regroupe les centres culturels de Jodoigne & Orp-Jauche, Beauvechain, Braine-l'Alleud, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Rixensart, Waterloo, Nivelles, Tubize, Ittre, Genappe, le Centre d'Expression et de Créativité Les Léz'arts et le Centre culturel du Brabant wallon. Elle a été reconnue dans le cadre du CP 2017-2021 du CCBW, lequel a été désigné porteur.

A. Enjeux et objectifs

Des enjeux propres à la plateforme PULSART ont été identifiés : Développer le sentiment d'appartenance (via la rencontre, la création d'un imaginaire commun, la relation entre les nouveaux et les anciens habitants), favoriser la mixité sociale (avec une attention particulière à la dimension intergénérationnelle et l'inclusion des personnes âgées, la jeunesse et les « non-publics », publics en marge ou défavorisés), encourager la mobilité (celle des infrastructures, des publics, le manque de transports en commun). Cette mobilité incluait également la mobilité psychologique et celle des idées, dans le sens de la sensibilisation des publics et l'ouverture du partenariat vers de nouveaux concepts, de nouvelles formes. Ces enjeux ont été traduits en objectifs devant être rencontrés par les différentes actions. Celles-ci ont été évaluées avec l'ensemble des partenaires.

Objectif 1 – Questionner le territoire via des actions liées à l'art contemporain

- En sensibilisant au langage plastique via des actions de médiation culturelle destinées à différents publics
- En créant un espace d'innovation, développement de projets audacieux
- En favorisant la diversité des formes
- En développant des projets via la valorisation et la coopération avec la scène artistique

Les partenaires ont tenté de répondre à ces objectifs par une série de projets développés au sein du partenariat de manière coconstruite :

Les voyages : Anvers 2017, Paris 2018-2019 et Gand 2019 – Le concept de voyage PULSART n'a cessé d'évoluer depuis 2017. Diverses mesures ont été mises en place pour permettre à un plus large public de participer, pour diversifier ce public et pour favoriser la sensibilisation. Si le voyage ne questionne pas directement le territoire, l'enjeu de renforcement du lien social devient important avec l'accroissement de la diversité et de la mixité sociale entre les participants. Les mesures principales :

- La mise en place d'une politique de prix diversifiée : même si les tarifs de PULSART restent accessibles, un effort supplémentaire a été fait pour les diminuer afin que des publics plus défavorisés puissent y accéder. Cette politique de prix n'aurait pu fonctionner sans un vrai travail de terrain mené par les partenaires pour faire tomber les barrières symboliques permettant à des personnes peu coutumières de ce type d'initiative d'oser participer.
- La création de guides du visiteur : la plateforme a créé pour chaque voyage un petit guide auquel les participants se sont bien habitués. Il reprend des informations générales sur les expositions, les artistes et les lieux visités mais aussi une série de questions permettant aux participants de réfléchir à ce qu'ils observent. Certains participants l'utilisent même a posteriori. Ils adoptent un regard critique sur ce qu'ils voient et deviennent acteur de leur visite. Les différentes éditions, la qualité de la mise en page et le format A6 pratique, en font une sympathique collection.
- Une médiation spécifique : elle est réalisée à l'avance pour les groupes Article 27 déjà constitués : présentation accessible des artistes et des lieux visités via des documentaires ou autres supports permettant la discussion et le débat.
- Le voyage en bus : il constitue, en lui-même, un moment convivial permettant la rencontre des différents publics.

Traces : carnets, affiches

Souper Dé(CALLE)é 2017-2018 – Soirée scénarisée autour de la démarche artistique de Sophie Calle (artiste plasticienne, photographe, femme de lettres et réalisatrice française dont le travail d'artiste consiste à faire de sa vie, et notamment des moments les plus intimes, une œuvre). La construction du scénario se base sur les différents projets qu'elle a pu mener. Tout ceci se déroule autour d'un diner. Une comédienne anime la soirée et transmet la biographie de l'artiste. Plusieurs dispositifs sont mis en place pour permettre aux participants d'appréhender différentes dimensions de l'œuvre de Sophie Calle et se les réapproprier ; pour créer la rencontre entre les personnes et vivre un moment convivial. Les participants alimentent le processus par leur contribution personnelle, sous forme de témoignages. L'objectif est de sensibiliser des publics non avertis aux démarches artistiques contemporaines tout en vivant un moment ludique et convivial. Cette approche de médiation audacieuse et innovante a nécessité beaucoup d'aménagements dans le scénario, le rythme, la place de la comédienne, avant de trouver la formule adéquate. La mixité et le lien social ont été renforcés via le partage de vécus et la rencontre. Les participants ont été conquis, même si certains ont demandé d'être encore plus « radical » dans la dimension « décalée ». Forte de cette expérience, la plateforme a lancé les **Apéros Mécaniques dans le cadre de PLAY.** Les objectifs étaient de sensibiliser à la démarche des artistes, d'en appréhender les différentes dimensions via une réappropriation et une création individuelle et collective. En 2020, les partenaires mèneront une évaluation plus en profondeur de ces Apéros Mécaniques afin d'observer si ces objectifs seront rencontrés et comment.

Traces : visuels, aftermovie, témoignages, photos, articles de presse

Outils de médiation en soutien aux partenaires – Visites + ateliers + supports/outils 2017-2018- 2019. PULSART a soutenu plusieurs partenaires sur leurs projets de diffusion en arts visuels et contemporains, notamment en termes de médiation. On peut citer la médiation pour la Biennale d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (visites interactives, cocottes pour les primaires, questionnaires pour les professeurs et les parents), les visites guidées pour les Fêtes de la Saint-Martin, les visites insolites, ateliers créatifs pour les expositions de l'École des Arts de Braine-l'Alleud, Concours des Arts plastiques de Nivelles, Biennale Fenêtre sur Mur. Cette approche a permis d'apporter de la médiation aux centres culturels qui, bien souvent, en manquent car toute leur énergie a été prise par la réalisation de l'exposition. Pour certains partenaires, ce soutien a permis de clarifier leur place au sein de partenariats historiques. On peut citer le cas du Centre culturel de Braine-l'Alleud qui organise aujourd'hui toute la médiation des expositions de l'École des Arts de Braine-l'Alleud, et idem pour le Centre culturel de Beauvechain avec les Fêtes de la Saint-Martin. Ces initiatives renforcent la valorisation d'un patrimoine matériel et immatériel, mettant en valeur les actions de nos partenaires. Elles ont permis de faire circuler l'information et surtout de faire émerger un réseau d'acteurs et d'artistes actifs dans les arts contemporains sur le territoire.

Traces : supports de médiation

Mobile Dreams – Quatre artistes : Olivier Sonck, Sara Conti, Thierry Verbeeck et Catho Hensmans sont intervenus dans l'espace public de 9 communes, pour questionner la Mobilité. C'était le premier grand projet de PULSART : il questionnait parfaitement les enjeux et les objectifs de la plateforme et a permis de développer de fortes collaborations entre partenaires, notamment ceux qui partageaient le même artiste intervenant. L'action s'étendait sur un mois et couvrait un large territoire. Les propositions artistiques étaient très différentes. De ce fait, l'impact du projet n'a pas été celui escompté, ou plutôt il a été difficile à appréhender, notamment parce que l'ensemble des interventions se sont déroulées dans l'espace public. Nos moyens étant limités, il a été difficile de donner une vraie visibilité à l'ensemble. Haute difficulté également d'obtenir les autorisations nécessaires. Le rapport avec les échevins était parfois conflictuel : on en a conclu que l'art dans l'espace public rend les autorités extrêmement frileuses. Néanmoins, les installations ont bien fonctionné en termes de work in progress. Dès que l'artiste était en train d'agir en extérieur, les habitants venaient spontanément pour avoir des explications, échanger. En ce sens, PULSART souhaite poursuivre son action dans l'espace public et poursuivre sa réflexion sur la meilleure manière de faire médiation dans ce contexte.
Traces : photos, articles de presse…

PLAY – Deux artistes, Frédéric Penelle et Yannick Jacquet, créent une installation sur le jouet alliant gravure et vidéo, pour questionner la diversité sociale, culturelle et générationnelle du Brabant wallon. Se basant sur le jouet qui nous rassemble tous, ils ont travaillé et réinterprété à partir de témoignages d'habitants du Brabant wallon, les objets ayant marqué leur enfance. Suite au projet Mobile Dreams, il a été décidé de relancer un projet sur le long terme, moins dispersé dans l'espace. La formule de PLAY consiste en une installation qui se déplace de lieu en lieu, en étant accompagnée d'un large panel de médiation : un satellite (version réduite de l'expo), des ateliers scolaires créatifs et multimédia tout public, une soirée Apéro Mécanique, outil "Français Langue Etrangère". Le but : toucher la plus grande diversité de population. Le projet a été entièrement pensé par PULSART et ses centres culturels partenaires. Il est diffusé prioritairement auprès d'eux. Le côté « module complet/clé sur porte/hyper adaptable » fait son succès. L'accessibilité de l'œuvre séduit un large public. Le satellite se déplace dans des lieux où le public a peu de mobilité (hôpital des enfants, maisons de retraite, CPAS, handicapés…), ce qui permet aux partenaires accueillant l'ensemble du projet de toucher des publics inhabituels. Ces grands projets sont ceux qui répondent le mieux aux enjeux et à l'objectif de questionner le territoire. Néanmoins, il faudrait en renforcer le contenu pour le questionner plus profondément. Par ailleurs, il ne faut pas sous-estimer les impacts secondaires de ce type de projet : la création de nouveaux partenariats locaux, le développement de dispositifs de médiation novateurs qui peuvent servir d'autres projets et nourrir l'article 2 du décret.
Traces : vidéos des artistes sur la chaine YouTube CCBW, photos + reportage YouTube CCBW

Objectif 2 – Mise en place de rencontres et d'échanges d'expérience, de pratiques entre les membres et partenaires de la plateforme

- En créant un lieu de ressources, de réflexion, d'échanges // Développement de connaissances et de nouvelles compétences
- En développant de la réflexion via un accompagnement régulier de la plateforme
- En créant un système d'échange de ressources matérielles et humaines (aide au montage, etc.)

Ce second objectif est relié à la création même de la plateforme PULSART, son fonctionnement, les valeurs qu'elle défend, son mode de décision, la manière dont elle est coordonnée, la fréquence de ses rencontres. PULSART rassemble 12 partenaires institutionnels (11 CC et 1 CEC) soit une vingtaine de personnes. Ils se sont rencontrés une vingtaine de fois depuis sa création en 2015. Après évaluation, les valeurs défendues par PULSART sont respectées dans l'ensemble et restent les mêmes pour le prochain contrat-programme : coconstruction ; audace ; plaisir de travailler ensemble ; respect du rythme de chacun ; transparence. La décision est collégiale avec un consentement sur place. La coordination reste assurée par le CCBW et à chaque projet on relance les partenaires pour voir qui veut et/ou peut participer à la conception. De manière générale, les partenaires sont très impliqués dans la plateforme PULSART, ils ont plaisir à collaborer, à élaborer des projets ensemble, à les accueillir. Depuis 2017, la plateforme a développé une véritable force de travail et d'action. Les partenaires (directeurs, animateurs des différents CC et CEC) se sont rencontrés, ont travaillé ensemble, ont acquis une confiance qui leur permet d'être plus audacieux quant aux projets menés. Cette implication est probablement liée à la mise en place très participative de la plateforme qui sollicite à chaque rencontre les intelligences singulières autour de la table : les participants se sentent libres de suggérer, contredire, de s'exprimer ! Probablement liée aussi à la prise en compte des spécificités de chacun, même si des efforts doivent encore être faits en ce sens. Tous les partenaires ne sont pas obligés d'être à la base des projets qui seront diffusés. Ils s'impliquent en fonction de leurs ressources (budgétaire, humaine et temporelle). Ils doivent participer à la conception d'au moins une action, ce qui se fait naturellement. Cette bonne implication est aussi due à la qualité des résultats obtenus au fil des projets et à leur progression en termes d'ampleur et dans la rencontre des objectifs.
PULSART souhaite s'ouvrir à de nouveaux partenaires. Pour ce faire, elle mettra en place une procédure permettant de transmettre ses objectifs, sa façon de travailler, et veillera à bien cerner l'implication et la motivation des structures. Il semble possible d'ouvrir structurellement à des organisations partageant les mêmes

contraintes décrétales (CEC). Pour les autres opérateurs, il est possible de créer des ponts sur des projets spécifiques.

B. Avancée des droits culturels

De manière générale les projets PULSART favorisent l'accès et la participation à la culture ainsi que la valorisation des patrimoines matériels et immatériels :

- Les voyages augmentent l'accès à la culture avec l'élargissement des publics, grâce à nos relais Article 27 et CPAS
- Les soupers décallés/apéros mécaniques ont favorisé l'accès et la participation à la culture d'une grande diversité de publics, via les dispositifs de sensibilisation à la démarche, les ateliers créatifs individuels et collectifs et la rencontre
- Le soutien à la médiation autour des actions des centres culturels donne accès aux œuvres à une grande diversité de publics et leur permet de participer à la vie culturelle en s'exprimant par rapport à la création actuelle. Cela induit également une valorisation des patrimoines matériels et immatériels des territoires d'action
- Dans le cadre des grands projets PULSART, l'accès et la participation à la culture sont renforcés auprès des publics ciblés.
- Le droit culturel lié à la liberté d'expression est assuré pour les artistes intervenants. En effet, s'ils agissent dans le cadre d'un cahier des charges, ils sont libres dans les formes et les contenus qu'ils apportent
- Celui lié à la participation et à la décision n'est pas vraiment travaillé avec les publics mais il l'est dans l'ADN de la plateforme

C. Article 2 du Décret – Augmentation des capacités des habitants

Les partenaires ont participé à l'augmentation des capacités d'analyse, d'imagination et d'action via :

- Les voyages, en permettant aux participants d'analyser les enjeux artistiques contemporains et les enjeux sociétaux, car l'art contemporain s'attache à questionner l'environnement
- Les soupers/apéros, à travers la rencontre avec l'œuvre ; la création d'écrits ; la composition individuelle ou collective
- Les actions de médiation : visites interactives, cocottes et autres supports qui questionnent le spectateur face aux œuvres, ateliers d'appropriation et d'expression
- Mobile Dreams qui a suscité l'imaginaire chez les habitants en les confrontant par surprise à une œuvre dans l'espace public
- PLAY qui a travaillé sur l'imaginaire, l'analyse et l'action à travers l'ensemble des ateliers créatifs proposés aux participants

L'évaluation des projets et du fonctionnement a fait l'objet de plénières annuelles, où le bilan et les perspectives étaient discutés et validés, idem pour les budgets. L'évaluation de ces 3 années et les perspectives pour le prochain contrat-programme ont fait l'objet de 4 matinées de travail pour avancer progressivement dans toutes les dimensions des projets et du fonctionnement de PULSART. Au moins 8 structures rassemblant une quinzaine de personnes étaient présentes à chaque séance.

3. ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE EN ACCUEIL EN CRÉATION DANS LE DOMAINE DU CIRQUE, DES ARTS FORAINS ET DE LA RUE

En 2017, la Fédération Wallonie-Bruxelles a octroyé au CCBW la reconnaissance d'une action culturelle spécialisée en accueil en création dans le domaine du cirque, des arts forains et de la rue. Cette action est menée en étroite articulation avec un des axes de notre action culturelle générale intensifiée, à savoir l'axe de la promotion, du soutien et du développement de la création artistique professionnelle. Depuis 2012, cet axe a été profondément encouragé grâce à la mise à disposition de la salle du Foyer populaire en espace d'accueil de résidences.

A. En référence aux objectifs

Objectif 1 – Promouvoir, soutenir et développer la création artistique professionnelle, celle du cirque, des arts forains et de la rue en particulier, en privilégiant les compagnies et artistes soutenus par la FW-B

Résidence de la Cie Cirqu'en Choc, création du spectacle Gnoko Bok, Centre culturel du Brabant wallon, Court-Saint-Étienne, septembre 2019

Dans quelles conditions les artistes travaillent-ils ? Combien d'heures de répétition leur faut-il pour parvenir à nous émouvoir, à nous surprendre ? Les coulisses de la création sont souvent invisibles pour les spectateurs. La précision d'un geste, le juste équilibre, le bon tempo sont acquis à force de répétition. Au Centre culturel du Brabant wallon, nous disposons d'une ancienne salle de bal (le Foyer populaire) dont nous avons fait un espace de résidences

dédié à ces artistes en travail. C'est ici, chez nous, que les artistes s'entrainent, qu'ils créent les contenus, la dramaturgie, la scénographie... Un travail artistique complet qui prend du temps à mettre en place pour laisser éclater devant les yeux du public le résultat de ce travail acharné !

C'est au travers de l'accueil en résidence de compagnies professionnelles, dans notre salle du Foyer populaire mais aussi dans la salle Columban (Wavre) et au Parc à Mitrailles (Court-Saint-Étienne) et par l'octroi d'aides financières, logistiques et de communication, que nous avons répondu au premier objectif du contrat-programme. Les artistes qui bénéficient gratuitement de ces espaces de résidence sont très reconnaissants envers le CCBW et soulignent la qualité de l'accueil et des infrastructures, deux incontournables pour poursuivre sereinement leur travail de création. Les résidences ont duré entre 1 et 4 semaines. Ont principalement été sélectionnés les artistes émergents, ayant une démarche en lien avec nos objectifs ou encore utilisant pleinement l'espace et la hauteur de la salle.

Résidence Labo High - Deux journées de recherche intensives au PAMexpo avec les deux plus importants experts mondiaux en diabolo aérien, Guillaume Karpowicz et Priam Pierret, juillet 2019

Les année 2017 et 2018 furent particulières. Nous avons accueilli moins de compagnies que prévu puisque nous avons momentanément interrompu les résidences faute de pouvoir accéder à la salle, celle-ci ayant été fermée en prévision d'importants travaux de restauration.

En 2017, nous avons accueilli en résidence 10 compagnies du secteur cirque, rue et forains dont 4 soutenues par la FW-B pour un total de 20 semaines : Gilbert et Stock (*Talk Show*) – Habeas Corpus (*Collage*) – Cie Jongloïc (*Clos*) – Cie Scratch (*Split*). Les 6 autres compagnies furent La Bastarda (*Aller Jamais Retour*) – Les Chaussons Rouges (*Hircus*) – Le Phare (*Ludema Ludo*) – Cie Pepper Choc (*Mammatus*) – Cie des six faux nez (*Harms*) – Les Vrais Majors (*La montagne*) – Cie Offroad (*Slipping and sliding*) – Cie One Shot (*Le grand saut*) – Cie Jordi Vidal (*Arghh*). Trois commissions de sélection ont eu lieu les 23 mars, 8 juin et 7 septembre 2017. La commission a rendu ses critères de sélection plus objectifs : ont été privilégiées les compagnies émergentes, dont la durée de résidence est plus longue, qui ont utilisé l'espace (sol, hauteur), développé des projets novateurs, expérimentaux, hybrides, développé des liens avec les missions/actions du CCBW (potentiel préachat + médiation + enjeu de société). Quatre créations ont été préachetées et ont été programmées au festival EN L'AIR (voir ci-dessous) : *Split, Hircus, Talk Show* et *Burning*. En outre, le CCBW a accordé une aide à la création financière pour un montant total de 13.250€ répartis comme suit : *Point de fuite* – La Bastarda Cie : 1.500€ / *MA* – Cie Le Phare : 1.500€ / *Mammatus* – Cie Pepper Choc : 1.000€ / *Talk Show* – Cie Gilbert et Stock : 1.500€ / *Indomito* – Cie OffRoad : 750€ / *Clos* – Cie Jongloic : 1.500€ / *Pub Show Urbain* – Cie Lady Cocktail : 1.500€ / *Bruits de coulisses* – Les P'tits Bras : 1.500€ / *Valhala* – Petri Dish : 1.500€ / *Magic kermesse* – Théâtre du N-ombr'île : 1.000€.

En 2018, nous avons accueilli 5 compagnies du secteur cirque, rue et forains pour un total de 16 semaines : Les Chaussons Rouges (*Hircus*) – Habeas Corpus Cie (*Burning*) – Vivre en fol Cie (*Zorro*) – Cie Smart Hands (*Circular paranoïa*) – Cie Sitting Duc (*Chiringuito Paradise*) – Leila Kockenberger (*Inside*) – Cie Niou (*Hortense*). Le CCBW a accordé des aides financières à la création pour un montant total de 8.771€ répartis comme suit : *Burning* – Habeas Corpus Cie : 2.100€ / *Zorro* – Vivre en fol Cie : 1.171€ / *Mousse* – Cie Scratch : 1.500€ / *Inside* – Leila Kockenberger : 1.000€ / *Circular Paranoia* – Cie Smart hands : 1.000€ / *Chiringuito Paradise* – Cie Sitting Duck : 1.000€ / *Sanctuaire Sauvage* – Collectif Rafale : 1.000€.

En 2019, nous avons accueilli 12 compagnies pour un total de 28 semaines : Collectif Rafale (*Sanctuaire Sauvage*) – Cie Niou (*Hortense*) – Cie Lady Cocktail (*Pub Show Urbain*) – Duo André Léo (*125 BPM*) – Cie Wat & Wam (*what if...*) – Cie Tempo d'Eole (*A.BOIS*) – Priam Pierret & Guillaume Karpowicz (Labo diabolo aérien) – Cie Offroad (*Orivolution*) – Cie des Chaussons Rouges (*Nadir*) – Cie Hay Que (*Résonance*) – Cie Cirqu'en Choc (*Gnoko Bok*) – Cie du Plat Pays (*Un hypnotique anonyme*). Le CCBW a accordé des aides financières à la création pour un montant total de 11.250€ répartis comme suit : *Sanctuaire Sauvage* – Collectif Rafale : 750€ / *L'homme qui passe* – Cie des arts de nez : 1.000€ / *Zorro* – Vivre en fol Cie : 1.000€ / *Triple buse* – Cie Odile Pinson : 500€ / *Peau de louve* – Théâtre Cœur de Terre : 1.000€ / *Nadir* – Cie des Chaussons Rouges : 1.000€ / *125 BPM* – Duo André Léo : 1000€ / *Gnoko Bok* – Cie Cirqu'en Choc : 1.000€ / *Résonance* – Cie Hay Que : 1.000€ / *Un hypnotique anonyme* – Cie du Plat Pays : 1.000€ / *A.BOIS* – Cie Tempo d'Eole : 1.000€ / *Orivolution* – Cie OffRoad : 1.000€.

Objectif 2 - Permettre la rencontre et l'échange entre artistes et citoyens

Le deuxième objectif s'est concrétisé par l'organisation de bancs d'essai/étapes de travail en cours ou en fin de période de résidence et, plus spécifiquement encore, lors du festival EN L'AIR.

Étape de travail du spectacle 125 BPM, Cie Duo André Léo, Foyer populaire, CSE, mai 2019

Bancs d'essai - En fonction de l'état d'avancement de la création, les artistes proposent des bancs d'essai à destination du tout public, des programmateurs ou des seuls collègues de l'équipe du CCBW. La fréquentation varie entre 15 et 150 personnes pour l'organisation de 5 à 10 bancs d'essai par an. Ces bancs d'essai offrent des moments conviviaux de rencontre, d'échange d'idées et de débat souvent très utiles aux artistes. Pour les visiteurs, ce sont de véritables instants de découverte qui les amènent à mieux appréhender et comprendre les réalités vécues par les artistes dans tout processus de création. Certains bancs d'essai sont également destinés aux programmateurs du BW, de la FW-B et parfois au-delà, tels Chassepierre, Festival UP !, les Fêtes Romanes, Festival Hopla !, Festival des arts de rue de Braine-l'Alleud, centres culturels (Nivelles, Ottignies-LLN, Genappe, Perwez...), l'Atelier Théâtre Jean Vilar, les Halles de Schaerbeek, festival Les Tailleurs (Ecaussinnes), festival Sortilèges, Rue & Vous !, ou encore Cirque Plus à Bruges et le Théâtre des Doms à Avignon.

Traces : quelques photos, des newsletters, des témoignages

Festival EN L'AIR - Nous organisons le festival EN L'AIR pour mettre au-devant de la scène les artistes que nous accueillons en résidence depuis 2012. Il est en effet important pour le festival de mettre la création circassienne à l'honneur et montrer au public différentes étapes de création. Le public peut ainsi assister à des spectacles époustouflants et à des étapes de travail, c'est-à-dire à des spectacles qui ne sont pas encore terminés (mais pas moins époustouflants pour autant), occasion unique pour certaines compagnies de présenter leur création en cours dans des conditions de festival, de tester ce qui nous émeut afin d'affiner la suite de leur création. Nous accueillons également des écoles de cirque afin de montrer au public les artistes de demain et donner à ces derniers l'occasion de rencontrer des artistes en création et de pouvoir présenter leurs numéros sur une vraie scène de festival. Le public peut donc voir l'évolution d'une création à différentes étapes de la vie de l'artiste. Certains spectacles venus en étape de travail reviennent une fois terminés, ce qui donne l'occasion aux habitués de voir les évolutions et tout l'intérêt et la richesse du processus de création. Le festival souhaite rester flexible afin d'évoluer et de s'adapter aux occasions, aux partenaires... C'est pourquoi il a eu lieu à différentes périodes de l'année et qu'il prend des formes différentes : une édition plus intimiste dans notre salle de résidence ; une année d'ouverture sur le territoire proposant des spectacles programmés avec plusieurs de nos partenaires chez nous et chez eux ; et une plus grande forme dans le PAMexpo, avec une scénographie spécifique, des spectacles de grande taille et une foule de projets en amont et en parallèle du festival.

Le festival travaille également depuis 2018 sur une scénographie réalisée collectivement et de manière évolutive, sur la thématique de la création circassienne. Les scénographes, Eva Madeira et Victoria Vandermeersch, imaginent et construisent des modules spécifiques sur base, entre autres, de réalisations effectuées par des jeunes et des adultes lors de stages avec des partenaires (AMO, CEC, ateliers créatifs) ou directement dans nos locaux. Ces ateliers et la scénographie visent à questionner la création artistique par les participants, et inciter le public lors du festival à se questionner sur ce qu'est un banc d'essai, la durée d'une création, l'appropriation d'une thématique...

Festival EN L'AIR, Cirque Rouages, PAMExpo, Court-Saint-Étienne, 6 mai 2017 © Collectif ISO 1.4 - Hélène Rase

Enfin, nous mettons également progressivement en place différents ateliers de cirque dans les quartiers avoisinants, avec différents partenaires (AMO, école de danse, maison d'artistes...) pour créer une dynamique autour du cirque mais aussi autour du festival, afin de l'ancrer localement, et de permettre aux gens de l'apprécier

autrement par la pratique et la découverte des coulisses du monde particulier du cirque, d'un festival.
Pour ce volet également, nous souhaitons lancer une réflexion sur la quantité de spectacles soutenus afin de privilégier la qualité du soutien plutôt que la quantité. Accueillir davantage certains artistes sur base de critères à préciser nous permettrait de mieux les connaitre, de prendre le temps de construire ensemble des projets qui font sens pour tous, et donc de mieux communiquer avec le public.
Traces : Aftermovie en l'air 2018, photos, articles de presse, affiches, flyers

AIRES LIBRES
FÉDÉRATION DES ARTS DE LA RUE, DES ARTS DU CIRQUE ET DES ARTS FORAINS

Objectif 3 – Inscrire le Foyer populaire/Espace d'inventions dans un réseau large de lieux de résidence, de la discipline artistique et de diffusion

Enfin, en ce qui concerne le troisième objectif, soulignons notre participation en tant qu'administrateur au sein d'Aires Libres, la fédération du secteur des arts de la rue, des arts du cirque et des arts forains, et l'accueil en nos murs de son siège d'exploitation (mise à disposition d'un bureau, accès à nos salles de réunion et équipement administratif) et l'accueil en nos locaux d'une journée professionnelle (organisée par Aires Libres et Asspropro) qui visait à augmenter la visibilité du cirque contemporain auprès des programmateurs de centres culturels, et de lever les freins (réels ou imaginaires) pour l'accueil de ces spectacles.
Créé sur les cendres de la FAR (Fédération des Artistes de rue), Aires Libres compte à ce jour plus de 150 membres et est composé d'un CA de 12 membres. Depuis sa mise en route, Aires Libres a pu sécuriser son fonctionnement grâce à son travail de qualité, et engager une équipe de permanents. Aires Libres bénéficie d'une reconnaissance par la FW-B via une aide pluriannuelle d'actuellement 40.000€, un mi-temps Maribel (mutualisation du CCBW, de la Roseraie, du CC Jacques Franck et de Cirqu'conflex), une subvention APE pour 1 ETP et un soutien de la Cocof. Le CCBW s'implique dans cette fédération car il est important que tout secteur se fédère, se rassemble et puisse se faire entendre d'une seule voix. Une fédération permet de tendre vers la liberté de créer pour les artistes, mais aussi de travailler à ce que la société leur donne les moyens de travailler. Une série d'activités ont également vu le jour, comme une formation à l'attention des organisateurs pour leur faciliter l'accueil d'un spectacle de rue.
Traces : site internet

B. En référence à la progression de l'exercice effectif du droit à la culture

- Accessibilité à la culture = droit/possibilité/moyens pour les artistes de créer, de prendre le temps, d'avoir l'espace et les moyens de le faire, afin de pouvoir restituer leur vision au public. Les divertir, les émouvoir mais aussi les faire réfléchir, les interpeller, parfois les choquer, les gêner… Mais toujours de manière constructive, étayée, juste, pertinente, subjective mais ancrée, en réaction à notre époque, notre manière de fonctionner, notre culture
- Droit des habitants de comprendre la création artistique, de participer à son élaboration (bancs d'essai), d'encourager, soutenir les artistes
- Droit de la population de participer, d'essayer, de réfléchir. Par des ateliers de cirque ou de scénographie, par les bancs d'essai, le Festival En l'Air, mieux appréhender ces disciplines, mieux les comprendre, les voir comme des disciplines artistiques mais aussi comme des formes de langage, le langage des artistes, qui nous amènent à prendre du recul sur nos vies, sur nos habitudes, nos manières de fonctionner. Qui nous amènent à prendre de la hauteur sur notre société aux portes d'une nouvelle révolution de son fonctionnement
- Mise en place d'un groupe de personnes spécifiquement intéressé et contacté pour les bancs d'essai

Pour un exercice fort du droit à la culture, la création est essentielle. En tant qu'opérateur, nous cherchons des propositions artistiques fortes et de qualité et ce, tant au niveau de la forme (jeu, maitrise des agrès, scénographie, mise en scène, etc.) que du fond (dramaturgie, travail de recherche fouillé, pertinence du point de vue). Nous recherchons ces projets afin de les proposer aux personnes se trouvant sur notre territoire d'action (habitants, travailleurs, passants, etc.) afin de leur permettre d'exercer leur droit à la culture, y avoir accès, y participer, réfléchir. Il est donc essentiel de permettre aux artistes de créer, de chercher, de prendre des risques, de se tromper… afin qu'au final ce droit à la culture puisse pleinement être exercé par les artistes d'une part, par la population d'autre part.

C. En référence à l'art. 2 du D-21-11-2013

- Mise en place d'un réseau de partenaires autour du projet : AMO, associations locales, écoles de cirque
- Mise en place d'un réseau de partenaires autour du projet festival EN L'AIR dans son ensemble. Intérêt pour le projet, circulation des publics, programmations spécifiques (selon les spécificités de chaque lieu), intérêt de chacun pour le projet avant la proposition finale, belle coopération

Il nous parait important d'affirmer et d'ancrer la fonction de lieu de résidence de notre salle et des disciplines qu'elle accueille.

L'objectif est bien entendu de faciliter la compréhension de la population locale sur l'affectation particulière de la salle, le travail qui y est effectué et l'intérêt que cela a pour le territoire. Les travaux actuellement en cours au CCBW sont pour nous une opportunité à saisir. En effet, ils pourraient nous permettre d'augmenter la quantité et la diversité d'espaces de travail pour les artistes, mais aussi la qualité de cet accueil par leurs aménagements, et la possibilité d'y loger des artistes. Des salles de répétition, une salle de réunion, un atelier partagé, du logement, et aussi un espace partagé qui pourrait servir à divers projets du CCBW en lien avec la population. Une réelle opportunité selon nous pour à la fois développer ce soutien aux artistes, essentiel, le lien tout aussi essentiel avec la population grâce à cet espace, dans nos murs, et des activités.

2.1.4. AUTOÉVALUATION DE LA GOUVERNANCE ET DE LA PARTICIPATION

1. DYNAMISME DES INSTANCES

Afin d'effectuer cette autoévaluation, nous avons tiré des constats de ces trois dernières années et nous nous sommes basés sur les réponses à l'enquête de la Fondation Roi Baudouin portant sur la gouvernance. Celle-ci fut proposée aux membres du Bureau.

A. Constats concernant la participation et l'implication des instances de gestion (CA, Bureau)

Assemblée générale du CCBW, Foyer populaire, Court-Saint-Étienne, 3 avril 2019

- Le taux de participation des membres aux différentes instances est relativement constant et varie entre 54 % et 67 %
- Le Conseil d'administration a pris ses responsabilités face à des situations problématiques dans la gestion du personnel. En vue de les analyser au mieux, il a entamé une réflexion avec un consultant externe. Suite à cette réflexion, il a fait preuve d'innovation en nommant deux personnes à la direction. Cette nomination est novatrice car elle reconnait le modèle collaboratif comme modèle de fonctionnement. Cette nomination est la première étape d'un processus de réorganisation du CCBW que le CA a permis
- Le turnover au sein des instances est faible et est lié principalement aux nominations de la chambre publique pour six ans. En juin 2019, suite aux élections communales et provinciales, le CA et le Bureau ont été renouvelés. Lors du renouvellement de la chambre privée, la question de la représentativité des différents secteurs culturels a été posée ainsi que celle de la durée des mandats. Des réponses devront être apportées par le CA actuel
- Lors du confinement, les instances se sont adaptées pour assurer une réactivité dans la prise de décisions

B. Leçons tirées du questionnaire de la Fondation Roi Baudouin concernant la gouvernance

Ce questionnaire a été adressé aux administrateurs en février 2020. Même si le taux de participation n'est pas très élevé, les résultats obtenus nous donnent des indications intéressantes. Nous avons repris les résultats de ce questionnaire sous forme de tableau.

	Bons résultats	À améliorer
Structure interne et procédures	Accueil des nouveaux membres, processus de prise de décision en adéquation avec les valeurs du CCBW, la compréhension du rôle du CA	Critères de sélection des membres, la participation des membres (préparation des points à l'ordre du jour)
Dynamique de prise de décisions au sein du CA et de la direction	La complémentarité CA/ Codirection	Le renouvellement des membres, la connaissance des responsabilités légales du CA
Implication des parties prenantes	Partenariats stables, l'organisation donne une image crédible auprès de toutes les parties prenantes, sentiment de responsabilité fort vis-à-vis de nos financeurs, bon équilibre trouvé entre les intérêts et les souhaits des différentes parties prenantes, la représentation des différents groupes cibles de l'organisation	La communication de nos activités à toutes les parties prenantes

Planification	Résultats évalués au regard des objectifs, viabilité financière, moyens de fonctionnement mis à disposition, décisions du CA en concordance avec les missions et la vision, évaluation des activités et feedback, planification annuelle inscrite dans un plan pluriannuel détaillé	La planification des sujets à traiter en CA
Organisation apprenante	La direction se tient au courant des nouvelles évolutions du terrain, méthode d'évaluation claire dans le but de s'améliorer en permanence	Discussion du fonctionnement du CA et de ses réalisations, participation du CA aux activités afin de connaitre les défis du secteur
Diversité		Équilibre homme/femme, ouverture à la multiculturalité
Entrepreneuriat social	Nous expérimentons régulièrement de nouvelles méthodes en vue d'atteindre de meilleurs résultats, mise en œuvre régulière de nouveaux processus, techniques et/ou projets	
Autonomie	La structure permet la possibilité de proposer ouvertement des changements, de développer de nouvelles idées	

En conclusion, les instances ont pris leurs responsabilités face à des situations compliquées ou face à un contexte particulier. Les membres ont donc fait preuve d'agilité dans ces situations. La structure institutionnelle et les procédures qui la régissent sont stables. Cette stabilité est renforcée par la planification des activités annuelles inscrites dans un plan pluriannuel et caractérisée également par un équilibre entre les différentes parties prenantes mis en place. Cette stabilité ne signifie pas inertie mais permet l'expérimentation, notamment au niveau du modèle organisationnel et des méthodes de gestion. Toutefois, des pistes d'amélioration sont à envisager et ont déjà été évoquées en CA : il s'agit de la détermination des critères de sélection des membres, de la durée des mandats, de la clarification du rôle du CA versus celui du Bureau, de la dynamique de réunion, dont un retour sur son fonctionnement et sur ses réalisations.

C. Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation du CCBW, constitué en octobre 2015 et actualisé en 2019 suite au renouvellement de la chambre publique du CA, est composé de 28 membres, dont 10 membres de l'équipe, 4 administrateurs et 14 externes représentant divers secteurs culturels, sociaux et citoyens. Il est présidé par Pierre Anthoine, directeur du Centre culturel de Tubize et représentant les membres externes. Les membres sont invités systématiquement à toutes les activités du CCBW. Le conseil se réunit habituellement deux fois par an. Exceptionnellement, en 2020, année de reconduction de la demande de reconnaissance du contrat-programme, le Conseil d'orientation s'est réuni à plusieurs reprises.

Fin 2019, cinq membres externes ont démissionné. Sans doute faute de disponibilité, mais également faute de motivation. En effet, donner du sens au Conseil d'orientation n'a pas été chose aisée, tellement les participants provenaient de secteurs différents. Un appel a été lancé auprès des membres de l'équipe pour qu'ils recommandent au CA des personnes qui ont du temps à consacrer, qui comprennent (ou cherchent à comprendre) la vie des Brabançons, les réalités du secteur culturel, le sens de la démocratie culturelle, l'exercice du droit à la culture par tous et pour tous. Bref, des personnes « investies et motivées » capables de nous accompagner dans notre mission d'autoévaluation continue. Nous dressons le constat que nous devons déployer une très grosse énergie pour dynamiser ce CO. Nous avons constaté un gros écart de mentalités entre les différents membres ce qui complexifie encore plus la tâche de faire se rassembler les points de vue vers une vision commune. Nous avons encouragé les membres externes à se rendre au moins à une de nos activités pour s'imprégner de celles-ci et surtout nous rapporter leurs constats et observations.

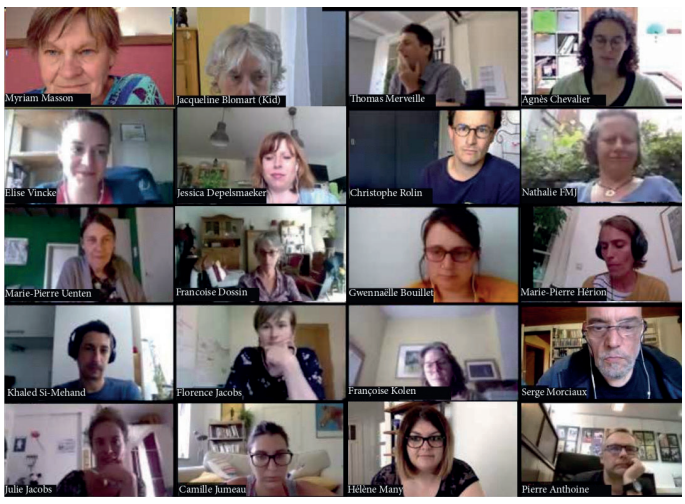

Réunion du Conseil d'orientation en vidéoconférence, 15 juin 2020

En 2016, après avoir réalisé un premier travail d'évaluation d'une action culturelle (les accueils en résidence de compagnies professionnelles), les membres du CO ont demandé aux animateurs du CCBW de leur adresser une liste d'attentes qu'ils aimeraient pouvoir traiter avec le Conseil d'orientation. En réponse, l'équipe a souhaité mener un laboratoire d'observation et d'enquêtes des publics. L'intention était de collecter des données qui permettraient de mieux comprendre les publics. Ce laboratoire était d'autant plus pertinent que le contrat-programme 2017-2021 du CCBW avait identifié comme un des deux enjeux principaux, le développement de la mixité sociale. Il avait aussi mis en exergue une volonté marquée d'encore mieux diversifier les publics en ciblant plus particulièrement les jeunes, les personnes âgées et les personnes défavorisées. Le compte-rendu de ce chantier est à découvrir ci-après dans le chapitre « analyse partagée ».

Complémentairement à ce travail mené par l'équipe, un réel effort de remobilisation du CO a eu lieu. Le CO du 10 décembre 2019 a permis de renouer les liens entre les membres. Après une petite animation brise-glace, nous avons mené un travail d'appropriation des activités 2017, 2018 et 2019 à partir de l'exposition/vernissage de certains documents (affiches, brochures, dépliants…). Les participants ont parcouru l'exposition et se sont exprimés : ce qu'ils en pensaient, ce qu'ils en avaient entendu dire, les raisons pour lesquelles ils avaient participé, ou pas participé, quelles activités il fallait conserver pour les 5 prochaines années, à savoir : les Midis de l'urbanisme, le KBDA, les actions en faveur de l'habitat léger, la scène ouverte hip-hop, l'exposition d'art contemporain PLAY, les Comités de jeunes spectateurs ou auditeurs, EN L'AIR… La soirée s'est terminée par un repas en toute convivialité.

Les membres se sont revus à plusieurs reprises en 2020 :

- CO du 20 février 2020 : présentation et partage des analyses et intuitions tirées des enquêtes des publics ainsi qu'un débat autour de l'enjeu « Favoriser la mixité sociale » (voir plus haut).
- CO du 5 mars 2020 : débat autour de l'enjeu « Encourager le sentiment d'appartenance au territoire » (voir plus haut).
- Le CO du 1er avril 2020 qui devait aboutir à la synthèse de l'autoévaluation des actions et aux futurs enjeux et objectifs 2022-2026 a été annulé suite à la période de confinement décrétée dans le cadre de l'importante crise sanitaire. Il a été reporté au 26 mai 2020.
- Le CO s'est réuni les 15 et 18 juin 2020 pour élaborer ensemble les enjeux découlant des constats de l'analyse partagée.

2. GESTION DES RESSOURCES

A. Communication

Conformément aux objectifs formulés dans le contrat-programme 2017-2021, le secteur Communication s'est impliqué pleinement ces trois dernières années pour impulser une dynamique en phase avec son environnement et au service des missions, des projets et des publics cibles du Centre culturel du Brabant wallon.

Campagne de communication #CacheCacheBW lors du festival EN L'AIR, Foyer populaire, Court-Saint-Étienne, 15 novembre 2019

Par son soutien et son expertise, ce secteur a incarné son rôle transversal et mis au diapason les publics ciblés (grâce notamment à une sélection sur mesure des outils de communication) avec les finalités centrales de notre contrat-programme 2017-2021 à savoir : renforcer la mixité sociale et développer le sentiment d'appartenance.

Cette implication s'est traduite par des actions concrètes et une analyse critique de ses outils et de son fonctionnement opérationnel (rendus notamment possibles par le renforcement de ses effectifs) : veille digitale, questionnement de la stratégie du CCBW sur les réseaux sociaux, mise en place de nouveaux outils de travail en collaboration avec la Technique (refonte du serveur, calendriers et fichiers partagés, migration sur Google Drive), gestion et alimentation de Culturebw.be (l'agenda régional du Brabant wallon), migration et automatisation de la Newsletter sur Mailchimp, formation du secteur à des outils de mesure et de référencement tels que Google Analytics et Google Ads, gestion et alimentation continue d'un solide fichier de contacts presse, relecture de tous les supports digitaux et imprimés, réalisations graphiques sur mesure, etc.

Le secteur Communication s'est aussi concentré sur la refonte complète du site internet du Centre culturel du Brabant wallon afin de lui donner une nouvelle naissance en janvier 2020. Le site du CCBW ne correspondant plus aux évolutions d'usage de ces dernières années, et ses nombreux problèmes techniques, le rendaient obsolète. Traduire plus concrètement l'identité du CCBW auprès de ses publics, ses missions, les entrelacements avec la Maison de l'urbanisme et intégrer en son sein le développement d'un blog pour la revue *Espace-vie* constituaient également des enjeux prioritaires.

Les objectifs principaux ?

- Disposer d'un outil de communication efficace, convivial, autonome et modulaire
- Affirmer l'ancrage du CCBW à son territoire
- Promouvoir l'étendue des activités du CCBW et accroitre la visibilité du travail de terrain
- Disposer d'espaces *pro* taillés sur mesure pour les écoles du Brabant wallon, les artistes et la presse

Au risque de s'attacher uniquement à une description des outils, on en oublierait presque de préciser que la Communication de ces trois dernières années fut avant tout un travail d'écoute, de conseil et de collaboration, main dans la main avec l'équipe du CCBW et les partenaires locaux.

Ayant eu à cœur de remplir son rôle fédérateur à l'échelle du territoire, le secteur Communication du CCBW a remis sur pied des rencontres trimestrielles entre les chargés de communication de l'ensemble des centres culturels actifs sur le territoire du Brabant wallon. Ces rencontres ont permis de renforcer les synergies, créer de nouveaux espaces d'échange et favoriser l'émergence de pratiques innovantes. Largement suivies et généralement très attendues par ses participants, ces réunions ont abouti notamment à l'implémentation d'une boite à outils et favorisé une émulation collaborative.

- Nouveau site internet du CCBW - page d'accueil

B. Finances

Depuis 2017, les charges de personnel ont augmenté de 14 %, soit 213.118€. Cette augmentation s'explique par la revalorisation des barèmes en 2018, les anciennetés et l'indexation.

En parallèle, les subventions de la FW-B ont augmenté de 18,61 % (+ 131.805€) tenant compte de la revalorisation des coopérations, de l'indexation du subside de fonctionnement et du décret-emploi. Alors que l'augmentation générale des autres ressources financières n'est que de 46.836€, soit une augmentation de 3,81 %. Cette faible augmentation des autres sources de financement dont les subsides des collectivités locales et provinciale provient de leur non-indexation.

Ceci nous informe qu'il y a un risque à venir quant au maintien de la parité puisqu'elle s'effectue sur base d'un montant indexé.

C. Infrastructures et équipement

- Suite à des gros travaux de rénovation extérieure de notre bâtiment, une réflexion a été menée sur l'aménagement intérieur des bureaux, des lieux communs, du hall d'entrée accueillant, mais aussi sur la création de salles de réunion pour accueillir nos partenaires afin que notre bâtiment devienne une ruche.
- Des investissements en matériel technique ont été effectués (flight case, gradins modulables réalisés en interne, camionnette...) répondant aux évolutions techniques du secteur. Ces achats ont permis de travailler dans de meilleures conditions de représentation et/ou de mieux mettre en évidence les propositions artistiques

- Photo du haut du bâtiment du Centre culturel du Brabant wallon, novembre 2019

- L'organisation du secteur technique et logistique a été revue (valorisation, autonomie et responsabilisation accrue des régisseurs). Ceux-ci se sont impliqués dans les activités, ce qui a amélioré l'organisation et la compréhension des enjeux des évènements tels que la mise en valeur du patrimoine lors des "Scène de villages", le travail en partenariat lors de "Kunsten Bo(!)s des arts", etc.
- Une nouvelle organisation a été pensée pour l'accueil des compagnies en résidence avec une implication plus importante de la technique pour amener un réel accompagnement de celle-ci
- Un inventaire exhaustif du matériel technique a été réalisé entrainant la mise en place d'un logiciel interne de prêt permettant

de mieux répondre aux besoins, que ce soit pour l'interne ou pour les partenaires
- Un Service interne de prévention et de protection au travail a été mis en place, suivi de la réalisation d'une analyse de risques, d'un plan global et d'un plan annuel de prévention et de protection au travail. Cette analyse a permis de travailler sur les conditions de travail au CCBW et de les améliorer (achat d'écrans, de chaises de bureau…)
- La plateforme des régisseurs des CC de la province du Brabant wallon a été renforcée suite à la mise en place de réunions d'information et de partage d'expériences, de formations communes et prêt de matériel, entre autres
- De gros investissements ont été réalisés afin d'adapter et sécuriser le matériel technique, le rendant plus flexible dans toutes sortes de situations (accueillir un spectacle sur une place de village, organiser une conférence dans une grange, accueillir des spectacles jeunes publics dans une salle de gym…)
- Les nouvelles technologies n'ont pas été oubliées avec l'installation du wifi dans tout notre bâtiment, des clés magnétiques, etc

D. Ressources humaines

En quatre ans, l'équipe s'est professionnalisée par la mise en place d'un plan de formation et d'entretiens individuels. Les compétences de l'équipe se sont accrues également par l'organisation de réunions d'intervision concernant les pratiques de médiation et la participation des publics.
En 2019, le CA a opté pour un nouveau modèle de direction, à savoir une codirection. Il a également validé la mise en place d'une consultance afin de repenser le modèle organisationnel pour que celui-ci soit en adéquation avec le contrat-programme et en vue de favoriser le processus créatif. En janvier 2020, nous avons entrepris ce travail de refonte de notre organisation. Celui-ci s'effectue en parallèle avec celui du dossier de renouvellement du contrat-programme car nous avons souhaité que ces deux chantiers se nourrissent mutuellement. Vaste chantier où toute l'équipe est associée pour que la participation soit également vécue de l'intérieur.

3. DÉCLOISONNEMENT

Après que les Assises du développement culturel territorial du Brabant wallon de 2013 aient mis l'accent sur la nécessité d'encourager les coopérations, les maillages et les mises en réseaux tant à l'interne des secteurs qu'entre secteurs, le CCBW a impulsé la création de la plateforme Hélix. Celle-ci est composée de responsables de plusieurs fédérations et organisations culturelles du Brabant wallon (la Bibliothèque centrale, les centres culturels, la Coordination Éducation permanente, la Fédération des Maisons de jeunes, la Fédération des Centres d'expression et de créativité et PointCulture). Régulièrement, cette plateforme se réunit pour encourager une coopération efficace tout en visant le décloisonnement entre institutions culturelles mais aussi le décloisonnement entre opérateurs culturels, éducatifs et sociaux.
Après avoir contribué à la rédaction d'une charte pour une coopération culturelle durable et désirée, la plateforme organise chaque année un temps de rencontre pour permettre aux travailleurs de la culture d'échanger, d'apprendre à se connaitre, de faire réseau. Ces temps de rencontre sont cruciaux car ils contribuent à dépasser certains freins : nos fonctionnements sont différents, de nombreux stéréotypes et préjugés existent toujours sur le métier de « l'autre ». Ils sont l'occasion d'échanger des infos, partager des réflexions. Ils encouragent les rapprochements, suscitent des envies de découverte. Ce ne sont pas de vains mots, il y a des effets. Le réseau des opérateurs culturels en BW se tisse et se consolide. Les ponts entre les secteurs culturels sont de plus en plus nombreux et les actions de ce réseau se font connaitre en BW et en dehors du BW. Plus concrètement en BW : les 6 secteurs culturels précités se font régulièrement l'écho de la charte et du processus de la coopération auprès de leurs instances et au sein de leur réseau. Confiance, respect, écoute, répartition des rôles, gestion du temps, anticipation des risques, partage des objectifs, effectivité des droits culturels… sont autant de points d'attention envers lesquels les acteurs culturels du BW font preuve de vigilance. On voit que les choses ont bougé, la notion de coopération durable et désirée percole de plus en plus. À titre d'exemple, des collectifs naissent, à l'échelle communale ou supra-communale : une MJ joint la charte comme outil de référence méthodologique lors de sa demande de subvention ; un centre culturel tisse des partenariats avec la MJ de sa commune ; une bibliothèque développe un projet avec une MJ et un centre culturel ; le secteur de l'éducation permanente a mis en route un projet d'envergure sur les 27 communes pour réenchanter les habitants à la démocratie et aux nouvelles formes de citoyenneté : la Fédération des CEC a mis en place un plan de formation avec l'Association des centres culturels ; des centres d'expression et de créativité conçoivent des projets avec des centres culturels… Ne nous leurrons pas cependant : il existe encore de nombreux freins pour mener de façon généralisée une action culturelle en coopération. Le chemin est encore long.

2.1.5. CONCLUSIONS DE L'AUTOÉVALUATION

1. ACTION CULTURELLE GÉNÉRALE ET INTENSIFIÉE

Cette conclusion a été réalisée par le Conseil d'orientation et tous les membres de l'équipe lors de la réunion du 26 mai 2020. Compte tenu de la période de confinement, la réunion s'est tenue par vidéoconférence. Cinq sous-groupes (un sous-groupe par objectif) ont été créés au sein desquels les questions suivantes ont été abordées :
- Qu'est-ce qui semble pertinent dans l'évaluation de l'objectif ?
- Quels sont les points forts et faiblesses de ces actions ?
- Pour les années à venir que faut-il : Garder ? Arrêter ? Créer ?

La rédaction ci-dessous incombe donc au rapporteur de chaque sous-groupe qui en a fait valider le contenu par les participants.

Objectif 1 – Susciter un autre regard sur le territoire afin d'augmenter la capacité d'analyse du citoyen

Au regard de l'objectif précité, l'évaluation des 3 projets (La crise sur le gâteau, Midis de l'urbanisme et Réseau Brabançon du Droit au logement) met en relief les dimensions suivantes :

- La précision et la qualité de l'évaluation qui témoignent de l'habileté des chargés de projets à mener ce type d'exercice : prise de recul, fourniture de données chiffrées, esprit critique et analytique, remise en question, etc.
- La diversité et la pluralité (des approches, des disciplines, des acteurs, des publics, des supports de médiation) nécessaires pour stimuler la capacité d'analyse sur son territoire
- La capacité de ces projets à offrir une réflexion critique simultanée et/ou différée avec une diversité d'outils (articles dans *Espace-vie*, mémorandum sur l'habitat léger, carnet pédagogique, etc.) prolongeant ainsi dans le temps l'expérience de la compréhension du territoire, prélude à l'analyse critique
- L'action sur différentes échelles temporelles : court, moyen et long termes, et illustrée par des réformes significatives : de la prise de conscience de la notion de « crise » à la réforme légale et/ou culturelle en matière d'habitation, en passant par le décorticage des enjeux qui travaillent (sur le long terme) l'organisation des territoires en Brabant wallon
- Des limites qui portent sur les 3 problématiques suivantes : l'injonction à la participation, l'approche paternaliste de l'introduction (*sortir de l'enfermement)* et enfin, la résonance de nos actions aux enjeux qui travaillent le territoire à l'échelle locale mais aussi globale. Sommes-nous en prise avec le réel des gens ?

Objectif 2 – Accroitre la capacité d'expression et de créativité artistique du citoyen afin de renforcer son rôle d'acteur responsable

L'intitulé de l'objectif pose question car il reprend en fait deux objectifs différents : l'un n'invite pas spécialement à l'autre. D'autre part, le terme « acteur responsable » pose question (notamment parce qu'il induit une obligation et surtout parce qu'il n'est pas mesurable de démontrer que nous aurions renforcé le citoyen dans son rôle d'acteur « responsable »). Un membre du Conseil d'orientation préconise de ne garder que le terme « acteur ». Le fait de participer est déjà un geste (un choix) d'être acteur.

Au regard de l'objectif précité, l'évaluation des 7 projets (La crise sur le gâteau, Actions Art 23, Comité des jeunes spectateurs, la Nuit de la sérigraphie, Ose le ton, Open stage BW, Parcours musical de Court-Saint-Étienne) met en relief les dimensions suivantes :
Pertinence : Le fait de recontextualiser les actions, le public ciblé, d'indiquer ce qui a aidé, ce qui a freiné le projet… Avoir rassemblé plusieurs évaluations de projets élargit le spectre. Cela montre que l'expression artistique, dans toutes ses formes et pour différents publics, est un moyen très pertinent pour favoriser la créativité et l'émancipation personnelle ou de groupe – mais aussi susciter la réflexion sur soi, sur le monde (ateliers philo…) – et permettre l'expression d'émotions. Cela montre aussi que certaines actions ont débouché sur une réappropriation par le public ou les partenaires du CCBW pour en développer d'autres.
Points forts : Ces actions touchent un large public (enfants, jeunes, adultes, publics scolaires, publics défavorisés, femmes…). Les partenariats ont été positifs et enthousiasmants. Ces projets ont généré une belle émulation et une volonté de poursuivre les démarches dans le futur. La plupart des projets ont permis la récolte et la diffusion de la parole des participants, et l'expression d'une créativité.
Faiblesses : On ne peut pas vraiment évaluer ce qui restera après le projet : est-ce que les participants continueront à développer leur créativité, leur réflexion et leur participation active dans leur vie de citoyen ? Le public « lambda » n'est pas représenté dans les projets présentés. Il s'agit de publics spécifiques, choisis, voire captifs (scolaire). Dans le cas des publics scolaires, il est difficile de mesurer et d'évaluer leur intérêt et par conséquent la pertinence de la démarche (ils sont obligés d'être là et de participer). Il manque la parole des participants : les témoignages amèneraient un peu plus de vie.
Que faut-il : Garder ? Arrêter ? Créer ?

- Se questionner sur l'emploi des termes : citoyen, acteur, habitant, car la pertinence change
- Garder l'accent porté sur la transversalité des actions du CCBW en termes de public touché, d'actions réalisées
- Créer de nouvelles propositions en tenant compte des « retours » du public touché et/ou en le faisant participer à l'élaboration du projet autant qu'à sa réalisation
- Créer des activités autour du rôle d'acteur du citoyen (aussi pour les membres de l'équipe). Susciter des évènements, ateliers… visant la réflexion/la sensibilisation/l'action autour des enjeux actuels : urgence climatique et environnementale, enjeux politiques et sociaux… par exemple, à partir d'une réflexion sur la crise actuelle (Covid-19)

Objectif 3 – Solliciter et encourager la participation de la population

Au regard de l'objectif précité, l'évaluation des 4 projets (Rencontres internationales de l'habitat alternatif et de l'habitat léger, Semons des possibles, Enragez-vous, engagez-vous et puis votons, Bancs d'essai) met en relief les dimensions suivantes :
Pertinence : Les bancs d'essai vont dans le sens d'une participation des publics concernant surtout la diffusion. Les autres projets présentés intègrent les publics par une participation active quant au fond des sujets abordés. Les publics participant à ces projets sont souvent mixtes et proviennent de mondes différents – composés à la fois d'institutions et de structures privées et indépendantes, de citoyens plus ou moins impliqués et de classes sociales différentes, d'asbl spécialisées, politiques, etc. La possibilité de création de réseau, tant entre partenaires et publics qu'entre professionnels, est à soulever, malgré la difficulté parfois de mener à bien une mission avec une si grande diversité d'acteurs à coordonner.

La participation de la population est clairement un acte porteur, au vu de l'évolution de la société. Cela en devient même un enjeu à amplifier.
Pouvoir intensifier le dialogue entre les citoyens, les politiques, les artistes… est aujourd'hui plus que jamais indispensable. Certains projets ont suscité des réactions de la part de la sphère politique, allant du soutien actif à l'hostilité en passant par l'indifférence ; il nous semble important de continuer à travailler pour renvoyer la parole des citoyens aux politiques.
À l'avenir, une attention plus marquée doit être accordée à la prise en compte des partenaires dans les projets. Un mode de gouvernance partagée mis en place permettrait aux personnes qui ont envie de s'investir de prendre plus de place dans les projets, et d'ainsi renforcer notre objectif de participation de la population.

Objectif 4 – Offrir des moments conviviaux de rencontre, d'échange d'idées et de débat

Au regard de l'objectif précité, l'évaluation des 5 projets (Halte aux Thuyas, De la 3D à la réalité, Open Stage BW, Village associatif les Afronautes, Plateforme Hélix) met en relief les dimensions suivantes :
Pertinence : Les projets Les Afronautes, Hélix et, de manière générale un grand nombre de projets menés par le CCBW, offrent des moments conviviaux de rencontre, d'échange d'idées et de débat. Ces projets, dans leur conception, intègrent cet objectif grâce à la tolérance, le respect, la confiance et l'écoute qui s'instaurent au gré des évènements, des réunions préparatoires ou des espaces de réflexion. La mise en réseau de différents partenaires suscite naturellement le dialogue et le débat car elle rassemble par essence une grande variété de points de vue. La convivialité passe également par la découverte culturelle et artistique, le partage dans une ambiance festive et bienveillante : « Il y a réussite s'il y a mariage émotionnel entre le public et nous, si on arrive à créer des liens, si on arrive à faciliter les échanges Nord-Sud, Sud-Sud et Sud-Nord, si on rit du fond du cœur ». Quand on éveille les émotions cela permet d'accroitre la curiosité et l'envie d'aller plus loin dans la rencontre de l'autre et le débat. L'écueil serait de faire du convivial/rencontre/débat pour faire du convivial. Cette convivialité consiste à apporter une plus-value et permettre d'aller plus loin ensemble, c'est déjà le cas dans les projets cités. Il est important de continuer à évoluer et se réinventer en résonance avec les publics et les habitants du BW.
Dans les prochaines années, on peut se poser la question de l'angle à développer pour faire progresser cette notion de convivialité. Maintenant que les activités ont trouvé leurs publics, comment l'augmenter dans les années à venir ? Concernant le village des Afronautes, on parle de changer l'image de l'Afrique, mais comment progresser sur cette question ? Aujourd'hui on est calé sur l'image d'un continent en panne. Comment montrer au contraire la jeunesse, le mouvement, le développement culturel contemporain, les initiatives porteuses ? Faut-il aller au-delà du cercle des associations d'aide au développement ? Pour ce qui est de Hélix, comment donner une visibilité aux actions de la plateforme afin de bien comprendre comment elle opère et ce qu'elle produit ? Quelle orientation va-t-elle prendre lors de ce prochain contrat-programme ?

Objectif 5 – Valoriser les spécificités du territoire (patrimoine matériel et immatériel : artistes, ressources naturelles et culturelles)

Au regard de l'objectif précité, l'évaluation des 4 projets (Halte aux Thuyas, L'urbanisme c'est nous, Enragez-vous, engagez-vous et puis votons, Ça file les marionnettes en BW) met en relief les dimensions suivantes :
Pertinence : Aucun doute, nos actions ont traité les spécificités du territoire. Elles ont permis de présenter le patrimoine, d'aborder les représentations (des coups de cœur aux aménités) des citoyens. Les angles d'approche ont été variés : marionnettes, carte urbanistique, pièces de théâtre, forums, débats, échanges. Nos actions ont mis en avant le millefeuille patrimonial du Brabant wallon. Tantôt les actions couvraient l'ensemble du territoire, tantôt elles portaient sur un élément culturel spécifique d'une zone de notre territoire.
Le premier point fort de nos actions est leur dimension protéiforme. Nous évaluons ensuite comme points forts les éléments suivants : le décloisonnement et l'itinérance de certaines de nos pratiques culturelles ; le recours à l'humour pour amener à la réflexion ; susciter l'interactivité et donner la parole aux citoyens ; faire émerger à la conscience les merveilles subjectives du BW ; le renforcement des partenariats.
Comme point faible, nous relevons la difficulté d'évaluer nos actions. Le jardinier qui plante des graines, revient sur sa parcelle et constate ce qui est sorti de terre. De notre côté, notre travail se situe du côté de l'immatériel et est donc nécessairement moins palpable. Ensuite, même si cela ne concerne pas, loin s'en faut, la majorité de nos actions, certaines ingérences peuvent nous donner le sentiment d'avoir perverti le message initial que nous cherchions à faire passer.
À l'avenir, certains projets sont dans l'âge de la maturité et il est souhaitable de les poursuivre dans leur forme aboutie. D'autres sont par contre émergents et nécessitent des réajustements continus. Aucun ne nous parait devoir être arrêté net. En regard de ce que nous disent les Brabançons et l'analyse partagée, la valorisation du patrimoine environnemental, de la nature, de ses espaces verts et de ses sentiers devront trouver une place plus importante à l'avenir.

2. PLATEFORMES DE COOPÉRATION

Les conclusions de l'évaluation des trois plateformes de coopération ont été rédigées collectivement par les différents partenaires membres de ces plateformes. Lors de cette étape, les questions suivantes ont été abordées :

- Qu'est-ce qui semble pertinent dans l'évaluation des plateformes ?
- Quels sont les points forts et faiblesses de ces actions ?
- Pour les années à venir, que faut-il : Garder ? Arrêter ? Créer ? Amplifier ?

Plateforme PULSART – Si certains projets n'ont pas encore pu répondre pleinement à tous leurs objectifs, il ne faut pas minimiser leur impact secondaire. PLAY ou Mobile Dreams créent des ponts avec de nouveaux partenaires. Idem pour l'impact des projets dans l'espace public, même s'il est compliqué à évaluer. Des interventions comme Mobile Dreams ont un impact sur le public. Il faut poursuivre dans cette voie. S'ouvrir vers de nouveaux publics s'avère très exigeant. Il est nécessaire d'y consacrer temps et énergie. Néanmoins, cette action s'est développée de manière significative ces 3 dernières années. Il faut encourager cette dynamique et la soutenir en s'appuyant sur les personnes relais Article 27, CPAS et en créant de nouveaux partenariats, de nouvelles habitudes. Nouveaux publics ne signifie pas uniquement « publics fragilisés ». Il y a d'autres publics à aller chercher et ils sont spécifiques sur chaque commune. C'est aux partenaires de les identifier. Tous les projets ne doivent pas répondre aux enjeux. Si certains projets ne répondent pas directement à ceux de base, ils peuvent en faire émerger d'autres. PULSART va lancer un groupe de travail restreint sur la participation dans nos pratiques, afin de les identifier, les qualifier, de mettre en place des critères et des indicateurs pour les évaluer et les améliorer.
Plusieurs suggestions ont été émises par les partenaires de la plateforme :

- Faire évoluer un des objectifs de la plateforme vers le renforcement du lien et la mixité sociale via des actions d'art contemporain. Développer un dispositif facilitant la rencontre des publics
- Répartir les initiatives annuellement entre partenaires, en les limitant à 3 ou 4
- Renforcer le partage et les échanges d'informations ; créer un réseau d'artistes pouvant circuler
- Travailler avec des universitaires ou des experts pour alimenter les contenus des futurs grands projets PULSART
- Travailler de manière plus participative les budgets avec 2 ou 3 partenaires 1 x/an et réfléchir à plus long terme
- Reconnaitre que l'effort consenti n'est pas le même pour un petit ou grand centre culturel. Le prendre encore plus en considération
- Gagner en visibilité en allant vers des réseaux nationaux et internationaux afin de se faire connaitre

Plateforme de coopération Est BW – L'ensemble des actions ont été évaluées de manière positive. Plusieurs défis et évolutions ont cependant été pointés :

- Un des premiers défis pour le futur est de garantir une implication équitable des partenaires dans le respect des moyens, des ressources, des missions et des réalités institutionnelles et de terrain de chaque structure
- L'enjeu sera aussi de pérenniser le maillage qui se crée autour des actions, au niveau local et régional entre opérateurs culturels, sociaux, associations, comités de quartiers, artistes, etc. La mise en valeur du tissu local associatif et des artistes locaux est clairement un axe sur lequel les partenaires veulent continuer à travailler
- La pertinence d'actions culturelles menées dans l'espace public a plusieurs fois été soulignée
- De nombreuses réflexions tournaient autour de l'implication des habitants dans les projets. Comment les impliquer davantage ? À quel moment ? Pour quelles actions ? Cette réflexion se poursuivra dans l'élaboration des perspectives du nouveau contrat-programme. La volonté de s'adresser davantage à des publics considérés comme plus éloignés de la culture ou fragilisés a également été évoquée. Afin de faire évoluer le projet et ses objectifs, il est dès lors question de renforcer la collaboration avec Article 27, les CPAS des différentes communes et d'autres acteurs locaux dans le cadre des différents projets de la plateforme
- Des collaborations se mettent en place également au niveau local, en dehors de ces 3 projets
- La question de la médiation est également ressortie, notamment pour l'évènement Sentes. Il a été évalué comme utile de créer un outil de médiation afin de dynamiser le projet sur un laps de temps plus long et de toucher un plus large public
- L'enjeu du sentiment d'appartenance a également posé question. Que signifie ce concept ? Quels sont les critères qui permettent de le définir ? Il serait plus opportun de parler de participation citoyenne, de mixité sociale ou de diversité culturelle plutôt que de sentiment d'appartenance

Plateforme de coopération Ouest BW – Si la dynamique des ateliers créatifs fonctionne très bien au niveau du Festival de la Marionnette, on constate que c'est plus difficile à mettre en place dans le cadre du Kunsten Bo(!)s des Arts. La volonté et l'envie des partenaires n'est pas à remettre en cause, mais la charge de travail (administratif, programmation de chaque lieu, projets propres) rend parfois difficile la mise en œuvre de ce type de projets. La dimension écoresponsable que les partenaires ont voulu mettre en place dans le KBDA doit encore grandir mais surtout être valorisée auprès du public. Si les actions se font, elles ne sont pas nécessairement connues des visiteurs, ce qui permettrait également de les impliquer. Le Kunsten Bo(!)s des Arts a pour objectif la rencontre entre Flamands et Wallons. Si les deux communautés répondent présentes au rendez-vous et assistent avec enthousiasme au Festival, cela reste difficile que

la rencontre s'opère de manière active. Les partenaires doivent imaginer de nouveaux dispositifs qui favorisent la discussion, l'échange entre publics.

3. ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE EN ACCUEIL EN CRÉATION DANS LE DOMAINE DU CIRQUE, DES ARTS FORAINS ET DE LA RUE

Notre espace de création s'est rapidement révélé être un atout pour le secteur. Tout d'abord parce que des espaces de création adaptés aux arts du cirque manquent sur le territoire et que notre salle est haute, grande et permet des installations et accroches de cirque. Pour ce faire, nous avons fait tester la charpente, nous y avons installé une ligne de vie pour sécuriser les artistes et techniciens et poursuivons les installations (accroches dans les murs, etc.). Cet espace s'avère donc un lieu idéal pour la création du cirque d'aujourd'hui. Un espace de grande taille avec de multiples possibilités d'accroches afin de permettre la recherche et l'innovation dans ce secteur pour y créer, y penser le cirque de demain.

Nous tirons donc un bilan positif de ces premières années d'exploitation. Néanmoins, nous remarquons qu'il est nécessaire de poursuivre nos installations afin de les sécuriser au maximum, ainsi que former nos équipes (technique et de contact) afin de mieux dialoguer avec les artistes et maximiser le potentiel de l'espace en toute sécurité. Nous tirons également la conclusion qu'il est important de réserver ce type d'espace pour des résidences du secteur – ce type de lieu étant rare et le nôtre particulièrement adapté.

Nous retenons un bilan positif de l'organisation de ces bancs d'essai, un public grandissant intéressé par les bancs d'essai, souhaitant y assister mais aussi comprenant l'enjeu pour les artistes et souhaitant donc vivement faire ses retours pour encourager, « critiquer » le travail de manière constructive et bienveillante. Nous remarquons toutefois que nous avons un public acquis, ce qui est une base de travail confortable et importante, mais que nous avons peu cherché à l'élargir, à le diversifier. Dans le cadre du festival EN L'AIR et avec le jeune public nous l'avons fait, mais pas pour les résidences spécifiquement. Il nous parait important, à l'avenir, d'ancrer notre salle et sa fonction sur son territoire de manière plus grande. Un travail de terrain à mener vers la population, vers les associations, les quartiers… Déplacer les bancs d'essai dans l'espace public quand c'est possible… Diversifier la médiation afin de proposer d'autres formes qui enrichissent davantage le public et les artistes : nous pensons ici à des débats thématiques avec les artistes, les publics, des spécialistes ou encore des workshops d'initiation ou des laboratoires de recherche.

PARTIE 2.2. RAPPORT DE L'ANALYSE PARTAGÉE DU TERRITOIRE

2.2.1. INTRODUCTION

L'analyse partagée menée en 2014 et 2015 avait mis en avant le fait que le territoire du Brabant wallon était affecté depuis 1970 par un important processus d'urbanisation (déplacement durable de populations quittant les zones urbaines pour aller s'implanter dans les zones rurales). Cette périurbanisation a engendré des tensions, tant au niveau du sentiment d'appropriation du territoire par le citoyen qu'au niveau des relations sociales, notamment entre les anciens ruraux et les rurbains. Nous avions identifié le fait que cette périurbanisation modifiait la composition sociale et culturelle de la population par des mécanismes d'exclusion en termes de logement et de mobilité. Souhaitant préserver et assurer de façon égalitaire une qualité de vie pour tous, le CCBW avait décidé de s'emparer de deux enjeux :

- Développer le sentiment d'appartenance du citoyen au territoire
- Favoriser la mixité sociale

2.2.2. DÉMARCHES ENTREPRISES

Aujourd'hui, en 2020, soit 5 ans plus tard, notre analyse partagée du territoire s'est enrichie :

- par l'actualisation des données froides du territoire – parfois complexes et très contrastées – relatives aux grandes tendances : démographiques, économiques, sociales et culturelles (voir point 2.2.3.)
- par un appel à participation quant à l'observation et la mise en perspective des changements qui se déroulent sous nos yeux (voir point 2.2.4.)
- par le recueil de la parole des gens sur la manière dont ils perçoivent, vivent et investissent leur lieu de vie, de passage ou de travail (voir 2.2.5.)
- par la mise en exergue des impacts sociaux et culturels consécutifs à la pandémie Covid-19 (voir 2.2.6.)

Lors du Conseil d'orientation du 26 mai 2020, nous avons présenté une synthèse de cette analyse partagée et avons dégagé collectivement les constats qui caractérisent la situation actuelle (voir 2.2.7.). En partant des deux constats prioritaires, nous avons réfléchi aux situations rêvées qu'il conviendrait de faire advenir (voir 2.2.8.).

2.2.3. ACTUALISATION DES DONNÉES « FROIDES » DU TERRITOIRE

1. RAPPEL DE LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET STRUCTURATION DE L'ESPACE

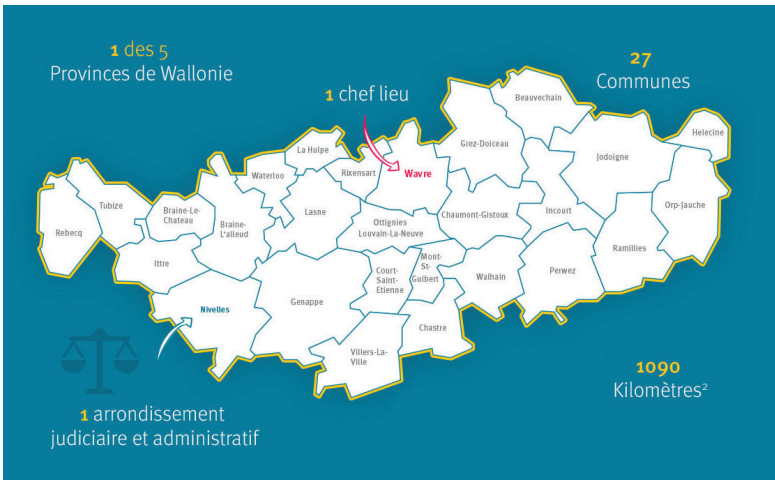

Carte du Brabant wallon © Le Brabant wallon[8]

La province du Brabant wallon est née en 1995 de la scission de l'ancienne province de Brabant entre Brabant flamand, Brabant wallon et la Région Bruxelles-Capitale. La province du Brabant wallon, c'est un seul arrondissement judiciaire et administratif :

- 27 communes et de nombreux hameaux
- Pas de grande ville. Au 1er janvier 2020, les plus peuplées sont : Braine-l'Alleud : 39 998 hbts, Wavre : 34 385 hbts, Ottignies-Louvain-la-Neuve : 31 421 hbts. Les moins peuplées sont : Incourt : 5 486 hbts, Hélécine 3 547 hbts
- Proche de Bruxelles, capitale européenne, voisine de la Région flamande
- Traversée par de grands axes routiers : E411, E40, E19, A8, N25 et les lignes de chemin de fer 124, 140, 161
- Territoire encore très rural avec 20 % de terrains urbanisés
- 4 zones regroupant des communes qui se rassemblent sur un certain nombre de paramètres démographiques et qui présentent une certaine cohésion spatiale : un groupe Centre (comprenant le plus de communes et la population la plus nombreuse), un groupe Est, un groupe Ouest et un groupe Nord.

8. www.brabantwallon.be

2. PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES (SOURCE : THIERRY EGGERICKX)

Évolution du chiffre de la population : en croissance… ralentie ! Au 1er janvier 2020, la population totale se montait à 405 952 habitants alors qu'elle n'en comptait que 390 966 au 1er janvier 2014. La population croît en moyenne de 0,7 % par an depuis 1998 et cette croissance devrait se prolonger jusqu'en 2028. Cependant cette croissance est différente en fonction des zones : le Nord a un taux égal à zéro, le Centre est celui de la moyenne provinciale. Les zones Est et Ouest sont aujourd'hui les plus « démographiquement dynamiques ».

Fécondité et mortalité – Ces composantes ont un impact non négligeable sur l'évolution du vieillissement de la population, mais également sur un certain nombre d'enjeux locaux : les politiques menées en termes de scolarité, de logement, de soin de santé ou encore de mixité sociale. Le Brabant wallon se caractérise par une fécondité un peu plus faible et plus tardive. Cela est lié à des études plus longues et un accès au marché du travail plus tardif. Le Brabant wallon est la province où l'espérance de vie, peu importe le genre, est la plus longue à l'heure actuelle, même si de grandes différences s'observent et se renforcent. Notons également que la mortalité est un marqueur social particulièrement significatif et important.

Migrations et choix résidentiels : l'impact du cycle de vie et de la distance – Depuis les années 90, le profil typiquement périurbain enregistre des bilans migratoires très positifs pour les 30-45 ans avec leur(s) enfant(s). Alors que les bilans migratoires sont négatifs pour les jeunes adultes entre 20 et 30 ans qui, suite aux difficultés d'accès au logement, se diffusent de plus en plus loin en Wallonie. Autre particularité de la province : elle est très attractive pour les personnes au-delà de 60 ans, ce qui aura un impact évident sur le vieillissement de la population.

La périurbanisation s'est donc bien intensifiée – La périurbanisation s'étend vers le sud du Brabant wallon et, plus largement, de la Wallonie. Et par rapport à cette dernière, c'est bien le Brabant wallon qui a le solde le plus élevé de périurbanisation.

Une tendance lourde : le vieillissement de la population – Si la population des moins de 25 ans est relativement stable au fil du temps, la part des « 65 ans et plus » augmente : elle passera de 15 % de la population totale en 2008 à plus de 21 % en 2028. Aujourd'hui, l'âge moyen de la population du Brabant wallon est supérieur à celui de la Wallonie. Avec plus de 21 000 individus en 2018, les « 80 ans et plus » sont également de plus en plus nombreux : ils augmentent d'environ 5 000 unités tous les 10 ans. Ce sont les zones Nord et Centre qui comptent le survieillissement le plus important. Après une tendance à la baisse de 1997 à 2007, le nombre des 25-40 ans est reparti à la hausse et devrait atteindre en 2027 un niveau supérieur à celui de 1997, soit plus de 75 750 habitants.

Autre tendance lourde : augmentation du nombre de ménages isolés ou monoparentaux – La structure familiale dominante reste le couple avec enfant(s), mais on constate une augmentation de la part relative d'isolés et de ménages monoparentaux, surtout dans la zone Ouest et dans la zone Est. On a donc un contraste vraiment très important entre les espaces plutôt périphériques du Brabant wallon.

Analyse des disparités sociales à travers les groupes sociaux – Périurbanisation et mixité sociale – L'espace périurbain brabançon semble largement fermé aux groupes sociaux défavorisés. Le tri social de l'immigration s'est intensifié au cours des dernières années. En d'autres termes, les communes du Brabant wallon sont de plus en plus hermétiques à la migration des plus défavorisés alors que les plus favorisés y ont largement accès. On a donc là une répartition qui n'est absolument pas équitable, ce qui pose évidemment des problèmes en termes de mixité sociale.

3. ÉVOLUTION DE LA SITUATION POLITIQUE

Lors des élections provinciales du 14 octobre 2018, le MR est arrivé en tête et a fait le choix de la continuité en prolongeant son alliance avec le PS classé troisième. En conséquence directe du résultat des élections communales et provinciales d'octobre 2018, le Centre culturel du Brabant wallon (CCBW) a vu son Assemblée générale, son Conseil d'administration et son Bureau fortement remaniés, avec quelques nouvelles têtes dont Nicolas Van der Maren (Conseiller MR de la Commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve), en tant que Président du CCBW.

4. ÉVOLUTION EN TERMES D'INFRASTRUCTURES CULTURELLES

De nouvelles infrastructures culturelles sont sorties de terre bien que le territoire du Brabant wallon pouvait déjà compter sur de nombreuses infrastructures :

Infrastructures existantes en 2015	Nouvelles infrastructures en 2020
12 centres culturels reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles et 4 non reconnus	Le CC de Jodoigne a élargi son action au territoire d'Orp-Jauche. A contrario, le Centre culturel de la Vallée de la Nethen regroupant les communes de Beauvechain et de Grez-Doiceau est devenu le Centre culturel de Beauvechain
7 théâtres en ce non compris les compagnies itinérantes telles que Les Baladins du Miroir, Les Royales Marionnettes	Le Bar des Éphémères à Hélécine, La Sucrerie à Wavre, Le Monty à Genappe
5 cinémas dont 2 multiplex	Ciné4 à Nivelles

24 bibliothèques communales ou publiques	3 bibliothèques publiques ont été nouvellement reconnues, à Genappe, Perwez et Wavre. Le service itinérant Place aux Livres vient de déposer sa première demande de reconnaissance (auparavant convention avec la FW-B)
14 académies de musique, 13 académies des arts de la parole, 10 académies de danse et 3 académies des arts plastiques 1 académie intercommunale qui regroupe musique, danse, arts de la parole et une reconnaissance en humanités artistiques	Inchangé
12 maisons de jeunes, 1 SIEP, 2 Infor Jeunes	MJ Bug-1 de Genappe
18 centres d'expression et de créativité	Plusieurs CEC ont été crées, reconnus, se sont dissous ou ont perdu leur reconnaissance depuis 2015. Actuellement, 18 CEC sont reconnus par la FW-B
1 université	Inchangé
1 télévision locale et plusieurs radios communautaires	Inchangé

2.2.4. APPEL À PARTICIPATION, OBSERVATION, MISE EN PERSPECTIVE ET COMPRÉHENSION DES CHANGEMENTS

1. APPEL À PARTICIPATION ET COLLOQUE DE LA JOURNÉE DU 12 DÉCEMBRE 2019

Un appel public à participation a été lancé par mail et sur notre site internet auprès de tous les opérateurs culturels et mandataires politiques de notre territoire provincial. Nous les avons conviés le 12 décembre 2019 à participer à une rencontre-débat, intitulée « Brabant wallon, au-delà des clichés – Mythes, réalités et défis culturels ». Une petite centaine d'opérateurs culturels, tous secteurs confondus, et quelques mandataires politiques, ainsi qu'une grande partie de l'équipe du CCBW ont participé à cette journée dont le but était d'apporter des clés de compréhension quant aux caractéristiques qui composent notre territoire, d'apporter un regard nuancé, subtil et singulier sur le BW, nous amener à nous défaire des clichés et préjugés et enfin explorer les articulations possibles entre les questions de société et les projets culturels qu'il conviendrait de déployer.

Pour ce faire, nous avions invité 4 experts : Thierry Eggerickx et Jean-Paul Sanderson, démographes, Yves Hanin, directeur du Centre de recherches et d'études pour l'action territoriale (CREAT) et Maud Van Campenhoudt, dans le cadre de l'étude qu'elle a menée en 2017 sur les pratiques culturelles en FW-B. Durant la matinée, ils ont analysé pour nous le Brabant wallon sous toutes ses coutures afin d'en saisir les subtilités et les différents enjeux. L'après-midi fut consacré à un moment de rencontre et d'échange au cours duquel nous avons abordé les grands défis culturels. Tout au long de la journée, le comédien Jean-Luc Piraux a endossé le costume d'hommes et de femmes qui vivent en Brabant wallon et que nous pourrions croiser au détour d'une rue ou d'une de nos activités. Max Zimmermann, directeur de TVCom et administrateur, a animé la journée. L'ensemble des propos échangés ont été retranscrits, publiés, envoyés aux participants et mis en ligne sur notre site.

Centre culturel du Brabant wallon

INVITATION

JEUDI 12 DÉCEMBRE 2019 | 09:00 > 16:30

Centre culturel du Brabant wallon
rue Belotte 3 - 1490 Court-Saint-Étienne

RENCONTRE-DÉBAT

Brabant wallon, au-delà des clichés
Mythes, réalités et défis culturels

Le Centre culturel du Brabant wallon vous invite à une journée entière consacrée à l'analyse du territoire du Brabant wallon.

Durant la matinée, trois spécialistes (un urbaniste, un démographe, un sociologue/observateur des pratiques culturelles) analyseront pour nous le Brabant wallon sous toutes ses coutures afin d'en saisir les subtilités et les différents enjeux.

L'après-midi sera consacré à un moment de rencontre et d'échanges au travers duquel nous souhaitons encourager l'expression et la participation de tou·te·s, **acteurs culturels et mandataires politiques**, pour tenter de définir ensemble les grands défis culturels qui se profilent et esquisser une vision stratégique de nos missions respectives pour les années à venir.

PROGRAMME
09:00 | Accueil
09:30 | Introduction
09:40 | Intervention artistique
10:00 | Analyse territoriale
Présentations de :
- Thierry Eggerickx, Démographe et chercheur - UCLouvain
- Yves Hanin, Urbaniste et sociologue - CREAT
- Maud Van Campenhoudt, Sociologue et chercheuse - OPC

12:00 | Lunch
13:30 | Intervention artistique
13:45 | Rencontre-débat en présence des spécialistes et animée par :
- Max Zimmermann, Directeur général de TVCom

16:30 | Conclusion

Infos, inscription et suggestions de questions à aborder lors de cette journée
Camille Jumeau - c.jumeau@ccbw.be - 010 62 10 36

Invitation à la rencontre-débat : "Brabant wallon au-delà des clichés. Mythes, réalités et défis culturels".

De l'exposé d'Yves Hanin sur l'évolution et la recomposition du territoire, nous retenons qu'à l'origine, le BW, rural avec des petites villes, s'est progressivement industrialisé selon une logique de vallées. Son développement a encouragé un riche patrimoine, un folklore et une importante mémoire ouvrière. Ensuite, le BW fut pris dans une dynamique de périurbanisation qui a généré un éclatement et un étalement du territoire. Aujourd'hui, Yves Hanin identifie un nouveau processus territorial : la métropolisation. Celle-ci continue à recomposer le territoire, allant jusqu'à influer sur les identités territoriales en les faisant évoluer de rurales à industrielles

à périurbaines et enfin à "rurbaines". L'accroissement du nombre de ménages, l'accroissement du vieillissement, le renouvellement des populations impactent cette métropolisation. Et Yves Hanin de mettre en exergue les nouveaux modes d'habiter, de travailler et la manière dont nous partageons ce territoire commun. Nous retenons certaines réflexions comme celles-ci :

- L'importance d'une coopération désirée et durable
- La nécessité de nous fédérer, tout en maintenant une réelle diversité, de passer d'une vision individuelle à une vision collective et de faire des habitants du BW des acteurs. Cela constitue un véritable défi
- Est-ce que demain on serait tous des isolés ? Aujourd'hui les personnes âgées sont super actives
- Le foisonnement des associations fait-il partie de la culture ? Comment les maintenir ? Comment être soucieux de leur garantir une qualité ?
- Le BW est-il cosmopolite ? Aurons-nous un premier ministre d'origine australienne ou américaine ?
- Comment trouver un nouvel équilibre entre ancrage et multi-appartenance ?
- Quel est l'avenir du périurbain ? Qui va acheter les 4 façades ?
- Si l'on accole toutes les communes du nord et du centre du BW, on crée une grande ville, même plus grande que Namur
- Le BW n'est plus un territoire dortoir. Il est devenu un territoire de travail et de culture
- Dans les années à venir, il faudra se montrer créatif et faire preuve d'imagination pour trouver des solutions aux problématiques actuelles et à venir
- La culture de demain serait celle qui n'appartient à personne, celle qui appartiendrait à tout le monde

- Rencontre-débat : Brabant-wallon au-delà des clichés. Mythes, réalités et défis culturels, Foyer populaire, Court-Saint-Étienne, 12 décembre 2019

Dans le cadre de l'étude que Maud Van Campenhoudt a menée en 2017 sur les pratiques culturelles au sens large en FW-B (dont les pratiques du temps libre, et la culture qui n'est pas uniquement celle qualifiée de légitime), celle-ci a mis en lumière – et ce comparativement à l'étude de 2007 – plusieurs éléments dont :

- Une diminution du nombre de sorties tant pour assister à des spectacles arts vivants que des sorties de type flânerie, divertissement, réunion, activités militantes, associatives et bénévoles. Par contre, elle constate une nette augmentation des pratiques « intérieures » : écoute musicale, pratiques créatives et, bien entendu, les pratiques numériques etc. On pourrait dire que les gens privilégient la participation plutôt que la consommation. Attention, ces notions de pratiques extérieures et intérieures doivent être analysées avec prudence. Aucune notion n'a de prévalence sur l'autre
- Les principaux freins/obstacles aux pratiques culturelles ou à la fréquentation des institutions sont en 1er, le manque d'intérêt (qui est un obstacle symbolique sur lequel il est difficile de jouer, bien que ce soit un enjeu majeur car il dépend des conditions sociales) ; 2e et 3e : le prix (obstacle financier) et le manque de temps ; 4e : trop âgé, fatigué, problèmes de santé, de mobilité, etc. Il est intéressant de noter que l'obstacle lié au manque de temps apparait également dans les enquêtes que le CCBW a menées sur une vingtaine de ses évènements en 2017, 2018 et 2019. Ce manque de temps nous interpelle d'autant plus car, si l'on souhaite encourager le sentiment d'appartenance des populations, nous nous demandons si les habitants ont véritablement ou pas le temps de s'ancrer dans leur quartier, dans leur lieu de vie ?
- Les variables de l'âge, du niveau d'instruction et de revenus ont un impact sur les pratiques culturelles. Plus on est âgé, moins on fréquente les institutions culturelles. Et, à l'inverse, ce sont les jeunes qui en fréquentent le plus. Au sein de cette tranche d'âge, on a constaté également l'effet cumulatif des pratiques. Plus on fréquente une activité culturelle, plus on en fréquente d'autres. Enfin, on peut se poser la question de savoir s'il y a une culture jeune ? Quelle est l'importance des pairs, des influenceurs ?

Que pouvons-nous retirer de toutes ces informations ? Le Brabant wallon est un territoire en constante mutation. Ce qui importe aujourd'hui, c'est de savoir comment la culture peut prendre place dans la société et prendre en compte ces mutations. La province sera-t-elle résiliente, pourra-t-elle envisager l'avenir sous un jour plus constructif, plus participatif, et démocratique ? Pour en revenir aux enjeux du CCBW : les populations pourront-elles s'ancrer ? Pourrons-nous encourager le sentiment d'appartenance ? Pourrons-nous œuvrer à plus de diversité, à plus de mixité sociale ?

2. ACTUALISATION DE LA CONNAISSANCE DES ENJEUX QUI TRAVAILLENT LE TERRITOIRE

Une actualisation a été menée par la Maison de l'urbanisme à travers la prise en considération de nombreux outils, dont le diagnostic du territoire élaboré par le Contrat de développement

territorial (CDT)[9], présenté officiellement en avril 2018. Le CDT constitue une source de données pour la préparation des conférences-débats ou lors des activités avec l'intervention des auteurs du document.

La Maison de l'urbanisme a mis en relief et sondé cinq enjeux saillants généraux ou spécifiques au territoire du BW lors des conférences-débats de ces trois dernières années, ou relayés dans ses autres outils : *Espace-vie*, visites, formations, outils de médiation, etc. :

- *Enjeu démographique* : quid de l'adaptation de l'offre de logements face au défi démographique (nouvelles constructions, nouvelles typologies telles qu'appartements et/ou adaptation du logement)?
- *Enjeu social* : quid de l'accessibilité économique au logement ? Quelle réponse à la pression foncière ? Quelle offre en termes de logement public en Brabant wallon ? Comment se décline la notion de mixité sociale (classes sociales défavorisées et classes moyennes) en Brabant wallon et au niveau des politiques et pratiques de l'aménagement du territoire ?
- *Enjeu de la densification et de la lutte contre l'étalement urbain* : quid de l'émergence des nouveaux lotissements qui incarnent un « urbanisme de poche » et soulèvent de nombreuses questions (mobilité, cohésion sociale, etc.) dont celle de l'insertion dans le tissu urbain/villageois préexistant ? Comment ces nouvelles portions de territoire ont une « vie de quartier » à part entière ? Comment les acteurs publics s'emparent de l'enjeu de la lutte contre l'artificialisation des sols ?, etc.
- *Enjeux de la transition,* qu'elle soit numérique ou énergétique : quid de l'adaptation des espaces de travail face aux mutations numériques (espaces de coworking, télétravail, etc.)? Quelle est la réponse de nos territoires face à l'enjeu climatique ? Quelle place pour la résilience dans les stratégies et pratiques (locales et globales) d'aménagement du territoire ?
- *Enjeu de la participation* : quid de la participation des citoyens-habitants à la fabrique du territoire ? Comment l'urbanisme en Brabant wallon s'ouvre à l'implication citoyenne ? Comment les pratiques des professionnels dialoguent avec les pratiques citoyennes spontanées ? Quelles sont les limites de la participation citoyenne ? En quoi sert-elle l'intérêt général ? Sur quelles matières ouvre-t-on ou pas la participation ?, etc.

3. ANTHROPOCÈNE ET TRANSITION VERS UNE CULTURE PLUS ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

Changement climatique, érosion de la biodiversité, évolution démographique, urbanisation, pollution atmosphérique, détérioration des sols, catastrophes naturelles, accidents industriels, crises sanitaires, mobilisations sociales, voilà de nombreuses causes de la crise écologique qui traverse notre temps et à propos desquelles les acteurs culturels que nous sommes ne restons pas insensibles. À l'instar de ce qu'a exprimé le Gouvernement wallon dans sa déclaration de politique régionale 2019-2024 : *l'urgence climatique et les dégradations environnementales sont telles que la société tout entière est appelée à modifier ses comportements en profondeur.* Mais surtout, comme le précise la Fédération des Services sociaux, *il convient de mettre en évidence qu'urgence climatique et urgence sociale sont intrinsèquement liés.*

Ces considérations, nous les avons entendues et en avons débattu avec les habitants, nos mandataires, nos partenaires, nos collègues… lors des diverses opérations culturelles et dispositifs que nous avons mis en place ou auxquels nous avons collaboré, à savoir entre autres :

- **20H de l'urbanisme « Comment adapter nos territoires à la transition climatique ? ».** Cette conférence-débat a lancé des pistes de réflexion autour des dynamiques de résilience territoriale, à partir de la bande dessinée « Paysages résilients », réalisée par Pierre Lacroix, paysagiste
- ***Maison Renard*, par ZOE (asbl)** – Ce spectacle, aussi drôle que cynique, a été réalisé avec les données issues du monde scientifique. Il a été programmé lors des Scène de villages dans l'Est du Brabant wallon et a suscité un profond débat avec les spectateurs. Doit-on vraiment craindre un effondrement de notre civilisation ? Comment vivre en autonomie totale ? Quelles seront les véritables victimes en cas d'effondrement ? *Maison Renard* a reçu le Label d'Utilité Publique de la Cocof pour l'année 2020
- **MJ Verte** – Ce projet porté par le Collectif des Maisons de jeunes du Brabant wallon engage les 12 MJ qui en sont membres à s'inscrire dans une démarche durable globale : tri des déchets, potagers, compost, achats responsables, utilisation de gobelets réutilisables, jetons de concert en maïs, fabrication de jus et de bières maison, aménagement intérieur en terre-paille et en matériaux de récup, promotion du vélo et du train… Il apporte une conscientisation des jeunes et des moins jeunes face à la consommation et à la pollution. Il impulse des initiatives durables aux niveaux local, communal, provincial, régional, national et mondial. Il vise un retour aux valeurs humaines de solidarité et de respect de l'autre. Bref, il ambitionne de faire passer les jeunes de consommateurs à consom'acteurs
- **Green Team du CCBW** – Plusieurs collègues se sont mobilisés pour amener l'équipe à réfléchir à son impact sur la consommation de papier, à débrancher ce qui n'est pas utile, à favoriser le tri des déchets, à encourager la mobilité douce ou le covoiturage, à diffuser des films qui poussent à la réflexion et à la discussion. L'évolution de notre société doit avoir lieu et passera par une évolution de nos fonctionnements, de nos habitudes, de notre façon de voir et consommer le monde… Bref, un changement de culture. Il parait essentiel que le CCBW prenne part à ce changement en l'accompagnant, en le pensant, en prenant du recul, en plongeant dedans et surtout en se mettant au cœur des préoccupations des habitants du Brabant wallon

9. Le Brabant wallon a initié une large réflexion avec les communes et les acteurs supra-communaux en vue de mettre en place une stratégie visant un développement territorial optimal et cohérent en Brabant wallon. La première phase du Contrat de développement territorial a consisté en un diagnostic de la situation existante sur 20 thématiques dont le logement, l'urbanisation, la mobilité, l'accueil de la petite enfance et des personnes âgées, l'enseignement secondaire, l'agriculture, les inondations, l'économie, le commerce, le tourisme, la culture, la santé…

Semaine de la mobilité organisée organisée par la Green Team du CCBW, septembre 2017

- **Semons des possibles** – Ce festival a été organisé afin de rendre compte des nombreuses initiatives citoyennes et de transition dont regorge le Brabant wallon. Souvent trop peu connus, de nombreux projets visent à améliorer le monde dans lequel nous vivons : jardins partagés, alimentation durable, monnaie locale, économie circulaire, économie de la réparation, nouvelles formes d'habitat, protection de la biodiversité…

Affiche de l'évènement Semons des possibles en Brabant wallon © Sylvie Renard/CCBW

2.2.5. RECUEIL DE LA PAROLE DES GENS

Plusieurs démarches participatives se sont déroulées au cours des dernières années et ont contribué à alimenter l'analyse partagée de notre territoire. Citons plus particulièrement les démarches et projets suivants et dont l'autoévaluation qualitative figure au chapitre précédent :

1. MICRO MOBILE – HALTE AUX THUYAS[10]

Une importante récolte de témoignages auprès de la population a été réalisée en 2015 dans le cadre du projet « Micro Mobile ». À l'aide d'une camionnette, nos chargés de projets, accompagnés de 3 artistes, ont sillonné le Brabant wallon d'Ouest en Est. Ils sont allés à la rencontre des habitants, les ont filmés et questionnés sur les effets de la périurbanisation (vivre ensemble, logement, mobilité…). Convivialité, mélancolie, parfois même animosité furent au rendez-vous chez ces Brabançons de tous horizons qui ont accepté de partager leur avis sur ce territoire en pleine mutation.

En 2016, la plateforme de création ZOE (asbl) s'est emparée des 150 témoignages recueillis. Elle les a remodelés et transformés en *Halte aux Thuyas*, un spectacle loufoque et poétique qui mêle romans-photos, micro-trottoirs, anecdotes historiques. Le pitch : Cynthia et Jean-Patrick, fonctionnaires atypiques du service Cadre de vie de la Fédération Wallonie-Bruxelles, partent à la découverte du Brabant wallon. Le duo de comédiens a saisi et déconstruit les stéréotypes les plus féroces pour révéler les aspects touchants et contradictoires de notre région. La légèreté de la mise en scène a permis au spectacle d'être très largement diffusé dans des lieux de proximité tels des salons, des cafés, des salles de quartier, etc.

Tournée Micro Mobile qui a donné naissance au spectacle *Halte aux Thuyas* - ZOE (asbl)

10. www.ZOE-asbl.be

2. ENRAGEZ-VOUS, ENGAGEZ-VOUS ET PUIS VOTONS ! – SEMAINES CITOYENNES DE FORUMS, DÉBATS, ÉCHANGES ET INTERVENTIONS ARTISTIQUES[11]

De janvier à juin 2018, s'est déroulée la campagne « Enragez-vous, engagez-vous et puis votons ! » dans chacune des 27 communes du Brabant wallon, visant à « réenchanter » la démocratie et de nouvelles formes de citoyenneté, par l'intermédiaire notamment d'une récolte des défis et merveilles auprès des citoyens. Cette initiative, portée par 19 associations de la Coordination Éducation permanente du Brabant wallon et le Centre culturel du Brabant wallon, a été opérationnalisée dans chacune de ces communes, par au moins une association EP. La concrétisation de cette campagne s'est faite par le biais d'une « semaine d'agitation » consacrée au tri des défis et merveilles collectés, un vote par les citoyens des défis et merveilles prioritaires et la proclamation des résultats. L'ensemble des résultats de la collecte et de la priorisation est accessible sur le site www.enragezvous.be. Nous nous limitons ci-dessous à résumer, de manière très synthétique, les tendances observées pour le total des 27 communes. 21 888 défis et merveilles ont été collectés sur l'ensemble de la province, ce qui représente un ratio d'un défi et merveille pour 37 habitants. Les « ambassadeurs » (associations de la Coordination Éducation permanente qui ont coordonné l'opération dans chacune des communes) ont pu s'appuyer sur 151 partenaires locaux qui, en majorité, s'adressent au tout public (centres culturels, bibliothèques, maisons des jeunes…). Certaines associations ayant contribué, œuvrent dans l'accompagnement de publics ciblés (jeunes, personnes âgées, fragilisées…).

Les merveilles
culture 32,60 %
environnement 21,73 %
économie 19,65 %
mobilité 7,20 %
publics 3,60 %
sécurité 2,80 %
autre 2,80 %
enseignement 2,17 %
commune 2,10 %
participation 2,10 %
social 2,10 %
territoire 0,70 %
logement 0 %

Les 3 thématiques les plus populaires ont trait à la culture, l'environnement et l'économie. En termes de culture, les merveilles abordent les évènements qui ponctuent la vie locale, à savoir les manifestations culturelles, évènements, festivals et fêtes de village. Au sujet de l'environnement, la ruralité, les espaces verts et sentiers sont mis en avant tandis que pour l'économie, les propositions font référence aux différents marchés, commerces de proximité ainsi qu'aux fermes du tissu local. Contrairement à ces dernières, les catégories du logement, du territoire, de la commune, de la participation ainsi que du social sont les merveilles prioritaires les moins populaires en termes de votes. Elles traitent de la qualité des services communaux, des initiatives citoyennes, etc. Il est à signaler que, malgré le postulat de la bonne gestion du territoire en Brabant wallon, la problématique du logement n'apparait pas une seule fois en termes de merveilles

Les défis
mobilité 28,26 %
culture 14,49 %
économie 13,76 %
territoire 12,31 %
environnement 11,59 %
logement 4,34 %
sécurité 3,62 %
social 2,89 %
commune 2,80 %
autre 2,17 %
enseignement 1,44 %
participation 0,78 %
publics 0,78 %

Les 3 thématiques les plus populaires ont trait à la mobilité, la culture et l'économie. Pour ce qui est de la mobilité, les défis traitent des besoins de réduction de circulation automobile, d'augmentation de l'offre des transports en commun et/ou d'amélioration des pistes cyclables. En ce qui concerne la culture, les défis font référence à la volonté des citoyens d'accéder à des piscines, activités sportives ou artistiques. En matière d'économie, les défis ont trait à la redynamisation économique par le développement de toutes sortes de commerces de proximité. Les thèmes de la participation du public « autre/hors catégorie » sont les catégories prioritaires les moins populaires en termes de votes. Ces dernières mettent en avant le besoin d'une réelle participation citoyenne dans la gestion politique communale et celui de répondre aux besoins des jeunes

Campagne Enragez-vous. Engagez-vous et puis votons !

3. ENQUÊTE DES PUBLICS

En 2016, à l'initiative du Conseil d'orientation et après avoir réalisé un sondage auprès de l'équipe, il a été décidé de lancer un laboratoire d'observation qui permettrait de mieux comprendre les publics du CCBW. Le dispositif de recueil de données mis en place a pris la forme d'une enquête via un formulaire Google Forms à adresser au public présent lors de nos évènements. Les questions posées portaient sur leur identité (qui sont-ils, où habitent-ils, quel âge ont-ils…), sur leurs motivations, sur les freins qui les empêchent de participer et sur les vecteurs de communication. À partir de ces données récoltées, nous espérions pouvoir infirmer/confirmer

11. Brochure « Participation citoyenne en BW » - Coordination Éducation permanente

les représentations (préjugés) que nous avions de nos publics, réorienter (éventuellement) les projets afin d'encore mieux répondre aux objectifs poursuivis, nourrir l'autoévaluation des projets et alimenter l'analyse partagée du prochain contrat-programme.

983 contributeurs ont répondu à 18 enquêtes qui ont été menées en 2017, 2018 et 2019 lors de 13 évènements du CCBW : Arts et Bibliothèque vivante, EN L'AIR, Grand Tremplin, *Halte aux Thuyas*, Kunsten Bo(!)s des Arts, L'Amour en Vers, La Ferme ! ! !, Nuit africaine – Les Afronautes, Open Stage BW, PULSART, Scène de villages, Souper dé(Calle)é, Noël au Théâtre.

En novembre 2019, l'équipe du CCBW, accompagnée par le CESEP, a consacré deux journées d'analyse des résultats des enquêtes. Lors de la première journée, l'équipe a été confortée dans sa légitimité à entreprendre une démarche d'analyse, même si celle-ci ne répond pas aux critères scientifiques et que ses moyens sont limités. Grâce au CESEP, l'équipe s'est fixé des balises éthiques et des vigilances méthodologiques : les constats énoncés ne sont pas des vérités, mais bien des intuitions à vérifier, des subjectivités qui, néanmoins, ont une vraie valeur. L'analyse s'est faite par le biais des 4 données du questionnaire qui permettaient de mieux comprendre les publics :

- Motivations (qu'est-ce qui vous a donné envie de vous rendre à l'activité ?)
- Pratiques culturelles (quelles sont vos activités favorites ?)
- Accessibilité/freins (quelles sont les raisons qui vous empêchent de participer ?)
- Accessibilité/facilitateurs (qu'est-ce qui faciliterait votre venue ?)
- L'analyse s'est également opérée à partir du critère de tranches d'âge (donnée la mieux représentée) : 0-17 ans (18 pers.> très peu représentatif) – 18-25 ans (30 pers.) – 26-45 ans (291 pers.) – 46-64 ans (258 pers.) – + 65 ans (101 pers.).

L'analyse a permis de dégager plusieurs intuitions :

- S'emparer de la thématique du temps
  - La question du temps n'est pas la même pour tout le monde
  - Quelles sont les activités qui permettent d'élaborer, de réfléchir aux sources d'inégalités (entre genres, générations, chômeurs/travailleurs…)
  - Comment développer le sentiment d'appartenance au territoire si on n'a pas le temps de s'ancrer ?
- Distinguer ce qui est de l'ordre du loisir et des pratiques culturelles
  - Comment avez-vous libéré du temps ?
  - Si vous avez du temps libre, que faites-vous — chez vous ou à l'extérieur ?

Quels sont vos centres d'intérêt ?

- Continuer à encourager les activités de proximité
  - Quels sont les changements consécutifs à la métropolisation (le développement des pôles urbains, ruraux) ?

Combien d'activités réalisez-vous à BXL ou près de chez vous ?

- Mixer davantage les publics
  - Comment investir des lieux inhabituels pour toucher d'autres publics ? Mélanger sport et culture ?
  - Comment faire baisser les stéréotypes ? Faire des choses ensemble
  - Questionner d'autres activités plus participatives
  - Explorer, creuser partager du temps avec qui (entourage) ? Pourquoi ?

Lors de la deuxième journée, l'équipe a affiné les représentations qu'elle avait des 3 publics cibles privilégiés : jeunes, âgés et défavorisés : Qui sont-ils ? Que vivent-ils ? Que disent-ils ? Quels besoins, injustices, désirs expriment-ils ? Qu'est-ce qui les stimule ? Qu'est-ce qui les inquiète ? En quoi nos actions y répondent ou pourraient y répondre ? Quelles sont leurs pratiques culturelles ? Que font-ils de leur temps libre ?, etc.

Enfin, compte tenu des deux enjeux du CCBW (mixité sociale, sentiment d'appartenance au territoire), l'équipe a réfléchi à comment continuer et approfondir ce qu'elle aimerait savoir. Elle a identifié les autres questions à poser, les outils de récolte à mettre en œuvre, auprès de qui, quand et à quelle temporalité elle pouvait le faire. Le chantier se poursuit.

2.2.6. IMPACTS DE LA PANDÉMIE COVID-19

À l'heure d'écrire ces pages, nous subissons de plein fouet une crise sanitaire suite à l'épidémie de COVID-19 qui a balayé le monde entier et qui a forcé toutes les populations à respecter des règles strictes de confinement et/ou de distanciation afin de traiter les urgences de santé publique. Ces mesures ont engendré un véritable tsunami économique aux conséquences sociales sévères, créant d'importants dégâts dans de nombreux domaines (culturel, sanitaire, social, psychologique, etc.). De nombreux défis nous attendent. Plus que jamais, nous devrons veiller au renforcement des droits culturels par, pour et avec tous.

1. IMPACTS SOCIAUX

La cellule Recherch'action de la Fédération des services sociaux, par sa place privilégiée d'acteur de recherche intégré dans un secteur de l'aide sociale, a pris la température du terrain et a fait remonter des constats[12].

- Les personnes les plus précarisées et les plus fragilisées de notre société paient un très lourd tribut à la crise. Les personnes dont les conditions de travail étaient précaires (travailleurs du bâtiment, mal logés, réfugiés) vont encore s'appauvrir :
- personnes sans abri > plus d'endroit où dormir ni se reposer

12. La Revue nouvelle, N°3, 2020, *La crise n'est pas que sanitaire*, Charlotte Maison, Lotte Damhuis, Alexia Serré

- 450 000 personnes dépendantes de l'aide alimentaire > nombre restreint de colis
- travailleurs au noir > livrés à eux-mêmes
- ex-détenus en remise de peine > ne savent pas où se loger
- travailleurs du sexe > privés de revenus > besoin de colis alimentaires, de solutions pour se loger…
- étudiants précarisés sans accès aux technologies
- femmes et enfants victimes de violences conjugales ou familiales

Le non-recours à l'aide sociale s'aggrave car les personnes qui pourraient en bénéficier sont découragées suite à :

- la digitalisation des services et la gêne de devoir y recourir
- les restrictions budgétaires
- la complexification des procédures
- la rationalisation des moyens

Cela a pour effet de générer une augmentation de l'isolement social

- fermeture de différents services
- injonctions à rester chez soi
- injonctions à ne pas surcharger les services de première ligne

Net constat du renforcement du clivage au sein de la société

- vainqueurs de la mondialisation restent chez eux
- les perdants, les invisibles investissent l'espace public

Inégalité quant à l'utilisation numérique

- parmi les personnes faiblement scolarisées, environ 15 % n'ont jamais utilisé d'ordinateur

Confection de masques par les petites mains du CCBW, aide à la commune de Court-Saint-Étienne, mai 2020

2. IMPACTS CULTURELS

Le secteur culturel est fortement affecté en raison des mesures de confinement introduites pour lutter contre la propagation du coronavirus. Toutes les performances artistiques ont été annulées, les festivals, les conférences et les expositions ont été postposés, les cinémas, les théâtres et les musées ont fermé leurs portes, les productions de cinéma et de télévision sont suspendues. Quant aux artistes, il leur est actuellement impossible de travailler et donc, de gagner leur vie.

Culture à domicile devient Allo culture pendant la période de confinement liée à la pandémie Covid-19, mai 2020 © Olivier Servais

La ministre de la Culture en Fédération Wallonie-Bruxelles, Bénédicte Linard, a tiré un sombre bilan de l'impact de la crise pour le secteur culturel dans son ensemble, lequel a perdu 93 % de ses recettes propres en raison des effets de la pandémie de Covid-19. « Le secteur culturel est le secteur le plus touché par la crise économique. Ses effets se feront non seulement sentir sur la saison actuelle, mais aussi sur la saison prochaine et également la suivante », a-t-elle averti, plaidant pour des « solutions d'amortissement de la crise » étalées sur plusieurs années[13].

À l'heure de clore la rédaction de ce dossier, il convient de signaler que le CCBW a annulé plus d'une centaine d'activités entre mars et aout 2020.

2.2.7. SYNTHÈSE DES CONSTATS

Afin de parvenir à identifier les enjeux, nous avons d'abord dressé la synthèse des constats que nous avons observés à la lumière de l'analyse partagée ci-dessus, et en avons indiqué la source.

Constats	Source
Urgence environnementale et climatique	Campagne Enragez-vous, MJ verte, CDT
Richesse de la ruralité, espaces verts, sentiers	Campagne Enragez-vous
Transition : valorisation des pratiques alternatives, succès des commerces de proximités, fermes, marchés	Campagne Enragez-vous, Semons des possibles

13. https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_coronavirus-les-subventions-seront-maintenues-pour-la-culture-annonce-benedicte-linard ? id=10491222

Manque de transport en commun, pistes cyclables	Campagne Enragez-vous
Offre de logements inadaptée, difficulté d'accès au logement	Halte aux Thuyas, Maison de l'urbanisme
Densification et étalement urbain	Maison de l'urbanisme - Contrat dév. ter.
Transition numérique et énergétique	Maison de l'urbanisme
Périurbanisation la plus élevée de Wallonie	Thierry Eggerickx, démographe
Nouveaux modes d'habiter	Yves Hanin, urbaniste
Métropolisation : nouveau processus territorial, accélération des mutations des paysages	Yves Hanin, urbaniste
Mobilisation/participation des citoyens-habitants	Campagne Enragez-vous
Impact social crise pandémie> isolement social, paupérisation, accroissement du clivage	Fédération des services sociaux
Accélération du temps, famine temporelle	Laboratoire observation publics CCBW
Augmentation des pratiques intérieures, diminution des sorties culturelles	Maud Van Campenhoudt, chercheuse
Forte tendance des jeunes à se retrouver entre pairs	Maud Van Campenhoudt, chercheuse
Augmentation des ménages isolés/ monoparentaux	Thierry Eggerickx, démographe
Bilan migratoire négatif des 20-30 ans	Thierry Eggerickx, démographe
Accroissement du vieillissement de la population	Thierry Eggerickx, démographe
Espace fermé aux groupes sociaux défavorisés	Thierry Eggerickx, démographe
Mixité sociale insuffisante	Thierry Eggerickx, démographe
Manque d'intérêt, de temps, de moyens financiers = principaux freins aux pratiques culturelles	Maud Van Campenhoudt, chercheuse

2.2.8. CONCLUSIONS ET HYPOTHÈSES D'ENJEUX DE SOCIÉTÉ

Malgré le contexte de crise sanitaire compliqué qui a mis en avant des contraintes organisationnelles auxquelles nous ne nous étions pas préparés, nous avons néanmoins convenu de poursuivre le processus collaboratif avec le Conseil d'orientation en organisant des vidéoconférences et en y conviant systématiquement tous les membres de l'équipe du CCBW.

Pour rappel, le Conseil d'orientation du 26 mai avait porté sur l'analyse partagée du territoire et sur les constats que nous pouvions observer en vue d'identifier des hypothèses d'enjeux. En fin de réunion, chacun avait fait part « à chaud » de ses réflexions et des propositions qui pouvaient compléter la liste de constats à tirer de cette analyse (voir point 2.2.8 de l'analyse partagée).

Lors d'un débriefing entre la direction et Annette Rémy du Cesep, et après avoir rassemblé l'ensemble des remarques émises, nous avons dégagé deux thématiques majeures : une plus spécifiquement liée à un enjeu environnemental, l'autre à un enjeu « social ». Nourris par l'ensemble des commentaires, nous avons rédigé une première formulation des deux enjeux. Nous avons alors proposé au Conseil d'orientation et à l'équipe plusieurs rendez-vous et/ou contributions personnelles :
Un conseil d'orientation en vidéoconférence a eu lieu le 15 juin en vue de valider collectivement la formulation des deux enjeux/situations rêvées de notre prochain contrat-programme 2022-2026. Pour y parvenir, nous avons demandé à chacun de se prononcer sur les questions suivantes : La formulation de l'enjeu est-elle claire pour vous ? Cet enjeu vous donne-t-il l'envie de vous y engager ? Est-il porteur de changements positifs ? Cet enjeu est-il bien en lien avec le territoire, les constats discutés suite à l'analyse partagée ? Suite à cela, la Codirection du CCBW, le Président du CO et Annette Rémy ont rectifié, peaufiné et renvoyé à chacun une nouvelle formulation des deux enjeux/situations rêvées, à savoir :

- **Enjeu 1 :** Etant donné les constats révélés par l'analyse partagée de notre territoire (destruction des paysages, diminution des espaces verts, crise sanitaire, crise écologique, crise du logement, urbanisation excessive du Brabant wallon, évolution démographique, accélération du temps…), nous souhaitons **développer de nouveaux imaginaires/modes de vie pour faire émerger une société responsable qui permette à chacun de vivre harmonieusement avec son environnement, la nature et les habitants**
- **Enjeu 2 :** Etant donné les constats révélés par l'analyse partagée de notre territoire (inégalité dans la gestion du temps, de l'espace, du logement, exclusion des jeunes, des personnes âgées, augmentation des ménages monoparentaux, perte de diversité sociale et culturelle, fracture numérique…), nous souhaitons **transformer notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive garante d'un espace équitable à tout un chacun, pour réenchanter la citoyenneté et tisser du lien social**

Un Conseil d'orientation en vidéoconférence a eu lieu le 18 juin en vue d'identifier ce qui pouvait aider ou ce qui risquait de freiner si l'on voulait faire advenir dans 5 ans les deux enjeux/situations rêvées. À l'aide de l'outil « champs de force », et vu le contexte de confinement interdisant les réunions en présentiel, les participants ont fait l'exercice individuellement et par écrit, et envoyé leurs réflexions, desquelles une synthèse a été tirée.

PARTIE 2.3.
PROJET D'ACTION CULTURELLE 2022-2026

2.3.1. PRÉSENTATION DES ENJEUX

Après avoir tiré les conclusions des évaluations quantitatives et qualitatives et après avoir dressé les constats suite à l'analyse partagée du territoire, nous avons identifié deux enjeux qui interrogent deux situations jugées "insatisfaisantes" vis-à-vis desquelles une évolution est souhaitée. L'un aborde une préoccupation environnementale, l'autre une question de justice sociale. Bien que nous reconnaissons le lien étroit qui existe entre ces questions, nous avons souhaité les séparer afin de les traiter en profondeur et leur accorder toute l'importance qui se doit.

Enjeu 1 : Étant donné les constats révélés par l'analyse partagée de notre territoire (destruction des paysages, diminution des espaces verts, crise sanitaire, crise écologique, crise du logement, urbanisation excessive, évolution démographique, accélération du temps…), **nous souhaitons contribuer au développement de nouveaux imaginaires pour faire émerger une société responsable, durable et respectueuse du vivant.**

Cet enjeu lié à l'environnement entend infléchir l'imaginaire culturel collectif vers le respect de la Terre et de l'Humanité. Il évoque en filigrane le fait qu'il est vain de prétendre dominer, maitriser, posséder la terre. Il induit l'idée que par l'expression créative, nous pourrions penser autrement notre manière de vivre et privilégier la solidarité et l'empathie entre les peuples, les genres et les espèces vivantes. Il sous-entend que chacun aurait le droit d'y trouver sa place. Cette formulation de l'enjeu est une suite logique à l'enjeu que nous avions identifié dans notre précédent contrat-programme 2017-2021 et qui visait à encourager le sentiment d'appartenance au territoire. Il va un pas plus loin. Là où le sentiment d'appartenance visait l'implication des citoyens dans leur lieu de vie, prônait la création de liens entre les habitants et le partage de mêmes valeurs, le nouvel enjeu traduit ce sentiment d'appartenance par le partage de nouveaux imaginaires en vue de penser ensemble le monde de demain.

Enjeu 2 : Étant donné les constats révélés par l'analyse partagée de notre territoire (inégalité dans la gestion du temps, de l'espace, du logement, exclusion des jeunes, des personnes âgées, augmentation des ménages monoparentaux, perte de diversité sociale et culturelle, fracture numérique…), **nous souhaitons contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable.**

Cet enjeu prône une société intuitive et équitable, basée sur le refus des inégalités récurrentes qui caractérisent nos différents espaces de vie, peu importe nos âges, nos professions, nos situations sociales. Il veut contribuer à la construction d'une société digne et inclusive qui respecte les choix de vie de chaque être, dans son individualité et son particularisme. Il veut valoriser la diversité, renforcer la légitimité de tous. Cet enjeu évoque le nécessaire besoin de ré-enchantement, élément indispensable si l'on souhaite faire en sorte que chaque citoyen soit acteur de sa vie. Cet enjeu s'inscrit dans la continuité de l'enjeu que nous avions identifié dans notre ancien contrat-programme 2017-2021 et qui visait à favoriser la mixité sociale. Cet enjeu d'inclusion est fondamental, il est inhérent à nos missions en faveur d'une plus grande effectivité des droits culturels.

« Il est temps de décoloniser notre imaginaire,
de remettre en question les idéologies qui rendent légitimes
les inégalités et les exclusions ».
Luca Giacomoni[14]

14. Luca Giacomoni – Artiste en résidence UCLouvain 2020-2021, Le pouvoir du récit. L'imaginaire comme réponse : "L'état actuel de nos sociétés est le résultat de l'imaginaire que nous avons nourri au fil des siècles. Notre compréhension du monde se fait à travers les histoires. Notre responsabilité commence là, dans les histoires que nous avons inventées et qui prennent différentes formes : idéologies politiques, religions, théories économiques, rituels, narrations nationalistes, etc. Il est temps de décoloniser notre imaginaire, de remettre en question les idéologies qui rendent légitimes les inégalités et les exclusions".

2.3.2. EXPRESSION DES ENJEUX EN OBJECTIFS À ATTEINDRE

Tableau synthétique

Missions – Art. 2 du décret	Développer des actions qui contribuent à l'**exercice du droit à la culture** des populations, dans une perspective d'**égalité** et d'**émancipation**. Les actions des centres culturels visent à : ◗ augmenter la capacité d'analyse, de débat, d'imagination et d'action des populations, notamment en recourant à des démarches participatives ◗ associer les opérateurs culturels d'un territoire à la conception et à la conduite des projets ◗ s'inscrire dans des réseaux de coopération territoriaux ou sectoriels
Fonctions culturelles (moyens)	Création, coopération, diffusion, éducation, information, médiation, participation, sensibilisation
Territoire	Brabant wallon et ses 27 communes
Publics privilégiés	Populations jeunes, populations âgées, populations invisibilisées
Dispositifs transversaux au CCBW pour réfléchir ses enjeux et actions	◗ Exploration, prospection des publics ◗ Enquêtes des publics ◗ Focus mixité ◗ Cellule médiation ◗ Green Team
Reconnaissances sollicitées	◗ Action culturelle générale et intensifiée (ACGI) ◗ Action culturelle spécialisée en aide à la création cirque, arts de rue et forains ◗ Plateformes de coopération Est BW, Ouest BW, PULSART

Les missions d'un centre culturel consistent à développer des actions qui contribuent à l'exercice du droit à la culture. Le droit à la culture est un droit humain à part entière qui recouvre l'ensemble des droits culturels tant en termes de créances que de libertés, individuelles et collectives. L'ensemble des actions menées par le CCBW veille à rendre effectifs :

- **la liberté artistique**, entendue comme la liberté de s'exprimer de manière créative, de diffuser ses créations et de les promouvoir
- **le droit au maintien, au développement et à la promotion des patrimoines et des cultures**
- **l'accès à la culture et à l'information** en matière culturelle, entendu comme l'accès notamment économique, physique, géographique, temporel, symbolique ou intellectuel
- **la participation à la culture**, entendue comme la participation active à la vie culturelle et aux pratiques culturelles
- **la liberté de choix de ses appartenances et référents culturels**
- **le droit de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et programmes,** et à la prise de décisions particulières en matière culturelle

Les fonctions culturelles sont l'ensemble des moyens mis en œuvre afin de permettre l'exercice individuel et collectif du droit à la culture. Pour mener ses actions le CCBW a recours à :

- **La coopération désirée et durable** : Ancré dans son territoire et en lien avec ses partenaires locaux, le CCBW porte et crée des projets en concertation/coopération/coconstruction avec les acteurs culturels du Brabant wallon (bibliothèques, maisons de jeunes, centres culturels, organismes d'éducation permanente, centres d'expression et de créativité, compagnies artistiques, associations…). Véritable marque de fabrique du CCBW, cette dynamique est soutenue grâce à l'engagement conséquent de tous les membres de l'équipe qui s'investissent pour animer et coordonner les projets au sein de nombreux réseaux, collectifs et plateformes de coopération
- **La diffusion** : Bien que le CCBW ne dispose pas d'une salle spécifiquement affectée à la diffusion, cette fonction est largement remplie au travers des axes "diffusion jeune public", "diffusion tout public" et les nombreuses programmations conçues dans le cadre des festivals, fêtes de village… Le CCBW favorise une diffusion diversifiée, originale et novatrice des projets aux quatre coins de la Province, dans des lieux culturels mais aussi publics, parfois insolites et peu touchés par l'offre culturelle
- **L'éducation** : Les réformes du Pacte pour un Enseignement d'Excellence invitent à développer davantage les collaborations entre l'école et la culture et, surtout, à donner une place durable à l'art et à la culture au sein des apprentissages. Le CCBW est associé à la mise en œuvre du Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA)
- **L'encouragement à la création et à la créativité** : En soutenant la création artistique, essentiellement sous forme d'accueils en résidence mais aussi lors des appels à projets qu'il destine aux artistes, le CCBW permet aux artistes et créateurs d'expérimenter leur art. Il accompagne les artistes émergents, encourage la liberté d'expression artistique. Cette fonction culturelle a été poussée plus loin dans le cadre de notre reconnaissance en action culturelle spécialisée en création cirque, arts de rue et forains (voir ci-après)

Tournée de "La marche des philosophes", jardin de Nele Paxinou, Thorembais-les-Béguines, 10 juillet 2020

- **L'information** : Cette fonction est largement remplie par le CCBW. Qu'il s'agisse des matières complexes liées à l'aménagement du territoire, de la nouvelle règlementation sur les habitations légères, ou plus communément de l'offre culturelle disponible sur le territoire, le CCBW veille à fournir régulièrement une information en l'adaptant aux publics auxquels il la destine tout en exploitant les nouvelles technologies
- **La médiation culturelle et artistique** : Créatrice de lien et de dialogue, elle fait le pont entre les milieux culturels et artistiques et les spectateurs. Son attention porte plus particulièrement sur les publics souvent éloignés de la culture ou pour lesquels elle peut sembler difficile d'accès. Elle est au centre des actions du CCBW, que ce soit par l'intermédiaire d'un bord de scène (échange entre un artiste et le public après le spectacle) ou de dispositifs créatifs aux formes singulières
- **La participation culturelle** : Fin 2017, le CCBW a engagé une nouvelle chargée de projets traitant la question de « la participation des publics ». L'objectif global et transversal de cette fonction consistait à réfléchir, soutenir et accompagner les chargés de projets afin d'élargir et diversifier leurs publics. Grâce à cet axe, le CCBW persévère dans la meilleure connaissance de ses publics, de leurs attentes et de leurs souhaits, favorise encore davantage les projets participatifs où les publics sont acteurs et non pas seulement spectateurs des activités culturelles, entre en contact et ouvre de nouveaux réseaux de partenaires en proposant des outils créatifs et ludiques à destination de ces « nouveaux publics »

Territoire : Le Centre culturel du Brabant wallon est implanté, depuis 1985, à Court-Saint-Étienne. Il développe son action sur l'ensemble du territoire brabançon composé de 27 communes et de plus de 410 000 habitants.

Publics : Les actions du CCBW s'adressent à tous mais en particulier aux Brabançons. Cependant, suite à la mise en avant des constats de l'analyse partagée et des conclusions de l'autoévaluation, il a défini des publics privilégiés (jeunesse, populations invisibilisées, personnes âgées), qui participent moins à l'action culturelle. Par personnes invisibilisées, nous entendons les victimes de racisme, d'homophobie, de sexisme, de violences mais aussi les personnes victimes de pauvreté, de handicap, d'analphabétisme… Ces personnes ont plus que les autres fait face à des inégalités accrues au cours de la pandémie du Covid-19. Afin de ne pas les exclure des dynamiques culturelles, le CCBW veillera à développer sur chaque projet et activité les conditions nécessaires à leur participation. Pour ce faire, le CCBW concevra des démarches participatives et de médiation en vue de faciliter l'accès et la participation de tous à la culture. Il les accompagnera dans leurs capacités d'analyse, de découverte et d'expressions créatives.

Dispositifs transversaux au CCBW pour réfléchir les enjeux et les actions — Ces petites cellules ou comités internes au CCBW, véritables laboratoires, sont issus de la volonté, de l'impulsion, de l'énergie et du travail de l'équipe du CCBW :

- **Exploration, prospection des publics** : afin de réfléchir à la participation des publics éloignés des activités culturelles et de poursuivre la connaissance de ceux-ci
- **Enquêtes des publics** : afin d'engranger des données qualitatives sur le profil des publics (âge, sexe, domicile…), les raisons de leur venue (leurs motivations, leurs attentes) et le canal par lequel ils ont reçu l'information
- **Focus mixité** : afin d'accompagner les porteurs de projets du CCBW à travers une réflexion sur la mixité des publics de leurs activités autour de 5 pôles : la communication, le réseau, l'accessibilité de l'activité, la médiation et la méthodologie
- **Cellule médiation** : afin d'accompagner les collègues du CCBW à travers un ensemble de discussions et d'interventions externes autour de la question des processus de médiation, artistiques et des publics
- **Green Team** : afin de tester plusieurs alternatives douces à la mobilité habituelle des membres de l'équipe et d'encourager une consommation responsable au sein du CCBW et des actions menées sur le territoire brabançon

2.3.3. ACTION CULTURELLE GÉNÉRALE INTENSIFIÉE EN RÉFÉRENCE AUX OBJECTIFS & PRINCIPALES ACTIONS CULTURELLES

Dans ce chapitre, nous aborderons les objectifs et opérations culturelles. Nous avions espéré pouvoir faire coïncider le chantier que nous menons avec le consultant "Vital Projects" concernant l'accompagnement du changement et la réflexion sur la réorganisation du fonctionnement du CCBW avec les nouvelles priorités du contrat-programme 2022-2026. Malheureusement, avec le confinement et la crise Covid-19, cette consultance a pris du retard et est toujours en cours. C'est la raison pour laquelle, au sein de ce chapitre, nous avons opté pour une présentation des actions, non pas en fonction des 4 secteurs internes au CCBW, mais bien par niveau de reconnaissance (ACGI, ACS, Coopération) lesquels poursuivent des objectifs et des actions culturelles particuliers. Les mois à venir préciseront la nouvelle organisation du CCBW.

1. LES OBJECTIFS

Pour tendre vers les deux situations rêvées/enjeux dans les cinq prochaines années, plusieurs sous-objectifs (leviers à actionner) ont été identifiés à l'aide de l'outil « Champs de force » le 18 juin 2020, lors d'une vidéoconférence qui a réuni l'ensemble des membres du Conseil d'orientation mais aussi l'équipe du CCBW. Ils ont été classés au sein de cinq objectifs généraux, communs aux deux enjeux, à savoir :

Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel :

- Mettre en place des conférences, des visites, des formations, des actions culturelles sur les notions du vivant et l'équilibre environnemental où experts et habitants échangent et entrent réellement en dialogue
- Stimuler les questionnements émergents actuels sur nos modes de vie, faire caisse de résonance de la population en réflexion, construire du nous dans cette multiplicité, former à la pensée systémique
- Questionner les messages qui diffusent la pensée unique
- Questionner et challenger les règles du marché, les politiques publiques qui nous impactent au quotidien
- Donner des supports, des outils, des espaces, des ressources aux habitants pour qu'ils puissent se situer (analyse critique), s'engager (initiatives citoyennes) et s'allier (coopération)
- Informer pour déconstruire et résister aux rapports de force non visibles de notre société : l'empreinte patriarcale, l'épuisement des êtres et des ressources, nos modes de production et de consommation...
- Questionner, mettre en chantier, offrir des lieux de réflexion, avec tous les acteurs concernés et les citoyens, sur le droit fondamental de l'accès à l'éducation et son instrument central qu'est l'école, sur la question du droit au logement pour tous...

Favoriser l'expression sensible :

- Développer des pratiques qui favorisent les témoignages, les savoirs chauds, les vécus des gens sur leur territoire
- Soutenir et diffuser des créations qui osent nous faire rêver d'un monde meilleur, qui nous émerveillent, qui interpellent, décalent, dérangent, bousculent, réenchantent
- Faire s'exprimer et développer un autre imaginaire collectif qui décrit d'autres manières d'exister, de penser, d'agir, de faire dans le respect de la diversité d'opinion. Porter ce récit, le célébrer > "Il est temps de décoloniser notre imaginaire, de remettre en question les idéologies qui rendent légitimes les inégalités et les exclusions", Luca Giacomoni
- Donner la parole sur les besoins du vivant (les rythmes de vie, les besoins sociaux, les sécurités vitales)
- Permettre à tous de créer à partir de leurs sensibilités, de leurs vécus, à partir de ce qui fait sens pour eux, pour appuyer, soutenir la légitimité de tous de participer au débat collectif
- Coconstruire des récits collectifs sur les formes possibles de société qui assurent une égalité de fait

Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, le vivre-ensemble :

- Développer un art qui va à la rencontre, un centre culturel qui va vers les initiatives locales, associatives... afin de lutter contre l'indifférence, la léthargie, le repli sur soi, la peur de l'autre et du changement
- Donner du temps à la rencontre, à la construction de projets, aux dispositifs de médiation
- Chercher une simplicité dans la programmation pour lutter contre la suractivité
- Incarner dans nos pratiques le besoin de ralentir, de sobriété, de slow culture
- Identifier, investir des espaces nouveaux, proches des gens, dans leur quotidien
- Faire entrer l'artiste, l'art, la culture dans la vie des gens
- Renforcer l'ancrage territorial des projets culturels, favoriser les circuits courts, encourager les petites jauges, la logique des communs, renforcer les dynamiques de quartier, valoriser le patrimoine naturel et bâti, prolonger les expériences positives du confinement
- Favoriser la rencontre/le dialogue/la construction de récits entre personnes de différents milieux, de vécus différents, de places différentes

Expérimenter, encourager les alternatives :

- Construire de nouvelles formes de solidarité pour résister à l'individualisation des êtres

- Valoriser, célébrer, montrer à voir, soutenir les microactes démocratiques, les initiatives en faveur de l'égalité
- Faire caisse de résonance pour tous les possibles qui montrent de nouvelles manières de vivre ensemble : vieillir ensemble, travailler ensemble, créer ensemble, se déplacer, décider ensemble, produire ensemble, se loger en mettant au cœur de la réflexion la question du partage et de l'accueil
- Imaginer des dispositifs qui permettent aux citoyens subissant des situations de précarité de prendre le temps de se poser, de participer à une société rêvée
- Incarner dans les projets la préoccupation écologique en limitant les déchets, en refusant la consommation à outrance, en identifiant les alternatives au tout-numérique, à l'omniprésence des écrans…

Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous :

- Aller vers les habitants, publics, artistes et acteurs invisibles
- Travailler sur les barrières symboliques qui sont des obstacles importants à l'accessibilité et à la participation à la vie culturelle
- Favoriser le développement d'une culture pour tous par une accessibilité financière, temporelle, spatiale et sociale
- Démystifier l'image des lieux de culture
- Ouvrir les projets aux personnes qui pourraient s'impliquer dans le pilotage
- Réenchanter la citoyenneté active, encourager la participation et responsabiliser le citoyen
- Mettre en place des vigilances sur les questions d'accès à la culture pour éviter toute stigmatisation entre culture élitiste et culture populaire

2. LES DOMAINES D'ACTION CULTURELLE

Les actions culturelles du CCBW se retrouvent dans une petite douzaine de domaines (catégories thématiques ou disciplines artistiques) qui constituent ses véritables savoir-faire. Ceux-ci sont autant de réponses aux multiples enjeux qui jalonnent le territoire du Brabant wallon et son évolution : Aide et soutien à la création - Coordination Éducation permanente - Développement culturel - Jeunesse - Littérature - Maison de l'urbanisme - Multiculturel - Musique actuelle - Projets socioartistiques - Réseau brabançon pour le droit au logement - Théâtre jeune public.

Vous trouverez ci-après les principales actions culturelles prévues dans le prochain contrat-programme 2022-2026, que nous avons brièvement décrites et au regard desquelles nous avons indiqué l'enjeu et l'objectif général auxquels elles se rapportent ainsi que les partenaires associés.

Aide à la création

En soutenant la création artistique, essentiellement sous forme d'accueils en résidence mais aussi lors des appels à projets qu'il destine aux artistes, le CCBW permet aux artistes et créateurs d'expérimenter leur art. Il accompagne les artistes émergents, encourage la liberté d'expression artistique. Cette aide à la création est présente dans les domaines détaillés ci-dessous (jeunesse, musique, théâtre jeune public…) et au sein des trois plateformes de coopération. Cette fonction culturelle a été spécifiquement poussée plus loin dans le cadre de notre reconnaissance en action culturelle spécialisée en création cirque, arts de rue et forains (voir ci-après).

Résidence de la Cie Les Pieds dans le Vent, compagnie de théâtre jeune public, création en cours du spectacle "Bouches" afin de le présenter lors des Rencontres de théâtre jeune public de Huy, Foyer populaire, Court-Saint-Étienne, 18 juin 2020

Action culturelle	Résidences d'artistes et bancs d'essai
Description	Accueil en résidence de compagnies de théâtre jeune public, marionnettes, danse, musique actuelle, soit dans la salle du Foyer populaire du CCBW, soit au PAMexpo ou encore à l'Espace Columban. Ces résidences donnent parfois l'occasion de présentation d'étapes de travail, bancs d'essai ou d'ateliers avec divers publics
Enjeux	◗ Contribuer au développement de nouveaux imaginaires pour faire émerger une société responsable, durable et respectueuse du vivant ◗ Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable
Objectifs	◗ Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, le vivre-ensemble ◗ Favoriser l'expression sensible ◗ Démystifier l'image des lieux de culture

Action culturelle	Soutiens financiers
Description	De petits soutiens financiers sont parfois accordés à quelques compagnies de théâtre jeune public, marionnettes, danse, musique actuelle
Enjeu	Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable
Objectif	Favoriser l'expression sensible

Action culturelle	Appels à projets et commande de créations
Description	Des appels sont lancés en vue d'associer à nos projets des artistes ou collectifs d'artistes que nous ne connaitrions pas et dont les valeurs et objectifs rejoignent les nôtres
Enjeu	Contribuer au développement de nouveaux imaginaires pour faire émerger une société responsable, durable et respectueuse du vivant
Objectif	Favoriser l'expression sensible

- Création du spectacle de danse « Hortense », Compagnie Niou (Corentin Piquard et Justine Electeur) © Jean-Marc Schneider

Coordination des organismes d'éducation permanente

La coordination des organismes d'éducation permanente a été créée en 1992 à l'initiative du CCBW. Une de ses finalités est de diffuser les valeurs de l'article 1 du Décret de l'éducation permanente :

- développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative visant l'analyse critique de la société
- stimulation d'initiatives démocratiques et collectives
- développement de la citoyenneté active
- exercice des droits civils et politiques, sociaux, économiques, culturels et environnementaux dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle

Dans ce contexte, la coordination met en place des relations de coopération, met en œuvre des rapports de force qui fait qu'elle est attentive à ce qui se passe à l'extérieur (ex. RBDL) et fait participer les habitants à la vie culturelle en vue de réenchanter la citoyenneté active. Elle leur donne des supports, des outils, des espaces, des ressources pour qu'ils puissent se situer (analyse critique), s'engager (initiatives citoyennes) et s'allier (coopération).

Action culturelle	Action commune à la plateforme EP
Description	Organisation d'une action commune au sein de la plateforme de coordination des organismes d'éducation permanente
Partenaires	Province du BW, Plateforme de coordination des organismes d'éducation permanente
Enjeu	Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable
Objectifs	• Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel • Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, le vivre-ensemble

Action culturelle	Séance annuelle sur l'implication citoyenne en Brabant wallon
Description	Organisation d'un colloque public sur l'une des thématiques telles qu'énoncées dans le projet commun remis dans le cadre de l'appel à projets provincial d'éducation permanente
Partenaires	Province du Brabant wallon, Plateforme de coordination des organismes d'éducation permanente
Enjeu	Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable
Objectifs	• Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel • Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, le vivre-ensemble

Développement culturel

Au travers de sa reconnaissance d'action culturelle intensifiée, le CCBW contribue au développement et au rayonnement artistique et culturel de l'ensemble des opérateurs culturels de la Province du Brabant wallon par la programmation, la promotion, l'organisation et/ou la coordination des acteurs culturels du territoire. Il veille à mettre en œuvre des actions communes et fédératrices garantes de la diversité des expressions artistiques actuelles, à généraliser les modes de coopération participative et à développer des synergies entre acteurs culturels mais aussi sociaux, éducatifs, urbanistiques, etc. Pour ce faire, le CCBW facilite la mise en contact entre opérateurs culturels et les autres acteurs du territoire, encourage la collaboration entre acteurs culturels et la mutualisation de moyens et améliore la communication de l'offre culturelle. Afin d'assurer le déploiement optimal de la vie culturelle sur le territoire, le CCBW accordera un soin particulier au développement culturel local à Court-Saint-Étienne, siège du CCBW, et aux communes ne disposant pas de centres culturels. Enfin, cet axe comprend également la mise en œuvre de l'analyse partagée continuée du territoire en y associant et impliquant, à des niveaux divers, tant les collègues du CCBW que les acteurs culturels, sociaux, éducatifs et politiques du territoire.

Parcours d'artistes de Court-Saint-Étienne – Exposition au Foyer populaire (lieu de départ du parcours) avec une œuvre de chaque artiste participant, Court-Saint-Étienne, 24 mars 2019

Action culturelle	Actions culturelles locales sur Court-Saint-Étienne
Description	Soutien, participation et coorganisation de plusieurs activités culturelles avec des associations locales
Partenaires	Commune de CSE, associations locales, établissements scolaires, artistes
Enjeux	◗ Contribuer au développement de nouveaux imaginaires pour faire émerger une société responsable, durable et respectueuse du vivant ◗ Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable
Objectifs	◗ Favoriser l'expression sensible ◗ Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, le vivre-ensemble ◗ Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous

Action culturelle	Actions culturelles dans les communes sans centre culturel
Description	Soutien, participation et coorganisation de plusieurs activités culturelles avec des associations locales
Partenaires	Communes sans centre culturel, associations locales, établissements scolaires, artistes
Enjeux	◗ Contribuer au développement de nouveaux imaginaires pour faire émerger une société responsable, durable et respectueuse du vivant ◗ Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable
Objectifs	◗ Favoriser l'expression sensible ◗ Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, le vivre-ensemble ◗ Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous

Action culturelle	Plateforme HÉLIX
Description	Plateforme de coopération culturelle intersectorielle. Diverses rencontres sont organisées pour faciliter le partage d'informations, une réflexion sur le diagnostic territorial partagé et sur les projets à mener en commun
Partenaires	Bibliothèque centrale, Fédération des Maisons de jeunes, Coordination Éducation permanente, PointCulture, Incidences
Enjeux	◗ Contribuer au développement de nouveaux imaginaires pour faire émerger une société responsable, durable et respectueuse du vivant ◗ Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable
Objectifs	◗ Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel ◗ Expérimenter, encourager les alternatives

Action culturelle	Réunions de coordination de centres culturels
Description	Différentes concertations rassemblant l'ensemble des directeurs, chargés de communication et régisseurs de centres culturels de la Province. Soutien, conseils et mutualisation (ressources humaines, infos juridiques, finances, logistique, communication)
Partenaires	Centres culturels
Enjeux	◗ Contribuer au développement de nouveaux imaginaires pour faire émerger une société responsable, durable et respectueuse du vivant ◗ Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable
Objectifs	◗ Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel ◗ Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous

Action culturelle	Participation à de nombreux collectifs ou fédérations
Description	Le CCBW ne travaille jamais seul. Son but : créer, animer des réseaux et multiplier les moyens qui permettront aux citoyens de développer leur esprit critique, leur créativité, leur capacité d'analyse, à travers leur implication dans les "matières culturelles" au sens large. Pour ce faire, le CCBW impulse, coordonne, dynamise, soutient ou prend tout simplement part à de nombreux réseaux, plateformes et collectifs d'acteurs du Brabant wallon. Il s'agit principalement d'acteurs culturels reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais aussi d'opérateurs qui sortent de ce cadre, tels que des lieux d'accueil pour mineurs, personnes âgées ou réfugiés, des associations de citoyens, des collectifs émergents, des artistes…
Partenaires	Maisons de jeunes, ACC, Astrac, Asspropro, Collectif F+, Nationale 5, ÉKLA, Aires Libres, RBDL…
Enjeux	◗ Contribuer au développement de nouveaux imaginaires pour faire émerger une société responsable, durable et respectueuse du vivant ◗ Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable
Objectifs	◗ Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel ◗ Expérimenter, encourager les alternatives ◗ Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous

Action culturelle	Analyse partagée du territoire
Description	Dispositifs permettant de compléter, comparer et analyser les grandes tendances économiques, sociales et culturelles afin d'observer, mettre en perspective et comprendre les changements du territoire et de ses populations. D'autres dispositifs explorent ensuite les articulations possibles entre les questions de société et les projets culturels via les échanges avec les publics, l'ouverture aux autres pratiques, l'expérimentation, la créativité des artistes
Partenaires	Divers acteurs culturels, sociaux, éducatifs, politiques…
Enjeux	◗ Contribuer au développement de nouveaux imaginaires pour faire émerger une société responsable, durable et respectueuse du vivant ◗ Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable
Objectifs	◗ Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel ◗ Favoriser l'expression sensible ◗ Expérimenter, encourager les alternatives

Jeunesse

Convaincu qu'il est essentiel d'autonomiser les jeunes, de leur donner la possibilité de participer à la vie sociale, culturelle et environnementale et leur permettre de construire une société plus inclusive et durable, le Centre culturel du Brabant wallon a, depuis 2012, fait de « la jeunesse » une préoccupation centrale et transversale. Il collabore à des projets qui offrent aux jeunes la possibilité de développer leurs talents et leurs gouts pour une discipline artistique, de découvrir différents métiers ainsi que les arts de la scène. Il soutient les

projets qui créent des espaces d'analyse, d'échange et d'expression. Par diverses expériences, il favorise une connexion des jeunes avec leur environnement proche. Il renforce les dynamiques de quartier, valorise le patrimoine naturel et bâti. Enfin, en vue d'accroitre la visibilité et la reconnaissance du secteur des maisons de jeunes, le CCBW soutient et est un membre actif du Collectif des MJ du BéWé et du Collectif MJ Verte qui mettent en œuvre des projets culturels au sein desquels les jeunes peuvent incarner leurs préoccupations écologiques en limitant les déchets, en refusant la consommation à outrance, en identifiant les alternatives.

Action culturelle	Comité de jeunes spectateurs
Description	Diverses sorties culturelles organisées avec des partenaires sociaux et culturels suivies d'une rencontre avec les artistes et le metteur en scène, à destination des jeunes (12-25 ans) qui, ensuite, se rencontrent, échangent et performent dans leur discipline de prédilection
Partenaires	Article 27, MJ Vitamine Z (Wavre), Squad (Nivelles), Le Cerceau (Genval), Le Centre Nerveux (Ottignies), le Centre culturel de Rixensart et Gaëtan D'Agostino, artiste-accompagnateur
Enjeux	◗ Contribuer au développement de nouveaux imaginaires pour faire émerger une société responsable, durable et respectueuse du vivant ◗ Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable
Objectifs	◗ Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel ◗ Favoriser l'expression sensible ◗ Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, le vivre-ensemble ◗ Expérimenter, encourager les alternatives ◗ Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous

Action culturelle	Festival l'Amour en Vers
Description	Festival alternatif, écoresponsable, acoustique et solidaire qui souhaite s'intégrer à l'environnement et non s'imposer à lui (vitrine du projet MJ Verte)
Partenaires	Collectif MJ Verte (une quarantaine de MJ de la FW-B dont les 12 MJ du BW + FMJ + FCJMP + Infor Jeunes)
Enjeu	Contribuer au développement de nouveaux imaginaires pour faire émerger une société responsable, durable et respectueuse du vivant
Objectif	Expérimenter, encourager les alternatives

Action culturelle	Collectif MJ du BéWé
Description	Collaborations entre le CCBW et le Collectif MJ du BéWé qui réunit les 12 maisons de jeunes reconnues ainsi que des associations partenaires dans les domaines de la jeunesse et de la culture
Partenaires	Collectif des MJ du BW (12 MJ, FMJ, FCJMP, Infor Jeunes)
Enjeux	◗ Contribuer au développement de nouveaux imaginaires pour faire émerger une société responsable, durable et respectueuse du vivant ◗ Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable
Objectifs	◗ Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel ◗ Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, le vivre-ensemble ◗ Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous

Action culturelle	Collectif MJ Verte
Description	Une quarantaine de maisons de jeunes à travers toute la FW-B s'inscrivent dans une démarche durable globale : tri des déchets, potagers, compost, achats responsables, utilisation de gobelets réutilisables, jetons de concert en maïs, fabrication de jus et de bières maison, aménagement intérieur en terre-paille et en matériaux de récup', promotion du vélo et du train…
Partenaires	Collectif MJ Verte (une quarantaine de MJ de la FW-B dont les 12 MJ du BW + FMJ + FCJMP + Infor Jeunes)
Enjeu	Contribuer au développement de nouveaux imaginaires pour faire émerger une société responsable, durable et respectueuse du vivant
Objectifs	◗ Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel ◗ Expérimenter, encourager les alternatives

Action culturelle	Be Wesh !
Description	Projet 100 % hip-hop mêlant ateliers dans les maisons de jeunes et écoles du Brabant wallon et un évènement rassembleur pour échanger et pratiquer
Partenaires	Collectif MJ BW, AMO La Chaloupe, Street Family, 2 écoles secondaires, Louvain-le-Collectif, Spray-Art, Day of Jam, artistes locaux
Enjeu	Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable
Objectifs	◗ Favoriser l'expression sensible ◗ Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, le vivre-ensemble ◗ Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous

Action culturelle	Balance ton rêve
Description	Rencontres et réflexions autour d'un projet d'analyse partagée focalisé sur l'adolescence. Une création artistique sera réalisée à partir de témoignages « chauds » récoltés chez des jeunes de 12 à 18 ans pour en savoir plus sur leur modus vivendi. Le but est de capter leur regard franc, intense et poétique autour de 3 thématiques : Hériter/Bouger/Rêver. C'est quoi être jeune en 2021 en BW ? Qu'est-ce que ça signifie pour eux de vivre ici ? Comment bougent-ils en BW ? Que voient-ils depuis leur chambre ? Que projettent-ils sur cet horizon ? Quels sont leurs rêves, leurs envies et leurs craintes ? Est-ce que ce sont les mêmes à 12 ans et à 25 ans ?
Partenaires	Alexandre Dewez (ZOÉ asbl), centres culturels, maisons de jeunes
Enjeux	◗ Contribuer au développement de nouveaux imaginaires pour faire émerger une société responsable, durable et respectueuse du vivant ◗ Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable
Objectifs	◗ Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel ◗ Favoriser l'expression sensible ◗ Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, le vivre-ensemble

Littérature

Depuis de nombreuses années, en partenariat avec les bibliothèques, les associations littéraires, les associations de quartier, les écoles, les collectifs artistiques, le Centre culturel du Brabant wallon soutient et promeut les auteurs du Brabant wallon : romanciers, poètes, philosophes, dramaturges, essayistes, mais aussi les auteurs de bandes dessinées et de slam. La littérature est partout, sous toutes ses formes, sans en avoir l'air et pour tous les publics. L'objectif visé est de séduire, d'inviter à lire, à écrire, à découvrir, à écouter et à rencontrer les auteurs. De nombreux dispositifs de médiation sont mis en œuvre : ateliers d'écriture, de sérigraphie, de création de livres-objets, expositions, rencontres… À travers eux, le CCBW amène les publics à exprimer d'autres manières d'exister, de penser, d'agir, de faire… dans le respect de la diversité d'opinion. Il questionne nos rapports aux histoires qui nous traversent et conditionnent nos façons d'être en relation avec nous-mêmes, les autres et le monde.

Action culturelle	Le Livre tout Proche
Description	Évènement littéraire destiné à promouvoir les auteurs du BW auprès du public, via la rencontre et diverses animations
Partenaires	Province du Brabant wallon, Place aux Livres, Maison du Conte et de la Littérature
Enjeu	Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable
Objectifs	◗ Favoriser l'expression sensible ◗ Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous

Action culturelle	Seconds souffles
Description	Réécriture et/ou invention de récits afin de faire s'exprimer une autre manière d'exister, de penser, d'agir, de faire
Partenaires	Maison du Conte et de la Littérature, bibliothèques, conteurs
Enjeux	◗ Contribuer au développement de nouveaux imaginaires pour faire émerger une société responsable, durable et respectueuse du vivant ◗ Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable
Objectifs	◗ Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel ◗ Favoriser l'expression sensible ◗ Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, le vivre-ensemble ◗ Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous ◗ Expérimenter, encourager les alternatives

◗ Visuel de l'évènement "Le Livre tout Proche", édition 2019 © Le Brabant wallon/CCBW

Maison de l'urbanisme du BW

En 1993, année de l'environnement, la Maison de l'urbanisme a été créée dans la foulée de formations organisées par le Centre culturel du Brabant wallon pour les membres des commissions consultatives d'aménagement du territoire. Mais sa naissance est bien plus ancienne avec l'émergence en 1989 de la revue *Espace-vie* qui a saisi très tôt les enjeux saillants du Brabant wallon et l'importance de rapprocher les habitants de leur cadre de vie. La Maison de l'urbanisme informe (voire réinforme) et sensibilise l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire (élus, membres des commissions consultatives en aménagement du territoire et mobilité, élèves, professionnels, société civile) dont les habitants aux enjeux de l'aménagement et du ménagement du territoire en Brabant wallon. C'est un organisme agréé par la Wallonie (réseau des Maisons de l'urbanisme). La Maison de l'urbanisme cherche à :

- impliquer toujours davantage les citoyens dans l'appropriation des enjeux qui travaillent le territoire. Et ce, avec une approche nuancée qui met en relief la diversité des intérêts, points de vue et des usages qu'incarne l'aménagement du territoire
- encourager le public à participer à la définition de son cadre de vie
- prendre en considération les spécificités identifiées dans le Contrat de développement territorial réalisé par le Brabant wallon
- informer, organiser le dialogue, le débat et la communication
- former les acteurs du territoire dont les habitants-citoyens, experts de l'usage qu'ils ont et font du territoire

Son insertion au sein du CCBW — qui a fait de l'aménagement du territoire une matière culturelle à part entière — a permis à la Maison de l'urbanisme de renforcer son savoir-faire en faveur d'une culture urbanistique qui habitue le citoyen à comprendre son territoire, à s'exprimer et à prendre part à la définition de son cadre de vie. Réserver une place à l'aménagement du territoire dans l'espace public est un de ses piliers fondateurs. Ainsi, la Maison de l'urbanisme a contribué à élargir l'approche de l'aménagement du territoire à d'autres disciplines. Car si l'aménagement du territoire est déjà un millefeuilles de compétences et de savoir-faire techniques, il s'agit aussi de le rendre accessible et compréhensible par les expressions de la culture et de l'éducation permanente. La Maison de l'urbanisme s'intéresse aux habitants-citoyens en développant des actions de médiation qui permettent de parler concrètement et autrement des enjeux territoriaux. La question spatiale est aussi regardée et approchée par le prisme de la culture comme l'illustre le volet « culture d'un territoire » dans *Espace-vie* qui montre comment les pratiques culturelles (et donc les usages) peuvent questionner et façonner un territoire.

Action culturelle	Conférences-débats (Midis ou 20h de l'urbanisme)
Description	Conférences-débats en vue d'informer, sensibiliser les citoyens au cadre de vie, aux enjeux de l'aménagement/ménagement du territoire et d'organiser le débat à travers des points de vue différents et divergents
Partenaires	Province du Brabant wallon, CPAS, intercommunale (in BW, etc.), société civile, architectes, centres de recherche en urbanisme et aménagement du territoire associés aux universités, etc.
Enjeu	◗ Contribuer au développement de nouveaux imaginaires pour faire émerger une société responsable, durable et respectueuse du vivant
Objectifs	◗ Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel ◗ Expérimenter, encourager les alternatives ◗ Encourager la rencontre, le lien social

◗ Midi de l'urbanisme, Télétravail, coworking, tiers lieu : quels impacts sur le territoire ?, Parc scientifique de Louvain-la-Neuve, Mont-Saint-Guibert, 29 mars 2019

◗ L'urbanisme c'est nous !, condensé du territoire réalisé par David Cauwe et Alain Maes

Action culturelle	Revue *Espace-vie* et blog
Description	La revue informe (voire réinforme), forme et organise le débat autour des enjeux territoriaux qui traversent le territoire avec des sujets portant sur l'aménagement et son corollaire le ménagement du territoire et aussi, sur les pratiques culturelles qui façonnent le territoire. Du papier au digital… il n'y a qu'un pas qui est franchi par le blog *Espace-vie* qui contient des vidéos, des contenus enrichis, etc. De quoi prendre le temps (avec un outil qui mise sur la rapidité) d'approfondir un sujet et d'illustrer le territoire et ses mutations
Partenaires	◗ DGO4, Cabinet du ministre de l'ADT, Le Brabant wallon, membres d'associations supra-communales, secteur de la construction, mandataires politiques, membres des CCATM, architectes, juristes, habitants, usagers, étudiants…
Enjeu	◗ Contribuer au développement de nouveaux imaginaires pour faire émerger une société responsable, durable et respectueuse du vivant
Objectifs	◗ Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel ◗ Expérimenter, encourager les alternatives ◗ Faciliter l'accès à la culture urbanistique par, pour et avec tous

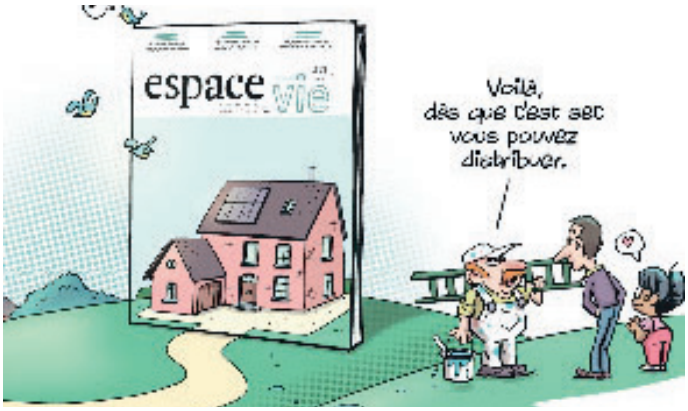

◗ Dessin pour la sortie de la nouvelle mouture de la revue *Espace-vie* © Marco Paulo

Action culturelle	Cycles de formation aux acteurs-clés de l'aménagement/ménagement du territoire
Description	À destination des : ◗ élus (à leurs rôles et aux enjeux de l'aménagement du territoire) ◗ CCATM ◗ agents des services urbanisme, des conseillers en aménagement du territoire, des architectes et des élus ◗ enseignants avec le module pédagogique « Urbaniste en herbe »
Partenaires	Le Brabant wallon, les communes (élus et fonctionnaires), membres des CCATM, milieu scolaire, etc.
Enjeu	Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable > À travers l'essaimage de la participation et le renforcement des capacités des citoyens à contribuer à la définition du cadre de vie (égalité dans les prérogatives : l'ADT est une affaire collective et ne peut pas être que l'apanage de ceux qui en ont la maitrise qu'elle soit technique ou relative au « pouvoir »)
Objectifs	◗ Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel ◗ Faciliter l'accès à la culture urbanistique par, pour et avec tous ◗ Expérimenter, encourager les alternatives (les autres manières de faire la ville)

Action culturelle	Sensibilisation du jeune public – Aménagement du territoire : je m'y frotte
Description	Initiation dans le cadre scolaire à l'aménagement du territoire, découverte de notre rôle en tant qu'acteur de l'aménagement et de la préservation des ressources du territoire
Partenaires	Le réseau scolaire du Brabant wallon, Province du Brabant wallon, SPW TLPE
Enjeu	◗ Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable ◗ Contribuer au développement de nouveaux imaginaires pour faire émerger une société responsable, durable et respectueuse du vivant
Objectif	◗ Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel ◗ Faciliter l'accès à la culture urbanistique par, pour et avec tous ◗ Expérimenter, encourager les alternatives (les autres manières de faire la ville)

Action culturelle	Valorisation de la créativité architecturale et urbanistique en Brabant wallon
Description	Corpus de fiches didactiques destinées à mettre en relief les réalisations architecturales et urbanistiques exemplaires en Brabant wallon
Partenaires	Province du Brabant wallon, bureaux d'architecture, communes, élus, étudiants en architecture/urbanisme, etc.
Enjeu	Contribuer au développement de nouveaux imaginaires pour faire émerger une société responsable, durable et respectueuse du vivant
Objectif	Expérimenter, encourager les alternatives

Action culturelle	L'urbanisme c'est nous !
Description	Outil interractif visant à montrer en quoi l'urbanisme est une matière proche des habitants et à favoriser l'appropriation par les habitants de cette matière
Partenaires	Province du Brabant wallon, wallon, SPW TLPE, CPAS, etc.
Enjeu	Contribuer au développement de nouveaux imaginaires pour faire émerger une société responsable, durable et respectueuse du vivant
Objectifs	◗ Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel ◗ Favoriser l'expression sensible ◗ Encourager la rencontre (interaction entre l'habitant et la MU et l'habitant et son lieu de vie) ◗ Expérimenter, encourager les alternatives ◗ Faciliter l'accès à la culture urbanistique par, pour et avec tous

Action culturelle	L'urbanisme, une aventure dont vous êtes le héro
Description	Dispositif de sensibilisation ludique aux enjeux de l'aménagement du territoire à destination des adultes, qui leur permet également d'être outillés lors de l'enquête publique
Partenaires	Province du Brabant wallon, DG04 Wallonie
Enjeux	◗ Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable ◗ Contribuer au développement de nouveaux imaginaires pour faire émerger une société responsable, durable et respectueuse du vivant
Objectifs	◗ Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel ◗ Favoriser l'expression du citoyen ◗ Encourager la rencontre (interaction entre habitant et son lieu de vie) ◗ Expérimenter, encourager les alternatives ◗ Faciliter l'accès à la culture urbanistique par, pour et avec tous

Musique actuelle

Face au mainstream, le CCBW soutient les artistes émergents et sensibilise les publics aux musiques actuelles et alternatives. Il est également partie prenante de différentes plateformes en vue de fédérer un réseau de partenaires musicaux.

Action culturelle	Labo Phonique
Description	Trois groupes musicaux émergents sont sélectionnés pour participer à un accompagnement individualisé composé d'une résidence, d'un showcase et d'une rencontre avec des publics spécifiques
Partenaires	Province du Brabant wallon, Collectif F+, centres culturels
Enjeux	◗ Contribuer au développement de nouveaux imaginaires pour faire émerger une société responsable, durable et respectueuse du vivant ◗ Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable
Objectifs	◗ Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel ◗ Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, le vivre-ensemble ◗ Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous ◗ Favoriser l'expression sensible

Action culturelle	Nationale 5
Description	Réseau d'accompagnement musical au sein des 5 provinces wallonnes
Partenaires	Province du Brabant wallon, Rock's Cool (Namur), Province de Luxembourg, L'Envol des Cités (Hainaut), Ça balance (Liège)
Enjeux	◗ Contribuer au développement de nouveaux imaginaires pour faire émerger une société responsable, durable et respectueuse du vivant ◗ Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable
Objectifs	◗ Favoriser l'expression sensible ◗ Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, le vivre-ensemble ◗ Faciliter l'accès à la culture par pour et avec tous

Multiculturel

À travers ce volet, le CCBW souhaite faire découvrir les différentes cultures, susciter la compréhension, la réflexion, la déconstruction des idées préconçues, rencontrer l'autre dans toute sa diversité et fêter la multiculturalité. Il se veut être un acteur qui contribue à construire une société digne et inclusive, qui respecte les choix de vie de chaque être, dans son individualité et son particularisme. Pour ce faire, il met en œuvre des projets qui visent à dépasser les identités multiples, à valoriser la diversité, à renforcer la légitimité de tous et à aller vers les publics, artistes, acteurs invisibles.

Action culturelle	Village associatif du festival Les Afronautes
Description	Présence d'associations œuvrant en faveur d'une coopération Nord-Sud afin de susciter la compréhension, la réflexion, la déconstruction des idées préconçues, le tout dans une ambiance multiculturelle, musicale et festive
Partenaires	Province du Brabant wallon, nombreuses associations sociales et culturelles du Nord et du Sud, Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, Domaine provincial du Bois des Rêves, artistes
Enjeu	Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable
Objectifs	◗ Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel ◗ Favoriser l'expression sensible ◗ Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, le vivre-ensemble ◗ Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous

◗ Festival Les Afronautes (anciennement Nuit africaine), Bois des Rêves, Ottignies, 23 juin 2018

Projets socioartistiques

Depuis de nombreuses années, le CCBW développe une étroite collaboration avec l'asbl Article 27 qui a pour mission de sensibiliser, de faciliter la participation culturelle pour toute personne vivant une situation sociale et/ou économique difficile. Elle agit sur le cout de l'offre via un ticket modérateur et mise sur l'accompagnement pour encourager l'expression critique et/ou artistique. Article 27 travaille en réseau avec des partenaires sociaux (CPAS, maisons maternelles, MJ, AMO, centres de réfugiés…) et des partenaires culturels (centres culturels, théâtres, CEC, musées…) pour permettre à toute personne vivant dans une situation de précarité (quelle qu'elle soit) de (re) prendre part à la vie culturelle. Cette participation culturelle est facilitée par un accès à cout modéré aux activités du CCBW mais surtout par la mise en place de projets socioartistiques adaptés répondant aux besoins et envies de leurs publics et menés en concertation avec la cellule locale Article 27 BW. L'accès à la culture pour tous est une priorité du CCBW et cela se note dans des actions communes qui se renforcent mutuellement.

Action culturelle	Ateliers créatifs et d'expression
Description	Cycles d'ateliers d'expression et de création artistique
Partenaires	Nombreuses associations sociales et culturelles partenaires d'Article 27
Enjeu	Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable
Objectifs	◗ Favoriser l'expression sensible ◗ Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, le vivre-ensemble ◗ Expérimenter, encourager les alternatives ◗ Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous

Action culturelle	Bords de scène
Description	Sorties collectives en vue de dépasser les freins récurrents à la participation à la vie culturelle, favoriser la découverte, démystifier certains lieux culturels et faire tomber les barrières liées à la distance entre artistes et publics
Partenaires	Nombreuses associations sociales et culturelles partenaires d'Article 27
Enjeu	Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable
Objectifs	◗ Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, le vivre-ensemble ◗ Faciliter l'accès à la culture, par pour et avec tous

Action culturelle	BlaBla BOX et le jeu 1000 bouilles
Description	Dispositif de médiation ouvrant un espace-temps d'expression pour les personnes ne parlant pas ou peu le français ou ne parlant pas la même langue. Et ce, à partir d'une œuvre d'art : film, pièce de théâtre, exposition, livre, poème, BD…
Partenaires	Associations locales, Lire et Écrire, CPAS, PCS, centres culturels
Enjeu	Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable
Objectifs	◗ Favoriser l'expression sensible ◗ Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, le vivre-ensemble ◗ Faciliter l'accès à la culture, par, pour et avec tous

◗ Jeu de cartes 1000 bouilles, créé dans le cadre du projet Blabla BOX, visant à soutenir, renforcer et affiner l'expression non verbale de personnes ne parlant pas ou peu le français et/ou la même langue

Action culturelle	Culture à domicile/Allo culture
Description	Rencontre ou appels téléphoniques avec des personnes âgées isolées à leur domicile afin de leur faire vivre différentes propositions d'activités culturelles et artistiques, lutter contre l'isolement, créer des espaces de dialogue, de réflexion et d'échange, contribuer à préserver ou à se réapproprier sa dignité
Partenaires	CPAS, centres culturels, bibliothèque, Musée du Petit Format, Agence belge du Court métrage, Let's Play Together asbl, Maison du Conte et de la Littérature, Relais du visiteur de Genappe
Enjeux	◗ Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable ◗ Contribuer au développement de nouveaux imaginaires pour faire émerger une société responsable, durable et respectueuse du vivant
Objectifs	◗ Favoriser l'expression sensible ◗ Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, le vivre-ensemble ◗ Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous

Action culturelle	Ose le ton !
Description	Ateliers se terminant par une scène ouverte slam professionnelle afin de valoriser la voix des femmes sur scène Accompagnement, soutien et valorisation de l'expression féminine à travers l'outil slam
Partenaires	PointCulture LLN, Vie Féminine BW
Enjeu	Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable
Objectifs	◗ Favoriser l'expression sensible ◗ Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, le vivre-ensemble ◗ Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous

◗ Visuel des ateliers slam "Ose le ton ! " © Photo : PointCulture LLN/Tatiana Vanhelmont – Graphisme : PointCulture LLN/CCBW

Réseau brabançon pour le droit au logement (RBDL)

Le Réseau brabançon pour le droit au logement (RBDL) a été créé en 2012 par la coordination d'éducation permanente du Brabant wallon afin d'augmenter le nombre d'acteurs prêts à construire et à agir ensemble pour une réelle amélioration de l'accès au logement en Brabant wallon. Il mène son action dans le but que les citoyens puissent vivre dans un Brabant wallon plus égalitaire, ouvert à tous. Les membres du réseau considèrent que l'accès au logement est aujourd'hui le problème majeur du Brabant wallon. Le RBDL est composé d'associations, de coopératives ou de fondations ainsi que

de groupes de travail sur les deux thématiques majeures portées par le RBDL : l'habitat léger et le logement public. La Province et les Maisons d'accueil du Brabant wallon ont organisé fin 2019 des rencontres avec des services et associations de première et deuxième ligne autour de la question de l'urgence sociale. Le RBDL était invité, il s'agira d'être attentif et de se rendre utile si nécessaire.

Action culturelle	Habitat léger
Description	Coordination d'une action de terrain sur l'accès et le droit au logement en Brabant wallon (formation, exposition, débat, conférence, atelier juridique, amélioration du cadre règlementaire)
Partenaires	Organismes d'éducation permanente, universités, Province du BW, RWDH, USL, DGO4 – Logement, Cabinet de la ministre du Logement, HaLé
Enjeu	Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable
Objectifs	◗ Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel ◗ Expérimenter, encourager les alternatives

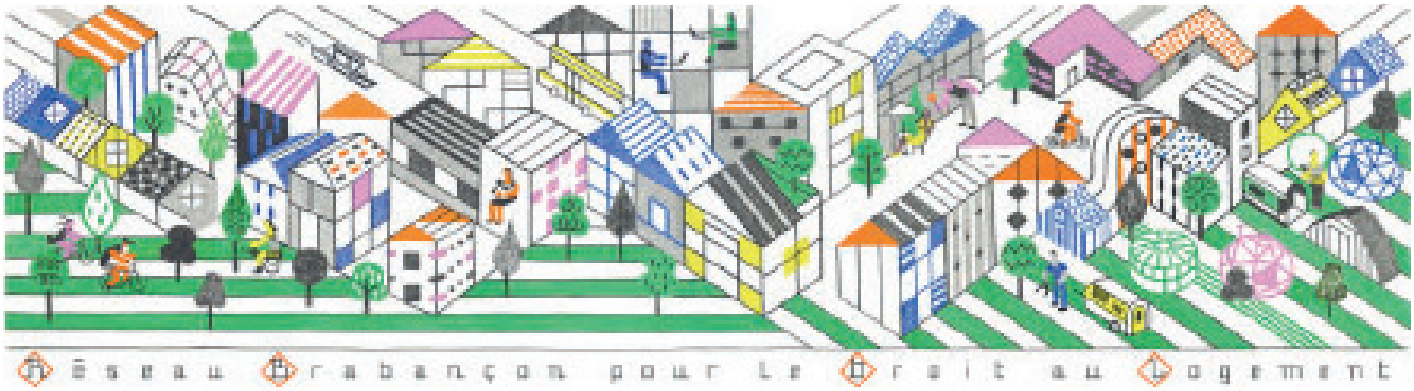

◗ Visuel créé par Gwenola Carrère pour le Réseau brabançon pour le droit au logement

Action culturelle	Logement public
Description	Plateforme participative du Logement public (PPLP) en vue de questionner le logement public par une approche qualitative et de situer le locataire et le propriétaire dans le processus démocratique et décisionnel
Partenaires	Plateforme de coordination des organismes d'éducation permanente, professionnels de l'action sociale, habitants, locataires, propriétaires, AWCCLP, RWDH
Enjeu	Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable
Objectifs	◗ Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel ◗ Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, le vivre-ensemble

Théâtre jeune public

Le CCBW soutient et diffuse des créations « jeune public » qui osent faire rêver un monde meilleur, qui émerveillent, interprètent, décalent, émeuvent, dérangent, bousculent, réenchantent. Il encourage et soutient largement la création et la programmation du théâtre à l'école afin de permettre à chacun de s'ouvrir à de nouveaux modes de pensée. Il souhaite rendre incontournables les dispositifs de médiation afin que les écoles qui participent aux spectacles ne limitent pas leur implication à la représentation. Il facilite la rencontre avec des œuvres, des artistes, des langages, des processus artistiques pour permettre la confrontation des regards, les questionnements réciproques et l'appropriation de ces langages (enjeux également identifiés dans le PECA). Il permet aux classes de vivre un processus de création et de médiation artistiques. Il rassemble différentes écoles autour d'un projet commun et stimule les rencontres entre les groupes d'élèves. Il sensibilise les enseignants à une démarche de création et de médiation artistiques. Il propose et renforce des processus d'accompagnement pour le public et les artistes hors les murs, dans l'espace public, dans des institutions, chez l'habitant… Il consolide le partenariat avec le territoire local et associatif.

Action culturelle	Spectacles à l'école
Description	Programmation de spectacles de théâtre, chanson et danse à destination du jeune public scolaire. Organisation de bancs d'essai, d'ateliers, de rencontres avec les artistes, de bords de scène
Partenaires	Centres culturels, associations culturelles locales, communes, Province du Brabant wallon, compagnies de théâtre jeune public de la FW-B et monde enseignant
Enjeu	◗ Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable
Objectifs	◗ Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel ◗ Favoriser l'expression sensible ◗ Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, le vivre-ensemble ◗ Faciliter l'accès à la culture, par, pour et avec tous

Action culturelle	Art à l'école
Description	Actions de médiation et de sensibilisation au théâtre jeune public dans les crèches et les écoles via l'accueil en résidence dans l'établissement
Partenaires	Ékla, Province du Brabant wallon, les compagnies de théâtre, danse ou chanson, les écoles, les centres culturels
Enjeu	Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable
Objectifs	◗ Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel ◗ Favoriser l'expression sensible ◗ Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, le vivre-ensemble ◗ Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous

Action culturelle	Focus Jeune Public
Description	Organisation de résidences d'artistes dans les écoles, sur l'ensemble du BW, dans le contexte de la mise en œuvre du PECA. Gros évènement rassembleur à l'échelle de la Province
Partenaires	Ékla, Asspropro, Cies de théâtre, danse ou chanson, centres culturels, associations locales, Province du Brabant wallon
Enjeu	Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable
Objectifs	◗ Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel ◗ Favoriser l'expression sensible ◗ Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, le vivre-ensemble ◗ Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous

Action culturelle	Du trac au tac
Description	Organisation d'ateliers de théâtre dans plusieurs classes du secondaire en vue de préparer des saynètes autour d'un thème prédéfini
Partenaires	Province du Brabant wallon, IThAC, classes du secondaire, comédiennes professionnelles
Enjeu	Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable
Objectifs	◗ Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, le vivre-ensemble ◗ Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous

Action culturelle	Diffusion théâtre tout public (Noël au Théâtre)
Description	Programmation de spectacles et formes artistiques de manière conviviale à destination des familles
Partenaires	Différentes associations locales, compagnies de théâtre, danse ou chanson, Article 27
Enjeu	Contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable
Objectifs	◗ Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel ◗ Favoriser l'expression sensible ◗ Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, le vivre-ensemble ◗ Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous

2.3.4. ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE EN RÉFÉRENCE AUX OBJECTIFS & PRINCIPALES ACTIONS CULTURELLES

1. INFORMATIONS

A. Action culturelle spécialisée sollicitée

Soutien à la création en arts du cirque, de la rue et forains

B. Action culturelle menée en coopération

Notre action ne s'intègre pas dans le cadre d'une coopération nécessitant la désignation d'un porteur ou d'une convention spécifique. Néanmoins, plusieurs partenariats existent bien et seront explicités ci-après.

C. Description du projet d'action culturelle spécialisée

Objectifs généraux:

- Soutenir, accompagner, promouvoir, développer la création artistique professionnelle du secteur des arts du cirque, des arts de la rue et des arts forains en particulier. Une attention spécifique sera apportée aux compagnies et artistes soutenus par la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi qu'aux compagnies émergentes et ne bénéficiant pas de moyens de production
- Faciliter et encourager les rencontres entre artistes et populations, particulièrement avec les trois populations prioritaires
- Développer la participation du Centre culturel du Brabant wallon dans des réseaux de résidence, de diffusion, de fédération et d'action dans le secteur

Objectif 1 - Soutenir, accompagner, promouvoir, développer la création artistique professionnelle du secteur des arts du cirque, des arts de la rue et des arts forains en particulier. Une attention spécifique sera apportée aux compagnies et artistes soutenus par la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi qu'aux compagnies émergentes et ne bénéficiant pas de moyens de production

Accueil en résidence – La salle du Foyer populaire est bien adaptée pour l'accueil du cirque en résidence. Il s'agit d'une grande salle (au sol et en hauteur), polyvalente grâce à ses multiples possibilités d'accroches, et d'implantations. Cet espace peut accueillir de grandes ou petites formes. Le CCBW peut accueillir annuellement entre 6 et 10 compagnies professionnelles issues du secteur des arts du cirque, forains et de la rue. Ce nombre pourrait augmenter en fonction des aménagements prévus dans le bâtiment (voir hypothèses de développement ci-après). Ces résidences peuvent s'étaler sur plusieurs semaines en une ou plusieurs périodes. Les critères de sélection, non-exclusifs, des compagnies sont actuellement les suivants : utilisation de l'espace (surface et hauteur), audace (innovation, inventivité, précurseur, qui bouscule... tant sur le fond que la forme), thématique de société actuelle, compagnie émergente, compagnie soutenue par la Fédération Wallonie-Bruxelles, lien possible avec les axes thématiques et artistiques de l'action culturelle générale intensifiée du CCBW, durée de la résidence (de 1 à 4 semaines, préférence pour les plus longues périodes), coup de cœur.

Hypothèses de développement :

- Il nous parait essentiel de soutenir les artistes de la FW-B, mais aussi des artistes étrangers. Nous remarquons que nos artistes ont besoin de viser l'international pour pouvoir avoir de plus grands moyens de production et travailler dans de meilleures conditions. Réciproquement, il nous parait essentiel que nous puissions jouer un rôle en soutenant et accueillant quelques compagnies étrangères. À ce propos, nous prospectons à l'étranger, rencontrons d'autres lieux de création et participons à différentes rencontres entre opérateurs. Nous envisageons par exemple de rejoindre le projet de coopération internationale du festival de Chalon dans la rue afin de pouvoir y emmener une compagnie que nous suivons
- Si les travaux prévus dans le Foyer populaire (et maintes fois reportés) devaient aboutir, ils permettraient au CCBW de pouvoir disposer d'une ou deux salles de résidence supplémentaires, de loges, d'un espace de logement, d'un espace de vie, de sanitaires et de douches. Le rôle d'accompagnement des artistes par le CCBW à différents temps de la création serait alors renforcé : au début, par des résidences d'écriture, ensuite dans une « petite » salle pour du travail de plateau, dans la « grande » salle pour un travail sur la structure, les agrès. Un atelier partagé pourrait également voir le jour. Ces espaces bénéficieraient aux créations à proprement parler, mais seraient aussi consacrées à des périodes de recherche ou de laboratoire, préalables à toute création. Pas nécessairement liées à une création, ces dernières sont néanmoins essentielles pour inventer et se réinventer
- Nous voudrions également redéfinir nos critères de sélection et d'accueil afin de pouvoir aider davantage certaines compagnies : en fonction de leurs liens forts avec les projets de l'ACGI ou avec les plateformes de coopération (thématique, objectifs, publics). Nous ciblerions quelques compagnies que nous soutiendrions davantage : plusieurs accueils en résidence, soutien administratif, technique, financier et de communication plus poussés (voir point suivant – aide aux compagnies). Cette évolution impliquerait moins de compagnies accueillies en résidence

Aide aux compagnies – Le CCBW joue un rôle actif dans l'aide aux compagnies. Au-delà de la mise à disposition d'espaces et de temps pour la création, le CCBW fait bénéficier certaines compagnies de son expertise. Il offre :

- Un soutien en communication : sur les résidences auprès du public et des professionnels via son site internet et ses newsletters
- Des aides techniques : aides au montage et démontage, recherches de solution pour adapter le projet à la salle
- Des petites aides financières pour soutenir des compagnies passées en résidence ou pour soutenir des projets qui ne sont pas (encore) passés : jeunes projets en phase de construction (donner une chance à ces projets d'exister, soutien à la médiation, rencontres…)
- Des appuis à la diffusion auprès des programmateurs du Brabant wallon et de la FW-B

Hypothèses de développement : En fonction des moyens financiers et en ressources humaines supplémentaires dont il pourrait bénéficier, le CCBW pourrait offrir des aides complémentaires :

- Aides administratives : relecture de dossiers, défrichage des aides possibles, aide au niveau comptable… Une forme de soutien à la production
- Aides sur la communication de leur projet : avis sur la communication à développer, comment parler de son projet, quelle image donner, quel public cible… Mais aussi une amélioration de la communication vers l'extérieur, à savoir vers les programmateurs/professionnels d'une part, et vers notre public d'autre part, avec des outils spécifiques et adaptés
- Aides techniques : aide pour la construction d'éléments de décor ou techniques, accompagnement dans la création de la fiche technique (en lien avec les réalités des lieux de diffusion), réflexion et avis quant aux besoins techniques du projet, soutien dans la création technique (création lumière, son…), partage de notre atelier…
- Aides financières plus importantes. Nous remarquons que les artistes ont besoin du soutien d'opérateurs pour bénéficier d'une aide à la création de la part de la FW-B, mais aussi que les moyens de création du secteur sont de manière générale insuffisants. Nous voudrions donc avoir des moyens de coproduction forts afin de donner de bonnes/meilleures conditions de création aux artistes, des opportunités d'innovation, de prendre des risques

Objectif 2 - Faciliter et encourager les rencontres entre artistes et populations, particulièrement avec les trois populations prioritaires

Il nous importe de faire découvrir des artistes et d'encourager la diffusion d'œuvres circassiennes, de rue ou foraines. Il nous importe tout autant d'impulser la rencontre, l'échange et le dialogue entre divers publics et les artistes. Diffusion et médiation vont donc de pair. Par la mise en œuvre de moments et d'évènements festifs et conviviaux, notre volonté est de sensibiliser les publics aux processus de création, de leur faire découvrir la richesse de ces arts tant au niveau artistique que dramaturgique et de les accompagner jusqu'au moment de la diffusion de l'œuvre. Il ne s'agit pas de leur permettre de seulement assister à une prestation artistique quelconque, mais bien de les amener à prendre le chemin pris par l'artiste, sentir sa proposition, et également mener/poursuivre/enrichir sa propre réflexion. Ce travail se matérialise par :

- **Les bancs d'essai** ou présentations d'étapes de travail. Ceux-ci sont organisés en fonction de la pertinence et du calendrier des compagnies. En effet, chaque moment n'est pas bon pour un banc d'essai ou, en tout cas, ce n'est pas toujours le moment d'être vu par un programmateur. Ils peuvent prendre différentes formes (extraits choisis, forme courte, lecture…), cibler des publics divers (nouveaux ou déjà acquis, larges ou intimistes) en fonction du projet de spectacle et de sa thématique. Ils enrichissent le processus de création et facilitent l'accès des programmateurs à ces créations en cours. Il est donc essentiel de bien discuter avec les artistes, de comprendre leur projet, afin de proposer une formule qui leur serve et puisse également enrichir le public présent.

- Festival EN L'AIR, Cie Hay Que avec "Résonance", Foyer populaire, Court-Saint-Étienne, 16 novembre 2019

- **Le festival EN L'AIR** est le projet phare de ce chapitre centré sur la médiation et la diffusion. Il s'agit d'un festival de cirque, centré sur la création, avec au programme : bancs d'essai et créations,

mise en lumière et en lien de futurs professionnels, médiation sur le processus de création à travers une scénographie spécifique et collective. Ce festival rend compte de la création actuelle en proposant un panel de spectacles, en cours d'élaboration et en tournée, qui montrent la diversité du cirque au niveau de ses prouesses techniques, de ses inventions, mais aussi de ses questionnements sur le monde d'aujourd'hui. Des spectacles qui détendent, qui amusent certainement, qui font réfléchir aussi, qui dérangent parfois et peuvent même choquer.... Des visions d'artistes sur des sujets précis, passés au filtre de leurs agrès pour nous en faire ressentir toutes les finesses, toutes les émotions. Ce festival, initié et porté par le CCBW, s'inscrit dans un réseau de plus en plus large puisqu'il fait intervenir chaque année des écoles de cirque, mais aussi et surtout un réseau de partenaires qui grandit autour de lui. Plusieurs centres culturels ainsi que l'Atelier Jean Vilar participent au festival en y emmenant leurs publics lors de certaines éditions, en organisant des spectacles chez eux lors d'éditions du festival en décentralisation, en animant des ateliers et stages en amont du festival et en prévoyant des sorties en groupe avec leurs publics. L'objectif de ces collaborations est de faire circuler les publics, mais aussi de leur proposer des formes que seuls nous ne pourrions pas leur proposer (faute d'infrastructure, de moyens, de public...). Ce festival évolue donc d'année en année, tant sur sa période que sur sa forme. Une version intimiste en décembre, une grande forme dans le PAMexpo, à proximité du CCBW, en avril ou encore une édition sur plusieurs lieux de culture de la commune en novembre. Nous nous orientons néanmoins vers la pérennisation du mois de novembre, mais en maintenant une diversité de formes, et en restant attentifs aux opportunités.

- **Autour du festival**, et en lien direct avec lui, nous mettons en place des ateliers (scénographie, photographie...), des défis circassiens, des partenariats avec des AMO, des écoles de cirque, écoles de danse... Par ce biais, nous touchons d'autres publics, d'autres partenaires, ce qui nous permet de leur faire découvrir le monde du cirque à travers une de leur passion comme la photographie ou les arts plastiques
- **Les arts de rue pour faciliter/diversifier encore la rencontre**. En lien avec les missions de l'ACGI du CCBW et des plateformes de coopération, nous accordons une place importante à la programmation des arts de rue : Kunsten Bo(!)s des Arts, Halte aux Thuyas, Scène de villages ou encore la Marche des philosophes en sont des exemples. Ces projets vont à la rencontre des gens chez eux, dans la rue, dans l'espace public. Ils rapprochent la culture des lieux de vie. Sur la place du village, dans le jardin du voisin...
- **Organisation de tournées afin d'aller à la rencontre de nos partenaires et de différents publics**. Avec le projet Hortense (spectacle de danse de rue dans le cadre d'un appel à projets de la Province du BW), mais aussi avec Halte aux Thuyas nous avons parcouru le territoire et organisé plusieurs tournées
- **Soutien au P'tit Cirq'en Palc**. Nous leur offrons différentes aides techniques et tentons chaque année de créer du lien entre ce projet et nos artistes en résidence (ateliers de recherche entre artistes professionnels et amateurs, bancs d'essai dans le cadre du festival, débat sur la création d'un spectacle, sa durée, ses besoins...).

Campagne de communication #CacheCacheBW, festival EN L'AIR, Foyer populaire, Court-Saint-Étienne, 15 novembre 2019

Hypothèses de développement – Nous aimerions aller plus loin : améliorer l'aide aux artistes et perfectionner nos liens avec les publics :

- **Dans la rue, à la rencontre directe des gens**. Nous voulons retourner à l'essence de l'art de rue, le ramener, en partie, en complément de l'existant, dans l'espace public, sur une place, une gare, une zone industrielle, de bureaux... Là où les gens d'aujourd'hui sont, là où nous pouvons les surprendre, leur proposer une forme artistique, un moment suspendu, un message, une vision subjective de la société pour les faire réfléchir, bouger, évoluer... En attendant de poursuivre leur journée. Nous parlons ici de diffusion de spectacles, avec accompagnement technique... Mais aussi de bancs d'essai afin d'accompagner les compagnies qui le souhaitent dans ce désir d'enracinement. Dans ce contexte post Covid-19, nous pensons que ce retour « aux sources » des arts de la rue est une piste à explorer, à creuser, à tenter
- **Nouveaux publics**. C'est un enjeu récurrent, éviter l'entre-soi, ne pas se reposer sur les acquis et tenter de toucher des publics différents, inhabituels... En s'ouvrant, en se diversifiant, en proposant des contenus autres, d'autres artistes, d'autres visions... Cela demande du temps et de la patience, de la prospection et de

l'ouverture. Nous aimerions donc, en fonction des moyens humains à disposition, pouvoir aller vers d'autres publics en organisant des bancs d'essai dans l'espace public, dans des associations… Mais aussi faire venir des publics plus difficiles à toucher dans l'espace de création. Les quartiers voisins sont une cible privilégiée, afin d'enrichir encore notre ancrage local envers toutes les populations qui nous entourent, avec une attention particulière à nos publics cibles. La diversité des artistes accueillis en résidence est toujours à poursuivre. Et approfondir la relation avec certains est aussi important afin de pouvoir mener ce type de projets. Un juste équilibre est à trouver entre diversité (sans tomber dans la quantité), et qualité de la relation/du soutien/du projet

- **La mise en place de divers projets,** créés avec les artistes, afin d'enrichir leur processus de création : ateliers thématiques, conférences, rencontres, débats… Nous aimerions par exemple pouvoir mettre en place un débat sur la thématique d'un spectacle que nous accueillons en résidence, avec à la fois les artistes comme intervenants mais aussi des spécialistes invités et du public afin d'enrichir la réflexion de tous. Mieux connaitre encore notre territoire nous permettrait de contacter des publics intéressés par cette thématique, mais aussi ceux qui seraient intéressés par des découvertes…
- Nous voudrions développer les **échanges** entre nos populations, principalement les jeunes, avec d'autres jeunes pratiquant les mêmes arts en Belgique et/ou à l'étranger. Un projet est envisagé avec une école de cirque Suisse et une AMO partenaire

Objectif 3 - Développer la participation du Centre culturel du Brabant wallon dans des réseaux de résidence, de diffusion, de fédération et d'action dans le secteur

Dans le but d'inscrire le CCBW dans le secteur et son réseau, de participer à la défense, au soutien et au développement du secteur et de ses membres, le CCBW est :

- membre d'Aires Libres, de son CA et accueille son siège d'exploitation
- membre suppléant des prochaines instances d'avis en tant qu'expert du secteur
- membre d'Asspropro, entre autres du groupe dédié aux arts du cirque, rue et arts forains
- en contact avec d'autres opérateurs du secteur afin de collaborer, mais aussi mutualiser :
  - En BW : Les Baladins du Miroir (Stampia), Royales Marionnettes (et le projet Bolder qui se lance), opérateurs et centres culturels actifs dans le secteur, Espace Columban, Tof Théâtre (Le Monty, Genappe perd la boule), Atelier Théâtre Jean Vilar…
  - Hors BW : Centre des Arts de la Rue à Ath, Maison de la culture de Tournai, la Roseraie, le CC Wolubilis, le festival Hopla ! …
  - À l'étranger : Chalon dans la rue et son projet de coopération internationale (France), Salto de l'Escargot (Suisse), Circa (France), un groupe d'échanges entre médiateurs culturels des arts de la rue (France).

D. Argumentaire d'opportunités de l'action culturelle spécialisée en termes de développement de la politique sectorielle

Sur le plan historique, rappelons qu'en janvier 2012, le Foyer populaire, une ancienne salle des fêtes et de délassement pour les ouvriers des Usines Henricot, après avoir été remis en ordre au niveau des normes de sécurité, a rouvert ses portes en tant que lieu dédié à la création artistique. En accord avec le propriétaire, la commune de Court-Saint-Étienne, le Centre culturel du Brabant wallon a aménagé le Foyer populaire en un lieu de résidence dédié à la création et à l'invention artistique et culturelle. Ce choix d'affectation a été poussé par deux constats forts : le manque de lieux pouvant accueillir des résidences artistiques sur le territoire et l'offre élargie de lieux consacrés principalement à la diffusion dans un rayon géographique proche (le Centre culturel d'Ottignies-LLN, l'Atelier Théâtre Jean Vilar, la Ferme du Biéreau, l'Espace Columban, etc). Les résultats de l'analyse partagée ainsi que l'autoévaluation du contrat-programme 2017-2021, réalisée dans le cadre du présent dossier, confirment la pertinence de ce choix d'affectation.

Dans cet argumentaire, il nous semble important de d'abord parler de l'innovation. Si nous voulons proposer à nos publics des projets dans l'ère du temps, en avance sur certains enjeux de société, basés sur des réflexions fortes, documentées, travaillées, développées… avec des techniques nouvelles qui permettent à chacun de trouver ce qui lui parle, le fait bouger, réfléchir, avancer, il est important de soigner le soutien et le contexte de travail des créateurs cirque, arts de rue et forains. Avoir un espace, adapté, polyvalent, sécurisé… Une équipe compétente, à l'écoute et disponible mais aussi volontaire, initiatrice, avec des moyens et du temps. Voilà les enjeux que nous voulons lier : soutenir la création afin de permettre aux artistes de proposer des projets ancrés et pertinents pour que nous puissions leur faire rencontrer des publics dans des salles, dans la rue, des jardins, de manière annoncée et organisée ou de manière spontanée, par surprise, dans le quotidien des gens.

Dans la continuité, nous remarquons un manque d'opérateurs actifs en cirque et arts de rue ayant de réels moyens de production. Nos artistes sont obligés de créer avec des moyens nettement insuffisants, des moyens privés, souvent des aides étrangères. Il nous semble important que les artistes puissent être davantage soutenus, mais aussi qu'ils le soient par différents opérateurs. Nous sommes en effet convaincus que mettre tous les moyens disponibles dans les mains d'une institution, d'un groupe d'experts, pénalise la diversité de points de vue la diversité d'esthétiques, et au final pénalise la rencontre avec toute la diversité de notre population. Donner de réels moyens de coproduction à plusieurs opérateurs favoriserait selon nous cette diversité, de manière complémentaire à l'aide précieuse fournie par la FW-B. En effet, pour faire une demande d'aide à la création, les compagnies doivent bénéficier

de soutiens, de promesses d'engagements, de différentes rentrées financières... Avoir des moyens et des missions de production dans le secteur enrichirait ce processus.
Cette spécialisation rencontre et renforce l'action culturelle générale et intensifiée du CCBW. Sans salle spécifique de diffusion, nous nous tournons vers nos partenaires : mise en place de coopérations, de plateformes... Avec les arts du cirque et de la rue, nous poussons cette démarche encore plus loin en investissant d'autres lieux et en touchant plus directement les publics. Notre spécialisation renforce ce travail de décentralisation et de rencontre avec la population « hors les murs ».

Enfin, nous souhaitons être ancrés dans l'innovation, en continuité directe avec notre action culturelle générale intensifiée. La réflexion sur l'accompagnement de l'artiste, sur sa place dans la société, sur les arts de la rue, leur essence, son fonctionnement actuel et vers où nous souhaitons nous diriger/revenir... Un ensemble de sujets que nous espérons innovants, qui animent en tout cas nos réflexions et la mise en place de nos projets.

Sur le plan des relations et collaborations avec les opérateurs sectoriels et réseaux dont le Centre culturel fait partie, soulignons notre participation à la fédération Aires Libres qui nous permet d'être au cœur du secteur et de sa réalité. En étant membre du conseil d'administration, nous pouvons accompagner et soutenir l'équipe permanente dans ses actions, les orienter, définir les priorités. Participer à ce projet avec des artistes, des opérateurs, des techniciens et des diffuseurs permet de prendre en compte, pour l'ensemble des actions, la situation de tout le secteur. Nous sommes au bon endroit pour revendiquer une meilleure reconnaissance et un meilleur financement du secteur, pour défendre et représenter les membres quand c'est nécessaire, pour faire exister les spécificités des arts de rue et du cirque en cas de crise...

Nous venons également d'avoir la confirmation de notre participation à l'instance d'avis en tant que suppléant et expert du secteur, ce qui nous permettera de contribuer à son développement en remettant des avis, participant à des débats.

Au niveau de notre territoire d'actions, nous collaborons avec plusieurs centres culturels sur la programmation et sur la circulation des publics afin de permettre à certains opérateurs de proposer des choses inédites à leurs publics et leur faire découvrir d'autres lieux, d'autres artistes. Nous envisageons une réflexion entre les différents lieux de résidence afin de créer des ponts entre nous, faciliter la circulation des artistes, amplifier nos soutiens et se compléter dans nos offres et possibilités. Nous travaillons également sur une communication à l'attention des programmateurs, principalement du territoire, afin de les tenir davantage au courant des résidences, des projets, des demandes, des possibilités, des bancs d'essai... afin de diversifier et faciliter la prospection et augmenter les rencontres artistes-opérateurs.

Au niveau international, nous envisageons d'intégrer la coopération internationale du festival de Chalon dans la rue, une opportunité d'échanger avec d'autres opérateurs, mais aussi d'accompagner certains de nos artistes un pas plus loin en leur permettant une ouverture à l'international.

E. Argumentaire sur la cohérence entre les ressources humaines et le projet

Les différentes opérations culturelles de la spécialisation "Soutien à la création en arts du cirque, de la rue et forains" sont actuellement mises en œuvre grâce à l'investissement mi-temps d'une personne responsable de cette spécialisation et plusieurs membres du personnel du CCBW. Le fonctionnement s'est peaufiné au fil des années et les différentes tâches sont réparties en fonction des disponibilités et compétences des uns et des autres.

Au niveau des résidences et bancs d'essai :

- Le responsable de l'ACS assume le suivi, l'élaboration, le respect et l'évolution des critères de sélection, la cohérence, le calendrier, rassemble les différents collègues concernés et pilote l'évaluation continue de ce projet
- Plusieurs membres de l'équipe, toutes fonctions confondues, participent à ce que nous appelons des commissions de sélection. Chaque compagnie accueillie bénéficie d'une personne référente de contact au sein du CCBW qui assure le relai vers nos équipes com, technique et le responsable de la spécialisation. Ce dernier, seul ou avec des collègues, dialogue avec la compagnie et organise ou non un éventuel banc d'essai
- L'équipe technique analyse la faisabilité de l'accueil de la compagnie et aide au montage et démontage des artistes
- L'équipe com rédige une présentation du projet sur le site internet du CCBW et réalise les invitations aux bancs d'essai

Au niveau de la diffusion et de la médiation :

- Le responsable de l'ACS assume la coordination du festival EN L'AIR (prospection, programmation, opérationnalisation, évaluation)
- Plusieurs membres de l'équipe du CCBW se chargent des aspects techniques, de communication, des ateliers participatifs, d'accueil des artistes et du public...

Au niveau de la mise en réseau :

- Le responsable en assume l'effectivité en étant membre de plusieurs fédérations

Dans le cadre du contrat-programme 2022-2026, compte tenu des hypothèses de développements décrites ci-avant, nous souhaitons vivement engager à mi-temps un chargé de projets supplémentaire, spécifiquement attaché au développement de

l'action culturelle spécialisée. Son profil serait davantage orienté "diffusion et médiation" et permettrait de :

- Accroitre le rôle du CCBW en tant qu'opérateur du secteur des arts du cirque, des arts de rue et des arts forains en renforçant son action d'accueil en résidence et ses divers soutiens aux artistes
- Amplifier l'action de diffusion à travers le festival EN L'AIR, festival de cirque intimement lié à la création, mais aussi à travers d'autres projets en arts de rue
- Développer et diversifier les actions de médiation afin d'élargir les liens avec les publics en diversifiant les formes, en mêlant les univers et les disciplines
- Développer des liens avec d'autres lieux actifs dans le soutien à la création du secteur, tant en Brabant wallon qu'en Fédération Wallonie-Bruxelles et à l'international

Il est à noter que si les travaux dans la salle se réalisent, nous pourrions accueillir davantage de compagnies, ce qui impliquera un besoin en personnel plus grand : équipe de nettoyage, équipe technique, chargés de projets pour suivre les compagnies et mener des projets autour des créations. L'engagement de personnel ou la réorganisation de nos missions sera alors nécessaire.

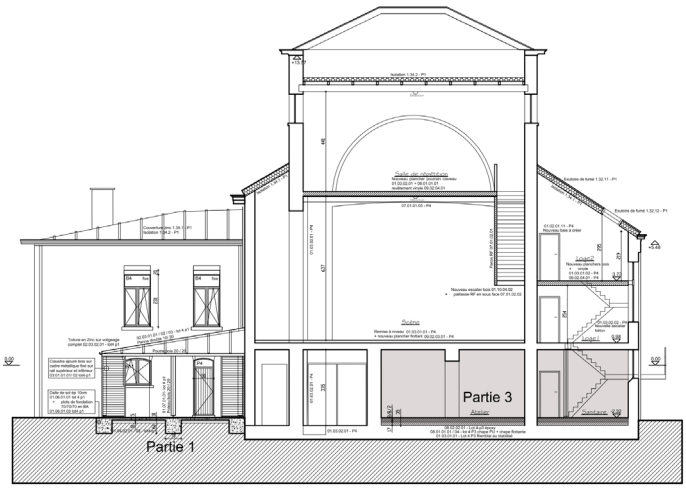

Plan des futurs travaux d'aménagement du Foyer Populaire, salle de résidence du Centre culturel du Brabant wallon

2. ARGUMENTAIRE D'OPPORTUNITÉS DE L'ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE EN TERMES DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET D'ARTICULATION AVEC LE PROJET D'ACTION CULTURELLE GÉNÉRALE

En termes de développement culturel

Les résidences cirque, arts de rue et forains accueillies au CCBW ont des incidences sur un grand nombre de projets de l'ACGI ou des plateformes de coopération. Certes, il y a le festival EN L'AIR en ligne directe, mais aussi différents projets, ponctuels ou structurels, qui s'enrichissent des résidences, et parfois peuvent se construire autour d'un accueil, d'une rencontre, d'une thématique commune. La présence d'artistes au sein même du CCBW permet d'intégrer la création et l'innovation dans nos murs, de rapprocher artistes et équipe et par là stimuler la créativité de tous. Beaucoup de nos partenaires bénéficient également de ces circassiens proches de chez eux… Une rencontre, un banc d'essai, un coup de cœur… Et souvent des projets naissent ; de programmations, de résidences, d'ateliers…

Comme déjà évoqué plus haut, nous voulons poursuivre une réflexion sur l'art de rue… ou l'art dans l'espace public ou même dans l'espace privé. La culture est fortement codifiée, organisée, elle se passe dans les théâtres. Mais il est important de se souvenir que le théâtre vient de la rue, il y est né. Les premiers théâtres ce sont des comédiens sur les pavés. Aujourd'hui, les arts de la scène se sont bien organisés, tant en salle qu'en rue. Une série de festivals sont donc nés, un secteur reconnu, des artistes aussi et c'est tout un domaine qui a pu se professionnaliser. Son côté convivial, festif, proche, accessible… apporte une alternative, une autre proposition au théâtre en salle. Mais il ne faut pas non plus oublier son essence, aller à la rencontre des gens là où ils sont. D'où notre volonté de poursuivre les collaborations avec des projets issus des plateformes de coopération comme « Scène de villages » qui refont vivre les places de village, recréent du lien au sein des quartiers, ou « La Marche des philosophes » qui amène les artistes chez les gens, mais aussi qui propose à ceux qui le souhaitent de prolonger la réflexion du spectacle en marchant avec les artistes. Un projet de médiation en soi, qui questionne à la fois la place de l'art dans la société ainsi que la société elle-même en prenant du recul, le temps de la marche, dans ce monde où tout va de plus en plus vite.

Cette dynamique s'ancre au CCBW depuis quelques années. En témoignent les avis sur leur territoire de vie que nous avons récoltés lorsque nous sommes partis à la rencontre des gens et que nous avons mis dans les mains de comédiens un spectacle, *Halte aux Thuyas*, qui est retourné chez les gens, dans leur salon, pour leur proposer le rendu final de ce processus. Il était essentiel pour nous de ne pas en faire un spectacle qui serait vu par la partie de la population qui va au théâtre. Nous voulions, symboliquement, que ce spectacle retourne chez les gens afin qu'ils puissent découvrir le résultat, mais surtout poursuivre leurs réflexions… En invitant et les partageant avec leurs amis, leurs voisins…

Il s'agit donc bien ici de cette vision, de cette manière de voir ou penser le théâtre de rue, un théâtre qui se joue pour tous, là où les gens se retrouvent… Afin de proposer des contenus, des formes artistiques, des réflexions au plus grand nombre. Nous voudrions donc accentuer cette dimension afin de ramener davantage le théâtre et le cirque dans la rue, en surprenant les gens, en les détournant de leurs habitudes, en leur proposant un message, celui de l'artiste, s'ils le souhaitent. En collaboration avec certains partenaires, opérateurs, fédérations, nous aimerions également poursuivre la réflexion sur la place des arts de rue dans notre société et dans l'espace public, ainsi que sur le cirque d'aujourd'hui et ce qu'un espace comme le nôtre peut lui apporter, ce dont il a besoin…

En termes de publics, nous aimerions également ancrer davantage les artistes en résidence au niveau local : individus, associations… Ces projets nécessitent une réorganisation interne afin de pouvoir bénéficier de forces de travail spécifiques. Néanmoins, particulièrement aujourd'hui où nous devons repenser « le monde d'après », ces questions de la place de l'artiste dans la société, le rôle que le circassien d'aujourd'hui peut y jouer et enfin le rôle et la place des arts de rue nous semblent un enjeu important à mener.

En termes d'articulation avec l'Action Culturelle Générale Intensifiée :

Rappel des enjeux de l'ACGI :

- Enjeu 1 : nous souhaitons contribuer au développement de nouveaux imaginaires pour faire émerger une société responsable, durable et respectueuse du vivant
- Enjeu 2 : nous souhaitons contribuer à la transformation de notre rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable

Articulation avec le 1er enjeu : La spécialisation s'articule autour de 2 pôles complémentaires, la résidence (les aides à la création) et la diffusion-médiation. Nous pouvons donc clairement identifier que soutenir la création, permettre aux artistes de créer dans de meilleures conditions, s'intègre pleinement dans l'idée de contribuer au développement de nouveaux imaginaires. C'est ce que nous visons en tant qu'opérateur culturel : aider et soutenir la création pour proposer de nouvelles histoires, de nouveaux récits, de nouvelles manières de voir et décortiquer le monde, son fonctionnement et les interactions qui le composent. L'artiste, qu'il soit comédien, danseur, circassien, conteur ou plasticien, questionne toujours le monde qui l'entoure et nous livre sa vision, son interprétation du monde… Il réfléchit tout d'abord à ces questions, et ensuite il amène le public, plus ou moins directement, à se questionner… En tout cas, il les confronte à d'autres points de vue. Il nous semble important de pouvoir agir sur les deux pôles de la création et de la diffusion, afin que l'un renforce l'autre, et que la richesse qui en sort nous permette d'aller plus loin grâce à la médiation, aux temps de rencontres, formels, informels, conviviaux, mais toujours riches de sens et de réflexions.

Articulation avec le 2e enjeu : Faciliter l'accès et la pratique des arts à tous nous semble important. Au niveau des artistes, nous tâchons de soutenir ceux déjà reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles, élément important en termes de cohérence. Mais nous sommes également attentifs à garder des possibilités d'aides pour de jeunes compagnies, non encore soutenues, afin de pouvoir leur donner les coups de pouce leur permettant d'aboutir à une première création. Au niveau du public, celui-ci s'est constitué petit à petit, au fur et mesure des bancs d'essai et du festival EN L'AIR que nous organisons. Ce public est varié, conscient de son rôle et consciencieux dans les retours qu'il fait aux artistes. Nous voudrions persévérer dans cette voie en diversifiant encore les publics touchés, en sortant de nos murs pour aller à leur rencontre avec un banc d'essai, un atelier… Mais aussi faire venir une institution, une association… Dégager du temps pour ce travail nous semble cohérent afin d'aller encore davantage à la rencontre de publics. De plus, les arts du cirque restent un art populaire, qui attire, interpelle, et les ateliers que nous mettons en place nous permettent là encore de toucher des publics variés et de les emmener sur nos projets circassiens tels le festival EN L'AIR où ils sont confrontés à des récits, des histoires, des visions du monde à travers le filtre de jongleurs et autres trapézistes.

3. JUSTIFICATION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION ET EXAMEN DE LA FAISABILITÉ DU PROJET

Afin de financer l'action culturelle spécialisée, nous sollicitons une subvention de 50.000 euros. Comparativement au CP 2017-2021 qui nous avait octroyé une subvention de 20.000 euros, il s'agit d'une nette augmentation qui se justifie principalement par l'engagement d'un mi-temps supplémentaire spécifiquement affecté à la mission ACS afin de porter les moyens en ressources humaines à deux mi-temps. Il est à noter que ce budget ne comprend pas les salaires des autres membres du personnel (technique, communication, chargés de projets, accueil, secrétariat, comptable…) ni la quote-part de frais généraux. Notons que le résultat négatif de l'ACS est financé par l'ensemble des recettes enregistrées dans l'ACGI. Il s'agit, en effet, d'une comptabilité analytique simplifiée qui ne fait référence qu'aux charges directes de l'ACS.

Le tableau ci-dessous présente l'estimation des dépenses et recettes pour les 5 prochaines années avec en regard l'année en cours 2020.

DÉPENSES ACS

	2020	2022	2023	2024	2025	2026
Frais généraux	*-1 475*	-1 500	-1 500	-1 500	-1 500	-1 500
Festival EN L'AIR	*-47 630*	-45 000	-45 000	-45 000	-45 000	-45 000
Autres projets	*-2 000*	-3 500	-3 500	-3 500	-3 500	-3 500
Aide à la création	*-11 500*	-15 000	-15 000	-15 000	-15 000	-15 000
Sous-total activités	***-64 605***	**-65 000**	**-65 000**	**-65 000**	**-65 000**	**-65 000**
Charges salariales	***-26 758***	**-58 176**	**-60 649**	**-61 174**	**-63 231**	**-65 181**
Total dépenses ACS	***-91 363***	**-123 176**	**-125 649**	**-126 174**	**-128 231**	**-130 181**

RECETTES ACS

	2020	2022	2023	2024	2025	2026
FW-B/ACS (non indexé)	*20 000*	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
APE (indexé)	*9 421*	19 528	19 879	20 237	20 601	20 972
Réduction ONSS - APE (indexé)	*6 311*	11 346	13 988	14 112	14 599	15 047
Entrées activités	*11 510*	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Total Recettes ACS	***47 243***	**90 873**	**93 867**	**94 349**	**95 201**	**96 020**

Résultat ACS	**-44 120**	**-32 302**	**-31 782**	**-31 825**	**-33 030**	**-34 161**

4. INFRASTRUCTURE(S) DISPONIBLE(S) POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE

Foyer populaire/Centre culturel du Brabant wallon, Court-Saint-Étienne, le 1er avril 2019

Espaces de travail, de répétition ou de résidence propres au CCBW : Nbre d'espaces : 1 actuellement (salle du Foyer populaire), 4 potentiellement après travaux d'aménagement (2 salles de travail, 1 salle de réunion et un atelier partagé). Hauteur sous plafond : 12 m - Largeur : 7,4 m et 14 m - Profondeur : 18 m - Surface : 280m²

Première compagnie en résidence dans la salle du Foyer populaire, Cie Lady Cocktail, Centre culturel du Brabant wallon, Court-Saint-Étienne, 16 mars 2012

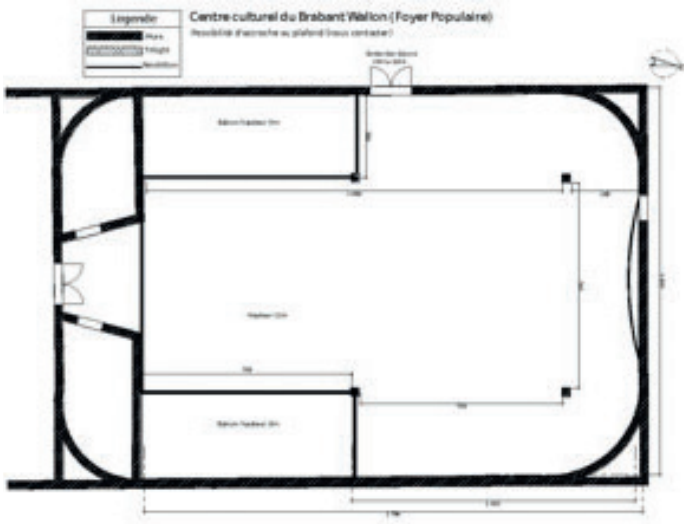

Futur plan d'aménagement de la salle du Foyer populaire, salle de résidence du Centre culturel du Brabant wallon, Court-Saint-Étienne

Description succincte de l'équipement technique disponible en rapport à l'action culturelle spécialisée : Possibilités d'accroches (charpente testée et sécurisée), tapis de chute et de réception, tapis de danse, boite noire, matériel de son, kit lumière led de base (nous ne sommes pas équipés pour faire de la création lumière). Possibilités d'extension de ce matériel selon leur disponibilité et le temps disponible de l'équipe technique.

Modalités et conditions d'utilisation de ces espaces : Les accueils en résidence se font sur base de candidatures analysées par une commission de sélection qui se réunit actuellement tous les 3 mois. Cette commission se positionne sur des résidences pouvant aller jusqu'à un an plus tard, ceci afin de pouvoir permettre aux compagnies d'anticiper leurs créations, mais en gardant une forme de réactivité et de souplesse. Nous souhaitons aussi éviter de bloquer notre salle plus d'un an à l'avance, pour limiter les reports, annulations... Et permettre à nos projets de s'intégrer dans la salle. Notre équipe technique aide au montage et au démontage et s'assure de la bonne utilisation de la salle et de la sécurisation de l'installation (qui reste néanmoins sous la responsabilité de la compagnie en ce qui concerne leur matériel technique et scénographique). Les résidences ont une durée de 1 à 4 semaines, plusieurs résidences peuvent avoir lieu pour un même projet. Nous mettons une priorité sur les plus longues résidences pour des raisons d'organisation interne mais aussi pour donner plus de temps à la création d'un projet, d'un banc d'essai qui fasse sens pour tous.

Autres espaces mis à disposition des projets : PAMexpo. Dans le cadre de l'accord que le CCBW a négocié avec la commune de Court-Saint-Étienne, nous disposons gratuitement de l'espace 30 jours par an. Dimensions de l'espace : 30 L x 100 l. H : 14m. Description succincte de l'équipement technique disponible en rapport à l'action culturelle spécialisée : Il s'agit d'un immense espace polyvalent

bénéficiant d'une grande hauteur, à proximité immédiate de nos locaux. Nous y avons un accès limité chaque année mais qui nous permet d'y faire à la fois notre festival de cirque EN L'AIR ainsi que certaines résidences dont les agrès ne peuvent pas s'installer dans notre salle : grands portiques, installations de funambules... Grandes possibilités d'accroches variées.

5. CONTACTER L'OPÉRATEUR

Responsable du projet d'action culturelle spécialisée : M. Christophe Rolin – 010 62 10 30 – Numéro de GSM : 0479 54 08 58 – mail : c.rolin@ccbw.be

2.3.5. PLATEFORMES DE COOPÉRATION EN RÉFÉRENCE AUX OBJECTIFS & PRINCIPALES ACTIONS CULTURELLES

1. RAPPEL HISTORIQUE ET CONTEXTUEL

Le CCBW a été créé en 1985. Il est né de la fusion de la Maison de la Culture de Wavre et de celle de Nivelles. Les premiers chantiers ont consisté à mettre en œuvre un travail avec le secteur de l'Éducation permanente, à développer une connivence avec les foyers culturels existants de l'époque et à mettre en place quelques projets artistiques. Dès sa reconnaissance en tant que centre culturel régional de catégorie 2 en 1992, le CCBW a constitué six secteurs : développement socioculturel, formation, valorisation des arts, identité régionale et patrimoniale, maison du cadre de vie et coordination culturelle régionale. Ce dernier secteur a revêtu une importance toute particulière car il a contribué au développement des bassins de l'Ouest et de l'Est du Brabant wallon, au développement du Pôle culturel d'Ottignies–Louvain-la-Neuve et enfin à la création d'une plateforme d'art contemporain réunissant les centres culturels du Centre du BW.

Lors de l'analyse partagée réalisée en 2015 et accompagnée par Éric Corijn, trois dispositifs de coopération entre centres culturels locaux et le CCBW comme porteur et liant ont été identifiés, dont deux coopérations territoriales plus particulièrement fondées sur la cohérence sociétale d'un bassin de vie (plateforme Ouest BW et plateforme Est BW), et une troisième coopération plus thématique, visant le traitement d'enjeux de société via l'art contemporain et impliquant 11 centres culturels sur les 12 que comprend le territoire du BW. Chacune des plateformes accueille également des partenaires qui ne sont pas des centres culturels.

Les 3 plateformes de coopération (Est, Ouest et Art contemporain) ont été reconnues dans le contrat-programme 2017-2021. Elles ont été estimées complémentaires à la reconnaissance d'une action culturelle générale et intensifiée du CCBW et apportant une plus-value indéniable aux centres culturels locaux.

Objet mobile, La caravane "Impressionne ton village", Hélécine, 5 septembre 2020

2. PLATEFORME DE COOPÉRATION EST BW

Dès les années 2000, une coordination des centres culturels de l'Est Brabant wallon a été initiée par le CCBW. En 2003, le projet européen de développement rural LEADER, coordonné par le Gal Culturalité en Hesbaye brabançonne, a identifié une plateforme de coopération culturelle sur les 6 communes du canton de Jodoigne, à travers un soutien ciblé aux évènements culturels « d'intérêt régional ». Depuis 2008, cette plateforme inclut également la 7e commune de Perwez. Les partenariats entre centres culturels locaux (CC Jodoigne & Orp-Jauche, CC de Beauvechain et CC de Perwez) et acteurs culturels de la région n'ont cessé de s'intensifier en développant des projets ancrés dans la réalité du territoire dans une perspective de mise en valeur de la région. Au fil des années, un véritable réseau d'acteurs (publics et privés) Est Brabant wallon s'est constitué. Depuis 2017, la FW-B a reconnu le CCBW comme étant le porteur d'une coopération entre les 3 centres culturels de l'Est et le Gal Culturalité dans le cadre de son contrat-programme 2017-2021.

Dans la convention qui les lie, les partenaires se sont entendus pour poursuivre, de 2022 à 2026, leur coopération culturelle au sein de la « plateforme Est BW » et désigner le CCBW en tant que porteur. La coopération porte sur le partage et la mutualisation efficiente de ressources matérielles, humaines, financières, logistiques et techniques entre les 3 centres culturels et le Gal Culturalité sur un territoire composé de leurs territoires d'implantation respectifs et de leur territoire de projet complémentaire. Elle porte également sur la construction de projets communs d'action culturelle entre centres culturels ; les projets communs étant complémentaires au projet d'action culturelle de chaque centre culturel.

Les partenaires de la plateforme Est BW se sont engagés à poursuivre leur coopération autour des enjeux, objectifs, moyens stratégiques d'action et actions culturelles détaillés ci-après.

En vue du maintien et du développement d'une ruralité vivante, la plateforme Est BW a identifié deux enjeux :

L'enjeu de « **vivre ensemble** » est envisagé dans une perspective d'inclusion et d'intégration de tous, avec tous, par tous et pour tous. Cet enjeu se traduit par quatre objectifs :

- Encourager la participation active des personnes dans des projets citoyens et culturels
- Élargir le public (quantité, mixité, diversité). La volonté de la plateforme est de s'adresser davantage à des publics considérés comme « éloignés » de la culture ou « fragilisés ». Il est dès lors question de créer et renforcer la collaboration avec Article 27, les CPAS des communes et d'autres acteurs locaux dans le cadre des différents projets de la plateforme
- Privilégier les actions dans l'espace public afin d'offrir des moments et des espaces de rencontres, de débats, de convivialité
- Faciliter l'accès (économique, symbolique, géographique…) afin de garantir à chacun une légitimité (se sentir convié, concerné, respecté, dans son rythme et sa liberté)

L'enjeu de « patrimoines vivants » se manifeste par une diversification des regards et des approches. Cet enjeu se traduit par deux objectifs :

- Valoriser les ressources patrimoniales (matérielles, immatérielles, naturelles et artistiques). Enrichir des patrimoines aux travers d'œuvres ou activités culturelles et/ou artistiques. Valoriser la richesse et la diversité du cadre de vie de la région
- Vivre le patrimoine à travers une conscientisation, une appropriation, une expérimentation des publics et via un travail sur le sens

Afin d'atteindre les différents objectifs identifiés, la plateforme Est BW a défini des moyens stratégiques de mise en œuvre des actions. Ceux-ci ont déjà, pour la plupart, fait leurs preuves dans la réalisation des objectifs du précédent contrat-programme 2017-2021. Les partenaires comptent donc poursuivre sur la même voie en les transformant en moyens stratégiques dans la mise en œuvre des actions et la coordination de la plateforme. Ces moyens à mettre en œuvre pour la réalisation des objectifs 2022-2026 sont :

- Le maillage entre les acteurs culturels, artistiques, sociaux, environnementaux, etc., du territoire
- La coconstruction des projets
- La participation active des acteurs professionnels, des habitants et autres personnes dans différentes phases des projets
- La mutualisation des ressources
- La diffusion artistique professionnelle
- La création de dispositifs de médiation adaptés et innovants
- La diversification des publics
- La durabilité des actions

En plus de ces moyens spécifiques, d'autres points d'attention transversaux à tous les projets, enjeux et objectifs, ont été identifiés comme importants et à garder à l'esprit :

- La mobilité (des publics et des activités)
- L'écoresponsabilité. Cela signifie que les actions et les projets seront construits en tenant compte d'une dimension durable environnementale et sociale, ce qui implique une diminution de l'impact des projets sur l'environnement ainsi qu'une sensibilisation des partenaires et des publics à cette thématique. La durabilité sociale sera également mise en œuvre via le maintien des partenariats entre différents acteurs et dans la construction du lien avec les publics

Suite à l'évaluation des activités de la plateforme et aux perspectives envisagées, la plateforme Est BW poursuivra le développement de trois actions culturelles phares :

- **Scène de villages** qui a pour but la mise en valeur des lieux patrimoniaux ainsi que le renforcement de la convivialité et la rencontre entre les habitants. La proximité inhérente au projet permet de rencontrer ces objectifs. Entre 2022 et 2026, cette action renforcera à nouveau le maillage et la coopération entre les différents acteurs du territoire. Scène de villages se développera en portant une attention particulière à la mobilité, à l'écoresponsabilité et à l'accueil de nouveaux publics, plus éloignés de la culture

- Scène de Villages, Jodoigne, 23 juin 2018 © Collectif ISO 1.4/Hélène Rase

- **Ciné plein air** qui a pour objectif d'aller à la rencontre des habitants et de leur proposer une activité culturelle près de chez eux. Il crée la convivialité et la rencontre entre les habitants. Lors des prochaines éditions, la programmation sera adaptée selon les communes et types d'évènements au sein desquels les séances prendront place. En fonction de cette programmation, des activités seront organisées pour rassembler les habitants avant ou après la projection et susciter échanges et débats
- **Sentes** qui est un projet que les partenaires souhaitent poursuivre et faire évoluer. Il permet la valorisation du patrimoine et fait découvrir l'art contemporain à des publics divers. Lors de cette

programmation, l'accent sera porté sur le développement d'outils de médiation pour faire vivre les œuvres plus longtemps et leur donner une nouvelle dimension. La réflexion dans le choix des œuvres portera notamment sur leur dimension participative et la pérennité de celles-ci. Pour la prochaine édition, le choix d'une thématique pourrait être exploré

Les partenaires se sont entendus sur les modalités de fonctionnement, de financement, de prise de décision, d'autoévaluation et, en général, sur les responsabilités à partager au sein de la plateforme.

Plan financier

Afin de financer la plateforme de coopération Est BW, nous sollicitons une subvention de 35.000 euros, soit une légère augmentation par rapport à la subvention obtenue en 2021, pour l'ensemble des 3 coopérations et divisée par trois. Il est à noter que le cout des dépenses de cette plateforme de coopération dépasse largement les recettes que nous pourrions espérer. Ce différentiel est entièrement pris en charge par le CCBW. En outre, ce budget ne comprend pas les salaires des autres membres du personnel (technique, communication, chargés de projets, accueil, secrétariat, comptable…) largement impliqués à la bonne réalisation des actions culturelles des plateformes de coopération.

Le tableau ci-dessous présente l'estimation des dépenses et recettes pour les 5 prochaines années avec en regard l'année en cours 2020.

CHARGES PLATEFORME COOPÉRATION EST BW

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Charges salariales	102 652	108 251	109 797	118 308	120 092	124 879	126 355
Frais activités	54 264	40 883	30 583	30 583	30 583	30 583	0
Total	**156 916**	**149 134**	**140 380**	**148 892**	**150 676**	**155 462**	**126 355**

PRODUITS PLATEFORME COOPÉRATION EST BW

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
FW-B	23 231	30 009	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000
Leader (FW-B)	24 226	26 500	35 250	35 250	35 250	35 250	12 900
UE - Feader	18 284	19 623	26 590	26 590	26 590	26 590	9 740
Communes - Feader	4 723	5 070	6 871	6 871	6 871	6 871	2 515
Maribel	27 905	28 407	28 918	29 439	29 969	30 508	31 057
Centres culturels	2 765	2 765	2 765	2 765	2 765	2 765	2 765
Entrées propres	4 760						
Total	**105 893**	**111 883**	**135 394**	**135 914**	**136 444**	**136 984**	**93 977**

Résultat	**-51 023**	**-37 251**	**-4 986**	**-12 727**	**-14 231**	**-18 478**	**-32 378**

3. PLATEFORME DE COOPÉRATION OUEST BW

En 2011, après 15 ans de collaboration culturelle sur le territoire, est apparue la volonté de renforcer le partenariat et la concertation avec les échevins de la culture, les conseils d'administration des différents centres culturels, les associations des 4 communes de l'Ouest et le Centre culturel du Brabant wallon. Ce fut le début d'une nouvelle réflexion sur le développement culturel régional. En affirmant la notion de « Zone de culture », les partenaires ont souhaité développer et renforcer leurs collaborations en identifiant les sujets et projets concrets pour lesquels les communes avaient un intérêt commun. La plateforme de coopération Ouest BW est composée des centres culturels de Tubize, Ittre, Rebecq et du Centre culturel de Braine-le-Château – Association Braine Culture.

Dans la convention qui les lie, les partenaires se sont entendus pour poursuivre, de 2022 à 2026, leur coopération culturelle au sein de la plateforme Ouest BW et de désigner le CCBW en tant que porteur. La coopération porte sur le partage et la mutualisation efficiente de ressources matérielles, humaines, financières, logistiques et techniques entre eux, sur un territoire composé de leurs territoires d'implantations respectifs et de leur territoire de projet complémentaire. Elle porte également sur la construction de projets communs d'action culturelle entre centres culturels ; les projets communs étant complémentaires au projet d'action culturelle de chaque centre culturel.

Les partenaires de la plateforme se sont engagés à poursuivre leur coopération autour des enjeux, objectifs, moyens stratégiques d'action et actions culturelles détaillés ci-après.

La plateforme de coopération Ouest BW a identifié deux enjeux : Le premier enjeu concerne « **le renforcement de la mixité et du lien social** ». En effet, la cohésion et la rencontre des habitants est un axe prioritaire de l'action culturelle des partenaires. À l'heure du repli sur soi et de l'isolement, il semble essentiel de recréer du lien entre les habitants. Cet enjeu se décline selon plusieurs objectifs, tous dans un but d'échanger et de se rapprocher des populations :

- Favoriser la rencontre entre les habitants (anciens et nouveaux, diversité sociale et culturelle) quelles que soient leurs références, leurs pratiques, leurs attentes en matière de culture
- Lutter contre l'isolement, notamment lié au vieillissement de la population et aux difficultés d'accès aux pratiques culturelles, ces difficultés étant tant d'ordre financier, de mobilité, d'accès à l'information
- Lutter contre le repli sur soi, en évitant la polarisation : cité-dortoir et vie locale villageoise, qui est parfois en perte de vitesse, ou dans la montée des extrémismes

Le deuxième enjeu se nomme « **Slow culture** ». Notre société est celle de la surconsommation et de la multiplicité des activités proposées qui finissent par noyer le citoyen, déjà épuisé par sa

vie quotidienne. Partant de ce constat, les partenaires souhaitent proposer une approche plus consciente et équilibrée de la culture, mettant en avant les ressources locales et visant à un bien-être et à une décélération de notre rythme de vie. La **Slow Culture**, ou comment allier culture et rythme de vie effréné, se traduit par cinq objectifs :

- Promouvoir la convivialité et le bien-vivre
- Promouvoir un rythme plus lent afin de profiter de ces moments de culture comme moments de détente au milieu d'un quotidien effréné
- Favoriser une mobilité douce et les circuits courts
- Promouvoir la légèreté et le plaisir, tout en veillant à offrir des activités culturelles porteuses de sens
- Proposer des offres plus ciblées, qualitatives et moins nombreuses, afin d'éviter que le public se retrouve noyé, dépassé et au final démotivé

Afin d'atteindre les différents objectifs identifiés, la plateforme a défini des moyens stratégiques de mise en œuvre des actions. Ceux-ci ont déjà, pour la plupart, fait leurs preuves dans la réalisation des objectifs du précédent contrat-programme 2017-2021. Les partenaires comptent donc poursuivre sur la même voie en les transformant en moyens stratégiques dans la mise en œuvre des actions et la coordination de la plateforme. Ces moyens à mettre en œuvre pour la réalisation des objectifs 2022-2026 sont :

- Mettre en œuvre des valeurs écoresponsables (mobilité, circuits courts…) au cœur des actions
- Favoriser la participation citoyenne : de la simple participation aux actions à une implication plus marquée dans le processus de construction des projets
- Faire tomber les freins autour de la culture, en la démystifiant et la rendant accessible à tous
- Coconstruire les projets de la plateforme avec les associations locales et régionales

Suite à l'évaluation des activités de la plateforme et aux perspectives envisagées, la plateforme de coopération Ouest BW souhaite poursuivre les actions suivantes :

- **Kunsten Bo(!)s des Arts** : Organisé par la plateforme Ouest en collaboration avec les Centres culturels de Hal et Beersel, cet évènement a pour objectif premier la rencontre entre Flamands et Wallons, que ce soit à travers les spectacles et activités artistiques proposés ou par la convivialité de l'évènement. Lors des prochaines éditions, la dimension écoresponsable sera renforcée ainsi que des dispositifs permettant la rencontre des différents publics.
- **Festival de la marionnette** : réunit les opérateurs de la plateforme Ouest mais aussi d'autres centres culturels du BW. Le Festival implique en amont un large réseau d'associations locales et de publics différents en organisant des ateliers de création et de manipulation de marionnettes. Entre 2022 et 2026, la plateforme Ouest BW fera évoluer la formule vers encore plus de participation des publics.
- **Action Slow Culture** : Les partenaires de l'Ouest souhaitent développer dans les prochaines années une nouvelle action commune répondant spécifiquement aux objectifs de la Slow Culture. Cette action pourrait prendre différentes formes, que ce soit en art vivant ou en art visuel.

Les partenaires se sont entendus sur les modalités de fonctionnement, de financement, de prise de décision, d'autoévaluation et, en général sur les responsabilités à partager au sein de la plateforme.

- Festival de la Marionnette, ZOO de la Marionnette, Centre culturel de Tubize, 12 mars 2017 © Sylvia Pigarella

Plan financier

Afin de financer la plateforme de coopération Ouest BW, nous sollicitons une subvention de 35.000 euros, soit une légère augmentation par rapport à la subvention obtenue en 2021, pour l'ensemble des 3 coopérations et divisée par trois. Il est à noter que le cout des dépenses de cette plateforme de coopération dépasse largement les recettes que nous pourrions espérer. Ce différentiel est entièrement pris en charge par le CCBW. En outre, ce budget ne comprend pas les salaires des autres membres du personnel (technique, communication, chargés de projets, accueil, secrétariat, comptable…) largement impliqués à la bonne réalisation des actions culturelles des plateformes de coopération.

Le tableau ci-dessous présente l'estimation des dépenses et recettes pour les 5 prochaines années avec en regard l'année en cours 2020.

CHARGES PLATEFORME COOPÉRATION OUEST BW

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Charges salariales	84 317	86 609	87 583	89 059	89 723	91 684	92 843
Frais activités	25 320	26 083	30 583	30 583	30 583	30 583	30 583
Total	**109 637**	**112 692**	**118 166**	**119 642**	**120 307**	**122 268**	**123 426**

RECETTES PLATEFORME COOPÉRATION OUEST BW							
	2020	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026**
FW-B	*23 231*	30 009	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000
APE	*6 281*	6 394	6 509	6 626	6 746	6 867	6 991
Réduction ONSS - APE	*14 725*	14 352	14 530	15 332	15 295	15 607	15 712
Maribel	*11 959*	12 174	12 394	12 617	12 844	13 075	13 310
Centres culturels	*2 765*	2 765	2 765	2 765	2 765	2 765	2 765
Entrées propres	*4 500*						
Total	***63 461***	***65 694***	***71 197***	***72 340***	***72 649***	***73 314***	***73 777***
Résultat	***-46 176***	***-46 999***	***-46 968***	***-47 302***	***-47 657***	***-48 954***	***-49 649***

4. PLATEFORME DE COOPÉRATION PULSART

Depuis juin 2016, la plateforme de coopération PULSART développe une série de projets liés à la médiation aux arts visuels et propose des interventions artistiques en lien avec les enjeux du territoire du Brabant wallon. Cette plateforme est portée par douze opérateurs culturels de la province (les centres culturels de Jodoigne & Orp-Jauche, Beauvechain, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Rixensart, Braine-l'Alleud, Waterloo, Genappe, Ittre, Nivelles, Tubize et le CEC Les Ateliers du Lez'arts). Cette plateforme est coordonnée par le Centre culturel du Brabant wallon, désigné porteur par les partenaires.

Dans la convention qui les lie, les partenaires se sont entendus pour poursuivre, de 2022 à 2026, leur coopération culturelle au sein de la « Plateforme PULSART » et de désigner, à nouveau, le CCBW en tant que porteur. La coopération porte sur le partage et la mutualisation efficiente de ressources matérielles, humaines, financières, logistiques et techniques entre eux, sur un territoire composé de leurs territoires d'implantations respectifs et de leur territoire de projet complémentaire. Elle porte également sur la construction de projets communs d'action culturelle entre centres culturels ; les projets communs étant complémentaires au projet d'action culturelle de chaque centre culturel.

Les partenaires de la plateforme se sont engagés à poursuivre leur coopération autour des enjeux, objectifs, moyens stratégiques d'action et actions culturelles détaillés ci-après.

La plateforme a identifié deux enjeux :
Un premier enjeu, « **Vivre ensemble le territoire** », qui se traduit par trois objectifs :

- Favoriser le lien social via la rencontre et la convivialité
- Valoriser et faire se rencontrer la diversité sociale, culturelle, générationnelle
- Permettre à chacun de s'approprier l'espace public

Un deuxième enjeu, « **S'ouvrir et s'interroger sur le monde** », qui se traduit par trois objectifs :

- Valoriser la diversité des propositions culturelles et artistiques (forme et contenu)
- Permettre à chacun de s'approprier les grands sujets/enjeux de société
- Développer le sens critique des visiteurs, spectateurs, participants en les rendant acteurs de ce qu'ils voient, en développant leur créativité, en suscitant le débat autour des propositions culturelles

Afin d'atteindre les différents objectifs identifiés, la plateforme a défini des moyens stratégiques d'action. Ceux-ci ont déjà, pour la plupart, fait leurs preuves dans la réalisation des objectifs du précédent contrat-programme 2017-2021. Ces moyens à mettre en œuvre pour la réalisation des objectifs 2022-2026 sont :

- Le développement de projets audacieux liés aux arts visuels et contemporains
- L'ouverture de la plus grande diversité de publics aux œuvres via une médiation innovante, ambitieuse et adaptée
- La collaboration avec la scène artistique belge et internationale
- La mise en place de dynamiques participatives avec les habitants
- Le travail avec une grande diversité de publics, à spécifier en fonction des territoires d'actions

En termes de **coordination de la plateforme**, les partenaires souhaitent poursuivre la collaboration autour de :

- La coconstruction de projets
- La mutualisation des ressources humaines, techniques et financières
- La formation et l'accompagnement dans la réflexion autour des projets
- L'alimentation de cet espace en mutualisant et en partageant les informations

Pour cette nouvelle programmation, les partenaires de la plateforme PULSART souhaitent **travailler avec les valeurs de l'écocitoyenneté** tant dans la mise en place des actions que dans la coordination de la plateforme. Les partenaires souhaitent traduire ces valeurs de manière transversale en :

- Veillant à la durabilité des projets
- Sensibilisant les publics à l'écocitoyenneté en communiquant sur son action
- Développant une approche inclusive des publics intégrant la diversité culturelle, générationnelle et sociale du territoire d'action
- Rédigeant une charte de partenariat
- Mettant en place des projets écoresponsables entre membres de la plateforme ainsi qu'avec les structures tierces impliquées sur ces projets

Suite à l'évaluation, la plateforme PULSART souhaite poursuivre les actions culturelles suivantes :

- **Les voyages** : en allant plus loin dans la diversification des publics, en encourageant la convivialité et les rencontres grâce à des dispositifs de médiation spécifiques
- **Les « Grands Projets » PULSART** : les grands projets sont une occasion de développer des collaborations étroites avec des artistes et de réfléchir avec eux au développement de leur pratique dans des contextes spécifiques. Ils constituent également un vivier d'opportunités et d'innovation en termes de médiation, de développement de partenariats, de diversification des publics. Pour cette nouvelle programmation, les partenaires favoriseront les processus de participation des publics, les conférences et les mises en débat, l'expression dans l'espace public, les collaborations avec le milieu scolaire
- **Les valorisations des évènements en arts visuels et contemporains ainsi que la mise en lumière d'un réseau d'artistes et d'acteurs de ce domaine :** les partenaires poursuivront cette action qui permet de renforcer la présence des arts visuels et contemporains et de travailler l'accès des œuvres auprès des habitants. Pour 2022-2026, les partenaires souhaitent poursuivre ce soutien et renforcer le maillage des artistes et des opérateurs des arts visuels en Brabant wallon
- **Les Apéros/Soirées conviviales** : ces soirées permettent aux participants de saisir les différentes dimensions d'une démarche artistique, de s'approprier les contenus via des dispositifs créatifs. Pour les prochaines éditions, les partenaires renforceront la diversité des publics présents et encourageront la rencontre et la création

Les partenaires se sont entendus sur les modalités de fonctionnement, de financement, de prise de décision, d'autoévaluation et, en général sur les responsabilités à partager au sein de la plateforme.

Atelier gaming, construction d'un jeu vidéo inspiré directement de l'installation PLAY, en collaboration avec l'équipe de Action Médias Jeunes, Beauvechain, 10 novembre 2019

Plan financier

Afin de financer la plateforme de coopération PULSART, nous sollicitons une subvention de 50.000 euros. Il est à noter que le cout des dépenses de cette plateforme de coopération dépasse les recettes que nous pourrions espérer. Ce différentiel est entièrement pris en charge par le CCBW. En outre, ce budget ne comprend pas les salaires des autres membres du personnel (technique, communication, chargés de projets, accueil, secrétariat, comptable…) largement impliqués à la bonne réalisation des actions culturelles des plateformes de coopération.

Le tableau ci-dessous présente l'estimation des dépenses et recettes pour les 5 prochaines années avec en regard l'année en cours 2020.

CHARGES PLATEFORME COOPÉRATION PULSART

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Charges salariales	90 089	86 567	87 732	89 091	91 572	93 431	95 046
Frais activités	29 146	32 333	35 583	35 583	35 583	35 583	35 583
Total	**119 235**	**118 901**	**123 316**	**124 674**	**127 155**	**129 015**	**130 630**

PRODUITS PLATEFORME COOPÉRATION PULSART

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
FW-B	23 231	30 009	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Maribel	51 823	52 756	53 706	54 672	55 656	56 658	57 678
Centres culturels	9 676	9 676	9 676	9 676	9 676	9 676	9 676
Entrées propres	5 768	5 768	5 768	5 768	5 768	5 768	5 768
Total	**90 498**	**98 209**	**119 149**	**120 116**	**121 100**	**122 102**	**123 122**

Résultat	**-28 738**	**-20 692**	**-4 166**	**-4 558**	**-6 055**	**-6 913**	**-7 508**

5. COMPLÉMENTARITÉ ENTRE LE PROJET DE COOPÉRATION ET LES ENJEUX DE L'ACGI DU CCBW

Les trois plateformes de coopération ont clairement manifesté leur intention de poursuivre les actions développées dans le cadre du précédent CP 2017-2021 en renforçant la proximité avec les publics, en étant toujours plus mobiles, en présentant une diversité de formes artistiques et esthétiques afin de susciter la réflexion auprès des participants. Le développement d'outils et d'actions de médiation toujours plus audacieux constituera un vecteur important de réflexion entre partenaires pour à la fois créer les conditions de la convivialité, de la créativité et permettre aux projets d'être encore plus inclusifs en termes de publics. Les œuvres artistiques diffusées auront pour objet de divertir mais aussi de questionner le BW (milieu, contexte naturel, enjeux culturels et sociaux) tout en incluant des enjeux sociaux allant au-delà des frontières provinciales. En ce sens, les activités des trois plateformes favorisent une société inclusive et équitable.

Une autre thématique a émergé fortement lors des concertations entre partenaires, c'est la question de la durabilité des projets et des actions. Chaque plateforme s'engage à établir une charte

pour promouvoir les valeurs de l'écocitoyenneté et à la respecter. Cette intégration, essentielle à la mise en place des actions des plateformes, se fera de manière progressive sans toutefois être au cœur de toutes les thématiques. Néanmoins la question du vivant et du respect des rythmes organiques font l'objet d'un enjeu en tant que tel au sein de la plateforme Ouest BW avec « Slow Culture ». Grâce aux activités, les plateformes participeront largement au développement de nouveaux imaginaires afin de faire émerger une société responsable, durable et respectueuse du vivant.

2.3.6. IMPACT VISÉ SUR L'EXERCICE DU DROIT À LA CULTURE ET RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

Nous avons tendance à penser que le système démocratique serait capable de régler les grands défis contemporains. Cependant, nous constatons que parfois ce système piétine ou n'est plus apte à répondre adéquatement aux grands enjeux de notre époque tels la montée des radicalismes et intégrismes, la fracture sociale, les changements climatiques, la crise énergétique, la mondialisation de l'économie. Face à cette situation, nous nous posons la question de savoir comment cette démocratie est véritablement garante du respect de nos droits fondamentaux et plus spécifiquement de nos droits culturels. En tant qu'acteur culturel, il nous revient d'écouter et d'encourager l'expression des citoyens, de les accompagner dans leur capacité à penser de façon critique et à comprendre le monde qui les entoure, un monde qui évolue à grande vitesse. À partir de là, nous tentons d'agir en connaissance de cause par, pour et avec eux en faveur d'un monde plus juste et plus égalitaire.

Depuis plusieurs années, habités par cette volonté de rendre effectifs les droits culturels, nous devons relever la prise de conscience – progressive mais généralisée – de l'équipe, du CA et du Conseil d'orientation du CCBW d'accorder, au travers des enjeux et objectifs qu'ils défendent, une vigilance particulière à plusieurs points spécifiques. Étonnamment – et à notre plus grande satisfaction – certains de ces points ont également été relevés par le groupe de travail « Redéployer la culture », suite à la crise du coronavirus Covid-19 :

- Informer, questionner réfléchir à l'équilibre environnemental et aux besoins du vivant
- Considérer les menaces que les changements climatiques et l'effondrement de la biodiversité représentent pour la culture et les droits culturels, ainsi que le potentiel à lutter contre ces changements ou à s'adapter aux changements déjà à l'œuvre
- Garantir l'égalité et la non-discrimination dans l'accès à la création et l'accès à la participation à la vie culturelle pour tous, sans distinction d'origine ethnique, de contexte socioculturel, de genre ou de handicap
- Donner des supports, des outils, des espaces, des ressources aux habitants et aux artistes pour qu'ils puissent se situer, s'engager, s'allier
- Développer des pratiques qui favorisent les témoignages, les savoirs chauds, le vécu des gens
- Encourager et privilégier des relations de proximité et un ancrage territorial, en évitant le repli sur soi et la peur de l'autre tout en préservant la richesse de la diversité culturelle provenant d'ailleurs
- Identifier de nouveaux lieux, les inscrire dans leur environnement social, environnemental, économique, écologique, investir les espaces publics proches des gens, favoriser la connexion entre les habitants, favoriser les dynamiques de quartier, prolonger les expériences positives du confinement
- Penser les complémentarités entre la création, l'accès et la participation à la vie culturelle
- Insuffler des nouveaux modèles d'organisation plus agiles, plus collaboratifs, explorer la logique des communs, des circuits courts, des microactes démocratiques
- Sortir des obligations de résultat immédiat en s'accordant du temps pour expérimenter, explorer, créer

Tous les projets du CCBW seront irrigués à des degrés divers par ces questionnements spécifiques. Autant que faire se peut, nous concrétiserons notre action culturelle au travers de projets qui innoveront dans leurs formes artistiques, qui soutiendront et diffuseront des œuvres artistiques au caractère émergent, contemporain, actuel et qualitatif, qui prendront place dans des lieux insolites, des espaces publics, des communes et des quartiers peu touchés par l'offre culturelle ou encore qui encourageront la démarche participative. Certains projets aborderont des questions de société préoccupantes (l'habitat alternatif et léger, l'isolement des personnes âgées, la corrélation entre inégalités sociales et césures spatiales, la transition écologique, la déconstruction des idées préconçues et des préjugés…). L'objectif étant de rassembler, sensibiliser, impliquer un panel toujours plus varié de citoyens de tous âges et de toutes origines dans une perspective d'égalité et d'émancipation.

2.3.7. DÉMARCHES, PROCÉDURES ET MÉTHODES ENVISAGÉES POUR L'AUTOÉVALUATION

Comme vous avez pu le lire dans le chapitre consacré à l'autoévaluation du CP 2017-2021, nous avons adapté au fil des ans notre manière de mener l'autoévaluation afin de rendre celle-ci la plus qualitative et objectivable possible. Bien qu'encore certainement perfectible, nous suivrons dès lors le processus actuellement en vigueur, à savoir :

1. Fiche préparatoire à l'autoévaluation
Préparation de la stratégie d'évaluation à mener en amont de la mise en œuvre de tout projet sur base d'un document préparatoire (cf. annexe p. 14). Ce document se complètera au fur et à mesure des réunions de préparation par le chargé de projets et les partenaires. Il guidera le chargé de projets et l'encouragera à réfléchir aux liens entre le projet, les enjeux du CP. Il l'invitera à réfléchir aux objectifs concrets et mesurables qu'il peut atteindre, à identifier les acteurs incontournables à impliquer dans l'évaluation et enfin à préciser les outils à utiliser pour observer/mesurer ce qu'il faut évaluer.

2. Grille d'autoévaluation
Lorsque le projet sera terminé, le chargé de projets organisera une ou plusieurs réunions d'évaluation en interne du CCBW, avec les partenaires et parfois avec les publics. Une grille d'autoévaluation a été conçue (cf. annexe p. 12) afin d'aider le chargé de projets à mener cette étape. Elle permettra d'identifier les points de vue propres au CCBW, au public et aux partenaires. Plusieurs questions le guideront dans la conduite de cette évaluation : évaluation de résultat, d'impact, du partenariat, des populations visées, du degré de satisfaction, des moyens mis à disposition, de l'organisation, de la valorisation et de l'évaluation en tant que telle.

3. Travail d'analyse – Après ce travail d'évaluation, le chargé de projets réalisera un travail d'analyse :

- Au regard des droits culturels. Comment le projet aura-t-il (ou pas) contribué à favoriser :
  - La liberté artistique et la liberté d'expression
  - Le développement et la promotion des patrimoines et des cultures
  - L'accès à la culture pour tous
  - La capacité d'expression et de créativité
  - Le décloisonnement des pratiques culturelles entre catégories sociales
  - La participation à la prise de décision en matière de politique ou de programmation culturelle
- Au regard de l'article 2 du Décret. Comment le projet aura-t-il (ou pas) contribué à favoriser les capacités d'analyse, de débat, d'imagination et d'action des citoyens ?

4. « Bilans et perspectives » annuels présentés au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale – Chaque année, dans la partie « Bilan », le CCBW rédigera des évaluations qualitatives de certains projets, choisis pour leur caractère emblématique et représentatif des axes poursuivis et en référence aux différentes reconnaissances figurant dans notre Contrat-programme. Pour chaque reconnaissance, nous détaillerons les axes d'orientation comme suit :

- Un texte synthétique du coordinateur de secteur qui rappellera les objectifs du contrat-programme et les mettra en lien avec son programme d'activités
- Un tableau exhaustif des activités par axe d'orientation, comprenant leur brève description, la(les) date(s), le(les) lieu(x), le(les) public(s) visé(s), la(les) fréquentation(s), la transversalité éventuelle avec un autre axe du CCBW et la liste des partenaires impliqués
- Une évaluation plus qualitative d'une activité en particulier par le chargé de projets
- On y trouvera également une analyse rédigée par les secteurs d'appui (communication et technique), ainsi qu'un commentaire se rapportant à la gestion administrative, financière et des ressources humaines

Dans la partie "Perspectives", nous inclurons des tableaux structurés conformément aux différentes reconnaissances et orientations du contrat-programme. Ils comprendront une brève description, les objectifs des opérations culturelles envisagées ainsi que leurs indicateurs d'évaluation.

5. Réunions du Conseil d'orientation et réunions plénières avec l'ensemble de l'équipe du CCBW – Plusieurs réunions auront lieu annuellement afin de mener collectivement un travail de réflexion et d'évaluation des enjeux et objectifs : Qu'est-ce qui prouve qu'ils ont été atteints ou pas ? Quels traces/productions/témoignages avons-nous de cette preuve ? Quels échos nous en ont fait les partenaires ? Quels échos nous en ont fait les publics ? Quand a eu lieu l'évaluation ? Qu'a-t-elle fait ressortir spécifiquement à cet effet ?

6. Des réunions d'évaluation spécifiquement menées au sein des 3 plateformes de coopération – Au cours de ces réunions, les centres culturels partenaires évalueront les actions menées au regard de leurs enjeux et objectifs particuliers.

7. Quelques évaluations périodiques de l'action culturelle spécialisée en création cirque, arts de rue et forains – Ces réunions seront principalement menées au sein de la commission de sélection.

PARTIE 3

RESSOURCES ET MOYENS

PARTIE 3.1.
ÉLÉMENTS RÉTROSPECTIFS - LES COMPTES ET BILANS

Les comptes et bilans relatifs aux trois derniers exercices de la période du contrat-programme échu (2017-2018-2019) ont été approuvés par les instances et signés par les mandataires (cf. annexes pp. 15-59).

PARTIE 3.2.
ÉLÉMENTS PROSPECTIFS

3.2.1. DEMANDES FINANCIÈRES POUR CHAQUE RECONNAISSANCE SOLLICITÉE

DEMANDE DE RECONNAISSANCE							
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
ACGI	528.527	538.040	547.725	557.584	567.621	577.838	588.239
ACS	20.000	20.000	20.000	20.000	20.000	20.000	20.000
COOPÉRATIONS EST			35.000	35.000	35.000	35.000	35.000
COOPÉRATIONS OUEST			35.000	35.000	35.000	35.000	35.000
COOPÉRATIONS PULSART			50.000	50.000	50.000	50.000	50.000
TOTAL COOPÉRATIONS	69.692	90.026	120.000	120.000	120.000	120.000	120.000
TOTAL	**618.692**	**648.066**	**717.725**	**727.584**	**737.621**	**747.838**	**758.239**

ACGI : Le montant se base sur la subvention qui sera perçue en 2021 avec l'hypothèse de la poursuite de l'indexation (1,8 %) d'année en année.

ACS : Le montant est augmenté par rapport à 2021, de 20.000 à 50.000€, ne prévoit pas d'indexation et reste constant sur les 5 années.

Plateformes de coopération : Le montant (globalement perçu en 2021 pour les 3 plateformes) a été augmenté de 90.000 à 120.000€ et scindé en 3 :

- Plateforme de coopération Ouest BW > 35.000€, pas d'indexation et restera constant sur les 5 années
- Plateforme de coopération Est BW > 35.000€, pas d'indexation et restera constant sur les 5 années
- Plateforme de coopération PULSART > 50.000€, pas d'indexation et restera constant sur les 5 années

3.2.2. DESCRIPTION DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES OU SOUS FORME DE SERVICES

Le Centre culturel du Brabant wallon bénéficierait d'une contribution financière :

- de la **Province du Brabant wallon.** La Province octroierait un financement pour le fonctionnement et les activités de 498.640€ en 2022 (base 2021 : 480.000€ indexés) avec un souhait que cette contribution soit indexée chaque année en vue de maintenir la parité. La Province octroie également une aide technique pour un montant équivalent à 10.000€. À ce stade du dossier, la présentation de notre demande de renouvellement au Conseil provincial n'a pas encore eu lieu. Les chiffres présentés sont donc hypothétiques.

- des **27 communes de la province du Brabant wallon**. Les communes interviennent financièrement à hauteur de 0,10€ par habitant, à l'exception de la commune de Court-Saint-Étienne qui contribue à hauteur de 5.000€ avec une aide technique ou de matériel équivalente à 10.000€ et une utilisation de 30 jours du PAMexpo par an dont la charge d'emprunt contracté par la commune est valorisée à hauteur de 2.250€. Il est également prévu que ces financements soient indexés pour maintenir la parité. Il s'agit d'une hypothèse forte qui n'est pas été confirmée à ce stade.

Hypothèse 1 : Financements indexés

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
FW-B	538.040	547.725	557.584	567.621	577.838	588.239
Province BW	490.000	498.640	507.436	516.389	525.504	534.783
Communes	44.710	45.498	46.301	47.118	47.950	48.796
Total	534.710	544.138	553.737	563.507	573.454	583.579
Parité	-3.330	-3.587	-3.848	-4.113	-4382	-4.659

Hypothèse 2 : Financements non indexés

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
FW-B	538.040	538.040	538.040	538.040	538.040	538.040
Province	490.000	490.000	490.000	490.000	490.000	490.000
Communes	44.710	44.710	44.710	44.710	44.710	44.710
Total	534.710	534.710	534.710	534.710	534.710	534.710
Parité	-3.330	-3.330	-3.330	-3.330	-3.330	-3.330

Hypothèse 3 : Financements FW-B indexés et collectivités associées non indexés

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
FW-B	538.040	547.725	557.584	567.621	577.838	588.239
Province	490.000	490.000	490.000	490.000	490.000	490.000
Communes	44.710	44.710	44.710	44.710	44.710	44.710
Total	534.710	534.710	534.710	534.710	534.710	534.710
Parité	-3.330	-13.015	-22.874	-32.911	-43.128	-53.529

3.2.3. DESCRIPTION DES INFRASTRUCTURES MISES À DISPOSITION PAR LA COMMUNE DE COURT-SAINT-ÉTIENNE ET MODALITÉS D'USAGE

La Commune de Court-Saint-Étienne, propriétaire d'un bâtiment sis rue Belotte n°3 à 1490 Court-Saint-Étienne, a consenti à la signature d'un bail avec le Centre culturel du Brabant wallon pour une durée de 27 ans (cf. annexes pp. 60-83), à partir du 1er janvier 2018, en vue de lui permettre d'y réaliser son projet d'action culturelle avec tout partenaire intéressé, conformément à son objet social et repris à l'article 2 des statuts du CCBW. L'objet du bail concerne les bâtiments :

- Le Foyer populaire, comprenant : les locaux situés dans les caves, le hall d'entrée, la salle du Foyer populaire (et ce compris l'arrière-scène, les loges et les balcons), la cafétéria, les toilettes, le local de l'entresol annexé à la salle du Foyer populaire, le 1er étage de l'avant-corps du bâtiment, les locaux sis au 2ème étage, les accès à ces étages et les greniers ;
- Le Dispensaire, comprenant : les locaux du rez-de-chaussée, les locaux du sous-sol, les toilettes, les accès à ces locaux.

Le loyer mensuel de base est fixé à la somme de neuf-cents-quarante-cinq euros (945,00 €) par mois, charges de l'immeuble

non comprises que le CCBW s'engage à supporter pour le tout. En outre, la Commune de Court-Saint-Étienne, propriétaire du PAMexpo sis Boucle Joseph Dewez n°2 à 1490 Court-Saint-Étienne, a octroyé au CCBW le droit d'en disposer 30 jours/an à titre gratuit, à valoir sur le quota de jours dont dispose la commune pour ses activités. La durée de 30 jours n'est pas nécessairement continue et peut être répartie sur plusieurs périodes distinctes, en veillant à la bonne adéquation avec le calendrier d'occupation du PAMexpo. Le CCBW est le seul à décider des projets culturels qu'il mène dans ce cadre.

3.2.4. PLAN FINANCIER DE L'HYPOTHÈSE 1

CHARGES

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
FRAIS GÉNÉRAUX	**2 145 220**	**2 185 136**	**2 288 768**	**2 351 961**	**2 400 315**	**2 396 104**	**2 440 659**
Frais fonctionnement	231 484	212 610	221 278	224 752	228 292	231 898	235 571
Charges salariales	1 913 736	1 972 526	2 067 490	2 127 209	2 172 023	2 164 206	2 205 088
FRAIS ACTIVITÉS	**477 577**	**426 060**	**435 0633**	**430 569**	**426 062**	**475 154**	**431 409**
ACGI	304 242	263 760	273 313	268 819	264 332	313 404	300 242
ACS	64 605	63 000	65 000	65 000	65 000	65 000	65 000
COOPÉRATIONS	108 730	99 300	96 750	96 750	96 750	96 750	66 167
TOTAL CHARGES	**2 622 797**	**2 611 196**	**2 723 831**	**2 782 530**	**2 826 397**	**2 871 258**	**2 872 067**

PRODUITS

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
SUBVENTIONS	**2 530 958**	**2 555 173**	**2 683 062**	**2 741 762**	**2 785 628**	**2 830 490**	**2 831 299**
FW-B - Action culturelle générale intensifiée	528 527	538 040	547 725	557 584	567 621	577 838	588 239
FW-B - Action culturelle spécialisée	20 000	20 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
FW-B - Coopérations	69 692	90 026	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000
FW-B - Décret emploi	231 360	220 451	224 419	228 459	232 571	236 757	241 019
FW-B - Leader	24 226	26 010	35 250	35 250	35 250	35 250	12 900
FW-B - Art et Vie/Spectacles à l'école	30 400	30 400	30 400	30 400	30 400	30 400	30 400
Wallonie - APE	533 892	541 903	551 658	561 587	571 696	581 987	592 462
Wallonie - Réduction ONSS - APE	291 912	306 236	321 044	344 011	351 503	359 335	366 004
Wallonie - Maison de l'urbanisme	75 000	75 000	75 000	75 000	75 000	75 000	75 000
Le Brabant wallon - Fonctionnement	311 000	311 000	316 598	322 297	328 098	334 004	340 016
Le Brabant wallon - Activités	169 000	169 000	172 042	175 139	178 291	181 500	184 768
Le Brabant wallon - Art et Vie/Spec. à l'école	12 200	12 200	12 200	12 200	12 200	12 200	12 200
Fédéral - Maribel	140 011	125 803	128 067	130 372	132 719	135 108	137 540

Participation des 27 communes	43 800	43 800	44 588	45 391	46 208	47 040	47 886
Communes - Feader GAL Culturalité	4 723	5 070	6 871	6 871	6 871	6 871	2 515
UE - Feader - GAL Culturalité	18 284	19 623	26 590	26 590	26 590	26 590	9 740
Centres culturels	19 350	19 350	19 350	19 350	19 350	19 350	19 350
Autres produits	7 582	1 260	1 260	1 260	1 260	1 260	1 260
RECETTES ACTIVITÉS	**66 839**	**40 768**	**40 768**	**40 768**	**40 768**	**40 768**	**40 768**
Apport Fonds affectés	25 000	15 255					
TOTAL PRODUITS	**2 622 797**	**2 611 196**	**2 723 830**	**2 782 530**	**2 826 397**	**2 871 258**	**2 872 067**

RÉSULTAT	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Pour réaliser le plan financier, les hypothèses suivantes ont été prises :

Au niveau des dépenses :

- Une équipe composée de 31,4 équivalents temps plein ou 40 personnes (soit 1 équivalent temps plein supplémentaire par rapport au 31/12/2020, dont ½ tps pour l'ACS et ½ tps pour l'ACGI (développement culturel territorial dans les communes sans centre culturel). En 2019, l'animateur "Musique" était passé d'un temps plein à un mi-temps et en 2020, l'animatrice "Arts plastiques" a été pensionnée. Ces deux mi-temps n'ont pas été remplacés directement afin de réfléchir aux besoins institutionnels. Aujourd'hui, ce dossier de renouvellement a fait émerger deux besoins nécessaires en ressources humaines afin de mener à bien nos actions. En 2025, nous prévoyons une diminution liée à un départ à la pension qui ne sera pas renouvelé
- Indexation de 1,8 % des frais de fonctionnement et des charges salariales (prise en compte également des sauts d'ancienneté)
- Des dépenses liées aux activités (ACGI) qui diminuent faiblement d'année en année afin de parvenir à un budget en équilibre

Au niveau des recettes (hypothèse 1 ci-avant) :

- ACGI : Indexation de 1,8 % du financement FW-B sur base des montants octroyés en 2021
- Coopérations : 120.000€ (non indexés), soit une augmentation de 29.974 € comparativement au montant octroyé aux coopérations en 2021. Malgré cette augmentation générale au niveau des trois plateformes, l'équilibre financier n'est pas atteint. Il nous semble donc que cette augmentation se justifie pleinement
- ACS : 50.000€ (non indexés), soit une augmentation de 30.000€ comparativement à l'ancien contrat-programme. Ce financement permettra le développement de la médiation cirque, arts de rue, arts forains et l'engagement d'un chargé de projets mi-temps ainsi qu'une petite augmentation des aides à la création (+10.000€, soit 20.000€)
- Indexation de 1,8 % des financements de la Province du Brabant wallon, des communes et des subsides à l'emploi (APE et Maribel). Il s'agit d'une hypothèse forte qui n'a pu être confirmée à ce jour
- Financement du projet Leader selon la même répartition que celle de 2016-2020

Lors du CA du 2 septembre, nous avons pris connaissance de l'injonction reçue de la Région wallonne aux Provinces quant au financement des zones de secours. Suite à cette information, il nous semble que la première hypothèse, à savoir l'indexation du subside provincial ne pourra se concrétiser. Une rencontre avec la Province a eu lieu le mardi 20 octobre et le Député provincial, Monsieur Tanguy Stuckens, a confirmé l'impossibilité de cette hypothèse en nous indiquant que le subside provincial octroyé au CCBW sera également impacté par le financement des zones de secours.

N'ayant pas encore reçu d'informations complémentaires quant au financement octroyé au CCBW, nous avons décidé de présenter le budget tel que pensé originellement.

Depuis septembre, nous investiguons également d'autres pistes de financement provenant des communes pour garantir la parité avec le subside de la FW-B. Des compléments seront donc apportés ultérieurement

Centre culturel
du Brabant wallon

A.S.B.L.

3, RUE BELOTTE
1490 COURT-SAINT-ÉTIENNE

T 32 (0) 10 62 10 30
F 32 (0) 10 61 57 42

WWW.CCBW.BE
INFO@CCBW.BE

Maison de l'urbanisme
du Brabant wallon

Culturebw.be

Centre culturel
du Brabant wallon

DOSSIER DE DEMANDE DE RECONNAISSANCE

COMPLÉMENTS D'INFO — MAI 2021

CONTRAT-PROGRAMME

2022-2026

Demande de reconnaissance du Centre culturel du Brabant wallon

CONTRAT-PROGRAMME 2022-2026

Compléments d'information – mai 2021

Suite à la réunion de concertation du 29 mars, il a été demandé au Centre culturel du Brabant wallon d'apporter les compléments d'information suivants :

1. Dresser de manière succincte un « récapitulatif » des projets qui ont pu être menés ou non dans le cadre du précédent contrat-programme (que ce soit pour raison sanitaire ou autre).
   Cette mise en exergue devrait pouvoir permettre au lecteur de situer de façon plus aisée comment le centre culturel considère avoir couvert son projet d'action 2017-2021. Pointer également les nouvelles actions.
2. À ce titre, et pour compléter le propos, quelles sont les nouvelles opérations culturelles que le centre culturel envisage de développer spécifiquement lors du prochain contrat-programme en tenant compte des 2 enjeux qui ont été affinés ? Des opérations culturelles spécifiques ont-elles émergé suite à l'étape de l'analyse partagée du territoire et quel est l'échelonnement prévu pour leur déploiement ?
3. Décrire 2 « projets-phares » menés par le centre culturel en présentant de quelle façon s'établissent les collaborations entre partenaires et comment le CCBW en assure la coordination le cas échéant.
   Ces projets peuvent être issus des rapports d'activités antérieurs et synthétisés en établissant des liens avec les enjeux du territoire et le développement des droits culturels des populations.
4. Décrire succinctement le rôle du Bureau par rapport au rôle du CA.
5. Décrire succinctement sur quelle hypothèse repose la constitution du nouveau conseil d'orientation et les choix effectués de manière à garantir un équilibre entre membres extérieurs à l'équipe et membres internes.
6. Faire apparaitre dans l'organigramme l'animateur/trice (coordinateur/trice) référent pour les arts de la rue.
7. Transmettre un nouveau plan financier établi suite aux décisions adoptées par la Province du Brabant wallon, y compris, succinctement, les impacts de la diminution de la part provinciale (en termes d'emploi et d'action) sur le CCBW. À ce titre, tenant compte des remarques des représentants de la Province en séance, il pourrait ne plus être accepté à l'avenir par la Fédération Wallonie-Bruxelles que des montants soient affectés à des projets précis, alors que ceci avait été accepté dans le contrat-programme 2017-2021 en raison des garanties d'autonomie de l'opérateur et d'intégration dans sa boucle procédurale, garanties affirmées par toutes les parties prenantes tout au long du contrat-programme à échéance.

Nous avons veillé à répondre le plus adéquatement possible aux questions posées afin de clarifier le projet du Centre culturel du Brabant wallon.

Ce document complète le dossier de demande de reconnaissance introduit précédemment ainsi que les compléments d'information envoyés le 31 décembre 2020. Pour bien comprendre le projet culturel du CCBW, il convient donc de prendre en compte ces trois sources d'information.

1. Dresser de manière succincte un « récapitulatif » des projets qui ont pu être menés ou non dans le cadre du précédent contrat-programme (que ce soit pour raison sanitaire ou autre).
   Cette mise en exergue devrait pouvoir permettre au lecteur de situer de façon plus aisée comment le centre culturel considère avoir couvert son projet d'action 2017-2021. Pointer également les nouvelles actions.

Afin de répondre à cette question, un tableau récapitulatif des opérations culturelles est proposé. Pour chaque axe, le tableau a été construit en mettant en exergue les opérations culturelles annoncées dans le contrat-programme 2017-2021, les objectifs poursuivis, un bref descriptif de l'opération pour chaque année et finalement la dernière colonne relatant les conclusions opérationnelles. La dernière colonne ne fait pas référence à l'évaluation qualitative qui a été amplement développée dans le dossier de reconnaissance, contrat-programme 2022-2026 (p.25 à p.61).
Les différentes opérations culturelles sont mises en gras dans le tableau, les nouvelles opérations culturelles sont en vert et les opérations culturelles ou actions culturelles qui se sont arrêtés en orange.

Comme vous pourrez le constater à la lecture du tableau, nous considérons avoir couvert le projet d'action 2017-2021 en le questionnant sans cesse à la fois à l'interne, avec nos partenaires, en Conseil d'orientation et en tenant compte de l'évolution du contexte territorial. Ce questionnement cyclique et multisources nous permet de faire évoluer les opérations culturelles (Grand Tremplin qui a évolué en projet Labo Phonqiue par exemple) ou d'en proposer de nouvelles (à titre d'exemple : Kunsten Bo(!)s des Arts, Scène de villages, PLAY, Culture à domicile) et de nous préparer au contrat-programme 2022-2026.
Les focus internes de médiation, participation et mixité jouent un rôle primordial dans le questionnement du sens et de la pertinence de nos actions ou opérations culturelles au regard de notre contrat-programme et de notre territoire.
Au niveau quantitatif, comme souligné dans le dossier Contrat-programme en pages 19 à 24, il parait important de souligner que les opérations culturelles et les actions culturelles qui en découlent restent nombreuses et n'ont certes pas diminué pendant ce contrat-programme.

Axe 1: Accès aux œuvres						
Sous-axes	Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/ conclusions à tirer
Jeune public	**Programmation Jeune public en Arts de la scène**	Accès au plus grand nombre	**Programmation et organisation de séances scolaires** (théâtre, musique, danse) pour le maternel et le primaire, soit au Centre culturel d'Ottignies-LLN soit dans des écoles du fondamental et du secondaire - 8 858 élèves touchés.	Organisation de spectacles (théâtre, musique, danse) à l'intention des écoles du fondamental et du secondaire - 9 841 élèves touchés.	Organisation de spectacles (théâtre, musique, danse) à l'intention des écoles du fondamental et du secondaire - 9 837 élèves touchés.	Il subsiste toujours des écoles non touchées, car il est difficile de sensibiliser les directions et/ou les professeurs. Le PECA (qui se met en place depuis fin 2020) semble être une belle opportunité pour l'atteinte de cet objectif.
	Projet phare-type « Ottokar »	Mettre à l'honneur le théâtre jeune public et tous ceux qui le créent, le jouent, l'organisent, le diffusent…	« **La crise sur le gâteau** » : à la suite d'Ottokar VI, organisation d'un focus de théâtre Jeune public avec pour thème « les crises » en général (économique, existentielle, personnelle, etc.). Diffusion de spectacles Jeune public professionnels auprès du public scolaire et du tout public (10 spectacles – 29 représentations); organisation d'ateliers philo dans les écoles comme outil de médiation après les spectacles ; organisation d'ateliers de sérigraphie à la suite des ateliers philo pour donner forme aux réflexions qui ont émergé et faire « trace » ; organisation d'une formation à la philosophie pour enfants et adolescents, à destination des animateurs de théâtre Jeune public de la province ; organisation d'une formation à destination du monde enseignant et des médiateurs culturels autour de la philosophie et de l'écriture (partenariat avec ÉKLA (ex-CDWEJ);	**Continuité de « La crise sur le gâteau »** : programmation de 11 compagnies professionnelles, une cinquantaine de représentations, une thématique commune (les crises), médiation culturelle (46 ateliers philo et 56 de sérigraphie), une formation à l'animation d'ateliers philo, une soirée de clôture (28 avril 2018) et une exposition itinérante.	Rencontres entre partenaires pour mettre en perspective le futur focus.	En 2021, évolution du Focus : passage d'une mise à l'honneur du théâtre jeune public dans sa dimension de diffusion à une mise en exergue de la dimension de médiation et de résidences dans les écoles.

Sous-axes	Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/ conclusions à tirer
			organisation d'un évènement de clôture du projet. Le projet a eu lieu d'octobre 2017 à avril 2018 sur 14 communes du Brabant wallon (communes d'action des partenaires).			
	Partenaire du festival Kidzik, festival de musique pour le jeune public	Susciter l'intérêt des enfants à la musique sous toutes ses formes	Le CCBW participe au comité de programmation du festival Kidzik porté par la Ferme du Biéreau.			Le partenariat est en questionnement.
	Scèness à 2.3 devenu du **Trac au tac !**, ateliers de théâtre dans les classes	Sensibiliser les jeunes au théâtre	Ateliers de théâtre dans 3 classes du secondaire en Brabant wallon autour du thème de la leçon.	Organisation d'ateliers de théâtre dans 3 classes de l'enseignement secondaire pour préparer une scène sur les planches d'un vrai théâtre.	Organisation d'ateliers de théâtre dans 6 classes de l'enseignement secondaire pour préparer une scène sur les planches d'un vrai théâtre. Animation des ateliers par 3 comédiennes professionnelles.	Évolution prévue du projet en 2021-2022 : aller vers des résidences d'artistes dans les classes. Un lien sera fait avec les compagnies en résidence au CCBW.
	Diffusion tout public - Noël au théâtre	/	Permettre à un public familial d'assister à une séance de théâtre jeune public en veillant particulièrement à la mixité des publics.	Organisation de spectacles pour les familles : Noël au théâtre (2 séances), Les Liseuses (1 séance).	Organisation de spectacles pour les familles : Noël au théâtre (3 séances).	Maintien avec un objectif de mixité des publics.
	Mise en place de projets de **médiation des Arts de la scène jeune public**		(cf. Focus Jeune public)	(cf. Focus Jeune public)		Pas de projets propres de médiation, mais la médiation est intégrée à l'ensemble des projets.
	Spécialisation marionnette		Cette spécialisation s'est développée dans le cadre de la plateforme de coopération Ouest (Festival de la marionnette)			Fait partie de la coopération Ouest

Sous-axes	Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/ conclusions à tirer
	Soutien à la création des compagnies jeune public de théâtre, de danse et de musique		**Soutien via des résidences, bancs d'essai et coproductions** - Aide à la diffusion du spectacle « Le Roi Nu » (coproduction des Baladins du Miroir, de la Maison Éphémère et de l'Atelier Théâtre Jean Vilar, mise en scène par Guy Theunissen)	Soutien via des résidences, bancs d'essai et coproductions.		Maintien - réelle nécessité pour les compagnies.
	Maillage - Développement de partenariats		Partenariat Ékla asbl : Le Centre culturel du Brabant wallon est l'un des points de chute culturels pour les résidences d'artistes coordonnées par ÉKLA (ex Centre dramatique wallon pour l'Enfance et la Jeunesse).	**Partenariat Ékla** : résidences d'artistes dans 4 classes et 2 crèches du Brabant wallon.	**Partenariat Ékla** : résidences d'artistes dans 4 classes et 1 crèche du Brabant wallon.	Partenariat maintenu et accru puisque c'est autour du projet Ékla que se construit le prochain Focus jeune public (2021-2022), retardé d'un an à cause de la pandémie.
			Participation aux rencontres de la Commission Asspropro pour le théâtre jeune public.			Maintenu
			Aide-conseil à la programmation de la saison de spectacles au Centre culturel d'Ottignies-LLN.			Nous collaborons étroitement avec le Centre culturel d'Ottignies-LLN (CCO-LLN). N'ayant pas de salle de diffusion, nous proposons aux écoles de voir un spectacle jeune public au CCO-LLN –> programmation commune (synergie).
Musique	**Opération Grand tremplin**	Accompagnement et valorisation de jeunes groupes de musiciens du Brabant wallon auprès du public et des programmateurs	Coordination d'un jury de sélection, à l'issue duquel 4 groupes sont sélectionnés. Organisation des 4 résidences en commun, aux thématiques suivantes : musique, scène, chant et gestion. Mise en place d'un nouveau partenariat avec MusicAction.	Coordination du jury de présélection (écoutes) pour le Grand Tremplin - Résidences de 4 groupes et participation au festival La Ferme !	Coordination du jury de présélection (écoutes) pour le Grand Tremplin - Résidences de 4 groupes et participation au festival La Ferme ! **Dernière année du projet** (le projet ne parvient pas à attirer un autre public que le public déjà acquis).	Évolution du projet pour permettre davantage la rencontre avec différents publics. Le Grand Tremplin a ainsi donné naissance au projet Labo Phonique. Finalement, ce projet se terminera en 2021, suite à la fin du financement provincial et au départ de l'animateur Musique.

Sous-axes	Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/ conclusions à tirer
	Labo Phonique				Lancement d'un nouveau projet d'accompagnement d'artistes et de rencontres de publics appelé **Labo Phonique**. Phase de réflexion pour lancer le projet en 2020. Lancement de l'appel à projets fin 2019.	
	Festival La Ferme ! ! ! et collectif F+	Sensibilisation aux musiques alternatives avec la mise en place du festival La Ferme ! ! ! et du Collectif F+	Festival de musiques alternatives avec les 4 groupes sélectionnés via l'opération Grand Tremplin, en vue de leur offrir une visibilité et des conditions de concert professionnelles.	Dynamisation du Collectif F+ autour de la sensibilisation aux musiques alternatives - Réalisation du festival La Ferme ! ! !, festival de musiques alternatives.	Festival de musiques alternatives avec les 4 groupes sélectionnés via l'opération Grand Tremplin, en vue de leur offrir une visibilité et des conditions de concert professionnelles.	Arrêt du festival. Celui-ci ne parvient pas à toucher un autre public que celui acquis.
	Participation au comité de programmation de la Ferme du Biéreau		Poursuite de la collaboration avec la Ferme du Biéreau et de son comité de programmation. Affinement du soutien financier que le CCBW apporte en le recentrant sur le festival Kidzik, le festival La Ferme ! ! ! et le projet Viva.	/	/	Depuis 2018, le partenariat s'est arrêté.
	Comité des jeunes auditeurs	Sensibilisation des jeunes à la musique par la découverte des coulisses de concerts et de festivals, de rencontres avec les musiciens professionnels en Brabant wallon et au-delà	Pas en 2017 - À relancer en 2018.	Organisation de sorties pour jeunes de MJ. Concerts à l'aveugle et participation aux jurys du Grand tremplin.	/	L'animateur passé à mi-temps n'a plus développé ce projet à partir de 2019. Toutefois, le projet est en questionnement au niveau du secteur jeunesse.

Sous-axes	Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/ conclusions à tirer
			Projet VIVA : spectacle théâtral et musical autour de Vivaldi écrit par Vincent Engel, joué les 7, 9 et 10/11 2017. Le spectacle est accompagné d'animations-médiations dans les classes.	/	/	Projet ponctuel
Littérature - BD	**Le Livre tout Proche**	Valorisation des auteurs brabançons, incitation à la découverte du monde du livre afin d'initier les jeunes à la lecture, collaboration avec la Province	Le Salon permet la mise en valeur des auteurs du Brabant wallon dans le cadre d'un lieu patrimonial important qu'est le Château de La Hulpe. Différents ateliers autour de l'écriture pour petits et grands sont également proposés. Le public a donc pu découvrir la littérature de sa région de différentes manières afin de pouvoir s'immerger dans cet univers.			Arrêt du projet suite à la fin du financement provincial.
	Ateliers littéraires, rencontres d'auteurs	Partenaire du festival Les nuits d'encre	Durant la soirée et la nuit, des jeunes sont invités à concevoir, chacun, une affiche, avec le soutien d'un sérigraphe et d'un auteur (fond-forme-impression), à placarder dans la ville au petit matin (une quinzaine de jeunes de 15 à 18 ans y participent).			Après 4 ans de partenariat, notre participation ne semble plus nécessaire et la MJ « Chez Zelle » gèrera dorénavant seule le projet.
		Atelier Bookfaces		Sensibilisation à l'objet livre via la réalisation de bookfaces. Atelier réalisé au sein du projet « Je(u) lis tes ratures – Boite à livres » mené par l'animatrice Article 27.		Des projets annuels sont envisagés afin d'atteindre les enjeux et de toucher les publics cibles.
		Soirée littéraire			Soirée conviviale destinée à faire connaitre au public le texte de Veronika Mabardi « *Peau de louve* » et le projet de création scénique dont il fait l'objet par le Théâtre Cœur de Terre.	

Sous-axes	Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/ conclusions à tirer
		Stage Bookstagrammeur 2.0		Création et démarrage d'un compte collectif Bookstagram via lequel il est possible de partager des coups de cœur littéraires (roman, BD, manga, album…) de façon contemporaine, ludique, originale (annulé faute d'inscriptions suffisantes).		
	Lecture de l'image	Mise en place d'outils qui aident à traiter l'information visuelle avec la Bibliothèque centrale et la Maison du Conte et de la Littérature du Brabant wallon	À l'origine du projet, il y a les attentats de Charlie Hebdo où la plateforme a fait le constat que nous ne sommes pas éduqués à l'image. Puis, nous avons choisi de nous atteler à un outil numérique d'analyse de l'image à destination des bibliothèques, dans le cadre des accueils de classes de primaire en visite dans celles-ci (de 6 à 12 ans). Des étudiants de l'École supérieure des Arts de Mons et de L'ENSAV La Cambre ont accepté de se pencher sur la question de l'analyse de l'image. La Cambre a été jusqu'à réaliser, dans le cadre d'un de ses cours, plusieurs prototypes d'animation d'analyse de l'image.	Atelier d'éducation à l'image, clôturant le projet d'analyse de l'image par l'image (2 classes primaires).	/	Projet très complexe et difficile à mettre en pratique. Ces freins n'ont pas permis aux bibliothèques de s'approprier complètement le projet.
Arts plastiques	**Expositions**	Expositions itinérantes sur l'ensemble du territoire construites sur base de résultats d'ateliers de création et d'œuvres d'artistes professionnels en lien	Exposition Up ! Design : exposition, formation, œuvre collective et animations de sensibilisation au design, à la récup' et à l'upcycling (6 janvier 2021).	Les expositions et les voyages se sont développés dans le cadre de la plateforme PULSART.		Le volet Arts plastiques n'a plus de pertinence indépendamment de la plateforme de coopération PULSART pour ce contrat-programme 2017-2021.

Sous-axes	Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/ conclusions à tirer
		avec un enjeu sociétal, en collaboration avec les centres culturels du Brabant wallon et les CEC				
	Mise en avant des artistes brabançons en collaboration avec la Province		/	/	/	Les artistes brabançons sont mis spécifiquement an avant via les projets tels que « Le Livre tout Proche », « Place aux Artistes » (2020 et 2021), et sur l'ensemble de nos opérations culturelles.
Axe transversal	**Festival de créations artistiques** au Parc à Mitrailles (PAMexpo)	Mise en lumière de la jeune création en Brabant wallon. Afin de susciter la rencontre et de mettre en valeur l'originalité patrimoniale et historique du PAMexpo	/	/	/	Ce projet n'a pas vu le jour. Nous avons préféré mettre la lumière sur le festival EN L'AIR qui s'organise un an sur trois au PAMexpo.
Éthique du numérique		/	/	Création de deux projets, l'un autour de la protection des données et l'autre sur l'influence des algorithmes sur nos choix en tant que citoyens.	/	La mise en place d'actions culturelles autour de l'éthique du numérique abordée sous un aspect artistique n'a pas abouti étant donné les difficultés de concrétisation techniques. Nous sommes conscients de l'importance de la réflexion à mettre en place autour de cette question du numérique et de son accès ; question d'autant plus criante

Sous-axes	Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/ conclusions à tirer
						en cette période de crise sanitaire. Cette problématique a été abordée lors du webinaire « Droits numériques en Brabant wallon » du 19 mai 2021, organisé par la plateforme d'éducation permanente et sera sujette au développement d'actions culturelles.
Médiation	Cellule médiation	Processus interne réflexif autour de la médiation. Ces cellules sont des lieux de débats, de rencontres et de questionnements.	5 rencontres ont été réalisées sur l'année autour de la thématique des publics précarisés.	4 rencontres autour de la médiation et de ses pratiques. Une rencontre avec une intervenante extérieure : Florence Grangé (danse-théâtre).	4 rencontres en interne autour des enjeux et des pratiques de la médiation avec (Fidéline Dujeu et Lisette Lombé) ou sans intervenants extérieurs.	Ces rencontres sont très utiles à l'équipe, car elles nous permettent de questionner nos pratiques de médiation et d'en envisager d'autres.
	Focus mixité	L'idée est d'organiser une ou deux rencontres avec un animateur pour qu'on réfléchisse et qu'on envisage ensemble comment augmenter la mixité des publics sur l'un ou l'autre projet.		Rencontres autour de la mixité des publics dans nos différentes activités (analyse de la communication, la méthodologie, la médiation, l'accessibilité, les partenariats/les réseaux).		Dispositif interne qu'il convient absolument de maintenir (cf. contrat-programme, analyse de l'action culturelle générale et intensifiée au regard de nos enjeux pp.25-26) .
	Outil de médiation « sans mots »			Conception et création de la version pilote d'un outil de médiation à destination des publics ayant une maitrise partielle de la langue française (ILA, alpha, FLE...).	**BlaBla box** : dispositif de médiation ouvrant un espace-temps d'expression pour les personnes ne parlant pas ou peu le français ou ne parlant pas la même langue. Et ce, à	Ces actions culturelles permettent l'accès à la culture pour des publics dits éloignés et d'envisager la participation avec eux. En 2020, « Culture à domicile » a évolué en

Sous-axes	Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/ conclusions à tirer
					partir d'une œuvre d'art : film, pièce de théâtre, exposition, livre, poème, BD…	« **Allo culture** » pendant le confinement afin de rester en lien avec le public de cette opération.
	Culture à domicile				Projet qui vise à aller à la rencontre de personnes âgées isolées en se rendant à leur domicile afin de leur faire vivre différentes propositions d'activités culturelles et artistiques (regroupées dans une valise).	

Axe 2 : Création (soutien à la production)					
Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/conclusions à tirer
Accueil en résidence	**Accueil d'artistes** locaux ou internationaux de toutes disciplines confondues. Sélection des compagnies en fonction de l'adéquation entre le projet et les enjeux identifiés dans le contrat-programme. Objectif : ouvrir ce comité à des partenaires programmateurs pour renforcer le lien entre la création et la diffusion.	Le CCBW a accueilli **5 résidences hors ACS**. La commission a rendu ses critères de sélection plus objectifs : ont été privilégiées les compagnies émergentes, dont la durée de résidence est plus longue, qui ont utilisé l'espace (sol, hauteur), développé des projets novateurs, expérimentaux, hybrides, développé des liens avec les missions/actions du CCBW (potentiel préachat + médiation + enjeu de société).	Accueil de 5 compagnies de théâtre jeune public : Théâtre de la Guimbarde, Compagnie 3637, Compagnie Dérivation, Claire Goldfarb et Zététique Théâtre.	Accueil en résidence de 5 compagnies jeune public ou de marionnettes. Cie du Simorgh - L'histoire du soldat ; Acide Mélancolique - J'ai dans mes rêves ; La boite à lucioles - Graine ; Cie 3637 - C'est ta vie ; Cie Laroukhyne - L'Ours qui n'était pas là.	Réelle pertinence d'accueillir des compagnies jeune public au CCBW, plus-value dans la connaissance des spectacles et des compagnies –> connaissance accrue des compagnies et spectacles, nous rendant pertinent dans la mise en place d'une plateforme jeune public en Brabant wallon et dans notre rôle de référent pour le projet PECA.
	◗ Soutien technique : construction de décors, conseils techniques ◗ Soutien en communication et/ou en administration	Toutes les compagnies accueillies ont bénéficié d'une aide logistique (aide au montage/démontage, à la construction de décors) et d'une aide en communication. Un site internet spécifique leur est consacré > www.ccbw.be/foyerpopulaire. Beaucoup d'informations nous sont transmises par les compagnies en résidences : achat de leur création, programmation dans des festivals, avancement de leur travail… Nous pensons qu'il serait utile de rassembler toutes ces informations et de les transmettre en interne aux collègues, voire en externe à nos partenaires des centres culturels locaux.			
	Organisation d'un banc d'essai (processus de médiation), public choisi par la compagnie (écoles, équipe, partenaires, programmateurs, public local)	Cf. ci-dessous			
	Soutien financier - aide à la coproduction (théâtre)	Octroi d'une aide financière : ◗ Cie du Simorgh : 1.500 € ◗ Mytyl asbl : 1.500 € ◗ Berdache productions : 1.500 € ◗ Tof Théâtre : 2.500 €	Octroi d'une aide financière : ◗ Infusion asbl : 1.000 € ◗ Who's Who Collectif : 1.000 € ◗ Compagnie 3637 : 1.000 € ◗ La Maison Éphémère : 1.500 € ◗ Collectif Illicium : 1.000 € ◗ Les Baladins du Miroir : 10.000€ ◗ Columban : 1.500 €	Octroi d'une aide financière : ◗ Who's Who Collectif : 1.000 € ◗ MicMac : 1.500 € ◗ La Synecdoque : 1.500 € ◗ Cie Laroukhyne : 700 € ◗ Peau de Louve : 1.000€	

Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/conclusions à tirer
Ouverture du lieu au public	**Organisation de bancs d'essai** en lien avec le théâtre jeune public	◗ « Création d'un univers » : les bancs d'essai à destination des classes de maternelle ont permis à la compagnie d'expérimenter le spectacle avant les Rencontres de Huy. Ces moments sont indispensables pour les compagnies. Tester le spectacle et les publics auxquels il s'adresse permet d'envisager le festival avec plus de sérénité et de confiance. Les enfants invités pour les bancs d'essai ont exprimé leur ressenti, leurs impressions. Le spectacle a été programmé en tout public dans le cadre de Noël au théâtre (3 janvier 2018) et sera diffusé en scolaire au Centre culturel d'Ottignies-LLN en juin 2018. ◗ **La Boite à Théâtre** avait été accueillie en résidence en 2016 pour la création du spectacle Forêt. Les séances organisées à l'école Notre-Dame de Céroux-Mousty au mois de mai furent l'occasion de présenter au jury (présélections pour les Rencontres Théâtre Jeune Public de Huy) le fruit de leur travail. Ce fut aussi l'opportunité pour les	Organisation de 5 bancs d'essai (6 séances) et d'ateliers philo (2 séances) dans le cadre d'aides à la création pour des compagnies de théâtre jeune public.	◗ Organisation de bancs d'essai tout public et scolaires (5 séances) et de lectures (2 séances) dans le cadre d'aides à la création pour des compagnies de théâtre jeune public : Compagnie 3637 et Compagnie Laroukhyne. ◗ Organisation d'un banc d'essai à l'intention des opérateurs culturels du Brabant wallon pour la Cie Niou.	Les bancs d'essai sont de véritables outils de médiation. Ils favorisent l'expression des publics quant à l'étape de création vue.

Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/conclusions à tirer
		enfants ayant participé aux bancs d'essai d'exprimer leurs impressions et avis concernant le spectacle.			
	Organisation d'une soirée cabaret/d'un bal populaire des créations contemporaines, dont l'objectif est de valoriser la richesse historique du lieu et de mettre la création contemporaine à l'honneur (théâtre, danse, musique…)				Malheureusement, la jonction entre les deux objectifs n'a pu se faire de 2017 à 2021. La mise à l'honneur de la création contemporaine s'est faite via les plateformes de coopération ou via nos actions de microdiffusion.
	Mise à disposition du lieu pour des évènements culturels associatifs stéphanois (parcours d'artistes, exposition de peinture, concerts, etc.)	Cf. Axe 6 - Vallée de la Dyle			

Axe 3 : Participation culturelle					
Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/Conclusions à tirer
Démarches socioartistiques	Analyse partagée continue, regard sur le territoire par, pour et avec les Brabançons : accompagner les citoyens dans leur propre réflexion, dans leurs désirs en mettant en place des dispositifs socioartistiques participatifs qui associent le citoyen et l'artiste.	**Semons des possibles en Brabant wallon** : rencontres sous-régionales à Louvain-la-Neuve et Virginal le 13 mai et à Jodoigne le 29 mai. Évènement public à Louvain-la-Neuve le 17 septembre. Projet porté par de nombreuses associations de la Coordination d'Éducation permanente du Brabant wallon visant à mettre en évidence les alternatives associatives allant dans le sens de la transition et de l'égalité sociale, en tentant de leur permettre de se connaitre, de faire en sorte qu'elles se connaissent entre elles et qu'elles se fassent connaitre. Cela s'est concrétisé par des rencontres sous-régionales d'échanges, des capsules radiophoniques, et l'évènement public « Semons des possibles en Brabant wallon » au Lycée Martin V à Louvain-la-Neuve.			Importance d'un projet commun mené par la Coordination d'Éducation permanente.
				Réflexion sur l'avenir de la Coordination Éducation permanente en Brabant wallon : 10 ans après la mise en place d'un cadre définissant les finalités, objectifs, missions et modes de fonctionnement de la Coordination Éducation	

Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/conclusions à tirer
				permanente Brabant wallon, et sur base des leçons tirées des projets réalisés, volonté des membres de la Coordination de redéfinir les conditions d'appartenance et les modes d'organisation. Travail entamé en 2019 et poursuivi en 2020.	
Outils et actions pour la démocratie	Sensibiliser à l'importance de voter et aux enjeux qui en découlent en valorisant la création artistique qui met en exergue cet enjeu	**Campagne « Enragez-vous, engagez-vous et puis votons ».** Campagne portée par 19 associations de la Coordination Éducation permanente et le CCBW, qui s'opérationnalise dans chacune des 27 communes du Brabant wallon. L'objectif est de permettre aux citoyens, dans la perspective des élections communales du 14 octobre 2018, de s'exprimer sur leurs souhaits quant à la vie de leur commune, par la formulation de « défis et merveilles ». Chaque commune fait donc l'objet d'une période de trois mois de récolte de ces défis et merveilles, puis d'une semaine « d'agitation » visant principalement le tri et la priorisation collectifs des paroles exprimées, et se termine par la désignation de porte-paroles dont la fonction est de transmettre les résultats.	Au total, 21 888 défis/merveilles ont été récoltés pour l'ensemble des 27 communes du Brabant wallon. Les défis et merveilles ont été collectés lors de réunions et organisations publiques, puis triés en catégories, et ont fait l'objet d'un vote pour déterminer les cinq défis et merveilles prioritaires. Les résultats ont été proclamés publiquement dans chacune des communes		

Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/conclusions à tirer
		Ceux-ci seront notamment utilisés par TVCom, Radio Antipode et Radio27.be lors des débats électoraux. Au-delà de cet objectif opérationnel et des méthodes, la finalité est bien, à l'heure du désenchantement face au monde politique et des votes populistes et extrêmes, ou d'absence de vote, de « réenchanter la démocratie » et de favoriser la démocratie participative. Les « semaines d'agitation » se sont déroulés du 15 janvier au 25 juin 2018, et ont été précédées chaque fois par 3 mois de récolte des défis et merveilles.			
Projets socioartistiques Art 23	Mise en place d'ateliers artistiques avec des groupes fragilisés et les conduire à s'exprimer	Les projets socioartistiques Art 23 sont développés avec l'animatrice Article 27 Brabant wallon —> cf. activités reprises ci-dessous			Importance de soutenir les projets coordonnés par la cellule Article 27 Brabant wallon, car en lien direct avec nos enjeux et le décret.
Soutien aux projets coordonnés par la cellule Article 27 Brabant wallon	Mise en place de projets qui contribuent à renforcer l'accès de tous à la culture et en particulier des populations défavorisées —> travail transversal avec le CCBW sur la question de la participation citoyenne et mise en place de projets avec les CPAS.	Nombreuses actions culturelles : « Tronche de femmes engagées » devenu « Fais ta part » en septembre 2017 – Un vendredi sur deux du 1/1 au 31/12 – Atelier Sorcier à Lonzée. Un groupe de femmes se réunit depuis quelques années au CEC Atelier Sorcier afin de développer un langage citoyen et artistique commun. « Des mots dans les arbres » -	« Atelier Sorcier Fais ta part » avec le CPAS de Chastre, « Up Design » avec CPAS du Cluster de l'Escale (Incourt, Chastre, Walhain, Grez-Doiceau), ALE de Chaumont-Gistoux, CPAS de Chaumont-Gistoux, « Lutherie sauvage » avec PCS de Wauthier- Braine, « Land Art » avec le CPAS de Court-Saint-Étienne, « Je(u) lis tes ratures » : cycles d'ateliers sur le livre dans sa globalité (création d'un contenu, création de boites à livres, participation à « Booktuber d'un jour » ...), « Philo et Murs – D'clic » : cycles d'ateliers de philosophie et de création artistique pour investir les murs d'un bâtiment de D'clic avec son public, réalisation d'une fresque graff avec le CPAS Braine-l'Alleud, cycle d'animations autour de la photographie, qui s'est transformé au fur et à mesure de l'année en cycle de sorties,		

Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/conclusions à tirer
		CPAS de Wavre : dans le cadre du « Printemps des libertés » de la Ville de Wavre, la parole a été donnée à des jeunes issus de deux associations partenaires aux publics très différents. Ils ont pu réaliser, avec l'aide d'Alain de Pierpont de l'asbl Hors Jeu, une installation artistique et philosophique composée de livres ouverts, qui a entouré les troncs d'arbres de la rue du Pont du Christ à Wavre, de mars à fin mai. « Signalétique subjective », devenu « Éléphant » – De février à décembre – CPAS de Tubize. « Land Art » avec le CPAS de Court-Saint-Étienne « Up ! Design » : CPAS de Walhain « Graff Wauthier-Braine » : Au PCS de Wauthier-Braine « Graff Rixensart » : avec le PCS de Rixensart (D'Clic), l'AMO La Croisée et le Centre de jeunes Le Cerceau « Théâtre des rout'arts » avec le Centre culturel de Genappe « Sorties et bords de scènes ».	réenchanter le CPAS : cycle d'ateliers de création de « maisons de fées » par les bénéficiaires du CPAS pour réenchanter le CPAS de Tubize…		

Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/conclusions à tirer
Participation au projet MJ Verte	Vise à la fois la reconnaissance en termes de label et des projets concrets et rassembleurs tels que l'Amour en Vers	**« Festival l'Amour en Vers »** : l'objectif principal du festival (vitrine du projet MJ Verte) est de transmettre un idéal de société, montrer aux jeunes (et moins jeunes) qu'on peut s'amuser et organiser un festival en étant respectueux de l'environnement, ne pas être dépensier (en argent, en énergie…). Nous essayons d'être cohérents dans notre démarche globale en tenant compte de nos valeurs dans chaque domaine de l'organisation du festival.	**Festival l'Amour en Vers / Collectif MJ Verte** : Mise en place de projets liés à la transition écologique au sein des MJ du BéWé accompagné d'un travail de fond permanent et connaissance continue sur la thématique. **Collectif MJ du BéWé** : Collaborations permanentes entre le CCBW et le Collectif MJ du BéWé dans le cadre de notre enjeu partagé de visibilité et de reconnaissance accrues du secteur des Maisons de jeunes et du Collectif MJ du BéWé.		Les projets menés avec les Maisons de jeunes sont pertinents à la fois pour l'atteinte d'un de nos publics cibles, et pour le maillage sur le territoire du Brabant wallon.
			Paroles de jeunes : compréhension (conférence), réflexion (débat + micro-trottoir) et expression (vidéo) autour des élections communales et provinciales (participation de 5 MJ).		
Comité des jeunes spectateurs et comité jeunes auditeurs	Découverte et sensibilisation par plusieurs jeunes d'AMO et MJ de spectacles vivants et de concerts alternatifs, rencontre avec les artistes et développement de l'esprit critique via des moments d'échange	À la demande des 2 MJ participantes au projet en 2015-2016 et à la demande de 2 nouvelles MJ de rejoindre le projet, le CJS est donc relancé pour une 3e édition. Pour le CCBW, on passe à un projet réunissant 4 MJ, dont 2 avec lesquelles nous n'avions que peu ou jamais travaillé !			

Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/conclusions à tirer
Favoriser les médias alternatifs	Offrir la possibilité d'expression de voix différentes de celles qu'on a l'habitude d'entendre dans l'espace public, dans une logique de contribution au système démocratique.			**Projet de réalisation de capsules vidéo** mettant en évidence les objectifs, actions et publics de l'éducation permanente en Brabant wallon, pour diffusion sur TVCom de janvier à juin 2020. Le projet n'a pas vu le jour, car les intentions de départ des partenaires n'étaient pas claires et non congruentes. Le projet s'est arrêté après 5 mois.	La crise sanitaire a mis en évidence la fracture numérique et l'absolue nécessité de favoriser des médias alternatifs —> Cet objectif sera à l'ordre du jour de notre futur contrat-programme.
Consolider le Réseau brabançon pour le Droit au logement	Sensibiliser à la difficulté d'accès au logement - Initier des actions visant à améliorer la situation existante - Ouverture du réseau à des associations qui ne sont pas d'Éducation permanente - Participation au rassemblement wallon pour le Droit à l'habitat (RWDH)	Le RBDL a concentré une expertise sur deux axes majeurs : « Habitat léger » et « Qualité de vie en Logement public ». le RBDL travaille avec des associations et, progressivement, avec des collectifs de personnes concernées qui font preuve de dynamisme et de créativité.			
		Habitat léger (HL) – **Étude juridique** L'étude porte sur les freins juridiques constatés par les citoyens au sein de groupes de travail. Le dossier de financement, réalisé en 2016, a finalement été soutenu et financé par les Ministres De Bue (Logement) et Di Antonio (Aménagement du territoire). Il a été développé en 2018. L'année 2017 fut une année d'amplification. Le nombre	Poursuite de l'étude. **Partenaires** : Rassemblement wallon pour le Droit à l'habitat (RWDH), Habitat et Participation asbl (coordination de l'étude) (H&P), Université Saint-Louis (expertise juridique) (FUSL), Université catholique de Louvain-la-Neuve (expertise juridique) (UCL), Centre de médiation des Gens du voyage et des Roms (CMDGV), HaLé ! – Habiter léger (relais vers l'habitat léger en général), Cabinet de	**Étude juridique sur les freins et les solutions pour l'habitat léger**. ◗ Finalisation des propositions et du rapport, dépôt aux deux ministres concernés. ◗ Suivi du décret par le groupe porteur composé d'habitants, d'associations et des deux universités jusqu'à son vote le 2 mai. ◗ **Outil de vulgarisation** de l'étude sur l'habitat léger.	Le RBDL a permis la reconnaissance de l'habitat léger dans le code wallon du logement. Pertinence d'une continuité à donner en lien avec l'axe 4, cadre de vie (Maison de l'urbanisme). Pertinence modus oprandi, participatif.

Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/conclusions à tirer
		d'interventions du RBDL a crû sensiblement. Que ce soit dans des conférences, des formations, des contacts avec des cabinets ministériels, des participations à des interviews, à des documentaires... tout confirmait que la sensibilisation culturelle appuie les thématiques émergentes. Le volume des interventions réalisées en 2017 a crû de manière exponentielle. Ce travail de sensibilisation a très probablement influencé positivement la décision des pouvoirs publics wallons à financer l'étude HL.	la Ministre De Bue, Cabinet du Ministre Di Antonio.	**Rencontres internationales de l'habitat alternatif et de l'habitat léger** (RIHAL): festival de conférences, d'ateliers juridiques, artistiques et d'échanges autour de l'habitat léger et des habitats alternatifs. Cet évènement venait clôturer une grande étape de travail dans un processus démarré par le CCBW et le RBDL en 2013.	
		Rassemblement wallon pour le Droit à l'Habitat – RWDH Nous avons compris que l'efficience de l'application du droit au logement découle de la qualité du maillage entre les associations, réseaux et rassemblement. Que ce soit vers d'autres réseaux, associations ou collectifs, le RBDL ne peut réellement agir qu'en compagnie d'autres entités organisées et efficientes. Tout particulièrement le RBDL s'implique dans la création du RWDH pour pouvoir amplifier son travail de part et d'autre, localement et régionalement. Le logement étant une compétence régionale.		**Plan logement RWDH**: participation, animation d'ateliers d'échanges sur les 10 axes défendus par le RWDH pour un accès au logement en Wallonie. Ce plan est la feuille de route du RWDH et a été déposé au nouveau gouvernement. Il est organisé dans chaque province et dans les grandes villes en Wallonie.	Partenariat à maintenir

Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/conclusions à tirer
		Logement public : plateforme participative dans le Logement public – Automne-hiver 2017. Dans la foulée du document d'évaluation du colloque « Se loger, crise et solutions » (2016), nous avons proposé à différents acteurs de créer une plateforme participative du logement public : les pouvoirs publics, l'associatif, les Sociétés de Logement public (SLSP), les Comités consultatifs des Locataires et des Propriétaires (CCLP) ainsi que les plans de cohésion sociale (PCS). L'objectif est de dynamiser la participation des habitants à travers le renouvellement des CCLP en 2018.	**Quinzaine du logement public** : des moments de rencontre autour du renouvellement des Conseils consultatifs des locataires et des propriétaires (CCLP). **Formations des CCLP** : Modules de formation à destination des nouveaux membres des CCLP.	Animation de forums lors du colloque annuel de l'Association wallonne des Comités consultatifs des Locataires et des Propriétaires (AWCCLP) pour capter les attentes des nouveaux membres des CCLP.	En 2020, une nouvelle opération culturelle a vu le jour : « **Avec les Autres…** », projet qui se met en place avec des habitants impliqués dans des quartiers de logements publics à Ottignies en vue de les interroger, de les entendre dans leur vécu, leurs propositions quant au logement, notamment, et de les soutenir dans leurs démarches collectives d'habitants. Projet en partenariat avec le PCS d'Ottignies, CCO-LLN, de nombreuses associations d'éducation permanente en BW et le CEFOC (centre de formation de l'Institut Cardijn).
Encourager l'utilisation des nouvelles technologies comme outils artistiques et de médiation	Travailler avec des artistes qui utilisent la 3D comme moyen de création, développer des outils de médiation et de sensibilisation sur base des opportunités qu'offrent les nouvelles technologies	Formation aux outils numériques et travail à distance. Cette formation, créée par l'asbl Actic et le RBDL, répond à des besoins récurrents des acteurs professionnels ainsi que des membres de certains collectifs. Si ce genre de pratiques existe déjà bel et bien dans les milieux avertis, il semble être observé de loin par les acteurs de l'associatif.			

Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/conclusions à tirer
		Formation Filmer avec un smartphone. Environ quarante enfants ont participé, sur base volontaire, à un atelier intitulé « Mobile Kidz », avec pour objectif de créer des vidéos avec un smartphone sur la thématique de la mobilité et de la sécurité autour des écoles. La formation visait à encourager la participation du citoyen à la vie culturelle en vue de le faire acteur de changement et de soutenir la citoyenneté. L'objectif principal de faire entendre son avis, avec un médium de masse, tout en s'amusant, a été atteint.			
Participation des publics	Initialement pas inscrit dans les objectifs du contrat-programme. Cette opération culturelle est née de la volonté de travailler davantage la mixtée sociale et la participation des publics.		**Exploration et prospection de nouveaux publics** : réalisation de plusieurs immersions et explorations auprès de partenaires (La Chaloupe, CPAS de Grez-Doiceau). Suite à cela, plusieurs actions ont émergé afin de toucher de « nouveaux publics » : le Focus mixité, une enquête lors de nos activités, Open Stage BW, un outil de médiation à destination des migrants et des personnes âgées/isolées.	2019 fut une année riche en exploration des publics par un accompagnement en interne toujours plus intensifié via : ◗ Les cellules médiation ◗ L'enquête des publics et la formation du CESEP ◗ La finalisation de la création de l'outil BlaBla BOX et du jeu 1000 bouilles ◗ La mise en place du **projet Culture à domicile** auprès des bénéficiaires CPAS considérés âgés, isolés et précarisés ◗ L'organisation de l'**Open Stage BW** à destination du milieu hip-hop et des jeunes (12-25 ans)	Cette opération culturelle concerne d'une part, la mise en place d'ateliers de réflexion en interne qui nous guident dans nos actions culturelles et d'autre part, la mise en place de opérations culturelles ou d'actions culturelles pour toucher des publics dits éloignés de la culture en travaillant spécifiquement sur les freins de l'accès à la culture (à titre d'exemple, le jeu 1000 bouilles permet l'expression de personnes ne parlant pas ou peu le français).

Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/conclusions à tirer
			Focus mixité : accompagnement des collègues en interne à travers une discussion et une réflexion sur la mixité des publics de nos diverses activités autour de 3 pôles : la communication (ciblée vers des publics diversifiés), le réseau (Article 27, autres structures) et l'accessibilité de l'activité (accès PMR, etc.).		
			Projet Robinson : mise en situation, c'est-à-dire animation de groupes de maximum 12 personnes pour réfléchir à la question du vivre-ensemble. Création et animation décalée d'un isoloir à taille humaine pour faire réfléchir à l'acte de voter.		
			Open stage : « Scène ouverte » à toutes les disciplines de la culture hip-hop (graffiti, rap, danse, beatbox, DJ) sur laquelle les artistes montent librement pour présenter de courtes performances dans leur discipline respective. C'est aussi un ensemble d'ateliers d'initiation et de perfectionnement.	**Open Stage BW devenu Be Wesh !** : découverte et mise en valeur de la culture hip-hop et de ses 5 disciplines (DJing, graffiti, danse, rap et beatbox) via une phase d'ateliers (initiation ou perfectionnement) et une soirée scène ouverte le 30 mars 2019.	Projet qui nous permet de toucher un public adolescent et favorise leur expression via les disciplines du hip-hop.

Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/conclusions à tirer
				Projet Slam BW (ce projet est né des réflexions menées avec les partenaires du Village associatif des Afronautes): module de 3 ateliers se terminant par une scène ouverte slam professionnelle. Les ateliers ont été construits afin de valoriser la voix des femmes sur scène. Accompagnement, soutien et valorisation de l'expression féminine à travers l'outil slam.	Le slam permet l'expression de voix féminines (dans ce cas-ci), de la valoriser, de la soutenir et aussi de créer une dynamique slam en BW. Il nous parait donc important de soutenir ce moyen d'expression féministe et engagé.

Axe 4 : Cadre de vie					
Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/conclusions à tirer
Sensibilisation et information	• Conférences/débats : midis de l'urbanisme, colloques • Visites guidées, voyages d'étude • Journées de sensibilisation à l'aménagement du territoire jeune public • Journées de sensibilisation à l'architecture auprès du jeune public • Journée de l'Architecture Wallonie-Bruxelles (bisannuelle) • Édition des tomes *Architectures* • Publication du mensuel *Espace-vie* • Expositions	**Séance d'introduction au CoDT** en présence du Ministre Carlo Di Antonio dans le cadre de la tournée de présentation générale de la réforme « Le CoDT : c'est parti ! » (178 participants) **Midis de l'urbanisme** : 3 midis ont été organisés : • **Nos villes ont-elles un sexe ?** La question du genre est-elle prise en compte dans l'aménagement du territoire ? • **Quel habitat pour demain ?** (Comment, où et dans quoi habiterons-nous dans le futur ? • **Quel sera notre « chez soi » d'ici 20, 50 ans ?** Comment les défis de ce 21e siècle bouleversent corollairement nos modèles empreints d'imaginaire (la maison quatre façades) et nos habitudes en matière de logement ? L'analyse du modèle prégnant de la maison individuelle, la crise du logement, l'accès à la propriété, les disparités sociales ou encore les défis de la préservation de nos ressources, etc. sont autant de préoccupations présentes qui ont été débattues avec le	**Conférences** dont les thématiques sont : • Quel avenir économique pour nos espaces ruraux du Brabant wallon ? • La gestion différenciée des espaces verts en Brabant wallon : conférence-débat autour du spectacle « Graines de voyous » • Logement public : les clés et les verrous de la participation • Habiter + Travailler = Ville ? dans le cadre du programme européen EUROPAN 14 « Villes productives » • La fin des villas quatre façades : et après ? Papy boom et développement territorial en Brabant wallon Diffusion des séances de **présentation du projet de Schéma de Développement du Territoire**, organisées par le Cabinet du ministre Di Antonio dans toute la Wallonie, dans le cadre de l'enquête publique. **Exploration territoriale = visite guidée** « À la découverte de l'œuvre de Jean Cosse » • 10 numéros d'***Espace-vie*** • **Publication valorisant la créativité urbanistique** en Brabant wallon	**Les conférences-débats** rassemblent une diversité d'acteurs qui débattent autour d'un enjeu saillant de l'aménagement du territoire en Brabant wallon : • L'aménagement du territoire fait-il bon ménage avec la mixité sociale ? • Télétravail, coworking, tiers lieux : quel impact sur le territoire ? • L'écoquartier, un quartier comme les autres ? • Home Street Home : l'appropriation de l'espace public par les habitants • Fin tout court ou début de la fin ? Comment adapter nos territoires à la transition climatique ? **Visites en Brabant wallon** : De la 3D à la réalité. Comment naissent nos quartiers ? Découverte de nouveaux quartiers à trois voix (bourgmestre ou échevin, un agent de la commune, un promoteur et/ou architecte et un citoyen riverain ou habitant). **« La créativité urbanistique en Brabant wallon. Des projets en exemples »** qui met à l'honneur les réalisations architecturales et/ou urbanistiques	Maintien de nos modus operandi (conférences-débats sous forme de midis de l'urbanisme, les visites en Brabant wallon), car nous rencontrons notre public et ces formes permettent le débat. De plus, les thématiques variées reflètent des enjeux du territoire.

Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/conclusions à tirer
		public) /**Construit-on trop d'appartements en Brabant wallon ?** **Voyages** : ◗ Back to school : à la découverte de trois espaces d'éducation en Brabant wallon ◗ Amiens : au cœur du renouveau urbain **Sensibilisation du public scolaire** (6 classes de 5ème et 6ème primaire) **Publication Tome 17 de la collection *Architectures*** : neuf espaces d'éducation y sont explorés **Cérémonie de remise du Prix de l'urbanisme et de l'architecture en Brabant wallon** **Publication revue *Espace-vie***	◗ **Sensibilisation scolaire** à travers l'outil « l'Aménagement du territoire, je m'y frotte ! » (8 classes de 5ème et 6ème primaire) et des ateliers urbains pour enfants de l'école du centre d'Ottignies dans le cadre de l'activité « Tes droits dans tes bottes ».	exemplatives en Brabant wallon **Revue *Espace-vie*** : 6 numéros (refonte de la revue : 6 numéros papier et dévloppement du blog *Espace-vie* **Sensibilisation scolaire** à travers l'outil « l'Aménagement du territoire, je m'y frotte ! » (6 classes de 5ème et 6ème primaire)	
Formations	◗ À l'intention des conseillers en aménagement du territoire, des mandataires communaux ◗ À l'attention des membres des CCATM ◗ À l'intention des enseignants (outil de sensibilisation à l'aménagement du territoire)	◗ Cycle de formation au CoDT pour leurs membres des CCATM ◗ « Le CoDT au quotidien dans nos communes » : formations pour les mandataires communaux. L'habitat, le vivre-ensemble, l'éparpillement urbain ou encore la mobilité sont autant de sujets traités par cette conférence.	Séances d'approfondissement du CoDT à destination des CCATM.	**Cycle de formation pour les CCATM du Brabant wallon** : ◗ Comment saisir les enjeux du développement territorial ? Initiation au Contrat de Développement territorial (CDT) ◗ Séance de présentation du rôle et missions d'une CCATM pour des candidats potentiels ◗ Formation aux bases de l'aménagement du territoire et du CoDT pour les nouveaux membres des CCATM	À maintenir, car ces activités sont liées au décret des Maisons de l'urbanisme (RW) permettant d'informer et de sensibiliser les membres des CCATM dont les citoyens aux aspects règlementaires et aux enjeux de l'aménagement du territoire.

Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/conclusions à tirer
				Journée de formation des conseillers en aménagement du territoire, des architectes, des agents des services urbanisme et des échevins des communes. **Séance de rencontres avec les élus** portant sur les multiples dimensions de l'urbanisme (règlementation, enjeux, pratiques, etc.) Dans le cadre de la réédition par la Wallonie de l'outil « Urbanistes en herbe », nous avons proposé des séances de formation à l'outil à destination des enseignants (premier degré secondaire).	
Dialogue et débat	◗ Conférences ◗ Tables rondes ◗ Rôle d'aide-conseil ◗ Réflexion menée autour des questions et enjeux liés au cadre de vie, à l'aménagement du territoire avec différents acteurs	« **Mobilités en mouvement en Brabant wallon** », dans le cadre des 29e Journées du Patrimoine consacrées au thème Traces passées et tracés à venir de la mobilité en Brabant wallon : un programme varié pour découvrir l'empreinte des modes de transport sur le paysage et les défis de la mobilité en Brabant wallon. ◗ Exposition De voies en voies : l'évolution du transport à Court-Saint-Étienne ◗ Deux balades à pied et à vélo : à la découverte de l'empreinte des modes de transport sur le paysage stéphanois	◗ Participation au lancement des Journées wallonnes de l'eau (en lien avec la conférence-spectacle Graines de voyous) ◗ Participation à la table ronde Du rêve à la réalité ou Comment penser autrement l'avenir de nos villes ? ◗ Contribution à la publication Histoires – Pour une ville du futur	◗ Rendez-vous en terre inconnue en collaboration avec le Centre culturel de Genappe dans le cadre du cycle « Habiter Houtain-le-Val » ◗ Fête du jeu : sensibilisation aux différentes dimensions de l'urbanisme	Maintien de nos modus operandi (conférences-débats sous forme de midis de l'urbanisme, les visites en Brabant wallon), car nous rencontrons notre public et ces formes permettent le débat. De plus, les thématiques variées reflètent des enjeux du territoire.

Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/conclusions à tirer
		• Conférence Mobilités en mouvement en Brabant wallon • « **Le territoire en projet** » La séance que nous avons organisée le 12 décembre s'inscrit dans le cycle « Le territoire en projet : construisons ensemble la Wallonie de demain » consacré à l'avant-projet du SDT (ex. SDER). Mis en œuvre par le Cabinet du Ministre Di Antonio et la Cellule de développement territorial.			
					En 2020, des actions culturelles communes ont été menées entre le secteur de la Maison de l'urbanisme et le RBDL notamment, montrant davantage que l'aménagément du territoire, l'urbanisme, l'art d'habiter… sont des matières culturelles.

Axe 5 : Coopération culturelle en Brabant wallon					
Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/conclusions à tirer
Développement des collaborations culturelles en Brabant wallon	Mise en place d'une plateforme d'opérateurs culturels du territoire du Brabant wallon	**Plateforme de coopération culturelle en Brabant wallon** (ancien G7) Suite à un constat d'essoufflement au sein de la plateforme, l'année 2017 a permis de : ◗ (re)clarifier les attentes de chacun des partenaires : intérêt pour les échanges d'infos, pour des réflexions entre dirigeants, envie d'encourager les rapprochements, de partager nos quotidiens, nos projets, nos besoins, envie de découverte, envie d'amener son secteur à bien coopérer ensemble (de manière articulée, mutualisée) sans s'épuiser, permettre à son secteur de mieux se faire connaitre, envie de mutualiser des projets en intersectoriel, envie de créer une dynamique d'autoconstruction, envie de créer une caisse de solidarité pour un projet commun. ◗ dresser le constat sur le fonctionnement de la plateforme : chouette ambiance au fil du temps. Respect, bienveillance.	Hélix (nouveau nom) : plateforme visant à créer les dynamiques culturelles de coopération inter et intrasectorielles afin d'expérimenter la démocratie culturelle.		À maintenir de toute évidence pour cette vision plurielle sur le territoire.

		Personnalités contrastées, enthousiastes, contentes d'être là. Si essoufflement aujourd'hui, ce n'est pas grave. Il est utile de s'arrêter et de réfléchir, car les réalités/missions/ressources des secteurs sont différentes. ◗ affirmer les objectifs de la plateforme : créer les dynamiques culturelles de coopération (et de mutualisation) inter et intrasectorielles afin de concrétiser la démocratie culturelle. ◗ préciser sur quoi la plateforme travaille – identifier – faire des choix en précisant un planning d'action réaliste pour tous> ce travail se poursuivra en 2018. D'ores et déjà, trois projets ont été amorcés : *organisation d'une formation en 2018 en lien avec Culture Plus : "Partenariat durable, une histoire viable, tenable et équitable ? " *questionnement sur nos publics *implication dans le projet "Enragez-vous, engagez-vous et puis votons"			

	Rédaction et mise en œuvre d'une charte afin de faciliter la dynamique intersectorielle culturelle sur le territoire	**Arts et Bibliothèque Vivante** : projet pilote cherchant à impliquer dans une "Bibliothèque Vivante" quatre citoyens, devenus "Livres Vivants".		Cette création nous permet d'analyser autrement le territoire, de se laisser interpeller par un regard artistique sur le territoire et d'en débattre avec les habitants du Brabant wallon. En 2020, un autre projet a vu le jour et concerne la vision des jeunes de leur territoire. Un artiste a été associé à cette démarche ainsi que les jeunes de Maisons de jeunes et divers lieux significatifs du BW.
	Mise en place d'une méthode d'analyse partagée du territoire	**Halte aux Thuyas** : diffusion de la création de Zoé asbl, spectacle itinérant, drôle et décalé sur l'identité brabançonne, créée à partir des 150 témoignages récoltés lors de la tournée Micro Mobile de 2015 (28 séances ayant touché entre 15 et 100 personnes en 2017 soit environ 1.000 personnes touchées & de 30 à 40 personnes par séance, soit environ 250 personnes touchées en 2018.)			
	Valorisation des acteurs culturels du Brabant wallon lors de l'évènement triennal de mise en évidence de l'administration provinciale		Évènement provincial - Défilé de mode mettant en évidence les artisans brabançons et agrémenté d'une prestation musicale de Typh Barrow.	A pris fin en 2019.
	Poursuivre les synergies entre acteurs culturels : ◗ soutien logistique ◗ soutien en communication via l'agenda culturel culturebw.be, le développement de partenariats médias, participation à la mise en place de l'émission culturelle de TVCom, insert culture dans le mensuel *Espace-vie*, création de capsules	◗ **Coordination des Centres culturels** : réunions de l'ensemble des centres culturels pour échanger sur des sujets institutionnels, des projets, des possibilités de mutualisation. ◗ **Soutien à la gestion des ressources humaines** : participation à des procédures de recrutement et au jury de sélection. Conseils en gestion des ressources humaines. ◗ **Soutien juridique** : partage des documents du CCBW (règlement de travail, contrats types, feuilles de dérogation…). Divers conseils ou explications juridiques (explication RT, descriptifs de fonctions, analyse de risque, assurances…). ◗ **Soutien à la gestion financière** : analyse des comptes. Explications et aides à la conception de budgets. Conseils à la gestion financière. Partage de documents du CCBW (modèle budget salarial…).		Ce soutien est vital pour les autres centres culturels et le CCBW. Au-delà des aspects administratifs, financiers et techniques, il y a un réel besoin d'échanges sur nos pratiques, sur la vision culturelle et notre positionnement commun.

	◗ vidéo pour mettre en valeur des artistes, des créations artistiques, des processus participatifs, des projets, etc., développement d'outils de communication concertés avec les autres centres culturels ◗ soutien administratif				
		Plateforme Centre : valorisation de la personne âgée Réflexion autour de la mise en place d'un **projet culturel autour de la valorisation de la personne âgée**, de résidents de maisons de retraite dans le Centre du Brabant wallon. Recherche de partenaires issus du secteur de l'intergénérationnel et du 3e et 4e âges, participation à des journées de rencontre, état des lieux d'actions culturelles récentes menées avec ces publics, prospection d'artistes et animateurs en vue d'organiser des ateliers participatifs.			La plateforme Centre n'a pas réuni des acteurs aux objectifs sensibles. Elle semble ne pas faire sens. Par contre, la personne âgée reste un des publics cibles du CCBW. Le développement de l'action culturelle « Culture à domicile » en est une des preuves.

Axe 6 : Renforcement de l'Axe Vallée de la Dyle (Court-Saint-Étienne/Ottignies-Louvain-la-Neuve/Wavre)					
Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/Conclusions à tirer
Développement des collaborations culturelles spécifiquement sur l'axe Vallée de la Dyle	Avec l'appui du Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, développement du volet jeune public	Cf. axe 1 Jeune public			Toujours d'actualité
	Appui et renfort du développement de la communication du pôle culturel (La Boussole, bulletin du Centre culturel d'Ottignies-LLN)	Soutien au secteur communication du Centre culturel d'Ottignies-LLN			
	Participation active à la réflexion et au travail de coordination menés par le CCO-LLN autour de la mise en place d'une offre concertée en arts de la scène. Mise en place ou soutien des programmations exceptionnelles qui réunissent plusieurs partenaires de l'Axe	De manière moins forte via le festival EN L'AIR			Via le festival EN L'AIR
		Village associatif de la Nuit africaine : pour l'édition 2017, une thématique impulsée par la Direction générale de la coopération a servi de fil rouge, à savoir : "les causes et conséquences de la migration internationale". Cette thématique a imprégné la programmation musicale, en mettant en avant des artistes au parcours migratoire notable, ainsi que diverses animations proposées au sein du village associatif.	Le **Village associatif de la Nuit africaine** regroupe une vingtaine d'associations Nord/Sud. Il permet l'échange, les rencontres interculturelles et la mise en avant de la culture africaine, le tout dans une ambiance festive et conviviale.	**Village associatif de la Nuit africaine** : 2019 a marqué l'**année du changement** car la Nuit africaine est devenue **Les Afronautes**. La thématique du Village associatif a évolué. D'une interrogation sur le rapport Nord-Sud, le Village porte davantage un questionnement réflexif sur notre position en tant qu'Occidental, et nous questionne sur notre capacité à décoloniser notre regard.	Cette action trouve toute sa pertinence dans l'actualité et le questionnement de tout un chacun sur la colonisation, sur notre altérité… et comment, aujourd'hui, nous pouvons décoloniser notre regard pour que la société soit plus ouverte, plus inclusive.

	Appui aux Ateliers d'art de la Baraque dans une logique de soutien à la création contemporaine de jeunes artistes, et ce, en complémentarité avec les compagnies accueillies au Foyer populaire	Participation au CA du CEC les Ateliers d'art de la Baraque			Petit à petit, les Ateliers d'art de la Braque (CEC) prendront leur envol. Notre soutien ne semble plus nécessaire. Par contre, ils font partie de nos partenaires privilégiés.
	Appui à la Biennale d'art contemporain en lien avec la plateforme de coopération Art contemporain (PULSART) dans une logique de rayonnement de la biennale sur le territoire	Cf. Plateforme de coopération PULSART			
	Participation au développement culturel de Court-Saint-Étienne (CSE) via un appui aux actions des associations culturelles stéphanoises	• **8e Parcours d'artistes plasticiens** : 72 artistes de CSE et d'ailleurs ont exposé peintures, sculptures, gravures, photographies, dessins, vitraux, céramiques, art brolétaire… dans les différents hameaux de la commune. • **Exposition de peinture du Patrimoine Stéphanois** • **Concert** Les perles du Baroque – De Bach à Buxtehude, par l'Ensemble Les Timbres dans le cadre du Festival musical du Brabant wallon, avec pour thème : instruments à clavier.	• **Parcours musical à Court-saint-Étienne** : nombreux musiciens de Court-Saint-Étienne mis en valeur lors d'une vingtaine de concerts organisés chez eux ou autres lieux. • **Concert** organisé dans le cadre du Festival musical du Brabant wallon : Ensemble Zerkalo - Schubert et Pärt (Ensemble Zerkalo).	• **9e Parcours d'artistes** : 80 artistes ont exposé des œuvres plastiques dans différents hameaux de Court-SaintÉtienne, tant chez l'habitant que dans des lieux patrimoniaux • **« L'histoire du soldat »** : pour les 30 ans de la Cie du Simorgh, nous avons accueilli le spectacle « L'Histoire du soldat » de Stravinsky et Ramuz. • **Exposition de peinture du Patrimoine Stéphanois** • **Gouter-Concert Ensemble Kheops** : concert familial au Foyer populaire en vue de permettre aux ainés de faire découvrir la musique aux plus jeunes… ou l'inverse.	À maintenir pour l'ancrage stéphanois et la visibilité donnée au CCBW.

Coopérations culturelles en Brabant wallon						
Opérations culturelles	Opérations culturelles envisagées	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/ conclusions à tirer
Coopération Art contemporain	◗ **Médiation** : développement d'outils, formation d'ambassadeurs, etc. ◗ **Coproductions** qui favorisent la circulation des projets à travers la province ou création d'un même évènement qui se déploie dans différents lieux ◗ **Voyages culturels** avec différentes formules : thématiques, familiales, autour d'une exposition phare, à la découverte d'une ville et de ses musées ◗ **Résidences d'artistes** ◗ **Développement d'actions communes** ◗ **Interventions en espace public/ espace privé** ◗ **Valorisation du patrimoine via des artistes contemporains** ◗ **Réalisation d'une publication bisannuelle** communiquant sur tous les évènements	**1. Questionner le territoire via des actions liées à l'art contemporain :** ◗ par la sensibilisation au langage plastique via des actions de médiation destinées à différents publics ; ◗ en créant un espace d'innovation, de développement de projets audacieux ; ◗ en favorisant la diversité des formes ; ◗ en développant des projets via la valorisation et la coopération avec la scène artistique.	◗ **Souper Dé (CALLE) é** : repas insolite au cours duquel les participants sont plongés dans un univers librement inspiré de l'œuvre de Sophie Calle. Au menu : expériences culinaires et interactions insolites avec ses voisins de table pour découvrir les démarches de cette artiste contemporaine hors norme. ◗ **Voyage** : voyage à Anvers pour découvrir les musées d'art contemporain, encadré par une démarche de médiation qualitative. Nous avons tenté de diversifier les publics et ciblé un groupe de 13 personnes provenant du CPAS et de la Maison de jeunes de Genappe. Un cARneT du visiteur, contenant des informations sur la ville, les expositions visitées, la démarche	◗ **Voyage** : visite d'expositions à Paris comprenant des œuvres d'art et ouvrages d'architecture modernes et contemporains internationaux ainsi que le développement d'un outil de médiation adapté « le cARneT du visiteur ». ◗ **Grand projet PLAY** : lancement d'un appel à projets pour une installation contemporaine reflétant les enjeux du territoire. Sélection des artistes, récolte de témoignages, suivi et création de l'exposition. ◗ **Soutien en médiation pour les projets des partenaires** : concours des arts plastiques de Nivelles, Biennale de Jodoigne, Fêtes de la Saint-Martin.	◗ **Voyages** à Paris et Gand : sensibilisation à l'art contemporain avec le développement d'un outil de médiation adapté (le cARneT du visiteur). ◗ **Installation PLAY :** installation de 10 m de long créée par Frédéric Penelle et Yannick Jacquet sur le thème du jouet ayant pour but de sensibiliser au langage plastique contemporain et de lever le voile sur la diversité culturelle et sociale du Brabant wallon. ◗ L'exposition a également généré 76 activités de médiation, à savoir : ◗ 17 sorties du « Satellite » : la version réduite de l'installation a circulé dans des espaces non dédiés à l'art afin de toucher des publics qui, habituellement, n'auraient pas	Les opérations culturelles définies dans le Contrat-programme 2017-2021 se sont combinées pour aboutir à trois opérations culturelles phares donnant plus de cohérence aux opérations culturelles proposées : - **les voyages** ; - **le Grand projet** alliant à la fois la création d'artistes contemporains en lien avec les enjeux du territoire, le développement d'une exposition commune, les interventions dans l'espace public (Mobile Dreams) ou en espaces privés (PLAY), la médiation dont Les Apéros mécaniques pour l'exposition PLAY, la coproduction qui favorise la circulation du projet (PLAY) ou création d'un même évènement qui se déploie dans différents lieux (Mobile Dreams); - **le soutien en médiation aux partenaires** : du soutien

Opérations culturelles	Opérations culturelles envisagées	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/ conclusions à tirer
	◗ contemporains en Brabant wallon : présentation des projets en lien avec les enjeux territoriaux, interviews d'artistes intervenants, d'artistes locaux		des artistes ou l'esprit de la collection, des suggestions pour le lunch ainsi qu'une série de questions de médiation, a été distribué à chaque participant. ◗ **Biennale9, Oh les beaux jours !** : conception d'un protocole de visite interactif. Conception de supports de médiation avec la "cocotte" de médiation pour le Jeune public et un document pédagogique (glossaire, questionnement, remise en contexte de l'expo et bibliographie). ◗ **Mobile Dreams** : interventions de 4 artistes dans l'espace public sur le thème de la mobilité. Projet aux objectifs larges et ambitieux : traiter de l'enjeu de mobilité via des actions d'art contemporain dans l'espace public, organiser une médiation pour en		◗ franchi la porte d'une exposition. ◗ 21 visites guidées interactives ◗ 3 Apéros Mécaniques. Ces soirées conviviales et décalées ont permis une bonne appropriation de l'œuvre et la rencontre avec une grande diversité de participants. De manière générale, le dispositif de la soirée génère une réappropriation créative de l'installation PLAY et suscite une grande liberté d'expression via des exercices de création collective, des ateliers d'écriture et le partage de ces écrits avec l'ensemble des participants. ◗ 28 ateliers scolaires et 2 ateliers famille	ponctuel à la prise en charge complète du volet médiation (Triennale organisée par le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve).

Opérations culturelles	Opérations culturelles envisagées	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/ conclusions à tirer
			permettre l'accès au plus grand nombre, mettre en place l'évènement sur 8 communes en collaboration avec chaque centre culturel et CEC partenaire.			
		2. Mise en place de rencontres et échanges d'expériences, de pratiques entre les membres et partenaires de la plateforme : • en créant un lieu de ressources, de réflexion, d'échanges ; • en développant de la réflexion via un accompagnement régulier de la plateforme ; • en créant un système d'échanges de ressources matérielle et humaine ; • en garantissant le plaisir via une collaboration et des échanges de qualité.	• **Coordination générale** : participation culturelle et caractère convivial. Les rencontres en plénière restent nécessaires. De manière générale, la dynamique de groupe et en sous-groupes, particulièrement, est très positive. Elle débouche sur des discussions constructives qui mènent à l'élaboration de nouveaux projets. • **Séances de travail autour de la médiation à l'art contemporain** : ces séances permettent de libérer les craintes et la parole par rapport à ces situations. Elles les outillent pour aller plus loin dans	**Coordination générale** : participation culturelle et caractère convivial. Les rencontres en plénière restent nécessaires. De manière générale, la dynamique de groupe et en sous-groupes, particulièrement, est très positive. Elle débouche sur des discussions constructives qui mènent à l'élaboration de nouveaux projets.		

Opérations culturelles	Opérations culturelles envisagées	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/ conclusions à tirer
			la transmission des œuvres présentées dans le cadre de PULSART ou de leurs propres activités. D'autres séances de travail ont été demandées pour aborder les habitants ou les publics non initiés à l'art contemporain, que ce soit dans le cadre d'une exposition ou dans l'espace public.			
Coopération culturelle Est / Gal Culturalité / Leader	◗ **Tournée culturelle itinérante** sur les places, dans les églises, salles de villages avec un évènement d'envergure sur la thématique de la lumière, valorisant un patrimoine jugé remarquable et suscitant la participation active des citoyens. Le spectacle d'été pourrait y trouver une place spécifique en coopération avec les acteurs locaux. ◗ **Création d'outils de médiation artistique et d'interprétation**	Renforcer la coopération culturelle supracommunale, notamment dans les logiques de médiation et de communication	**Coopération culturelle et renforcement de la convivialité et des créativités rurales** : deux réunions de travail de la plateforme pour développer le sens et la pertinence des projets par rapport à leurs objectifs propres et aux objectifs communs. **Participation à l'Inc'Rock Festival** : gestion des bénévoles et des entrées (gestion des équipes et coordination). Fin de la participation prévue en 2020.		Concertation de l'ensemble des acteurs culturels Est BW afin de développer le sens et la pertinence des projets par rapport aux objectifs définis dans le cadre de la plateforme de coopération et de la fiche culture ; opérationnaliser ces projets ; les évaluer et réajuster les objectifs si nécessaire.	◗ **L'opération culturelle envisagée de tournée culturelle itinérante s'est concrétisée dans la mise en place de l'opération culturelle « Scène de villages »** qui rassemble différentes fonctions culturelles : microdiffusion de spectacles d'arts de rue, contes… avec la participation en amont de publics spécifiques à la création d'un objet artistique qui sera l'emblème annuel du festival (ex. : création d'un carrousel, création de livres de

Opérations culturelles	Opérations culturelles envisagées	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/ conclusions à tirer
	en coopération avec les centres culturels locaux et les parcours d'art existants et le développement des sentiers d'art : Sentes. ◗ **Conception d'une promotion culturelle globale** via un Pass Culture en Hesbaye brabançonne.					recettes à partir des plantes de la Hesbaye brabançonne…). L'opération culturelle Sentes a perduré pendant ce contrat-programme. Avec en 2021, une participation accrue du public au choix des artistes. Des outils de médiation viennent compléter le projet. ◗ Le Pass culture n'a pu se mettre en place vu les problèmes de mobilité du territoire. De plus, l'outil ne semblait pas répondre à une demande de la population.
		Valoriser, à travers les dynamiques culturelles, la spécificité rurale du territoire (ressources naturelles, patrimoniales et culturelles)	◗ **Organisation de la première tournée culturelle « Scène de villages »** : un programme culturel itinérant qui œuvre à la mise en valeur des places de villages et au renforcement de la convivialité entre habitants. Citoyens, artistes et animateurs se rencontrent autour d'une programmation artistique variée et	◗ **Scène de villages** : tournée culturelle annuelle et itinérante sur les 7 communes de l'Est du Brabant wallon. Objectifs : mise en valeur de lieux patrimoniaux et d'espaces publics de la région (places de villages), renforcement de la convivialité, rencontre entre habitants.	◗ **Scène de villages** : Tournée culturelle annuelle et itinérante sur les 7 communes de l'Est du Brabant wallon. Objectifs : mise en valeur de lieux patrimoniaux et d'espaces publics (places de villages), renforcement de la convivialité, rencontre entre habitants. ◗ **Tournée de cinéma plein air** annuelle et	

Opérations culturelles	Opérations culturelles envisagées	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/ conclusions à tirer
		Soutenir le sentiment d'appartenance et le nécessaire besoin de convivialité et de rencontre entre populations. Professionnaliser la communication au sein du territoire (communication ciblant une mixité des publics)	d'animations pour tous les âges. **6e tournée de cinéma en plein air** : les séances se déroulent sur les 7 communes du canton dans le but de recréer des moments de rencontre et de convivialité entre les habitants. Un évènement supracommunal mis en place avec de nombreux partenaires de l'Est du Brabant wallon. ◗ Mise en place du projet « Sentes 2018 » à Perwez. ◗ **Organisation d'une 6e édition du projet Sentes** : « Sentier d'art en Brabant wallon Est » sur la commune de Perwez, suite aux réalisations sur les communes de Ramillies en 2012, Incourt en 2013, Hélécine en 2014, Orp-Jauche en 2015 et Jodoigne en 2016.	◗ **Tournée de cinéma en plein air** annuelle et itinérante sur les 7 communes de l'Est du Brabant wallon. Objectifs : mise en valeur de lieux patrimoniaux et d'espaces publics de la région, renforcement de la convivialité, rencontre entre habitants. Les objectifs rejoignant ceux de la tournée culturelle SDV ainsi que la période de réalisation, 4 de ces séances ont pris place dans la cadre de Scène de villages. ◗ **Sentes Perwez** – Mise en place d'un sentier d'art. Résidence d'artistes et création d'œuvres d'art in situ dans le centre de Perwez Objectifs : mise en valeur du territoire par la création d'œuvres artistiques dans le paysage. Sensibilisation à l'art contemporain, actuel. Implication citoyenne. Convivialité et rencontre entre les habitants et les artistes.	itinérante sur les 7 communes de l'Est du Brabant wallon. Objectifs : recréer des moments de rencontre et de convivialité entre les habitants. Les objectifs rejoignant ceux de la tournée culturelle ainsi que la période de réalisation (3 de ces séances ont pris place dans le cadre de Scène de villages).	

Opérations culturelles	Opérations culturelles envisagées	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/ conclusions à tirer
		Anticiper et amener des réponses adaptées aux défis démographiques et de mobilité dans les dynamiques culturelles, avec une attention particulière portée vers les jeunes, les seniors et les publics fragilisés	**Étude d'un pass culture :** vu l'étendue du territoire de l'Est et les problèmes de mobilité sur ce bassin, le pass n'est pas apparu comme pertinent.	/	/	
Coopération zone de culture Ouest	◗ **Festival de la Marionnette** : programmation scolaire et tout public, ateliers de création et manipulation de marionnettes, mise en commun avec un point d'orgue type « Kermesse ». Entre deux festivals, organisation de spectacles, ateliers, formations, etc. ◗ **Week-end découverte** : **À la découverte de son voisin.** Valorisation de la dimension locale, projet itinérant d'année en année, avec des moments spécifiques dédiés à la jeunesse, revaloriser les sentiers via la création d'une balade avec des œuvres d'art	**Développer des projets supracommunaux répondant aux enjeux suivants :** ◗ faciliter l'appartenance de chaque citoyen au territoire et son implication dans les réseaux sociaux en favorisant la rencontre entre citoyens et en travaillant à la création d'un nouvel imaginaire commun ; ◗ répondre aux enjeux démographiques et de cohésion sociale du territoire, avec une attention particulière portée à la mixité des publics, au développement de projets intergénérationnels et à la jeunesse ;	◗ **Kunsten Bo(!)s des Arts :** parcours artistique dans le Bois de Hal. Une trentaine d'artistes des deux communautés. * Évènement convivial et festif permettant la rencontre des publics * Ouverture de la frontière linguistique ◗ **Festival de la Marionnette** * Collaboration sur la programmation du festival et la communication avec le Centre culturel de Tubize. * ZOO de la marionnette : organisation d'ateliers de création et de manipulation de marionnettes avec le collectif d'artistes Boîte à Clous.	◗ **Kunsten Bo(!)s des Arts** : 25 artistes des deux communautés rassemblés lors d'une journée festive et conviviale entre Flamands et Wallons. ◗ **Vierkante Met (r) e (r) Carré** : création d'un spectacle bilingue entre un comédien francophone et un comédien flamand, dans le cadre du Kunsten Bo(!)s des Arts.	◗ **Kunsten Bo(!)s des Arts** : rencontre festive et culturelle entre les 2 communautés flamande et wallonne. Durant une après-midi, dans le parc de Lembeek, le public a été invité à découvrir une vingtaine d'artistes flamands et wallons. Une place importante a été consacrée à l'écologie et à la rencontre des publics. ◗ **Festival de la marrionnette** : préparation des ateliers de création et manipulation de marionnettes en vue du Festival 2020. 12 associations et écoles, sous la coordination du collectif Boîte à Clous, ont réalisé des	◗ L'opération culturelle « **Festival de la marionnette** » s'est développée pendant ces trois années de référence du contrat-programme à la fois au niveau des ateliers en amont et via le festival. De nombreuses écoles ont pu participer à cette opération. ◗ L**e week-end découverte : À la découverte de son voisin** a pris une nouvelle tournure en ouvrant la collaboration aux centres culturels néerlandophones de Beersel et Halle et en organisant une rencontre dans un bois de cette région et en proposant la découverte

Opérations culturelles	Opérations culturelles envisagées	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/ conclusions à tirer
	dans l'espace public, développer un projet permettant un autre regard sur le territoire. • **Projet Prison&Art** : sensibilisation de la population au milieu carcéral, par le biais de spectacles. Susciter le questionnement sur les diverses réalités. • **Évènements culturels à domicile**	• anticiper et amener des réponses adaptées aux défis de la mobilité et au défi climatique ; • valoriser la spécificité du territoire, en tant que zone post-industrielle, dans une perspective d'avenir. Comment le culturel peut-il être un levier de créativité en lien avec le développement économique et vice-versa ?	• **Ça file ! Les marionnettes en BW** : coordination de la création du spectacle « Ça file ! » en collaboration avec le Centre culturel de Tubize et le Théâtre des 4 Mains, soutenu par la Province du Brabant wallon. Organisation de la tournée dans le cadre du Festival de la Marionnette.		marionnettes qui seront présentées au Centre culturel de Tubize lors de Puppet City.	d'artistes des deux communautés et même d'une création spécifique pour cet évènement. • Les opérations culturelles « Prison & Art » et « Évènements culturels à domicile » n'ont pas été menées lors de ce contrat-programme. La plateforme a préféré amplifier les deux autres opérations culturelles.
		Renforcer les coopérations et mises en réseau territoriales dans des logiques de communication et de mutualisation de moyens : développement d'un pôle Ouest.	• Réunions de coordination (composées des directeurs) afin de veiller à la concrétisation des projets de la plateforme. • Réflexion sur une programmation commune pour 2018 – 2019 – 2020> liens avec la coordination d'Éducation permanente sur différents projets : Semons des possibles et Enragez-vous en 2018 et 2019.	- Rencontre avec les directeurs des centres culturels de l'Ouest et ABC : suivi des enjeux et de la fiche du contrat-programme, réflexion, mutualisation…	• Rencontre des directeurs des centres culturels de l'Ouest en vue de travailler sur la mutualisation et les projets communs. • Rencontre des nouveaux présidents et échevins pour présenter la Zone de culture, ses objectifs et son fonctionnement.	

Opérations culturelles	Opérations culturelles envisagées	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/ conclusions à tirer
		Travailler la notion de frontières et inscrire la coopération dans un réseau plus large, hors Brabant wallon, pour faciliter les échanges, notamment avec la Flandre et le Hainaut.	Cf. projet Kunsten Bo(!)s des Arts			
		Les opérateurs culturels pointent deux axes qui devraient traverser tous leurs projets : ◗ la jeunesse (12-18 ans) – Comment mieux comprendre ce qu'attendent les jeunes ? Comment développer des activités avec et pour eux ? ◗ la dimension locale – Comment mieux valoriser et promouvoir celle-ci ?	Cf. projets développés			

Action culturelle spécialisée : cirque, arts de rue, arts forains					
Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/ conclusions à tirer
Accueil en résidence : soutien aux compagnies en création	Accueil d'artistes locaux ou internationaux de toutes disciplines confondues. Sélection des compagnies en fonction de l'adéquation entre le projet et les enjeux identifiés dans le contrat-programme. Objectif : ouvrir ce comité à des partenaires programmateurs pour renforcer le lien entre la création et la diffusion.	Le CCBW a accueilli **12 résidences cirque** de 1 à 4 semaines> 8 compagnies différentes dont 4 soutenues en 2017 par la FW-B et **5 résidences non cirque**. La commission a rendu ses critères de sélection plus objectifs : ont été privilégiées les compagnies émergentes, dont la durée de résidence est plus longue, qui ont utilisé l'espace (sol, hauteur), développé des projets novateurs, expérimentaux, hybrides, développé des liens avec les missions/actions du CCBW (potentiel préachat + médiation + enjeu de société). Ont été préachetés : Connemara (Festival EN L'AIR 2017), Hircus (Festival EN L'AIR 2018), Talk Show (Festival EN L'AIR 2018), Clos (Festival EN L'AIR 2018).	◗ Cie des Chaussons Rouges – Hircus (cirque – funambulisme) ◗ Vivre en Fol Cie – 4 Guitares pour Zorro (comédie musicale de cape et d'épée) ◗ Cie Smart Hands – Circular paranoïa (cirque – jonglerie) ◗ Habeas Corpus Cie – Burning ◗ Justine Electeur et Corentin Piquard – Là, devenu Hortense (danse – hip-hop – rue)		Cf. dossier de renouvellement du Contrat-programme p. 49 à 53
	◗ Soutien technique : construction de décors, conseils techniques. ◗ Soutien en communication et/ ou en administration.	Toutes les compagnies accueillies ont bénéficié d'une aide logistique (aide au montage/démontage, à la construction de décors) et d'une aide en communication. Un site internet spécifique leur est consacré> www.ccbw.be/foyerpopulaire. Beaucoup d'informations nous sont transmises par les compagnies	/		

Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/ conclusions à tirer
		en résidence : achat de leur création, programmation dans des festivals, avancement de leur travail… Nous pensons qu'il serait utile de rassembler toutes ces informations et de les transmettre en interne aux collègues, voire en externe à nos partenaires des centres culturels.			
	Organisation de banc d'essai (processus de médiation), public choisi par la compagnie (écoles, équipe, partenaires, programmateurs, public local)	Cf. ci-dessous			
	Réflexion globale avec les partenaires programmateurs pour garantir la meilleure diversité de lieux de création	/	EN L'AIR : journée avec les professionnels. Journée à l'intention des centres culturels afin de les sensibiliser au secteur du cirque, leur présenter un panel de compagnies et analyser avec eux leurs possibilités d'accueil des disciplines circassiennes.	Le CCBW est membre de l'assemblée générale et du conseil d'administration d'Aires Libres. Participer à une fédération est un acte important afin de contribuer à l'évolution d'un secteur pour lequel nous sommes actifs, et afin qu'artistes, opérateurs et citoyens puissent maximiser leurs expériences.	
	Soutien financier - aide à la coproduction (cirque, arts de rue)	Octroi d'une aide financière : ◗ Cie Lady Cocktail : 1.500 € ◗ Cie Les P'tits Bras : 1.500 € ◗ Petri Dish Valhala : 1.500 € ◗ Théâtre du Nombr'île : 1.000 €	Octroi d'une aide financière : ◗ Habeas Corpus Cie : 2.100 € ◗ Vivre en Fol Cie : 1.171 € ◗ Cie Scratch : 1.500 € ◗ Habeas Corpus Cie : 500 €	Octroi d'une aide financière : ◗ Collectif Rafale : 750 € ◗ Cie des Arts de Nez : 1.000 € ◗ Vivre en Fol Cie : 1.000€ ◗ Cie du Plat Pays ! : 500€	
◗ Ouverture du lieu au public – Valorisation des compagnies	**Organisation de bancs d'essai** en lien avec l'ACS	**10 bancs d'essai organisés**. Certains bancs d'essai sont également destinés aux programmateurs du BW et de la FW-B. Sont venus en 2017 :		Organisation de 7 bancs d'essai avec les compagnies en résidence : Collectif Rafale, Cies Lady Cocktail et Du Grenier au Jardin, Duo André Léo, Labo	

Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/ conclusions à tirer
◗ de cirque contemporain, sensibilisation du public à cet art		Chassepierre, Festival UP !, Les Fêtes Romanes, Festival Hopla !, Festival des arts de rue de Braine-l'Alleud, centres culturels de Nivelles, Ottignies-LLN, Genappe, l'Atelier Théâtre Jean Vilar ou encore Sortilèges, Rue & Vous !. Le CCBW réalise et envoie des newsletters pour annoncer les bancs d'essai publics.		Diabolo, Cie Hay Que (dans le cadre du festival EN L'AIR), Cie des Chaussons Rouges (dans le cadre du festival EN L'AIR), Cie Cirqu'en Choc, Cie du Plat Pays (annulé)	
	Programmation d'un festival de cirque contemporain centré sur la création avec une attention particulière sur la variété de disciplines et sur le lien avec l'espace de résidence et les enjeux du contrat-programme	Fidèle à son esprit, EN L'AIR a présenté « ...Sodade... ». Il s'agit d'une performance artistique de haut vol habituellement présentée en rue, mais que les spectateurs ont pu découvrir en salle, installés dans différentes ambiances : allongés dans un transat', confortablement assis sur un gradin ou attablés comme au cabaret... Autour de ces représentations exceptionnelles en Belgique, le festival a également proposé deux spectacles encore en cours de création : Connemara (titre provisoire) de la Cie Scratch et « Daddy K7 » de la Cie Pocopoc. 2017 fut une édition particulière puisqu'elle fut la première édition organisée avec le soutien de plusieurs partenaires. Ce fut l'occasion pour le CCBW d'étendre les publics qui ont assisté au	- Programmation de cirque contemporain en lien avec les enjeux de société dont la question de la publicité omniprésente dans l'espace public. Des spectacles ainsi que des bancs d'essai ont été présentés. Trois écoles de cirque ont créé un cabaret et animé le public dans ses déplacements. - Pilotée par l'asbl Calicot, la scénographie participative du Festival EN L'AIR a pris le thème de la publicité omniprésente dans l'espace public (thème du spectacle Pub Show Urbain présenté dans le cadre du festival). Des stages ont eu lieu durant les vacances d'été chez les partenaires, des ateliers ouverts à tous ont aussi eu lieu au CCBW - Des projets de médiation sous forme de défis ont été lancés	Édition plus intimiste dans notre salle de résidence. Création d'une scénographie comme outil de médiation à l'instar de 2018. En 2019, la scénographie s'est créée pour susciter le débat, la discussion du public autour du thème : qu'est-ce qu'un banc d'essai ? Avez-vous eu l'occasion d'échanger avec votre voisin ? Qu'a-t-il dit ? Qu'avez-vous retenu de cet échange par rapport à la création circassienne ? Pub Show Urbain : nous avons réaccueilli en résidence ce spectacle qui a dû annuler ses représentations lors du festival 2018 pour cause d'accident. Nous avions alors invité le public à venir voir le spectacle en avril dans sa version finalisée.	Évolution de cette opération culturelle : à la fois au niveau des partenaires, des publics, de la médiation et de la scénographie.

Opérations culturelles	Objectifs CP 2017-2021	2017	2018	2019	Commentaires/ conclusions à tirer
		festival et de poursuivre une sensibilisation au cirque d'aujourd'hui, à sa création. Nous avons donc pu toucher des publics que nous ne touchions pas auparavant. Jusque-là, nous avons aussi poursuivi notre collaboration avec Article 27, et des actions spécifiques ont été mises en place, principalement menées avec le Centre culturel de Genappe, afin de toucher une partie de ce public.	à la population de Court-Saint-Étienne et des environs afin de les sensibiliser et leur proposer de s'essayer à différentes disciplines comme le cirque ou la cuisine. Nous avons essayé de toucher un public que nous touchons peu habituellement, avec des partenaires de terrain pour faciliter le lien et assurer la continuité.		
				Dans le cadre d'un appel à projets de la Province du BW, nous avons soutenu et organisé la production du spectacle *Hortense* de deux jeunes artistes du Brabant wallon, et la création de leur Cie Niou. Au-delà de la création, de la mise en scène par la Cie des Arts de Nez, nous avons organisé un premier cycle de diffusion du spectacle en Brabant wallon.	

2. À ce titre, et pour compléter le propos, **quelles sont les nouvelles opérations culturelles que le centre culturel envisage de développer spécifiquement lors du prochain contrat-programme en tenant compte des 2 enjeux qui ont été affinés** ? Des opérations culturelles spécifiques ont-elles émergé suite à l'étape de l'analyse partagée du territoire et quel est l'échelonnement prévu pour leur déploiement ?

De manière générale, les opérations culturelles que nous développons, nous paraissent toujours pertinentes à la fois au regard des objectifs du contrat-programme actuel 2017-2021, en référence à la progression de l'exercice effectif du droit à la culture, en référence à l'article 2 du décret (cf. pp.28 à 53 du contrat-programme 2022-2026), mais aussi au regard du futur contrat-programme.
Pour le futur contrat-programme, les opérations culturelles actuelles évolueront dans leur(s) thématique(s) et porteront davantage sur les deux nouveaux enjeux soulevés, eux-mêmes interconnectés (cf. pp. 75 à 94).

Nous nous inscrivons donc dans une continuité d'action. L'évolution des opérations culturelles s'opère continuellement de par :

- l'évaluation de nos actions qui nous permet de nous questionner et de faire évoluer constamment nos opérations culturelles.
- Les évaluations sont menées en différents lieux : en équipe projet, avec les partenaires et en Conseil d'orientation (pour certaines opérations culturelles).
- la mise en exergue des enjeux du territoire via le regard des partenaires directs ou indirects, les avis des membres du Conseil d'orientation comme acteurs de ce territoire, et le regard porté par la Maison de l'urbanisme, secteur du Centre culturel du Brabant wallon, sur le territoire. Tous ces regards sont autant de portes d'entrée pour questionner nos actions/opérations culturelles.

À titre d'exemple, quelques nouvelles opérations culturelles nées de cette « boucle procédurale » :

- « Culture à domicile », projet né en 2019, pour toucher des personnes âgées, isolées et dites précarisées. Cette opération est ensuite devenue « Allo culture » pour faire face au confinement pendant la crise sanitaire
- Open stage BW devenu en 2019 Be Wesh !
- Projet Slam en BW, «Ose le ton ! »
- PLAY
- Kunsten Bo(!)s des Arts
- Scène de villages
- Le Focus jeune public (La crise sur le gâteau, cf. question 3)
- ...

3. Décrire 2 « projets-phares » menés par le centre culturel en présentant de quelle façon s'établissent les collaborations entre partenaires et comment le CCBW en assure la coordination le cas échéant.
   Ces projets peuvent être issus des rapports d'activités antérieurs et synthétisés en établissant des liens avec les enjeux du territoire et le développement des droits culturels des populations.

3.1 Le Réseau Brabançon pour le Droit au Logement

Le Réseau Brabançon pour le Droit au Logement est né de la plateforme d'Éducation permanente en Brabant wallon dont le CCBW assure la coordination.
Face au constat d'inégalités socio économiques d'accès au logement, et particulièrement en Brabant wallon, la plateforme a souhaité orienter son action vers la question du logement public dans un premier temps (accès, conditions d'accès et de vie) et de l'habitat léger ensuite. La plateforme a lancé pour se faire le Réseau Brabançon pour le Droit au Logement dont le seul travailleur est employé du Centre culturel du Brabant wallon.
En 2013, le Réseau brabançon pour le Droit au Logement (RBDL) s'empare de la question de l'habitat léger. Après 6 années d'un travail de sensibilisation et d'éducation permanente à propos de l'habitat léger, une des réponses nait en 2018, sous forme d'une étude sur l'habitat léger financée par les ministres De Bue et Di Antonio.
L'objectif de cette étude était de distinguer les freins d'ordre juridique qui enserrent actuellement le développement de l'habitat léger, puis les leviers qui contribueraient à son épanouissement au cœur d'une société en pleine dynamique transitionnelle et en recherche d'un retour à des valeurs de solidarité. Elle vise à définir ce qu'est l'habitat léger, ainsi qu'à déterminer les critères de salubrité afférents, privilégiant l'aspect expérimental et processuel de la constitution d'un mode d'habiter.

Étude sur les freins juridiques de l'habitat léger

- **Partenaires** : Rassemblement wallon pour le droit à l'habitat (RWDH), Habitat et Participation asbl (H&P), Université de Saint-Louis, UCLouvain, Centre de médiation des gens du voyage et des Roms, Collectif Halé !, Cabinet du ministre du Logement, Cabinet du ministre de l'Aménagement du territoire, DGO4 et **participation intensive des habitants**
- **Objectifs généraux :**
  - Objectif 1 – Susciter un autre regard sur le territoire afin d'augmenter la capacité d'analyse du citoyen
  - Objectif 3 – Solliciter et encourager la participation de la population
- **Objectif spécifique** :
  - Décrire les freins au développement de l'habitat léger pour proposer des pistes de solutions, en commençant par définir cette habitation
- **Actions culturelles** : information, sensibilisation, participation, coopération, création d'une exposition itinérante de photographies d'habitants vivant dans des habitats légers, en zones de loisir.

Résultats - Constats :

- Participation accrue des habitants appartenant aux trois familles : les habitants des zones de loisir, les habitants d'habitats légers, et les gens du voyage.
- Pour arriver à cette participation une méthodologie spécifique a été mise en place – clé de voute du projet qui adoptait des outils d'intelligence collective.
- Suite à l'étude, l'Habitat léger a fait l'objet d'une reconnaissance formelle et juridique dans le décret du 2 mai 2019, dans le Code du logement qui devint, par cette occasion, le Code de l'habitation durable.

→ Cette étude a induit un changement qui concerne autant le droit au logement **que l'art d'habiter**.

Les Rencontres internationales de l'habitat alternatif et de l'habitat léger (RIHAL) organisées les 10, 11 et 12 mai 2019 marquaient la fin de l'étude et du décret qui en découlaient. Elles ont permis des moments d'échanges formels et informels entre habitants, une communication des résultats de l'étude juridique et la diffusion d'une brochure de vulgarisation de cette dernière. Ces Rencontres informaient aussi sur la situation juridique de l'habitat léger dans d'autres pays européens. Elles ont pris la forme d'un festival de conférences (10), d'ateliers juridiques et artistiques (25) et se sont conclues par des concerts dans le quartier de la Baraque à Louvain-la-Neuve.

→ Six années de travail pour un changement qui concerne autant le droit au logement que l'art d'habiter. Six années au cours desquelles, la population directement concernée, les habitants, ont participé activement à toutes les étapes du processus.

Cet aboutissement est aussi un appel à une autre façon de vivre : la perméabilité du dehors dans le dedans, la nature/le vivant comme partie intégrante de l'habitat, l'autogestion, la tentative d'invention de nouvelles formes d'organisation collective…

En lien avec cette étude, le livre de Marielle Macé, *Nos cabanes*, qui fait écho à la réflexion issue du RBDL. Pour l'auteure, ce sont des espaces où s'inventent, où se prouvent aussi d'autres façons de s'y prendre dans un monde où l'on renonce plus ou moins à le réparer dont on se dit qu'il est trop saccagé pour pouvoir être amendé ou adouci, mais où l'on se dit qu'on a mieux à faire qu'à survivre, qu'on a le droit aussi d'espérer des vies désirables, et en particulier des vies reposant sur la valorisation des liens, des liens entre les vivants, des liens entre toutes sortes de vivants, des liens avec le monde naturel… « S'il n' y a pas de places, on va inventer autrement les autres formes d'occupation du monde, on va essayer de les rêver, de les élargir ».

3.2 Le Focus jeune public

En 2015, le CCBW met en place le projet « Ottokar » dont l'objectif était de valoriser le théâtre jeune public, de donner accès à un public plus large et de valoriser les compagnies du Brabant wallon. Cette action a été menée avec l'ensemble des centres culturels et les compagnies du Brabant wallon.

Ensuite, suite à la pertinence de cette action, nous avons décidé de faire de ce projet une action cyclique sous forme d'un focus qui aurait lieu tous les trois ans. L'objectif de celui-ci est de mettre à l'honneur le théâtre jeune public et tous ceux qui le créent, le jouent, l'organisent, le diffusent, l'enseignent, l'encadrent, le relaient ou en composent le public en Brabant wallon.

D'octobre 2017 à avril 2018, "La crise sur le gâteau" a alors mobilisé l'ensemble des acteurs dans le domaine du théâtre jeune public en Brabant wallon. L'occasion pour un millier de jeunes (27 écoles primaires et secondaires) de découvrir des spectacles créés pour les enfants et les adolescents. Tous traitaient d'une thématique commune, les crises (collectives ou individuelles). Ce sujet est né des rencontres avec les professeurs qui ont plusieurs fois témoigné de leur malaise face à la thématique des crises (adolescente, sociale et économique, écologique...). Souvent, ils se sentent démunis pour les aborder.

La thématique des crises est donc sortie de ces constats. Celle-ci est souvent pressentie comme compliquée. Toutefois, les opérateurs de théâtre jeune public du Brabant wallon ont imaginé des outils réflexifs et créatifs pour les aborder plus aisément. Ceux-ci se sont matérialisés par des ateliers philo et de sérigraphie consécutivement au visionnement des spectacles. Par ailleurs, le focus a abouti sur la création d'une exposition itinérante et d'une monographie, traces du projet.

- **Partenaires** : les centres culturels du Brabant wallon, Théâtre Jean Vilar, Association Braine Culture, Columban, Ateliers du Léz'arts, Article 27 BW, Ekla-Art pour tous, Collectif Ice Screen et Gilles Abel.
  Grâce à un travail en collaboration avec les animateurs jeune public des différents centres culturels depuis plus de 20 ans et aussi grâce au projet Ottokar, la mobilisation des centres culturels de la Province a été rendue plus aisée.
- **Public** : 27 écoles fondamentales et secondaires en BW, soit ± 1.000 enfants
- **Objectifs généraux** :
  - Objectif 1 : Susciter un autre regard sur le territoire afin d'augmenter la capacité d'analyse du citoyen
  - Objectif 2 : Accroitre la capacité d'expression et de créativité artistique du citoyen afin de renforcer son rôle d'acteur responsable
- **Objectifs spécifiques** :
  - Consolider les liens entre les opérateurs jeune public de la province
  - Mettre en valeur le théâtre jeune public au sein de la province
  - Mettre en place des outils de médiation
  - Nourrir la réflexion et l'esprit critique des spectateurs autour des thématiques sociétales
- **Actions culturelles** : programmation de 11 compagnies professionnelles, une cinquantaine de représentations, médiation culturelle (ateliers philo et ateliers de sérigraphie), création d'une exposition itinérante et d'une monographie

Résultats - Constats :

Les objectifs de ce projet contribuent à nourrir un sentiment d'appartenance au territoire de vie des citoyens, en leur proposant des œuvres artistiques de qualité dans un espace culturel proche de leur lieu de vie ou d'activité (écoles). Les réflexions philosophiques autour des spectacles et les ateliers créatifs qui y sont menés, en lien avec le visionnement du spectacle, constituent des leviers de

convivialité au sein des classes, et de liberté d'expression. La médiation mise en place invite élèves et enseignants à oser se plonger dans les thématiques des crises personnelles ou de société qui souvent rebutent. Les participants sont invités à penser par eux-mêmes et à échanger le fruit de leur réflexion. Ce dispositif travaille donc au développement de l'esprit critique des jeunes. Enfants et adolescents prennent une part active au projet (participation culturelle) : leurs réflexions serviront de base de contenu à la réalisation d'une brochure autour du projet et leurs créations plastiques feront l'objet d'une exposition qui tournera dans les différents lieux culturels ayant accueilli le projet. « La crise sur le gâteau » est également une belle opportunité pour les compagnies de théâtre Jeune public de faire découvrir leurs créations auprès d'un large public.

Ce projet, mené en collaboration avec une quinzaine de partenaires du territoire, consolide le lien entre les différents opérateurs du Jeune public. Cette coopération favorise l'ancrage du projet sur le territoire mais également la cohésion entre les partenaires. Il leur permet d'expérimenter de nouvelles activités, de nouvelles formes de médiation et d'échanger sur leurs pratiques. Il nourrit leur envie de développer des projets communs à l'échelle du Brabant wallon. L'intérêt rencontré par ces opérateurs pour la formation (animation de discussions philo avec le Jeune public) organisée par le CCBW, confirme cette intention.
L'ensemble des centres culturels ont fait le constat que grâce à la mise en place du projet Ottokar, puis de La crise sur le gâteau, ils ont pu participer à un projet de plus grande ampleur et rencontrer des écoles, des classes ou des publics avec lesquels ils n'avaient pas l'habitude de travailler.
Ce focus a donné naissance à une plateforme rassemblant les animateurs jeune public des différents centres culturels du Brabant wallon.

Le Focus a positionné le CCBW comme un opérateur fédérateur en ce qui concerne le théâtre jeune public en Brabant wallon.
Ce positionnement et les liens que nous avons développés avec les autres opérateurs et compagnies du Brabant wallon nous ont permis de nous proposer comme référent pour le consortium PECA qui a vu le jour en 2020.

4. Décrire succinctement le rôle du Bureau par rapport au rôle du CA.

Le Bureau est vu comme un comité de gestion. Il a un rôle de soutien à la direction dans la gestion de l'institution, dans sa gestion journalière et prépare les décisions qui doivent être validées par le Conseil d'administration.

Voici un tableau récapitulatif des tâches incombant au Bureau et celles relevant du CA :

	Conseil d'administration	BUREAU
INSTITUTIONNEL	Désignation membres du Bureau	◗ Exécution des tâches définies par le CA ◗ Préparation de l'ordre du jour du CA
	◗ Débat, projection et décision sur les grands axes du contrat-programme ◗ Préparation des rapports d'activité pour l'AG (projet de programme d'activités + évaluation)	
FINANCES	◗ Préparation des comptes et du budget ◗ Décisions extraordinaires ◗ Programme d'investissement	◗ Préparation méthodologique des décisions d'investissement à prendre en CA ◗ Double signature des paiements
RH	◗ Recrutement et licenciement du personnel > directement instruits par le CA : les recrutements des postes de directeur, coordinateur, animateur CDI ◗ Organigramme du personnel ◗ Règlement de travail	◗ Instruction des recrutements et licenciements et présentation au CA qui prend la décision ◗ Autonomie de décision sur les recrutements de contrats courts (quelques mois), remplacements à durée déterminée, pauses-carrière, temps partiels, etc. ◗ Gestion des problèmes

En 2021-2022, il est prévu d'accentuer le rôle du Bureau en tant qu'organe de gestion qui prépare les décisions à prendre en CA.
Les réunions de Bureau seront organisées de manière plus fréquente et en lien direct avec les CA.
Pour rappel, comme explicité dans le dossier de renouvellement du contrat-programme en pp. 53 et 54, les instances sont également en questionnement et souhaitent affiner leur périmètre de responsabilité, le nombre et la représentativité des membres.

5. Décrire succinctement sur quelle hypothèse repose la constitution du nouveau Conseil d'orientation et les choix effectués de manière à garantir un équilibre entre membres extérieurs à l'équipe et membres internes.

Rappel de la composition du Conseil d'orientation

Membres de l'équipe et du CA :

CCBW	Chevalier	Agnès	Chargée de projets – Maison de l'urbanisme
CCBW	De Pauw	Alice	Chargée de projets – ACGI
CCBW	Hanin	Ariane	Chargée de projets – Médiation
CCBW	Kolen	Françoise	Codirectrice
CCBW	Nicod	Julie	Coordinatrice coopérations
CCBW	Rigaux	Joëlle	Coordinatrice communication
CA	Kooy	Emmanuelle	Représente le cluster des CPAS de Grez-Doiceau, Chastre, Incourt, Walhain
CA	Lorant	Marie-Frédérique	Représente La Province
CA	Smolders	Vincent	Représente la commune de Grez-Doiceau
CA	Zimmermann	Max	Représente TV Com

Membres externes :

Anthoine	Pierre	Centre culturel de Tubize - Directeur
Aulit	Aline	UCL Culture
Goosse	Bruno	Artiste et professeur arts plastiques
Heusquin	Nathalie	Fédération des MJ - Conseillère pédagogique
Jamart	Vivienne	École des Arts de Braine-l'Alleud - Artiste
Langhendries	Marie	Gal-Culturalité en Hesbaye brabançonne - Directrice
Remels	Valentine	Artiste cirque
Soille	Frédéric	Équipes populaires - Animateur
Van Nimmen	Geneviève	Bibliothèque centrale BW – Assistante coordination du réseau de lecture publique du BW
Walterner	Anne	Institut de la Providence de Wavre – Professeure du secondaire

Évolution de la composition du Conseil d'orientation

Malgré des velléités répétées pour s'assurer l'implication des membres du CO, nous avons constaté dans le courant de l'année 2020, un manque d'adhésion et une irrégularité préoccupante dans la participation aux Conseils d'orientation.

Nous avons donc choisi de diminuer le nombre de membres au sein de ce CO.

- D'une part, nous pensons qu'un groupe réduit pourrait augmenter l'efficacité et l'engagement dans les processus proposés.
- D'autre part, il nous a semblé judicieux de réduire les membres de l'équipe à un représentant par secteur. Nous garantissons par là une couverture complète, en termes de contenu de l'ensemble de nos opérations. De plus, nous laissons, de ce fait, une ouverture plus grande aux membres du CA et aux membres externes.

Nous avons également choisi d'étoffer notre Conseil d'orientation en nous tournant vers des personnes issues du monde de l'enseignement, et cela afin d'être cohérent avec l'engagement du Centre culturel du Brabant wallon dans le consortium du PECA.

Mobilisation effective du Conseil d'orientation

« Les colis »

Afin d'avoir une expérience commune de l'opération à autoévaluer, chaque membre du CO a reçu, en décembre 2020, sur le pas de sa porte, un « colis » avec un échantillon de quelques projets que nous menons/avons menés récemment. Chaque colis contenait donc, aussi et surtout, l'expérience de l'action qui allait être évaluée lors du prochain CO. Par exemple, et tout à fait concrètement, afin d'évaluer au mieux le projet « Allo culture » (projet se déclinant autour de coups de fil culturels), chaque membre du CO a reçu un coup de fil « Allo culture ». Ceci légitime la parole de chacun et permet une participation beaucoup plus engagée. Les moments d'échange sur le pas de

porte ont également permis de faire plus ample connaissance, ce qui n'est pas négligeable pour développer une forme de cohésion et pour aborder des débats informels très porteurs.

Le prochain colis est programmé pour cet été et visera à amorcer l'évaluation d'une autre opération.

La facilitation des Conseils d'orientation

Afin de relancer une dynamique, la plus participative possible, et d'accueillir les nouveaux membres, nous avons veillé à différentes choses pour animer et faciliter nos réunions.

Quelques éléments sur le fond

- Reformuler succinctement les rôles du Conseil d'orientation (cf. PDF du Padlet en annexe)
- Présenter le CCBW dans ses singularités et dans son ancrage au territoire de la Province du Brabant wallon (cf. PDF du Padlet en annexe)
- Simplifier et concentrer nos axes d'évaluation. Pour les deux derniers CO, les axes privilégiés ont été : l'accès à la culture et l'article 2 du décret

Quelques éléments sur la forme :

- Utiliser des outils virtuels collaboratifs (cf. PDF du Padlet en annexe)
- Utiliser la même méthodologie pour deux Conseils d'orientation consécutifs
- Programmer les deux réunions à deux semaines d'écart pour ne pas perdre le fil de la méthodologie proposée et pour éviter les redites
- Proposer une courte évaluation, tel un cliché, à l'issue de chaque réunion

Ces différents éléments ont été développés depuis le mois de février 2021, et il nous semble qu'une dynamique constructive, efficace et positive se met en place.
Ceci devrait nous permettre de créer davantage de liens, d'échos et une réelle continuité avec les évaluations menées en interne.

ORGANIGRAMME FORMEL

(Organigramme préssenti dans le cadre de la consultance visant à la réorganisation interne de l'équipe)

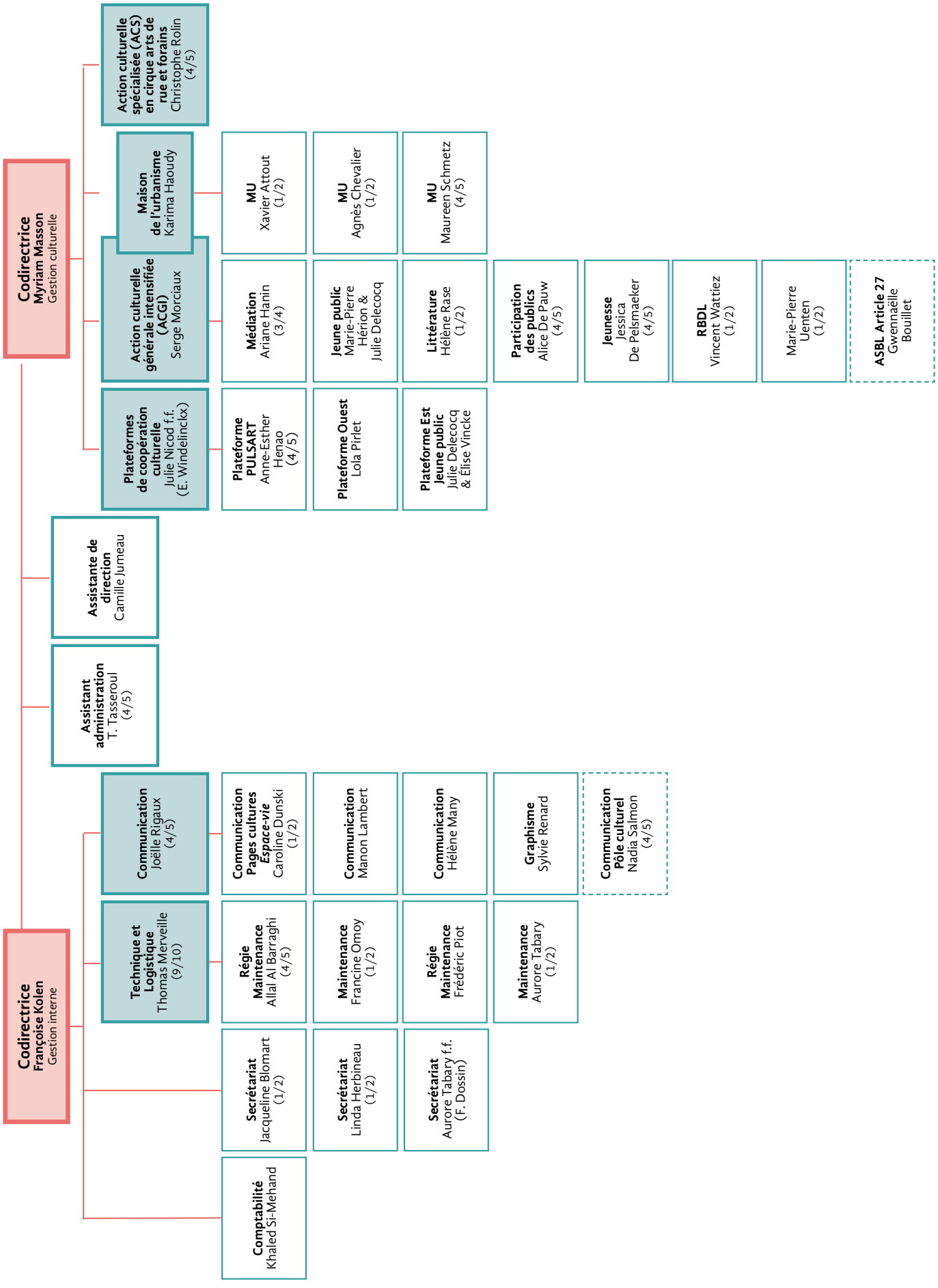

7. Transmettre un nouveau plan financier établi suite aux décisions adoptées par la Province du Brabant wallon, y compris, succinctement, les impacts de la diminution de la part provinciale (en termes d'emploi et d'action) sur le CCBW.

Lors du dépôt de notre dossier de renouvellement du contrat-programme, il était fait référence à un financement provincial total de 490.000€, ce qui correspondait au montant de la subsidiation de 2019.
Depuis la remise du dossier, la Province a dû revoir le montant de son financement. Celui-ci a été diminué à 431.000€ répartis comme suit : 311.000€ de fonctionnement, 100.000€ pour la Maison de l'urbanisme, 10.000€ pour l'alliance culture-école et 10.000€ d'aide en nature « technique ».
La diminution provinciale fait suite à la reprise du financement communal des zones de secours par les Provinces.
Cette diminution de 59.000€ de la part provinciale a un impact direct sur le calcul de la parité et diminue d'autant le subside octroyé par la FW-B concernant notre reconnaissance ACGI.
La diminution provinciale concerne les projets menés suivants : le Grand tremplin devenu le projet Labo Phonique, le réseau National 5 qui en était lié, le salon Le Livre tout Proche et le Village associatif du festival Les Afronautes.
Un partie de la subvention liée au projet Grand Tremplin devenu Labo Phonique était justifié par du salaire de l'animateur en charge de cette opération culturelle (la moitié de son salaire).
La suppression de ce financement et le départ de l'animateur ont amené le CA à prendre la décision de non-renouvellement d'un animateur musiques alternatives.
Les actions culturelles menées au niveau de la sensibilisation aux musiques alternatives ont dû être arrêtées.
Par contre, étant donné la pertinence du Village associatif du festival les Afronautes et son développement, nous souhaitons maintenir cette opération culturelle. Elle sera revue en collaboration avec l'ensemble des partenaires du projet et en fonction de nos moyens respectifs. Comme indiqué ci-dessus, la Province finançait ce projet de « Village associatif » à hauteur de 20.000€.

La participation des communes
Dans ce contexte, nous avons sollicité les communes du Brabant wallon afin d'envisager ensemble l'augmentation de leur contribution, initialement de 0,10€/habitant.
Le tableau ci-dessous reprend les contributions par commune (les délibérations communales et provinciale se trouvent en annexe) :

Communes	Participation financière en 2020	Nouvelle contribution financière (€/habitant)	Participation financière estimée en 2022
Beauvechain	722,4	0,2	1445,8
Braine-le-Château	3.983,3	0,1	3983,3
Braine-l'Alleud	1.043,5	0,1	1043,5
Chastre	760,0	0,2	1520
Chaumont-Gistoux	1.170,6	0,2	2341,2
Court-Saint-Étienne	5.000,0	5 000	5000
Genappe	1.535,0	0,2	3070
Grez-Doiceau	1.337,0	0,2	2676
Hélécine	348	0,2	696
Incourt	538,7	0,2	1078
Ittre	687,5	0,1	688
Jodoigne	1.407,5	0,1	1407
La Hulpe	730,5	0,3	2193
Lasne	1.423,2	0,1	1423,5
Mont-Saint-Guibert	756	0,25	1852,2
Nivelles	2.850,3	0,1	2850,3
Orp-Jauche	504,9	0,1	504,9
Ottignies-LLN	3.154,3	0,3	9462,3
Perwez	929	0,2	1858
Ramillies	639,5	0,1	639,5
Rebecq	1.092,5	0,1	1092,5

Rixensart	2.238,1	0,2	4476,2
Tubize	2.590,2	0,1	2590,2
Villers-la-Ville	1.071,4	0,2	2142,8
Walhain	716,8	0,3	2150,4
Waterloo	3.017,1	0,1	3017,1
Wavre	3.431	0,3	10293
Total participation financière communale	**43.678,3**		**71.494,7**

Étant donné ces nouvelles contributions, voici le tableau de parité :

	2022	2023	2024	2025	2026
FWB – ACGI	530.231	530.231	530.231	530.231	530.231
Subside provincial	431.000	431.000	431.000	431.000	431.000
Contributions communales	71.495	71.495	71.495	71.495	71.495
Contribution de la commune de Court-Saint-Étienne – Participation indirecte	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000
Contribution de la commune de Court-Saint-Étienne – Remboursement emprunt	28.836	28.836	28.836	28.836	28.836
- Loyer payé à la commune	-11.100	-11.100	-11.100	-11.100	-11.100
Total contributions collectivités locales associées	530.231	530.231	530.231	530.231	530.231
% Parité	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Ce tableau de la parité nous indique que celle-ci pourrait être garantie si le montant du subside de la FWB concernant l'ACGI n'est pas indexé et plafonné à 530.231€.

Révision de la demande

Dans ce contexte financier et étant donné que l'ACS et les coopérations ne sont pas à l'équilibre financièrement, nous proposons de revoir notre demande pour les trois reconnaissances sollicitées :

- **ACGI** : le montant demandé correspond au montant maximum possible étant donné la condition de parité, soit **530.231€** (montant de la subvention concernant notre action générale intensifiée en 2021 est de : 540.861,16€)
- **ACS** : le montant demandé est de **75.000€** (cf. les compléments d'information envoyés au 31/12/2020)
- **Coopérations** : le montant demandé est de **150.000€,** soit une augmentation de 30.000€ par rapport à la demande initiale. Cette augmentation se justifie par les opérations culturelles menées et par l'atteinte de l'équilibre financier de cette reconnaissance.

Détail du plan financier global

CCBW
CONTRAT PROGRAMME 2022 - 2026
PROJECTION FINANCIERE

CHARGES						PRODUITS					
	2022	2023	2024	2025	2026		2022	2023	2024	2025	2026
FRAIS GENERAUX	**2.277.852**	**2.330.249**	**2.325.577**	**2.344.297**	**2.370.110**	**RECETTES GENERALES**	**2.760.652**	**2.784.798**	**2.706.813**	**2.721.979**	**2.701.420**
Frais fonctionnement	185.223	187.121	184.054	186.023	188.029	**Fédération Wallonie - Bruxelles**					
Charges salariales	2.092.629	2.143.128	2.141.523	2.158.274	2.182.081	Action culturelle générale intensifiée	530.231	530.231	530.231	530.231	530.231
						Action culturelle spécialisée en Résidences a	75.000	75.000	75.000	75.000	75.000
						Coopérations	150.000	150.000	150.000	150.000	150.000
						Décret emploi	224.419	228.459	232.571	236.757	241.019
						Consortium PECA	100.000	100.000			
						Leader	35.250	35.250	35.250	35.250	12.900
						Art et Vie / Spectacles à l'école	30.400	30.400	30.400	30.400	30.400
						Région wallonne					
						APE	551.871	561.805	571.917	582.212	592.692
						Réduction ONSS - APE	293.386	301.105	306.397	304.538	310.205
						Maison de l'Urbanisme	75.000	75.000	75.000	75.000	75.000
						Province du Brabant wallon					
						Fonctionnement	311.000	311.000	311.000	311.000	311.000
						Activites	110.000	110.000	110.000	110.000	110.000
						Art et Vie / Spectacles à l'école	12.200	12.200	12.200	12.200	12.200
						Fédéral					
						Maribel	136.330	138.784	141.282	143.825	146.414
						Communes Brabant wallon					
						Participation des 27 communes	71.495	71.495	71.495	71.495	71.495
						Feader - Fiche culture	6.871	6.871	6.871	6.871	2.515
						Union Européenne					
						Feader - culturalité	26.590	26.590	26.590	26.590	9.740
						Centres culturels	19.350	19.350	19.350	19.350	19.350
						Autres produits	1.260	1.260	1.260	1.260	1.260
FRAIS ACTIVITES	**523.568**	**495.317**	**422.005**	**418.449**	**372.078**	**RECETTES ACTIVITES**	**40.768**	**40.768**	**40.768**	**40.768**	**40.768**
ACGI	369.288	339.494	267.176	264.272	249.195						
ACS	57.530	59.073	58.079	57.427	56.716						
COOPERATIONS	96.750	96.750	96.750	96.750	66.167						
TOTAL	**2.801.420**	**2.825.566**	**2.747.582**	**2.762.746**	**2.742.188**		**2.801.420**	**2.825.566**	**2.747.581**	**2.762.747**	**2.742.188**

CCBW
CONTRAT PROGRAMME 2022 - 2026
PROJECTION FINANCIERE - Detail par Reconnaissances sollicitées

CHARGES	2022	2023	2024	2025	2026
Général					
Frais généraux	185.223	187.121	184.054	186.023	188.029
Charges salariales	1.132.557	1.160.086	1.135.096	1.128.042	1.127.615
Sous-total Général	**1.317.780**	**1.347.207**	**1.319.150**	**1.314.065**	**1.315.644**
ACGI					
Charges salariales	635.480	650.313	665.414	680.786	696.435
Frais activités	369.288	339.494	267.176	264.272	249.195
Sous-total ACGI	**1.004.768**	**989.807**	**932.590**	**945.058**	**945.630**

PRODUITS	2022	2023	2024	2025	2026
Général					
Fédération Wallonie - Bruxelles					
Action culturelle générale intensifiée	530.231	530.231	530.231	530.231	530.231
Décret emploi	224.419	228.459	232.571	236.757	241.019
Région wallonne					
APE	326.967	332.852	338.844	344.943	351.152
Réduction ONSS - APE	151.721	154.452	157.232	152.456	155.200
Province du Brabant wallon					
Fonctionnement	311.000	311.000	311.000	311.000	311.000
Communes Brabant wallon					
Participation des 27 communes	71.495	71.495	71.495	71.495	71.495
Fédéral					
Maribel	41.312	42.056	42.813	43.583	44.368
Participation des CC	4.145	4.145	4.145	4.145	4.145
Autres produits	1.260	1.260	1.260	1.260	1.260
Sous-total Général	**1.662.550**	**1.675.949**	**1.689.590**	**1.695.869**	**1.709.869**
Résultat Général	**344.770**	**328.743**	**370.440**	**381.804**	**394.224**
ACGI					
Fédération Wallonie - Bruxelles					
Art & Vie	14.400	14.400	14.400	14.400	14.400
Spectacle à l'école	16.000	16.000	16.000	16.000	16.000
Consortium PECA	100.000	100.000			
Région wallonne					
APE	198.368	201.939	205.574	209.274	213.041
Réduction ONSS - APE	116.245	118.337	120.467	122.635	124.843
Maison de l'urbanisme	75.000	75.000	75.000	75.000	75.000
Province du Brabant wallon					
Activites	110.000	110.000	110.000	110.000	110.000
Art & Vie	7.200	7.200	7.200	7.200	7.200
Spectacles à l'école	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000
Entrées activités	25.000	25.000	25.000	25.000	25.000
Sous-total ACGI	**667.213**	**672.876**	**578.641**	**584.510**	**590.484**
Résultat ACGI	**-337.555**	**-316.931**	**-353.949**	**-360.548**	**-355.146**

CCBW
CONTRAT PROGRAMME 2022 - 2026
PROJECTION FINANCIERE - Detail par Reconnaissances sollicitées

CHARGES	2022	2023	2024	2025	2026
ACS					
Charges salariales	58.344	59.794	61.270	62.773	64.303
Frais activités	57.530	59.073	58.079	57.427	56.716
Sous-total ACS	**115.874**	**118.867**	**119.349**	**120.200**	**121.019**
Coopération					
Charges salariales	266.248	272.935	279.743	286.673	293.728
Frais activités	96.750	96.750	96.750	96.750	66.167
Sous-total Coopérations	**362.998**	**369.685**	**376.493**	**383.423**	**359.894**
Charges globales	**2.801.420**	**2.825.566**	**2.747.582**	**2.762.746**	**2.742.188**

PRODUITS	2022	2023	2024	2025	2026
ACS					
Fédération Wallonie - Bruxelles					
Action culturelle spécialisée	75.000	75.000	75.000	75.000	75.000
Région wallonne					
APE	19.527,70	19.879,20	20.237,03	20.601,29	20.972,12
Réduction ONSS - APE	11.345,78	13.988,10	14.112,25	14.599,29	15.047,39
Entrées activités	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000
Sous-total ACS	**115.873**	**118.867**	**119.349**	**120.201**	**121.020**
Résultat ACS	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Coopération					
Fédération Wallonie - Bruxelles					
Coopérations	150.000	150.000	150.000	150.000	150.000
Leader	35.250	35.250	35.250	35.250	12.900
Région wallonne					
APE	7.009	7.135	7.263	7.394	7.527
Réduction ONSS - APE	14.074	14.327	14.585	14.848	15.115
Fédéral					
Maribel	95.018	96.728	98.469	100.242	102.046
Union Européenne					
Feader - Fiche culture	26.590	26.590	26.590	26.590	9.740
Centres culturels	15.205	15.205	15.205	15.205	15.205
Communes					
Feader - culturalité	6.871	6.871	6.871	6.871	2.515
Entrées propres	5.768	5.768	5.768	5.768	5.768
Sous-total Coopérations	**355.784**	**357.874**	**360.001**	**362.167**	**320.816**
Résultat Coopérations	**-7.214**	**-11.811**	**-16.491**	**-21.256**	**-39.079**
Recettes globales	**2.801.420**	**2.825.566**	**2.747.581**	**2.762.747**	**2.742.188**

ANNEXES

PADLETS DES RÉUNIONS 2021 DU CONSEIL D'ORIENTATION

Conseil d'orientation - Rencontre du 220421

Un air de retrouvailles....

ARIANE HANIN 19 AVRIL 2021 12H36

ARIANE HANIN 17 MAI 2021 12H10

C'est quoi le CCBW?

ARIANE HANIN 17 MAI 2021 12H08

C'est quoi un conseil d'orientation?

ARIANE HANIN 17 MAI 2021 12H02

LES LIENS VERS LES CONTRIBUTIONS DES DEUX GROUPES DE TRAVAIL

https://fr.padlet.com/arianehanin/accesalaculture

https://fr.padlet.com/arianehanin/renforcementliensocial

ARIANE HANIN 17 MAI 2021 12H09

CAPTURE d'ECRAN DU TCHAT

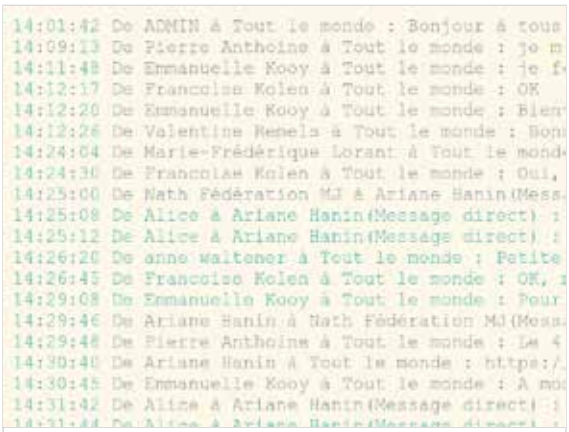

meeting_saved_chat.txt
Document TXT
PADLET DRIVE

ARIANE HANIN 22 AVRIL 2021 14H47

Résultat du TAG - EVALUATION DE LA SEANCE

"Techniquement tout était confortable pour moi" - Main proche caméra=100%
TOUT LE MONDE - 100%

"Ce dispositif a permis d'évaluer les deux objectifs principaux d'ALLO Culture"
TOUT LE MONDE 100%

ARIANE HANIN 20 AVRIL 2021 11H28

LES EXCUSéS

1. Agnès Chevalier
2. Geneviève Van Nimmen
3. Vivienne Jamart
4. Bruno Goosse
5. Julie Nicod

ARIANE HANIN 22 AVRIL 2021 07H45

DEUX SOUS-GROUPES (15 minutes)

1 porte-parole (Les 4 questions "guides")
- *Sur quoi le débat a-t'il le plus porté?*
- *Deux éléments positifs pointés*
- *Un élément négatif pointé*
- *Une idée ou une piste d'amélioration*

1 scribe
1 gardien du temps

RENFORCEMENT DU LIEN SOCIAL: Ariane

ACCES A LA CULTURE: Françoise

ARIANE HANIN 17 MAI 2021 11H58

ALORS ce coup de fil?

Alors, ce coup de fil_nuagedemots
Document PDF
PADLET DRIVE

ARIANE HANIN 22 AVRIL 2021 07H28

ORDRE DU JOUR

1. Le mot d' introduction de Pierre
2. "Lumière sur"...
3. C'est quoi le CCBW?
   - Notre spécificité
   - Lien avec les droits culturels
   - Fonctions culturelles
4. C'est quoi un Conseil d'orientation?
5. Un court sondage
6. Evaluation "ALLO CULTURE"
7. Le mot de la fin

1/4 d'heure informel

ARIANE HANIN 17 MAI 2021 11H58

OK pour une capture d'écran?

Pour rendre compte de la vie "cachée" du CCBW...
ACCORD DONNE

ARIANE HANIN 19 AVRIL 2021 13H13

ALLO Culture

ARIANE HANIN 17 MAI 2021 12H02

PROCHAINE RENCONTRE: en l'air

Le 4 mai, de 14h à 16h

Conseil d'orientation 22/04

Centre culturel - CCBW : brèves explications

FRANCOISE KOLEN 19 AVRIL 2021 13H03

Un centre culturel

- Régit par le décret de 2013
- Organisation qui travaille avec et pour les citoyens, pour garantir **l'exercice des droits culturels par tous, individuellement et collectivement**.
- L'action des centres culturels :
    1. augmente la capacité d'analyse, de débat, d'imagination et d'action des populations d'un territoire, notamment en recourant à des démarches participatives;
    2. cherche à associer les opérateurs culturels d'un territoire à la conception et à la conduite d'un projet d'action culturelle de moyen et long termes;
    3. s'inscrit dans des réseaux de coopération territoriaux ou sectoriels

Pour définir leur projet culturel, les centres culturels suivent une « **procédure** » fixée par le décret de 2013. Elle leur permet de renouveler leur action tous les cinq ans à la suite d'une **autoévaluation,** mais aussi en s'appuyant sur une démarche participative et coopérative, appelée **analyse partagée du territoire.**

L'analyse partagée est un processus permanent piloté par le **conseil d'orientation** et l'équipe professionnelle du centre culturel.

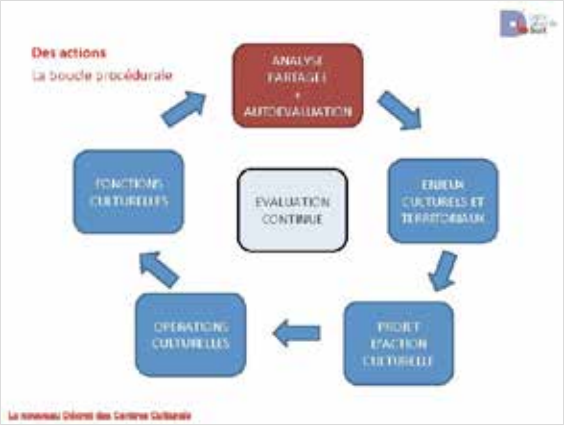

Droits culturels

En Belgique francophone, on admet aujourd'hui que les droits culturels englobent **six droits et libertés :**

• l'accès à la culture ;
• la participation à la culture ;
• la liberté de choix en matière culturelle ;
• le droit de participer à la prise de décision en matière de politique ou de programmation culturelle.
• la liberté artistique ;
• la conservation et la promotion des patrimoines et des cultures ;

CCBW - Kesako?

Centre culturel du Brabant wallon

Notre projet, notre territoire - Centre culturel du Brabant Wallon

La province du Brabant wallon est née en 1995 de la scission de l'ancienne province de Brabant entre Brabant flamand, Brabant wallon et la Région Bruxelles-Capitale. D'une superficie de 1 090 km 2, et comprenant 27 communes, c'est la plus petite et la plus jeune des provinces belges.

CENTRE CULTUREL DU BRABANT WALLON

Partenaires

- Centres culturels
- Maisons de jeunes
- Associations d'éducation permanente
- Centres d'expression et de créativité
- Bibliothèques
- asbl article 27
- Ecoles
- Compagnies, les artistes
- ....

Trois reconnaissances :

1. Action générale intensifiée (ACGI)
--> différents axes :
- Théâtre jeune public
- Coordination des organismes EP
- Littérature
- Jeunesse
- Maison de l'urbanisme
- Projets sociartistiques
- Multiculturel

2. Coopérations avec les centres culturelles

3 coopérations reconnues : Est, Ouest, Pulsart

3. Action culturelle spécialisée (ACS) : cirque, arts de rue, arts forains

ALLO culture - présentation du projet

Présentation générale - le 22/04

ARIANE HANIN 19 AVRIL 2021 12H45

ARIANE HANIN 20 AVRIL 2021 13H52

L'évaluation d'un comédien....

Le fut, pour ma part, une expérience agréable et enrichissante.
Le contact avec la plupart des personnes fut très agréable. Bien qu'au début, ils pensaient que je voulais leur vendre des aspirateurs... Je peux même affirmer qu'au fur et à mesure de nos échanges téléphoniques, une certaine complicité apparaissait. On se nommait par nos prénoms, on créait de petites habitudes, des liens et des souvenirs communs. Certaines fois, on s'est franchement marré. Par exemple, l'une des participantes me lisait de petits textes et poèmes en wallon du Brabant (Attention ce n'est pas le même que les autres!). J'attendais cela avec impatience... elle me demandait si j'y comprenais quelque chose... ce qui n'était bien entendu pas le cas. Elle me traitait gentiment d'un doux juron wallon et finalement, elle me faisait la traduction. Je trouvais ces moments assez beaux et très drôles. J'ai aussi découvert des détails historiques de la commune de Braine-l'Alleud (l'industrie du tissu, le metier d'ouvriers, etc)

Je prenais aussi le temps de leur expliquer et de le décrire les lieux, l'environnement, les paysages dans lesquels je me trouvais à l'instant où je les contactais. J'étais en effet en vacances en famille. Je pense qu'enfermer chez eux, ils avaient l'air de prendre du plaisir (toute proportion gardée) à vivre mes vacances par procuration.
Ces petites descriptions étaient souvent ponctuées de oooh, de aaaah, et de houlala !
À certains, cela rappelait des souvenirs de leurs propres vacances. Ils m'en faisaient part avec nostalgie. À d'autres, cela leur permettaient de voyager.
Je pense qu'étant donné les circonstances sanitaires, c'était une très belle idée.
Je pense que cela faisait du bien aux personnes que nous contactions, parce que l'on constatait une certaine solitude. Le temps leur semblait très long.

En parlant avec certains de mes interlocuteurs, on s'est dit qu'il serait amusant de réunir (lorsque tout ce machin/covid/bazar sera réglé, bien sûr) toutes les personnes qui ont participé à ce petit projet. Mon idée serait de les rassembler autour d'un gouter (tartes-et-café) et de relire avec eux l'ensemble des textes que nous leur avons proposés. Ils pourront donner leur avis, leurs ressentis, leurs souvenirs. Certains d'entre

evaluationcomedien

Document PDF

PADLET DRIVE

ARIANE HANIN 20 AVRIL 2021 13H36

LA SELECTION DE 12 TEXTES

Philippe DELERM « La première gorgée de bière »

1. Aider à écosser les petits pois
2. Le croissant du trottoir
3. L'inhalation
4. On pourrait presque manger dehors
5. Aller aux mûres
6. Invité par surprise
7. Le journal du petit déjeuner
8. Appeler d'une cabine téléphonique

Gianni RODARI « Histoires au téléphone »

9. INTRO + Le pays d'apporte-emporte
10. INTRO + La bonne femme qui comptait les éternuements.

Jean-Claude CARRIERE « Le Cercle des menteurs »

11. Le rêve du pain p79

Henri GOUGAUD « Le livre des chemins »

12. Le jeune homme qui voulait être scribe. P19

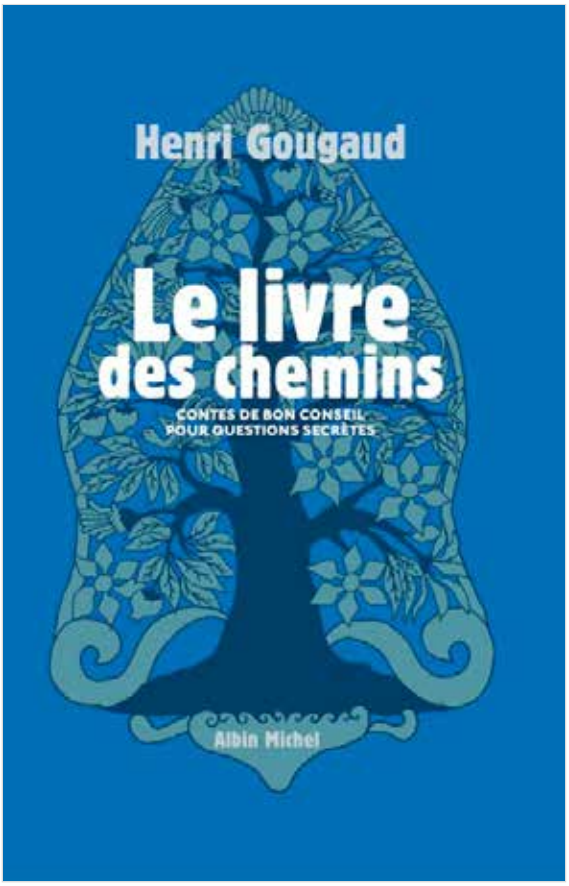

ARIANE HANIN 20 AVRIL 2021 13H37

LE COUP DE FIL

1. Vérification du confort
2. Bonbonnière à papote
3. Lecture (Sélection)
4. Discussion (Questions)
5. Souvenir culturel
6. Clôture

ARIANE HANIN 22 AVRIL 2021 11H52

OBJECTIFS

- Créer du lien
- Découvrir, par la lecture, quelque chose de neuf
- Sortir de son quotidien
- Avoir le temps de parler
- Se raconter
- Partager des souvenirs culturels

ARIANE HANIN 20 AVRIL 2021 13H52

Déclencheur d'un nouveau projet sur GENAPPE

"Récits de vie"...

ARIANE HANIN 20 AVRIL 2021 13H33

Origine et point de départ...

Une adaptation de "CULTURE à domicile" à la COVID 19...

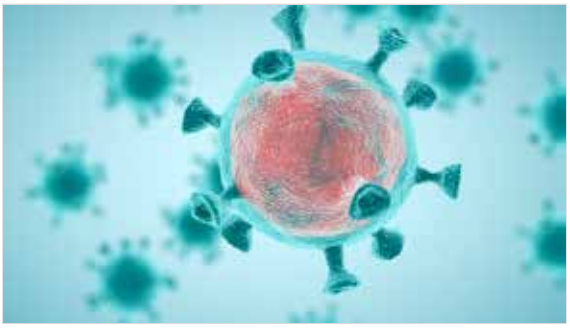

ARIANE HANIN 20 AVRIL 2021 13H37

La bonbonnière à papote

1000 façons de faire connaissance...

bonbonnie_re_a__papote
Document PDF
PADLET DRIVE

ARIANE HANIN 20 AVRIL 2021 13H37

Article paru dans le Espace-Vie et sur le site du CCBW

Allo Culture - Centre culturel du Brabant Wallon

Parfois, la culture s'invite subrepticement chez des personnes âgées isolées qui ne vont pas ou plus au théâtre, dans des musées, des salles de spectacles ou d'exposition. À Genappe, un partenariat entre les centres culturels du Brabant wallon et de Genappe et le CPAS local, a permis que la magie opère malgré parfois les réticences initiales des personnes auxquelles s'adressent les rendez-vous culturels téléphoniques d'Allo culture !

CENTRE CULTUREL DU BRABANT WALLON

ARIANE HANIN 20 AVRIL 2021 13H37

Sur Facebook

de Centre culturel de Genappe

FACEBOOK

ARIANE HANIN 20 AVRIL 2021 13H37

Mélissa Collignon du CC de Genappe au travail...

ARIANE HANIN 20 AVRIL 2021 13H35

Quelques chiffres

65 personnes figurant sur la liste de départ reçue par le CPAS de Genappe
35 personnes ayant reçu au moins un appel
10 personnes recevant encore des coups de fil mi-novembre 2020
5 mois durant lesquels les coups de fil ont été passés.
42 coups de fil donnés par des comédiens
3 comédiens engagés
1775 Euros pour l'engagement des comédiens payés par le CCBW
103 coups de fil passés en 5 mois.

DÉLIBÉRATION DES CONSEILS COMMUNAUX ET PROVINCIAL

Province du Brabant wallon.

Commune de 1320 - BEAUVECHAIN

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS

DU

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 22 février 2021

Réf. LM/-1.854

Présents :
Carole GHIOT, Bourgmestre;
Brigitte WIAUX, Isabelle DESERF, Benjamin GOES, Lionel ROUGET, Echevins;
Monique LEMAIRE-NOEL, Présidente du CPAS;
Anne-Marie VANCASTER, Conseillère, Présidente;
Freddy GILSON, Marie-José FRIX, Claude SNAPS, François SMETS, Eric EVRARD, Moustapha NASSIRI, Jérôme COGELS, Bruno VAN de CASTEELE, Mary van OVERBEKE, Antoine DAL, Julie SNAPPE, Conseillers;
Delphine VANDER BORGHT, Directrice générale, Secrétaire.

Objet : Centre Culturel du Brabant Wallon (C.C.B.W. asbl) - Demande de reconnaissance - Contrat-programme 2022-2026 - Adhésion.

LE CONSEIL COMMUNAL,

délibérant en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, notamment son article L1122-30;

Revu sa délibération du 18 février 2019 procédant à la désignation des deux représentants communaux aux assemblées générales du Centre Culturel du Brabant Wallon - C.C.B.W. asbl, à savoir :

- GOES Benjamin
- VAN SCHEVENSTEEN Arnaud

Vu la lettre du 15 janvier 2021 du Centre Culturel du Brabant Wallon - C.C.B.W. asbl nous transmettant son contrat-programme 2022-2026 et sollicitant l'adhésion audit programme et le renouvellement du soutien des 27 communes à son action;

Vu le contrat-programme 2022-2026 ci-annexé;

Considérant que les enjeux de l'association y sont définis comme suit :

- contribuer au développement de nouveaux imaginaires pour faire émerger une société responsable, durable et respectueuse du vivant,
- contribuer à la transformation de son rapport à l'égalité pour favoriser une société inclusive et équitable;

Considérant que ses objectifs se déclinent comme suit :

- informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel;
- favoriser l'expression sensible;
- encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, le vivre-ensemble;
- expérimenter, encourager les alternatives;
- faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous;

Considérant que le soutien financier déjà accordé au C.C.B.W. asbl s'élève à 10 eurocents par habitant;

Vu le crédit de 740 € prévu à l'article 762/332-01 du budget ordinaire 2021;
Sur proposition du Collège communal;
Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1.- D'adhérer au contrat-programme 2022-2026 du Centre Culturel du Brabant Wallon (C.C.B.W. asbl).

Article 2.- De confirmer son soutien à l'action du Centre Culturel du Brabant Wallon (C.C.B.W. asbl), pour la période couverte par son contrat- programme (2022-2026), par l'octroi d'un subside communal annuel de 10 eurocents par habitants et par la représentation de la commune au sein de l'assemblée générale de l'association.

Article 3.- La présente délibération sera transmise au Centre Culturel du Brabant Wallon (C.C.B.W. asbl) et au Directeur financier.

PAR LE CONSEIL COMMUNAL :

La Secrétaire,
(s): Delphine VANDER BORGHT

La Présidente,
(s): Anne-Marie VANCASTER

POUR EXTRAIT CONFORME, délivré le 23 février 2021.

La Directrice générale,

Delphine VANDER BORGHT

COMMUNE DE BEAUVECHAIN BRABANT WALLON

La Bourgmestre,

Carole GHIOT

Province du Brabant wallon.

Commune de 1320 - BEAUVECHAIN

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS

DU

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 26 avril 2021

Réf. LM/-1.854

Présents :
Carole GHIOT, Bourgmestre;
Brigitte WIAUX, Isabelle DESERF, Benjamin GOES, Lionel ROUGET, Echevins;
Monique LEMAIRE-NOEL, Présidente du CPAS;
Anne-Marie VANCASTER, Conseillère, Présidente;
Freddy GILSON, Marie-José FRIX, Claude SNAPS, François SMETS, Eric EVRARD, Moustapha NASSIRI, Jérôme COGELS, Evelyne SCHELLEKENS, Bruno VAN de CASTEELE, Mary van OVERBEKE, Antoine DAL, Conseillers;
Delphine VANDER BORGHT, Directrice générale, Secrétaire.

Objet : Centre Culturel du Brabant Wallon (C.C.B.W. asbl) - Contrat-programme 2022-2026 - Adhésion - Augmentation de la participation financière.

LE CONSEIL COMMUNAL,

délibérant en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, notamment son article L1122-30;

Revu sa délibération du 18 février 2019 procédant à la désignation des deux représentants communaux aux assemblées générales du Centre Culturel du Brabant Wallon - C.C.B.W. asbl, à savoir :

- GOES Benjamin
- VAN SCHEVENSTEEN Arnaud

Vu la lettre du 15 janvier 2021 du Centre Culturel du Brabant Wallon - C.C.B.W. asbl nous transmettant son contrat-programme 2022-2026 et sollicitant l'adhésion audit programme et le renouvellement du soutien des 27 communes à son action;

Revu sa délibération du 22 février 2021 décidant:

- d'adhérer au contrat-programme 2022-2026 du Centre Culturel du Brabant Wallon (C.C.B.W. asbl).
- de confirmer son soutien à l'action du Centre Culturel du Brabant Wallon (C.C.B.W. asbl), pour la période couverte par son contrat-programme (2022-2026), par l'octroi d'un subside communal annuel de 10 eurocents par habitants et par la représentation de la commune au sein de l'assemblée générale de l'association.

Vu le mail du 03 mars 2021 du Centre Culturel du Brabant Wallon sollicitant l'augmentation de la participation financière des communes afin de compenser la réduction des subventions provinciales;

Considérant qu'un crédit de 740 € est déjà prévu à l'article 762/332-01 du budget ordinaire 2021 équivalent à 10 eurocents par habitant;

Considérant la volonté de la commune de Beauvechain d'augmenter sa participation financière à concurrence de 20 eurocents par habitant pour l'année 2021

ainsi que pour la période couverte par le contrat-programme, à savoir 2022-2026;
Sur proposition du Collège communal;
Après en avoir délibéré,

DECIDE, par dix-sept voix pour, zéro voix contre et une abstention (Claude SNAPS) :

Article 1.- De confirmer l'adhésion de la commune de Beauvechain au contrat-programme 2022-2026 du Centre Culturel du Brabant Wallon (C.C.B.W. asbl).

Article 2.- De proposer au Conseil communal lors de la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2021 l'inscription d'un crédit budgétaire en dépense à l'article 762/332-01 d'un montant de 740 € dans le cadre de l'augmentation de 10 à 20 eurocents de la participation financière de la commune pour l'année 2021.

Article 3.- D'augmenter sa participation financière pour la période couverte par son contrat- programme (2022-2026), par l'octroi d'un subside communal annuel de 20 eurocents par habitants et par la représentation de la commune au sein de l'assemblée générale de l'association.

Article 4.- La présente délibération sera transmise au Centre Culturel du Brabant Wallon (C.C.B.W. asbl) et au Directeur financier.

PAR LE CONSEIL COMMUNAL :

La Secrétaire,
(s): Delphine VANDER BORGHT

La Présidente,
(s): Anne-Marie VANCASTER

POUR EXTRAIT CONFORME, délivré le 27 avril 2021.

La Directrice générale,

Delphine VANDER BORGHT

COMMUNE DE BEAUVECHAIN BRABANT WALLON

La Bourgmestre,

Carole GHIOT

BL'A | Commune de Braine-l'Alleud

IMIO012142000000050

Secrétariat
T : 02/854.04.60
secretariat@braine-lalleud.be

Centre culturel du Brabant wallon ASBL
Monsieur Van der Maren, Président
rue Belotte 3
1490 Court-St-Etienne

Nos références :	Votre courrier du :	Vos références :	N° d'entrée :
2021-S1931	24.11.2020 et 13.01.2021		2020-E3570 et 2021-E4670

A rappeler impérativement dans tout courrier.
Merci de ne pas utiliser d'agrafe.

Annexe(s) : 1

Braine-l'Alleud, le 04 MARS 2021

Monsieur le Président,

Objet : reconnaissance du Centre culturel du Brabant wallon

Faisant suite à vos courriers des 24.11.2020 et 13.01.2021, nous vous prions de trouver en annexe la délibération du Conseil communal du 22.02.2021 validant le contrat-programme 2022-2026 du Centre culturel du Brabant wallon, confirmant la désignation des deux représentants de la Commune au sein de l'assemblée générale du C.C.B.W. et décidant d'octroyer, dans le cadre de ce contrat-programme, un subside de 0,10 € par habitant et par an.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos salutations distinguées.

Le Directeur général,

J. MAUROY

COMMUNE DE BRAINE-L'ALLEUD - BRABANT WALLON

Le Député-Bourgmestre,

V. SCOURNEAU

PROVINCE DU
BRABANT WALLON

Arrondissement de Nivelles

COMMUNE
de
BRAINE-L'ALLEUD

Du Registre aux délibérations du Conseil Communal a été extrait ce qui suit :

SEANCE DU 22 FEVRIER 2021

Composition de l'assemblée :
Présents :
M. J.-M. WAUTIER, Mme Ch. VERSMISSEN-SOLLIE, M. G. MATAGNE, Mme V. DENIS-SIMON, M. H. DETANDT, Mme P. DUJACQUIERE-MAHY, Echevins;
M. P. LAMBRETTE, Président du C.P.A.S;
M. O. VANHAM, Mme V LAURENT, Mme N. du PARC LOCMARIA-d'URSEL, Mme Ch. HUENENS, M. A. BADIBANGA, M. P. LACROIX, M. J.-Ch. PIERARD, Mme G. DUSSEN, M. C. ROULIN, Mme A. MARECHAL, Mme G. DURANT, Mme A. LEFEVRE, M. E. RADELET, Mme A. DUERINCK, M. O. JASSOGNE, M. B. VOS, M. O. DEBUS, M. D. MONACHINO, Mme G. BOULERT, M. A. LAMBERT, M. B. VOKAR, Mme N. ROGGEMANS, M. Ch. FERDINAND, M. S. PATUREAU, Mme C. GETTEMANS, Conseillers;
M. J. MAUROY, Directeur général;
Excusées :
Mme V. DUTRY, Mme M. BOURGEOIS, Conseillères;
Excusé pour ce point :
M. V. SCOURNEAU, Député-Bourgmestre-Président;

SEC/20210222/2

LE CONSEIL en séance publique :

565 - CENTRE CULTUREL DU BRABANT WALLON - CONTRAT PROGRAMME 2022-2026 - SOUTIEN COMMUNAL - APPROBATION

Vu le décret du Parlement de la Communauté française du 21.11.2013 relatif aux Centres culturels;
Vu le courrier du 24.11.2020, réceptionné le 11.12.2020, du CENTRE CULTUREL DU BRABANT WALLON (C.C.B.W.) sollicitant l'adhésion et le soutien de la commune de Braine-l'Alleud au nouveau Contrat-programme couvrant la période 2022-2026;
Vu le second courrier du 13.01.2021, réceptionné le 20.01.2021, contenant le dossier complet de demande de reconnaissance
Considérant que la Commune soutient depuis de nombreuses années le C.C.B.W.;
Considérant que le Contrat-programme du C.C.B.W., approuvé à la majorité absolue lors de l'Assemblée générale le 21.09.2020, se veut à l'écoute de la population et en lien direct avec les grands enjeux, actuels et à venir, du territoire du Brabant wallon;
Considérant que l'appui des 27 communes est indispensable à la pertinence de l'action supracommunale du C.C.B.W. et que la Fédération Wallonie-Bruxelles sollicite la délibération de chaque conseil pour début mars 2021;
Considérant que la commune de Braine-l'Alleud est dès lors invitée à se prononcer sur :

- la validation du contrat programme 2022-2026
- la désignation de deux représentants à l'assemblée générale
- l'octroi d'un subside de 0,10 € par habitant;

Vu sa décision du 25.02.2019 désignant, en qualité de membres de la chambre publique de l'assemblée générale de l'ASBL CENTRE CULTUREL DU BRABANT WALLON, Madame Nathalie du PARC LOCMARIA-d'URSEL et Monsieur Laurent WAEYTENS;
Sur proposition du Collège communal qui en a délibéré en séance du 08.02.2021;
À l'unanimité des membres présents;
DECIDE :
Article 1er : de valider le contrat-programme 2022-2026 du Centre culturel du Brabant wallon
Article 2 : de confirmer la désignation des deux représentants de la Commune susmentionnés au sein de l'assemblée générale du C.C.B.W
Article 3 : d'octroyer, dans le cadre de ce contrat-programme, un subside de 0,10 € par habitant et par an.

PAR LE CONSEIL :

Le Directeur général,

(s) J. MAUROY

Le Président,

(s) J.-M. WAUTIER

Pour extrait certifié conforme, le 24 février 2021
Le Directeur général,

J. MAUROY

COMMUNE DE BRAINE-L'ALLEUD - BRABANT WALLON

Le Député-Bourgmestre,

V. SCOURNEAU

PROVINCE DU BRABANT WALLON

ARRONDISSEMENT DE NIVELLES

COMMUNE DE

BRAINE-LE-CHATEAU

Braine-le-Château, le 10 mars 2021.

Centre culturel du Brabant wallon A.S.B.L.
Rue Belotte 3

1490 COURT-SAINT-ETIENNE.

Nos réf.: EP/20210310/565.1 (à rappeler s.v.p.).
Vos réf.:
Objet: "*Centre culturel du Brabant wallon*" (C.C.B.W.) A.s.b.l. - Soutien au Contrat-programme 2022-2026.
Annexe: 1.

Madame,
Monsieur,

En réponse à votre lettre du 13 janvier 2021 relative à l'objet ci-dessus, nous vous adressons sous couvert de la présente un exemplaire de la délibération du 24 février 2021 par laquelle notre Conseil communal décide de confirmer son soutien à l'action de votre association.

Nous vous en souhaitons bonne réception.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Par le Collège,
Le Directeur général,

Marc LENNARTS.

Le Bourgmestre,

Alain FAUCONNIER.

Agent traitant: Eric PIETRONS (02/588.21.35; courriel: eric.pietrons@braine-le-chateau.be)

PROVINCE DU BRABANT WALLON - COMMUNE DE BRAINE-LE-CHÂTEAU
EXTRAIT du REGISTRE aux DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL COMMUNAL

Séance du 24 février 2021

Présents : M. FAUCONNIER, Bourgmestre-Président;
MM. TAMIGNIAU et F. BRANCART, M^mes^ SACRÉ et NETENS, Échevin(e)s;
M. LACROIX, Président du C.P.A.S.;
M^me^ N. BRANCART, MM. DELMÉE, DE GALAN et HANNON, M^me^ DORSELAER, MM. ~~PEETROONS,~~ SAMPOUX et PISSENS, M^elle^ BAUGNET, M^mes^ DERIDDER, de MONTPELLIER d'ANNEVOIE et MAHIANT, M^elle^ ROMEYNS, ~~M^me^ RABBITO~~ et M. LAMBERT, Conseillers;
M. LENNARTS, Directeur général.

Suivant faculté offerte par le décret du 1^er^ octobre 2020 (*Moniteur belge* du 16 octobre 2020) *organisant jusqu'au 31 mars 2021 la tenue des réunions des organes communaux et provinciaux* - en son article 1^er^ § 1^er^ - alinéa 1^er^ - la séance du Conseil communal s'est tenue par vidéoconférence.

Objet : "*Centre culturel du Brabant wallon*" (C.C.B.W.) A.s.b.l. - Soutien au Contrat-programme 2022-2026 : décision [565.1].

Le Conseil communal, réuni en séance publique,

Vu le Code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation, tel que modifié, et plus spécialement ses articles L1122-30 et L3331-1 à L3331-8 ;

Vu le décret du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 avril 2014 portant exécution dudit décret ;

Revu sa délibération du 6 juin 2007, portant décision d'affilier la commune à l'association sans but lucratif dénommée "*Centre culturel du Brabant wallon*" (C.C.B.W.) ;

Revu sa délibération du 24 avril 2019, portant désignation de Mesdames
° Julie SACRÉ, Échevine de la culture,
° Anne DORSELAER, Conseillère communale,
en qualité de déléguées chargées de représenter la commune au sein de l'assemblée générale de l'association précitée (leur mandat prendra fin de plein droit, au plus tard, lors de l'installation du Conseil communal issu des élections communales d'octobre 2024) ;

Vu la lettre du 13 janvier 2021 sous couvert de laquelle l'association précitée, établie à 1490 Court-Saint-Etienne, rue Belotte, 3, transmet son contrat-programme pour 2022-2026 en sollicitant le renouvellement du soutien de la commune - comme celui des 26 autres - à son action ;

Vu le contrat-programme 2022-2026 - tel qu'approuvé par l'assemblée générale de l'association en date du 21 septembre 2020 - annexé à cette lettre (document en 110 pages + un complément en 3 pages) ;

Considérant que le projet d'action culturelle *«vise à développer des actions qui contribuent à l'exercice du droit à la culture des populations, dans une perspective d'égalité et d'émancipation»* ;

Considérant que ses objectifs se déclinent comme suit :
- *«informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel,*
- *favoriser l'expression du sensible,*
- *encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, la solidarité, l'inclusion, le vivre-ensemble,*
- *expérimenter, encourager les alternatives,*
- *faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous* " ;

Considérant que la commune compte plus de 10.000 habitants ;

Considérant que le soutien financier déjà accordé au C.C.B.W. s'élève à 10 eurocents/habitant ;

Vu les crédits [1.054,80 EUR] inscrits à cet effet au budget approuvé de l'exercice en cours, en dépenses, à l'article 76201/332-02 ;

Considérant l'évaluation quantitative et qualitative positive des actions menées par le C.C.B.W. en faveur de la commune;

Ouï Madame l'Échevine de la culture en son rapport ;

À l'unanimité, DÉCIDE :

Article 1^er^ : de confirmer son soutien à l'action du C.C.B.W., tant pour l'exercice en cours que pour le futur (notamment la période couverte par son contrat-programme 2022-2026).

Ce soutien comporte l'octroi d'un subside communal annuel de 10,00 (dix) eurocents par habitant et la représentation de Braine-le-Château au sein de l'assemblée générale de l'association (Mesdames Julie SACRÉ et

Anne DORSELAER).
Article 2 : Une expédition de la présente délibération sera adressée au C.C.B.W.

Par le Conseil,

Le Directeur général
(s) M. LENNARTS

Le Président de séance
(s) A. FAUCONNIER

Pour extrait conforme :
Braine-le-Château, le 10 mars 2021

Le Directeur général,

M. LENNARTS

Le Bourgmestre,

A. FAUCONNIER

Province du Brabant Wallon | **Arrondissement de Nivelles** | **Commune 1450 CHASTRE**

DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL A ETE EXTRAIT CE QUI SUIT :

CONSEIL DU 30 mars 2021

Présents : *VERHOEVEN Geoffrey, Président du Conseil*
CHAMPAGNE Thierry, Bourgmestre
HENKART Thierry, COLIN Stéphane, BRISON Christine, CORDY Michel, Echevins
COLOT Jacqueline, Présidente du CPAS
JOSSART Claude, PIERRE Michel, THIRY Jean-Marie, CARDOEN Frédéric, BABOUHOT Philippe, RYCKMANS Hélène, BERNY Louis, ~~ZOUGAGH Hicham~~, DEWITTE Nicolas, LEFRANCQ Bérengère, FERRIERE Anne, FOCROULLE Jacqueline, BEELEN Benoît, Conseillers communaux
THIBEAUX Stéphanie, Directrice générale

Objet: CCBW (Centre Culturel du Brabant Wallon) : contrat-programme 2022-2026 : approbation - Décision/cvm

Le Conseil Communal, réuni en séance publique,
- Vu le Code de la Démocratie Locale, de la Décentralisation notamment ses articles L1122-30 et L3331-1 à L3331-8 ;
- Vu le Décret du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels ;
- Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 avril 2014 portant exécution dudit décret du 21 novembre 2013 ;
- Vu l'affiliation de la Commune de CHASTRE à l'asbl *Centre Culturel du Brabant wallon* (ci-après dénommé « CCBW ») ;
- Considérant que la Commune soutient depuis de nombreuses années le CCBW ;
- Vu la délibération du conseil communal procédant à la désignation de deux représentants communaux à Assemblée générale du CCBW, à savoir :
    - Monsieur Michel CORDY, Echevin
    - Monsieur Nicolas DEWITTE, Conseiller communal
- Vu le courrier du 15/01/2021 du CCBW nous transmettant son contrat-programme 2022-2026 annexé à la présente, sollicitant le renouvellement du soutien des 27 communes à son action ;
- Considérant que l'action du CCBW, s'étend, en effet, sur l'ensemble du territoire provincial, et assure des missions utiles à l'ensemble de la population ; que l'appui des 27 communes, dont celle de la commune de CHASTRE, est indispensable à la pertinence de l'action supra-communale menée par le CCBW ;
- Considérant dès lors que les communes partenaires sont invitées à soutenir ce nouveau contrat-programme, en confirmant la désignation de deux représentants, et à octroyer une subvention annuelle ;
- Vu le contrat-programme 2022-2026 du CCBW, adopté par l'Assemblée générale de l'association en date du 21/09/2020, dont le projet d'action culturelle vise à développer des actions qui contribuent à l'exercice du droit à la culture des populations, dans une perspective d'égalité et d'émancipation ;
- Considérant que ses objectifs se déclinent comme suit :
    - Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel
    - Favoriser l'expression du sensible
    - Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, la solidarité, l'inclusion, le vivre-ensemble

- Expérimenter, encourager les alternatives
- Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous

- Considérant, en particulier, l'action du CCBW de soutien aux communes sans centre culturel par le déploiement d'actions spécifiques sur et pour ces communes ;
- Considérant que le soutien financier déjà accordé au CCBW s'élève à 10 eurocents par habitant ; que ce soutien ne tient pas compte des nouveaux enjeux et actions additionnelles du CCBW dans le cadre du contrat-programme 2022-2026 ;
- Après en avoir débattu et en toute connaissance de cause :
- Sur proposition du Collège communal;

DÉCIDE à l'unanimité :

Article 1er : d'approuver le projet d'action culturelle du contrat-programme 2022-2026 de l'asbl Centre culturel du Brabant wallon dont le siège est sis Rue Belotte, 3 à 1490 Court-Saint Etienne.

Article 2 de confirmer ce soutien
- par la représentation de la commune au sein de l'assemblée générale de l'association,
- par l'octroi d'une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 20 centimes d'Euro par habitant durant la période couverte par le Contrat-programme 2022-2026,

Article 3 : de transmettre la présente délibération
. Au CCBW asbl
. A Monsieur le Directeur financier information de la modification de la subvention annuelle dès l'année 2022.
. Au service "Culture " communal

Par le Conseil:

La Directrice générale
THIBEAUX Stéphanie

Le Président
VERHOEVEN Geoffrey

Pour extrait conforme
Délivré le 25 mai 2021.

La Directrice générale,

THIBEAUX Stéphanie

Commune de CHASTRE · BRABANT WALLON ·

Le Bourgmestre,

CHAMPAGNE Thierry

Province du Brabant wallon
Arrondissement de Nivelles
Commune
de
Chaumont-Gistoux

Du registre aux délibérations du Conseil Communal
a été extrait ce qui suit :
SEANCE PUBLIQUE DU 22 FÉVRIER 2021

PRESENTS : MM. MM. Luc DECORTE : Bourgmestre-Président ;
Philippe DESCAMPS – Pierre LANDRAIN – Bérangère AUBECQ – Aurélie VAN EECKHOUT - Sese KABANYEGEYE : Echevins ;
Luc GAUTHIER – Luc MERTENS - Natacha VERSTRAETEN - David FRITS - Patrick LAMBERT - Philippe BARRAS - Carole SANSDRAP - Pierre-Yves DOCQUIER - Claire ESCOYEZ-CHARLES - Danielle MOREAU - Luc della FAILLE de LEVERGHEM - Anne HERNALSTEENS - Olivier BAUCHAU - Xavier DEUTSCH - Christophe DUJARDIN : Conseillers communaux ;
Cédric THIBOU : Directeur général ff.

Le Conseil Communal,

Objet : Culture - CCBW - validation du contrat-programme 2022-2026 et augmentation de la subvention annuelle de fonctionnement

Vu le Code de la Démocratie Locale, de la Décentralisation notamment ses articles L1122-30 et L3331-1 à L3331-8 ;
Vu le décret du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels ;
Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 avril 2014 portant exécution dudit décret du 21 novembre 2013 ;
Vu l'affiliation de la Commune de Chaumont-Gistoux à l'asbl *Centre Culturel du Brabant wallon* (ci-après dénommé « CCBW ») ;
Considérant que la Commune soutient depuis de nombreuses années le CCBW ;
Vu la délibération du conseil communal du 25 février 2019 procédant à la désignation de deux représentants communaux à Assemblée générale du CCBW, à savoir :

- Madame Danielle Moreau,
- Madame Anne Génicot,

Vu la lettre du 15/01/2021 du CCBW nous transmettant son contrat-programme 2022-2026, sollicitant le renouvellement du soutien des 27 communes à son action ;
Considérant que l'action du CCBW, s'étend, en effet, sur l'ensemble du territoire provincial, et assure des missions utiles à l'ensemble de la population ; que l'appui des 27 communes, dont celle de Chaumont-Gistoux, est indispensable à la pertinence de l'action supra-communale menée par le CCBW ;
Considérant dès lors que les communes partenaires sont invitées à soutenir ce nouveau contrat-programme, en confirmant la désignation de deux représentants, et à octroyer une subvention annuelle ;
Vu le contrat-programme 2022-2026 du CCBW, adopté par l'Assemblée générale de l'association en date du 21/09/2020, dont le projet d'action culturelle vise à développer des actions qui contribuent à l'exercice du droit à la culture des populations, dans une perspective d'égalité et d'émancipation ;
Considérant que ses objectifs se déclinent comme suit :

- Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel
- Favoriser l'expression du sensible
- Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, la solidarité, l'inclusion, le vivre-ensemble
- Expérimenter, encourager les alternatives
- Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous

Considérant, en particulier, l'action du CCBW de soutien aux communes sans centre culturel reconnu, comme pour la commune de Chaumont-Gistoux par le déploiement d'actions spécifiques sur et pour ces communes ;

Considérant que le soutien financier déjà accordé au CCBW s'élève à 10 eurocents par habitant ; que ce soutient ne tient pas compte des nouveaux enjeux et actions additionnelles du CCBW dans le cadre du contrat-programme 2022-2026 et de cette action en particulier ;

Le Conseil communal en la séance du 22/02/2021 DECIDE, à l'unanimité :

Article 1. – d'approuver le projet d'action culturelle du contrat-programme 2022-2026 de l'asbl Centre culturel du Brabant wallon d/ont le siège est sis Rue Belotte, 3 à 1490 Court-Saint-Etienne ;

Article 2. – de confirmer ce soutien

- par la représentation de la commune au sein de l'assemblée générale de l'association,
- par l'octroi d'une contribution d'un montant de 20 centimes d'Euro par habitants durant la période couverte par le Contrat-programme 2022-2026 pour autant que les synergies soient renforcées entre le CCBW et Chaumont-Gistoux : service culture/tourisme, Centre culturel local & les écoles. *Il est souhaité qu'une rencontre annuelle soit organisée entre le CCBW et le collège communal afin de faire le bilan de cette collaboration renforcée et qu'en amont de celle-ci, l'échevine de la Culture, la coordinatrice culturelle ainsi que Mesdames Danielle Moreau et Anne Génicot, représentantes communales à l'A.G. du CCBW, rencontrent, au moins 1X/an, le président et les codiretrices du CCBW afin de définir des priorités pour de l'année à venir sur base du bilan de l'année qui se termine ;*

Article 3 . – de transmettre la présente délibération au CCBW asbl.

Par ordonnance :
Le Secrétaire
(s) C. THIBOU.

Le Président,
(s) L. DECORTE.

Pour extrait conforme délivré à Chaumont-Gistoux le 23 mars 2021

Par ordonnance :
Le Directeur Général f.f.,

C. THIBOU

Commune de CHAUMONT-GISTOUX

Le Bourgmestre,

L. DECORTE

Province du Brabant wallon
COMMUNE DE COURT-SAINT-ETIENNE

Court-Saint-Etienne, le 31 mai 2021

Centre culturel du Brabant wallon
Monsieur N. Van der Maren, Président
3 rue Belotte
1490 – Court-Saint-Etienne

Monsieur le Président,

Nous accusons bonne réception de votre courrier du 21 mai relatif au contrat programme 2022-2026 du CCBW.

Nous vous confirmons que la Commune empruntera la somme de 130.000 euros budgétée en 2021 afin de réaliser les travaux de réhabilitation du réfectoire et des anciens locaux de la Maison de l'Urbanisme.

Vous voudrez bien trouver en annexe la simulation d'emprunt. Vu qu'il s'agit de travaux, le remboursement a été calqué sur l'amortissement, soit 10 ans. Le taux est fixe et fonction de notre profil emprunteur, basé sur la courbe ICAP Euro. Vous y trouverez les remboursements et charges mensuelles, ainsi que la charge totale annuelle.

Nous espérons ainsi que ces montants pourront entrer dans le calcul de la parité.

Réitérant notre soutien au CCBW et à sa future action, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Directeur général,

F. PETRE

COMMUNE DE COURT-SAINT-ETIENNE BRABANT-WALLON

Le Bourgmestre,

M. GOBLET d'ALVIELLA

Montant	Durée	Taux d'intérêt	N° extrait	Echéance	Capital	Intérêts	Charges annu	Solde restant	Devise
130000	10	2,403		31-12-21	0	8,55	8,55	130000	EUR
130000	10	2,403	1	01-02-22	959,46	265,31	0	129040,54	EUR
130000	10	2,403	2	01-03-22	961,38	237,87	0	128079,16	EUR
130000	10	2,403	3	01-04-22	963,3	261,39	0	127115,86	EUR
130000	10	2,403	4	01-05-22	965,23	251,06	0	126150,63	EUR
130000	10	2,403	5	01-06-22	967,17	257,46	0	125183,46	EUR
130000	10	2,403	6	01-07-22	969,1	247,24	0	124214,36	EUR
130000	10	2,403	7	01-08-22	971,04	253,5	0	123243,32	EUR
130000	10	2,403	8	01-09-22	972,99	251,52	0	122270,33	EUR
130000	10	2,403	9	01-10-22	974,94	241,49	0	121295,39	EUR
130000	10	2,403	10	01-11-22	976,89	247,55	0	120318,5	EUR
130000	10	2,403	11	01-12-22	978,85	237,63	0	119339,65	EUR
130000	10	2,403	12	31-12-22	980,81	243,56	14636,74	118358,84	EUR
130000	10	2,403	13	01-02-23	982,77	241,55	0	117376,07	EUR
130000	10	2,403	14	01-03-23	984,74	216,37	0	116391,33	EUR
130000	10	2,403	15	01-04-23	986,71	237,54	0	115404,62	EUR
130000	10	2,403	16	01-05-23	988,69	227,93	0	114415,93	EUR
130000	10	2,403	17	01-06-23	990,66	233,51	0	113425,27	EUR
130000	10	2,403	18	01-07-23	992,65	224,02	0	112432,62	EUR
130000	10	2,403	19	01-08-23	994,64	229,46	0	111437,98	EUR
130000	10	2,403	20	01-09-23	996,63	227,43	0	110441,35	EUR
130000	10	2,403	21	01-10-23	998,62	218,12	0	109442,73	EUR
130000	10	2,403	22	01-11-23	1000,62	223,36	0	108442,11	EUR
130000	10	2,403	23	01-12-23	1002,63	214,18	0	107439,48	EUR
130000	10	2,403	24	31-12-23	1004,64	219,27	14636,74	106434,84	EUR
130000	10	2,403	25	01-02-24	1006,65	217,22	0	105428,19	EUR
130000	10	2,403	26	01-03-24	1008,66	201,28	0	104419,53	EUR
130000	10	2,403	27	01-04-24	1010,68	213,11	0	103408,85	EUR
130000	10	2,403	28	01-05-24	1012,71	204,23	0	102396,14	EUR
130000	10	2,403	29	01-06-24	1014,73	208,98	0	101381,41	EUR
130000	10	2,403	30	01-07-24	1016,77	200,23	0	100364,64	EUR
130000	10	2,403	31	01-08-24	1018,8	204,83	0	99345,84	EUR

130000	10	2,403	32	01-09-24	1020,84	202,75	0	98325 EUR
130000	10	2,403	33	01-10-24	1022,89	194,19	0	97302,11 EUR
130000	10	2,403	34	01-11-24	1024,94	198,58	0	96277,17 EUR
130000	10	2,403	35	01-12-24	1026,99	190,15	0	95250,18 EUR
130000	10	2,403	36	31-12-24	1029,04	194,39	14643,64	94221,14 EUR
130000	10	2,403	37	01-02-25	1031,1	192,29	0	93190,04 EUR
130000	10	2,403	38	01-03-25	1033,17	171,78	0	92156,87 EUR
130000	10	2,403	39	01-04-25	1035,24	188,08	0	91121,63 EUR
130000	10	2,403	40	01-05-25	1037,31	179,97	0	90084,32 EUR
130000	10	2,403	41	01-06-25	1039,39	183,85	0	89044,93 EUR
130000	10	2,403	42	01-07-25	1041,47	175,86	0	88003,46 EUR
130000	10	2,403	43	01-08-25	1043,56	179,6	0	86959,9 EUR
130000	10	2,403	44	01-09-25	1045,65	177,47	0	85914,25 EUR
130000	10	2,403	45	01-10-25	1047,74	169,68	0	84866,51 EUR
130000	10	2,403	46	01-11-25	1049,84	173,2	0	83816,67 EUR
130000	10	2,403	47	01-12-25	1051,94	165,54	0	82764,73 EUR
130000	10	2,403	48	31-12-25	1054,05	168,91	14636,69	81710,68 EUR
130000	10	2,403	49	01-02-26	1056,16	166,76	0	80654,52 EUR
130000	10	2,403	50	01-03-26	1058,27	148,67	0	79596,25 EUR
130000	10	2,403	51	01-04-26	1060,39	162,44	0	78535,86 EUR
130000	10	2,403	52	01-05-26	1062,51	155,11	0	77473,35 EUR
130000	10	2,403	53	01-06-26	1064,64	158,11	0	76408,71 EUR
130000	10	2,403	54	01-07-26	1066,77	150,91	0	75341,94 EUR
130000	10	2,403	55	01-08-26	1068,91	153,76	0	74273,03 EUR
130000	10	2,403	56	01-09-26	1071,05	151,58	0	73201,98 EUR
130000	10	2,403	57	01-10-26	1073,2	144,57	0	72128,78 EUR
130000	10	2,403	58	01-11-26	1075,34	147,2	0	71053,44 EUR
130000	10	2,403	59	01-12-26	1077,5	140,33	0	69975,94 EUR
130000	10	2,403	60	31-12-26	1079,66	142,81	14636,65	68896,28 EUR
130000	10	2,403	61	01-02-27	1081,82	140,61	0	67814,46 EUR
130000	10	2,403	62	01-03-27	1083,98	125	0	66730,48 EUR
130000	10	2,403	63	01-04-27	1086,16	136,19	0	65644,32 EUR
130000	10	2,403	64	01-05-27	1088,33	129,65	0	64555,99 EUR

130000	10	2,403	65	01-06-27	1090,51	131,75	0	63465,48 EUR
130000	10	2,403	66	01-07-27	1092,69	125,34	0	62372,79 EUR
130000	10	2,403	67	01-08-27	1094,88	127,29	0	61277,91 EUR
130000	10	2,403	68	01-09-27	1097,07	125,06	0	60180,84 EUR
130000	10	2,403	69	01-10-27	1099,27	118,86	0	59081,57 EUR
130000	10	2,403	70	01-11-27	1101,47	120,57	0	57980,1 EUR
130000	10	2,403	71	01-12-27	1103,68	114,51	0	56876,42 EUR
130000	10	2,403	72	31-12-27	1105,89	116,07	14636,65	55770,53 EUR
130000	10	2,403	73	01-02-28	1108,1	113,82	0	54662,43 EUR
130000	10	2,403	74	01-03-28	1110,32	104,36	0	53552,11 EUR
130000	10	2,403	75	01-04-28	1112,54	109,29	0	52439,57 EUR
130000	10	2,403	76	01-05-28	1114,77	103,57	0	51324,8 EUR
130000	10	2,403	77	01-06-28	1117	104,74	0	50207,8 EUR
130000	10	2,403	78	01-07-28	1119,24	99,16	0	49088,56 EUR
130000	10	2,403	79	01-08-28	1121,48	100,18	0	47967,08 EUR
130000	10	2,403	80	01-09-28	1123,73	97,89	0	46843,35 EUR
130000	10	2,403	81	01-10-28	1125,98	92,51	0	45717,37 EUR
130000	10	2,403	82	01-11-28	1128,23	93,3	0	44589,14 EUR
130000	10	2,403	83	01-12-28	1130,49	88,06	0	43458,65 EUR
130000	10	2,403	84	31-12-28	1132,76	88,69	14640,21	42325,89 EUR
130000	10	2,403	85	01-02-29	1135,03	86,38	0	41190,86 EUR
130000	10	2,403	86	01-03-29	1137,3	75,93	0	40053,56 EUR
130000	10	2,403	87	01-04-29	1139,58	81,74	0	38913,98 EUR
130000	10	2,403	88	01-05-29	1141,86	76,85	0	37772,12 EUR
130000	10	2,403	89	01-06-29	1144,14	77,08	0	36627,98 EUR
130000	10	2,403	90	01-07-29	1146,44	72,34	0	35481,54 EUR
130000	10	2,403	91	01-08-29	1148,73	72,41	0	34332,81 EUR
130000	10	2,403	92	01-09-29	1151,03	70,06	0	33181,78 EUR
130000	10	2,403	93	01-10-29	1153,34	65,53	0	32028,44 EUR
130000	10	2,403	94	01-11-29	1155,65	65,36	0	30872,79 EUR
130000	10	2,403	95	01-12-29	1157,96	60,97	0	29714,83 EUR
130000	10	2,403	96	31-12-29	1160,28	60,64	14636,63	28554,55 EUR
130000	10	2,403	97	01-02-30	1162,6	58,27	0	27391,95 EUR

130000	10	2,403	98	01-03-30	1164,93	50,49	0	26227,02 EUR
130000	10	2,403	99	01-04-30	1167,26	53,52	0	25059,76 EUR
130000	10	2,403	100	01-05-30	1169,6	49,49	0	23890,16 EUR
130000	10	2,403	101	01-06-30	1171,94	48,75	0	22718,22 EUR
130000	10	2,403	102	01-07-30	1174,29	44,87	0	21543,93 EUR
130000	10	2,403	103	01-08-30	1176,64	43,96	0	20367,29 EUR
130000	10	2,403	104	01-09-30	1179	41,56	0	19188,29 EUR
130000	10	2,403	105	01-10-30	1181,36	37,89	0	18006,93 EUR
130000	10	2,403	106	01-11-30	1183,72	36,75	0	16823,21 EUR
130000	10	2,403	107	01-12-30	1186,09	33,22	0	15637,12 EUR
130000	10	2,403	108	31-12-30	1188,47	31,91	14636,58	14448,65 EUR
130000	10	2,403	109	01-02-31	1190,85	29,48	0	13257,8 EUR
130000	10	2,403	110	01-03-31	1193,23	24,43	0	12064,57 EUR
130000	10	2,403	111	01-04-31	1195,62	24,62	0	10868,95 EUR
130000	10	2,403	112	01-05-31	1198,02	21,46	0	9670,93 EUR
130000	10	2,403	113	01-06-31	1200,42	19,73	0	8470,51 EUR
130000	10	2,403	114	01-07-31	1202,82	16,72	0	7267,69 EUR
130000	10	2,403	115	01-08-31	1205,23	14,83	0	6062,46 EUR
130000	10	2,403	116	01-09-31	1207,64	12,37	0	4854,82 EUR
130000	10	2,403	117	01-10-31	1210,06	9,58	0	3644,76 EUR
130000	10	2,403	118	01-11-31	1212,48	7,43	0	2432,28 EUR
130000	10	2,403	119	01-12-31	1214,91	4,8	0	1217,37 EUR
130000	10	2,403	120	31-12-31	1217,37	2,48	14636,58	0 EUR

PROVINCE DU BRABANT WALLON
VILLE DE GENAPPE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE PUBLIQUE DU 23 FÉVRIER 2021

Présents : G. Couronne Bourgmestre-Président
S. Bury, C. Messens, H. Tubiermont, B. Huts, R. Van Damme, V. Girboux, K. Paulus, A. De Groode, A. Beghin, S. Hermans, R. Van Peteghem, T. Fevery, M. Rouffiange, O. Mainfroid, V. Courtain, B. Lowenthal, A.-S. Hayois, S. Donny, B. Moreau, L. Brocca,C. Gilain, N.Cracco, C. Laureys, M. Bultot - Conseillers
M.Tock, Secrétaire

Réf. : AG/20210223-9

Le Conseil Communal,

Affaires générales - Centre culturel du Brabant wallon - Contrat-Programme 2022-2026.
Vu le Code de la Démocratie Locale, de la Décentralisation notamment ses articles L1122-30 et L3331-1 à L3331-8 ;
Vu le Décret du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 21 novembre 2013 relatif aux Centres culturels ;
Vu l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 avril 2014 portant exécution dudit décret du 21 novembre 2013 ;
Vu l'affiliation de la Commune de Genappe à l'ASBL *"Centre Culturel du Brabant wallon"* (ci-après dénommé « CCBW ») ;
Considérant que la Commune soutient depuis de nombreuses années le CCBW ;
Vu la désignation de deux représentants communaux à l'Assemblée générale du CCBW, en séance du 26 février 2019 à savoir :

- M. Vincent Girboux, Échevin ;
- Mme Tiffany Fevery, Conseillère communale ;

Vu la lettre du 15/01/2021 du CCBW nous transmettant son contrat-programme 2022-2026, sollicitant le renouvellement du soutien des 27 communes à son action ;
Considérant que l'action du CCBW, s'étend, en effet, sur l'ensemble du territoire provincial, et assure des missions utiles à l'ensemble de la population ;
Considérant que l'appui des 27 communes, dont celle de Genappe, est indispensable à la pertinence de l'action supra-communale menée par le CCBW ;
Considérant dès lors que les communes partenaires sont invitées à soutenir ce nouveau contrat-programme, en confirmant la désignation de deux représentants, et à octroyer une subvention annuelle ;
Vu le contrat-programme 2022-2026 du CCBW, adopté par l'Assemblée générale de l'association en date du 21/09/2020, dont le projet d'action culturelle vise à développer des actions qui contribuent à l'exercice du droit à la culture des populations, dans une perspective d'égalité et d'émancipation ;
Considérant que ses objectifs se déclinent comme suit :

- Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel ;
- Favoriser l'expression du sensible ;
- Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, la solidarité, l'inclusion, le vivre-ensemble ;
- Expérimenter, encourager les alternatives ;
- Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous ;

Considérant que le soutien financier déjà accordé au CCBW s'élève à 10 eurocents par habitant ;
Considérant que ce soutient ne tient pas compte des nouveaux enjeux et actions additionnelles du CCBW dans le cadre du contrat-programme 2022-2026 ;
Considérant le bilan du CCBW et le fait que la subvention n'a jamais été augmentée et vu le faible montant que les 10 centimes représentent, une augmentation serait appréciée par le CCBW ;
Considérant que certaines communes ont augmenté leur contribution ;
Considérant par ailleurs, l'évaluation quantitative et qualitative positive des actions menées par le CCBW en faveur de la Ville et/ou en partenariat avec le Centre culturel de Genappe ;
Après en avoir délibéré ;
DÉCIDE à l'unanimité :
Article 1 : de confirmer ce soutien par la représentation de la commune au sein de l'Assemblée générale de l'association, par l'octroi d'une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 0,20 € par habitant durant la période couverte par le Contrat-programme 2022-2026 ;
Article 3 : de marquer accord sur le contrat programme proposé par le Centre culturel du Brabant wallon et la subvention de 0,20 € par habitant ;

Fait en séance date que dessus.

La Secrétaire,
(sé) M. TOCK

Le Président,
(sé) G. COURONNE

Pour extrait certifié conforme, délivré à Genappe le 4 mars 2021
POUR LE CONSEIL COMMUNAL

Par ordonnance,
La Directrice Générale,

M. TOCK

Le Bourgmestre,

G. COURONNÉ

ADMINISTRATION COMMUNALE DE GREZ-DOICEAU	**Séance du Conseil communal du 09 février 2021.** **Présents** : M. Clabots, Bourgmestre, M. Cordier, Conseiller, qui assure la présidence de l'Assemblée, MM. Francis, Goergen, Mmes Smets, Romera et Theys, membres du Collège communal, M. Magos, Président du Conseil de l'Action sociale (sans voix délibérative) ; Mme de Coster-Bauchau, M. Tollet, Mmes Olbrechts-van Zeebroeck, Mmes van Hoobrouck d'Aspre, Laurent, Cheref-Khan, Mikolajczak, De Greef, Van Heemsbergen, de la Kethulle, Pensis, M. Vandeleene, Mme Henrard et M. Ferrière, Conseillers. M. Stormme, Directeur général. **Excusés :** M. Coisman et Mme Vanbever

03. Administration générale - Centre Culturel du Brabant wallon, asbl (CCBW) – Contrat-programme 2022/2026 – Adhésion.

Le Conseil, en séance publique,
Vu les articles L1122-30 et L3331-1 à L3331-8 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;
Vu sa délibération du 29 mai 2001 décidant de l'affiliation de la commune à l'asbl Centre Culturel du Brabant wallon ;
Vu sa délibération du 26 mars 2019 désignant Madame Caroline Theys et Monsieur Vincent Smolders en qualité de représentants de la commune au sein du CCBW ;
Attendu que dans son courrier du 15 janvier 2021, l'asbl informe l'Administration communale avoir établi un nouveau contrat-programme 2022-2026 conformément au décret du 21 novembre 2013 et de son arrêté d'exécution du 24 avril 2014 relatif à la reconnaissance des Centres culturels par le Fédération Wallonie-Bruxelles ;
Considérant dès lors que les communes partenaires sont invitées à adhérer à ce contrat-programme 2022-2026 ;
Vu le projet d'action culturelle adopté par le CCBW en date du 25 mars 2015 et définissant les priorités, objectifs, outils, publics privilégiés ainsi que les actions à mener sur le territoire de la Province du Brabant wallon ;
Entendu l'exposé de Madame Theys ainsi que l'intervention de Madame de Coster-Bauchau ;
Après en avoir délibéré ; à l'unanimité; **DECIDE :**
Article 1 : d'approuver le projet d'action culturelle du contrat-programme 2022-2026 de l'asbl Centre Culturel du Brabant Wallon dont le siège est situé, rue Belotte, 3 à 1490 Court-Saint-Etienne tel que ci-annexé.
Article 2 : de transmettre la présente décision au CCBW.

Fait et clos en séance date que dessus.

Le Directeur général,
(s) Y. Stormme.

Le Bourgmestre,
(s)A. Clabots.

Pour expédition conforme :

Le Directeur général,

COMMUNE DE GREZ-DOICEAU BRABANT WALLON

Le Bourgmestre,

ADMINISTRATION COMMUNALE DE GREZ-DOICEAU	**Séance du Conseil communal du 27 avril 2021.** **Présents** : M. Clabots, Bourgmestre, M. Cordier, Conseiller, qui assure la présidence de l'Assemblée, MM. Francis, Goergen, Mmes Smets, Romera et Theys, membres du Collège communal, M. Magos, Président du Conseil de l'Action sociale (sans voix délibérative) ; Mmes de Coster-Bauchau, M. Tollet, Mmes Olbrechts-van Zeebroeck, van Hoobrouck d'Aspre, Laurent, Cheref-Khan, Mikolajczak, De Greef, Van Heemsbergen, de la Kethulle, Pensis, M. Vandeleene, Mme Henrard, M. Ferrière et Mme Coisman, Conseillers. M. Stormme, Directeur général. **Excusée :** Mme Vanbever

Monsieur Tollet n'a pas encore rejoint la réunion du Conseil lors de l'examen de ce point.

02. Administration générale – Centre Culturel du Brabant wallon asbl (CCBW) – Subside de fonctionnement annuel – Principe - Approbation.

Le Conseil, en séance publique,

Vu les articles L1120-30 et L3331-1 à L3331-8 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;
Vu la circulaire ministérielle du 30 mai 2013 relative à l'octroi de subventions par les pouvoirs locaux ;
Vu sa délibération du 09 février 2021 approuvant le projet d'action culturelle du contrat-programme 2022-2026 de l'asbl Centre culturel du Brabant Wallon ;
Considérant que les communes partenaires sont invitées à octroyer une subvention annuelle de 20 cents par habitant ;
Considérant que les crédits sont prévus à l'article 762/435-01 du budget communal à concurrence de 1350,00€ ;
Vu l'avis de légalité sollicité le 06 avril 2021 et rendu favorable par le Directeur financier en date du 08 avril 2021 ;
Entendu l'exposé de Madame Theys ainsi que l'intervention de Madame de Coster-Bauchau;
Après en avoir délibéré ; A l'unanimité ; DECIDE :
Article 1er : de marquer son accord sur le principe de proposer au Conseil communal l'octroi d'une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 20 cents par habitant durant la période couverte par le Contrat-programme 2022-2026.
Article 2 : de transmettre la présente décision au CCBW ainsi qu'au département finances pour disposition.

Fait et clos en séance date que dessus.

Le Directeur général,
(s) Y. Stormme.

Le Bourgmestre,
(s)A. Clabots.

Pour expédition conforme :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

COMMUNE DE GREZ-DOICEAU * BRABANT WALLON *

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Province du
BRABANT WALLON

Administration communale
de **HELECINE,**

Séance du 11 mars 2021.

PRESENTS :
Monsieur Pascal COLLIN, Bourgmestre;
Madame Marie-Laure MAES, Monsieur Eugène LISMONT, Monsieur Axel SCHEPERS, Échevins;
Monsieur David GOYENS, Monsieur Christophe BREES, Madame Isabelle QUINTIN, Monsieur Hervé MAHO, Madame Cécile JADOUL, Monsieur Yves TORDOIR, Madame Muriëlle CESAR, Monsieur André BUVE, Conseillers;
Madame Carine PETRE, Présidente du CPAS;
Monsieur Stéphan JADOUL, Directeur général;

Objet : CULTURE – Centre culturel du Brabant wallon (CCBW) ASBL – Soutien au Contrat-programme 2022-2026 – Décision.

Le Conseil Communal, siégeant en séance publique,

Vu le Code wallon de la Démocratie locale et de la décentralisation, tel que modifié et plus spécialement son article L1120-30 ;
Vu le courrier du 15 janvier 2021 du Centre culturel du Brabant wallon (CCBW) ASBL par lequel l'association précitée transmet son contrat-programme pour 2022-2026 en sollicitant le renouvellement du soutien de la Commune de Hélécine – comme celui des 26 autres du Brabant wallon – à son action ;
Vu le contrat-programme annexé audit courrier ;
Considérant que ce dossier de demande de reconnaissance est le fruit d'un travail participatif avec l'ensemble de l'équipe du CCBW, son Conseil d'orientation et les opérateurs culturels et mandataires politiques de la province ; qu'il se veut à l'écoute de la population et en lien direct avec les grands enjeux, actuels et à venir, de notre territoire ; qu'il a été adopté à la majorité absolue lors de l'Assemblée générale du CCBW du 21 septembre 2020 ;
Considérant que le soutien financier sollicité par le CCBW s'élève à 20 centimes/habitant ;
Considérant que les crédits nécessaires à cet effet seront portés aux budgets communaux des exercices 2022 à 2026 ;
DECIDE, à l'unanimité :
Article unique : de confirmer son soutien au Centre culturel du Brabant wallon (CCBW) ASBL pour la période couverte par le Contrat-programme 2022-2026, ce soutien se traduisant notamment par l'octroi d'une subvention annuelle de 20 centimes par habitant.

Par le Conseil ;

Par ordonnance :
Le Directeur général,
(s)Stéphan JADOUL

Le Bourgmestre,
(s)Pascal COLLIN

Pour extrait conforme, délivré le 11 mars 2021
Le Directeur général,

Stéphan JADOUL

Le Bourgmestre,

Pascal COLLIN

PROVINCE DU BRABANT WALLON – ARRONDISSEMENT DE NIVELLES

COMMUNE D'INCOURT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Communal

SEANCE PUBLIQUE DU 24 FEVRIER 2021

Présents : Léon Walry, Bourgmestre - Président
Benoît Malevé, Joseph Tordoir, Jean-Pierre Beaumont,Echevins
Lucette Degueldre, Echevine;
José Letellier, François Ruelle, Colette Prévost, Sarah-Françoise Scharpé, Muriel Flamand, Stéphane Deprez, Sophie Parisse, Annabelle Romain-Flament, Geneviève Flémal-Ottoul, Véronique Laenen-Bousez, Hélène Vuylsteke-De Lannoy, Mathilde Gramme, Conseillers communaux
Françoise Legrand, Directeur général.

Objet : Administration générale - Centre culturel du Brabant wallon - Contrat-programme 2022-2026 - Adhésion - Décision.

Le Conseil communal,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation tel que modifié à ce jour ;

Vu le décret des centres culturels voté par la Fédération Wallonie Bruxelles le 21 novembre 2013 et de son arrêté d'exécution du 24 avril 2014;

Considérant le dossier de demande de reconnaissance du Centre Culturel du Brabant wallon (CCBW) daté du 15 janvier 2021;

Considérant que le contrat-programme 2022-2026 est le fruit d'un travail de rencontres avec de nombreux opérateurs du territoire du Brabant wallon ; qu'il se veut à l'écoute de la population et des opérateurs afin de développer une action culturelle pertinente au regard des besoins du territoire ;

Considérant que la commune d'Incourt soutient le projet du Centre culturel du Brabant wallon depuis de nombreuses années ;

Considérant que la commune d'Incourt est représentée par Madame Hélène VUYLSTEKE, en tant que membre effectif et par Madame Colette PREVOST, en tant que membre suppléant ;

Considérant qu'une subvention annuelle est demandée à la commune d'Incourt afin d'apporter une aide précieuse au Centre culturel du Brabant wallon ; que les modalités de cette subvention sont à redéfinir;

Considérant que l'appui des 27 communes dont celle d'Incourt est indispensable à la pertinence de l'action supra communale qu'il mène ;

Considérant que la Fédération Wallonie Bruxelles demande les délibérations des Conseils communaux indiquant l'adhésion de chaque commune au projet du CCBW pour début mars;

Pour ces motifs ;

Sur proposition du Collège communal,

DECIDE à l'unanimité des membres présents :

- d'adhérer au contrat-programme 2022/2026 du CCBW;

-de transmettre une copie de la présente délibération au Receveur régional pour information.

POUR LE CONSEIL COMMUNAL,

La Secrétaire,
(s) F. LEGRAND

Le Président,
(s) L. WALRY

Pour extrait conforme délivré à Incourt, le 25 février 2021

Le Directeur général,

F. LEGRAND.

COMMUNE D'INCOURT - Brabant wallon -

Le Bourgmestre,

L. WALRY.

PROVINCE DU BRABANT WALLON – ARRONDISSEMENT DE NIVELLES

COMMUNE D'INCOURT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Communal

SEANCE PUBLIQUE DU 24 MARS 2021

Présents : Léon Walry, Bourgmestre - Président
Benoît Malevé, Joseph Tordoir, Jean-Pierre Beaumont,Echevins
Lucette Degueldre, Echevine;
~~José Letellier~~, François Ruelle, Colette Prévost, Sarah-Françoise Scharpé, Muriel Flamand, Stéphane Deprez, Sophie Parisse, Annabelle Romain-Flament, Geneviève Flémal-Ottoul, Véronique Laenen-Bousez, Hélène Vuylsteke-De Lannoy, Mathilde Gramme, Conseillers communaux
Françoise Legrand, Directeur général.

Objet : Administration générale - Centre culturel du Brabant wallon - Approbation du contrat-programme 2022-2026 et approbation du soutien financier de la commune d'Incourt pour les années 2022 à 2026 - Décision.

Le Conseil communal,

Vu le Code de la Démocratie Locale, de la Décentralisation notamment ses articles L1122-30 et L3331-1 à L3331-8 ;

Vu le décret du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 avril 2014 portant exécution dudit décret du 21 novembre 2013 ;

Vu l'affiliation de la Commune d'Incourt à l'asbl *Centre Culturel du Brabant wallon* (ci-après dénommé « CCBW ») ;

Considérant que la Commune soutient depuis de nombreuses années le CCBW ;

Considérant la lettre du 15 janvier 2021 du CCBW nous transmettant son contrat-programme 2022-2026, sollicitant le renouvellement du soutien des 27 communes à son action ;

Considérant que l'action du CCBW, s'étend, en effet, sur l'ensemble du territoire provincial, et assure des missions utiles à l'ensemble de la population ; que l'appui des 27 communes, dont celle de la commune d'Incourt, est indispensable à la pertinence de l'action supracommunale menée par le CCBW ;

Considérant dès lors que les communes partenaires sont invitées à soutenir ce nouveau contrat-programme, en confirmant la désignation de deux représentants, et à octroyer une subvention annuelle ;

Considérant le contrat-programme 2022-2026 du CCBW, adopté par l'Assemblée générale de l'association en date du 21/09/2020, dont le projet d'action culturelle vise à développer des

actions qui contribuent à l'exercice du droit à la culture des populations, dans une perspective d'égalité et d'émancipation ;

Considérant que ses objectifs se déclinent comme suit :

- Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel
- Favoriser l'expression du sensible
- Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, la solidarité, l'inclusion, le vivre-ensemble
- Expérimenter, encourager les alternatives
- Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous

Considérant, en particulier, l'action du CCBW de soutien aux communes avec mais aussi sans centre culturel ;

Considérant que le Conseil communal en séance du 24 février 2021 a décidé d'adhérer au contrat-programme 2022-2026;

Considérant que le soutien financier déjà accordé au CCBW s'élève à 10 eurocents par habitant ; que ce soutient ne tient pas compte des nouveaux enjeux et actions additionnelles du CCBW dans le cadre du contrat-programme 2022-2026 ;

Sur proposition du Collège communal;

Par ces motifs;

DECIDE à l'unanimité des membres présents:

Article 1. : d'approuver le projet d'action culturelle du contrat-programme 2022-2026 de l'asbl Centre culturel du Brabant wallon dont le siège est sis Rue Belotte, 3 à 1490 Court-Saint-Etienne ;

Article 2. : de confirmer ce soutien par la représentation de la commune au sein de l'assemblée générale de l'association, par l'octroi d'une subvention annuelle de fonctionnement d'**un montant de 20 centimes d'Euros** par habitants durant la période couverte par le Contrat-programme 2022-2026, pour l'accompagnement spécifique qui sera fourni par l'association à la commune pour le développement/dynamisation de sa politique culturelle ;

Article 3. : de transmettre la présente délibération au CCBW asbl.

POUR LE CONSEIL COMMUNAL,

La Secrétaire,
(s) F. LEGRAND

Le Président,
(s) L. WALRY

Pour extrait conforme délivré à Incourt, le 25 mars 2021

Le Directeur général,

F. LEGRAND.

COMMUNE D'INCOURT - Brabant wallon -

Le Bourgmestre,

L. WALRY

ROYAUME DE BELGIQUE

PROVINCE du BRABANT WALLON

ARRONDISSEMENT de NIVELLES

COMMUNE De ITTRE

ORGANISMES DIVERS : Centre Culturel du Brabant Wallon (CCBW) - Contrat Programme 2022-2026 - Décision

Du registre aux délibérations du Conseil Communal a été extrait ce qui suit :

Séance du 23 février 2021

Présents : Ch. Fayt, Bourgmestre et Président de séance.
P. Henry, F. Mollaert, L. Gorez, J. Wautier, Échevins.
F. Peeterbroeck, Présidente du C.P.A.S.
D. Vankerkove, F. Jolly, H. de Schoutheete, L. Schoukens, P. Pierson, P. Perniaux, P. Carton, A. Olivier, C. Debrulle, Ch. Vanvarembergh, A.Deghorain, Conseillers.

C. Spaute, Directrice générale

LE Conseil Communal, réuni en séance publique

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et notamment l'article L1122-30 relatif aux compétences du Conseil communal ;
Vu la loi du 16 juillet 1973 sur le pacte culturel ;
Vu le Décret du 21 novembre 2013 relatif aux Centres culturels et son arrêté d'exécution du 24 avril 2014 approuvés par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
Vu la délibération du Conseil communal du 23 juin 2015 approuvant le contrat-programme 2017-2021 du Centre culturel du Brabant wallon (CCBW) ;
Vu la délibération du que le Conseil communal du 26 janvier 2021 décidant de la désignation de M. Paul PIERSON (EPI) et de M. Marc VIENNE (IC), en qualité de délégués chargés de représenter la commune auprès de l'Assemblée générale du Centre culturel du Brabant wallon (CCBW) ;
Vu la délibération du Collège communal du 21 décembre 2020 décidant de donner son accord pour le versement de notre cotisation annuelle au Centre Culturel du Brabant wallon (2021) ;
Considérant notre affiliation à l'asbl "Centre Culturel du Brabant wallon" (CCBW) ;
Considérant le courrier du CCBW en date du 13 janvier 2021 invitant à leur fournir la délibération du Conseil communal indiquant l'adhésion de la commune au projet du CCBW pour début mars ;
Considérant que le Centre culturel du Brabant wallon bénéficierait d'une contribution financière :
- de la Province du Brabant wallon. La Province octroierait un financement pour le fonctionnement et les activités de 498.640€ en 2022 (base 2021 : 480.000€ indexés) avec un souhait que cette contribution soit indexée chaque année en vue de maintenir la parité. La Province octroie également une aide technique pour un montant équivalent à 10.000€. À ce stade du dossier, la présentation de notre demande de renouvellement au Conseil provincial n'a pas encore eu lieu. Les chiffres présentés sont donc hypothétiques ;
- des 27 communes de la province du Brabant wallon. Les communes interviennent financièrement à hauteur de 0,10€ par habitant, à l'exception de la commune de Court-Saint-Étienne qui contribue à hauteur de 5.000€ avec une aide technique ou de matériel équivalente à 10.000€ et une utilisation de 30 jours du PAMexpo par an dont la charge d'emprunt contracté par la commune est valorisée

1/2

ROYAUME DE BELGIQUE

PROVINCE du BRABANT WALLON

ARRONDISSEMENT de NIVELLES

COMMUNE De ITTRE

ORGANISMES DIVERS : Centre Culturel du Brabant Wallon (CCBW) - Contrat Programme 2022-2026 - Décision

à hauteur de 2.250€. Il est également prévu que ces financements soient indexés pour maintenir la parité ;
Attendu l'avis de Madame la Directrice financière ;

Le Conseil communal,
Statuant à l'unanimité,
DÉCIDE :
Article 1er. D'approuver le contrat-programme 2022-2026 du Centre Culturel du Brabant wallon.
Article 2. De donner son accord pour le versement de notre cotisation annuelle au Centre Culturel du Brabant Wallon, d'un montant de 0,10€/ habitant (2022-2026).
Article 3. De transmettre la présente délibération au CCBW et une copie sera remise au service finances pour suivi.

Pour le Conseil Communal :

La Directrice générale,
(s) C. Spaute

Le Président,
(s) Ch. Fayt

Pour extrait conforme :
Par Ordonnance :

La Directrice générale

C. Spaute

Le Bourgmestre

Ch. Fayt

2/2

Ville de Jodoigne

Wallonie

PROVINCE DU BRABANT WALLON
ARRONDISSEMENT DE NIVELLES

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Communal.

Séance du 23 March 2021

Séance Publique

Objet : N° 7 - Service Direction générale – Centre Culturel du Brabant wallon - Demande de soutien

Présents : *Monsieur Jean-Luc MEURICE, Bourgmestre;*
Madame Ludivine HENRIOULLE, Monsieur Olivier DEBROEK, Madame Bénédicte DELMEZ, Monsieur Humbert DUBOIS, Monsieur Marc-Antoine BOUCHER, Echevins;
Madame Marie-Louise HOUART, Présidente du C.P.A.S., Conseillère communale;
Madame Nathalie MINSART, Présidente du Conseil communal, Conseillère communale;
Monsieur Jean-Paul WAHL, Madame Christine SANSDRAP, Madame Annie DELMEZ, Monsieur Michaël SEGERS, Monsieur Philippe DALCQ, Delphine SAMBREE, Monsieur Christophe CORBISIER, Serge CRUGENAIRE, Monsieur Jean-Noel BINET, Didier JOYEUX, Sébastien BASTAITS, Lloyd REYGAERDTS, Françoise DEBECK, Clément REY, Reine Kwamba DJIYEHOUE, Conseillers communaux;
Monsieur Jonathan PIRET, Directeur général.

Excusés :

Le Conseil Communal,

Vu le Code de la Démocratie Locale, de la Décentralisation notamment ses articles L1122-30 et L3331-1 à L3331-8 ;

Vu le décret du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 avril 2014 portant exécution dudit décret du 21 novembre 2013 ;

Vu l'affiliation de la Commune de Jodoigne à l'asbl *Centre Culturel du Brabant wallon* (ci-après dénommé « CCBW ») ;

Considérant que la Commune soutient depuis de nombreuses années le CCBW ;

Vu la délibération du conseil communal du 2 avril 2019 procédant à la désignation de deux représentants communaux à Assemblée générale du CCBW, à savoir :

- Monsieur Humbert DUBOIS, Echevin

- Monsieur Jean-Noël BINET, Conseiller communal

Vu la lettre du 15/01/2021 du CCBW nous transmettant son contrat-programme 2022-2026, sollicitant le renouvellement du soutien des 27 communes à son action ;
Considérant que l'action du CCBW, s'étend, en effet, sur l'ensemble du territoire provincial, et assure des missions utiles à l'ensemble de la population ; que l'appui des 27 communes, dont celle de la commune de Jodoigne, est indispensable à la pertinence de l'action supracommunale menée par le CCBW ;

Considérant dès lors que les communes partenaires sont invitées à soutenir ce nouveau contrat-programme, en confirmant la désignation de deux représentants, et à octroyer une subvention annuelle ;

Vu le contrat-programme 2022-2026 du CCBW, adopté par l'Assemblée générale de l'association en date du 21/09/2020, dont le projet d'action culturelle vise à développer des actions qui contribuent à l'exercice du droit à la culture des populations, dans une perspective d'égalité et d'émancipation ;

Considérant que ses objectifs se déclinent comme suit :
- Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel
- Favoriser l'expression du sensible
- Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, la solidarité, l'inclusion, le vivre-ensemble
- Expérimenter, encourager les alternatives
- Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous

Considérant, en particulier, l'action du CCBW de soutien aux communes avec mais aussi sans centre culturel ;

Considérant que le soutien financier déjà accordé au CCBW s'élève à 10 eurocents par habitant ; que ce soutient ne tient pas compte des nouveaux enjeux et actions additionnelles du CCBW dans le cadre du contrat-programme 2022-2026 ;

Considérant qu'il est proposé de maintenir la cotisation inchangée pour 2021 mais de réévaluer celle-ci dans le cadre de l'élaboration du budget 2022 ;

Sur proposition du Collège communal ;

Pour ces raisons ;

DECIDE à l'unanimité

Article 1 : d'approuver le projet d'action culturelle du contrat-programme 2022-2026 de l'asbl Centre culturel du Brabant wallon dont le siège est sis Rue Belotte, 3 à 1490 Court-Saint-Etienne.

Article 2 : de confirmer ce soutien par la représentation de la commune au sein de l'assemblée générale de l'association et de laisser le montant de la cotisation inchangée à 0,10 EUR par habitant.

Article 3 : de transmettre la présente délibération au CCBW asbl.

Par le Conseil Communal:
Le Directeur général,
s/ Jonathan PIRET

Le Bourgmestre,
s/ Jean-Luc MEURICE

Pour extrait conforme :
Jodoigne, le 23 March 2021

Par Ordonnance :
Le Directeur général,

Jonathan PIRET

Le Bourgmestre,

Jean-Luc MEURICE

Province du Brabant wallon
Arrondissement de Nivelles

COMMUNE DE LA HULPE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL DU 24 FÉVRIER 2021

Présents : Thibaut Boudart - Président
Christophe Dister - Bourgmestre
Josiane Fransen - 1è Echevine
Xavier Verhaeghe - 2è Echevin
Didier Van den Brande - 3è Echevin
Isabelle Philippot - 4è Echevine
Jean-Marie Caby - Président CPAS
Nicolas Janssen, Eloïse Delarue, Déborah Schoenmaeckers, Patrick Van Damme, Claire Rolin, Philippe Leblanc, Muriel Huart, Eric Pécher, ~~Caroline Saelens~~, Patrice Horn, Sarah Wagschal, Bruno Hendrickx - Conseillers

Séance publique

Affaires générales - Centre culturel du Brabant wallon - contrat programme 2022 - 2026 - prise de connaissance et soutien financier - Accord.

Le Conseil communal

Vu le Code de la Démocratie Locale, de la Décentralisation notamment ses articles L1122-30 et L3331-1 à L3331-8 ;

Vu le décret du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 avril 2014 portant exécution dudit décret du 21 novembre 2013 ;

Vu l'affiliation de la Commune de La Hulpe à l'asbl *Centre Culturel du Brabant wallon* (ci-après dénommé « CCBW ») ;

Considérant que la Commune soutient depuis de nombreuses années le CCBW ;

Vu la délibération du Conseil communal procédant à la désignation de deux représentants communaux à Assemblée générale du CCBW, à savoir :

- Madame Josiane Fransen, première échevine
- Monsieur Quentin Debbaudt

Vu la lettre du 15/01/2021 du CCBW nous transmettant son contrat-programme 2022-2026, sollicitant le renouvellement du soutien des 27 communes à son action ;

Considérant que l'action du CCBW, s'étend, en effet, sur l'ensemble du territoire provincial, et assure des missions utiles à l'ensemble de la population ; que l'appui des 27 communes, dont celle de la commune de La Hulpe, est indispensable à la pertinence de l'action supracommunale menée par le CCBW ;

Considérant dès lors que les communes partenaires sont invitées à soutenir ce nouveau contrat-programme, en confirmant la désignation de deux représentants, et à octroyer une subvention annuelle ;

Vu le contrat-programme 2022-2026 du CCBW, adopté par l'Assemblée générale de l'association en date du 21/09/2020, dont le projet d'action culturelle vise à développer des actions qui contribuent à l'exercice du droit à la culture des populations, dans une perspective d'égalité et d'émancipation ;

Considérant que ses objectifs se déclinent comme suit :

- Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel
- Favoriser l'expression du sensible
- Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, la solidarité, l'inclusion, le vivre-ensemble

- Expérimenter, encourager les alternatives
- Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous

Considérant, en particulier, l'action du CCBW de soutien aux communes sans centre culturel, comme pour la commune de La Hulpe, par le déploiement d'actions spécifiques sur et pour ces communes ;

Considérant que le soutien financier déjà accordé au CCBW s'élève à 30 eurocents par habitant ; que ce soutient ne tient pas compte des nouveaux enjeux et actions additionnelles du CCBW dans le cadre du contrat-programme 2022-2026 ;

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1. – d'approuver le projet d'action culturelle du contrat-programme 2022-2026 de l'asbl Centre culturel du Brabant wallon dont le siège est sis Rue Belotte, 3 à 1490 Court-Saint-Etienne ;

Article 2. – de confirmer ce soutien par la représentation de la commune au sein de l'assemblée générale de l'association, à savoir:

- Madame Josiane Fransen, première échevine
- Monsieur Quentin Debbaudt

Article 3. - d'approuver l'octroi d'une subvention annuelle de fonctionnement de 30 centimes d'Euro par habitants durant la période couverte par le Contrat-programme 2022-2026

Article 4.- de charger le Collège communal de fixer les conditions du partenariat avec le Centre culturel du Brabant wallon

Article 5 . – de transmettre la présente délibération au Service Finances, au service Affaires générales et au CCBW asbl.

Ainsi délibéré en séance date que dessus.

Le Directeur général, *Le Président,*

(s) Thierry Godfroid *(s) Thibaut Boudart*

Pour extrait conforme :

La Hulpe, le 24 février 2021

Le Directeur général, *Le Bourgmestre*

Thierry Godfroid *Christophe Dister*

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS
DU
CONSEIL COMMUNAL

Séance du 23 février 2021

Province
du
Brabant Wallon

Arrondissement
de
Nivelles

Commune de LASNE

Présents: Mme Laurence Rotthier, Bourgmestre-Présidente;
M. Pierre Mevisse, M. Cédric Gillis, Mme Julie Peeters-Cardon de Lichtbuer, Mme Virginie Hermans-Poncelet, M. Alexis della Faille de Leverghem, Echevins;
Mme Brigitte Defalque, Présidente du CPAS;
M. Frédéric Dagniau, M. Alain Gillis, M. Colette Legraive, M. Michel Dehaye, M. Laurent Masson, Mme Sandrine Nolet de Brauwere van Steeland, Mme Stéphanie Laudert, M. Jules Lomba, M. Emilien Defalque, M. Jean-Michel Duchenne, M. Arnorld de Quirini, Mme Caroline Cannoot, Mme Monique Dekkers-Benbouchta, Mme Diana Danieletto, Mme Catherine Couchard-Bauer, Conseillers communaux;
Laurence Bieseman, Directeur général.

Absent(e)(s) excusé(e)(s): M. Alain Limauge, Conseillers communaux;

Le Conseil se réunit en séance publique.

5quater. Divers - CCBW - Soutien au contrat-programme 2022-2026 - Décision

La Présidente cède la parole à J. Peeters-Cardon de Lichtbuer, Echevin de la Culture,
Vu le Code de la Démocratie Locale, de la Décentralisation notamment ses articles L1122-30 et L3331-1 à L3331-8 ;
Vu le décret du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels ;
Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 avril 2014 portant exécution dudit décret du 21 novembre 2013 ;
Vu l'affiliation de la Commune de Lasne à l'asbl *Centre Culturel du Brabant wallon* (ci-après dénommé « CCBW ») ;
Considérant que la Commune soutient depuis de nombreuses années le CCBW ;
Vu la délibération du conseil communal procédant à la désignation de deux représentants communaux à Assemblée générale du CCBW, à savoir :
- Julie Peeters, échevine de la Culture
- Monique Dekkers, conseillère communale

Vu la lettre du 15/01/2021 du CCBW nous transmettant son contrat-programme 2022-2026, sollicitant le renouvellement du soutien des 27 communes à son action ;
Considérant que l'action du CCBW, s'étend, en effet, sur l'ensemble du territoire provincial, et assure des missions utiles à l'ensemble de la population ; que l'appui des 27 communes, dont celle de la commune de Lasne, est indispensable à la pertinence de l'action supracommunale menée par le CCBW ;
Considérant dès lors que les communes partenaires sont invitées à soutenir ce nouveau contrat-programme, en confirmant la désignation de deux représentants, et à octroyer une subvention annuelle ;
Vu le contrat-programme 2022-2026 du CCBW, adopté par l'Assemblée générale de l'association en date du 21/09/2020, dont le projet d'action culturelle vise à développer des actions qui contribuent à l'exercice du droit à la culture des populations, dans une perspective d'égalité et d'émancipation ;

Considérant que ses objectifs se déclinent comme suit :

- Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel
- Favoriser l'expression du sensible
- Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, la solidarité, l'inclusion, le vivre-ensemble
- Expérimenter, encourager les alternatives
- Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous

Considérant, en particulier, l'action du CCBW de soutien aux communes sans centre culturel, comme pour la commune de Lasne, par le déploiement d'actions spécifiques sur et pour ces communes ;
Considérant que le soutien financier déjà accordé au CCBW s'élève à 10 eurocents par habitant ; que ce soutien ne tient pas compte des nouveaux enjeux et actions additionnelles du CCBW dans le cadre du contrat-programme 2022-2026 ;
Vu les crédits disponibles à cet effet au budget approuvé à l'exercice en cours, à l'article 76208/33202 du budget ordinaire 2021 et sera prévu au budget ordinaire des exercices ultérieurs ;
Considérant que le présent dossier a été transmis à Monsieur François-Xavier Génicot, Directeur financier, le 10 février 2021 conformément au prescrit de l'article L1124-40 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et visé sans remarque par ce dernier;

DECIDE à l'UNANIMITE (Mevisse Pierre, Peeters-Cardon de Lichtbuer Julie, della Faille de Leverghem Alexis, Dagniau Frédéric, Legraive Colette, Nolet de Brauwere van Steeland Sandrine, Couchard-Bauer Catherine, Defalque Emilien, Masson Laurent, Lomba Jules, Cannoot Caroline, Dekkers-Benbouchta Monique, Laudert Stéphanie, Duchenne Jean-Michel, Danieletto Diana, de Quirini Arnold, Dehaye Michel, Gillis Alain, Defalque Brigitte, Hermans-Poncelet Virginie, Gillis Cédric, Rotthier Laurence) ,
Article 1: d'adhérer au projet d'action culturelle du contrat-programme 2022-2026 de l'asbl Centreculturel du Brabant wallon dont le siège est sis Rue Belotte, 3 à 1490 Court-Saint-Etienne et de l'approuver ;
Article 2: de confirmer ce soutien par la représentation de la commune au sein de l'assemblée générale de l'association, par l'octroi d'une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 10 centimes d'Euro par habitant durant la période couverte par le Contrat-programme 2022-2026 ;
Article 3: La dépense, estimée à 1.424,80 €, est prévue au budget ordinaire de l'exercice 2021, article 76208/33202 et sera prévue au budget ordinaire des exercices ultérieurs
Article 4: de transmettre la présente délibération au CCBW asbl.

Le Directeur,
(sée) Laurence Bieseman.

Le Président,
(sée) Laurence Rotthier.

POUR EXTRAIT CONFORME:
Lasne, le 14 avril 2021

Le Directeur général,

Laurence Bieseman.

Le Bourgmestre f.f.,

Pierre MEVISSE.

ADMINISTRATION COMMUNALE LASNE - BRABANT WALLON -

Commune de Mont-Saint-Guibert

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DUCONSEIL COMMUNAL
CONSEIL COMMUNAL
SEANCE DU 24 FEVRIER 2021

Présents :

Bruno Ferrier Président;
Julien Breuer Bourgmestre ;
Marie-Céline Chenoy, Sophie Dehaut, Patrick Bouché, Viviane Mortier, Echevins ;
Albert Fabry,Christel Paesmans, Nicolas Esgain, Christiane Paulus, Stéphane Lagneau, ~~Marcel Ghigny~~, Marie paris, Jonathan Dolphens, Jean-François Jacques, Virginie Maillet, Nathalie Sannikoff, Eric Meirlaen, Florence Godon, Conseillers.
Françoise Duchâteau, Présidente du CPAS (voix consultative);
Grégory Bartel, Directeur général f.f.

Séance publique

Ref. 20210224/12

OBJET : CULTURE : DOSSIER DE RECONNAISSANCE ET CONTRAT-PROGRAMME DU CENTRE CULTUREL DU BRABANT WALLON 2022 - 2026 ET RÉÉVALUATION DE SES SUBSIDES - APPROBATION.

Vu le Code de la Démocratie Locale, de la Décentralisation notamment ses articles L1122-30 et L3331-1 à L3331-8 ;
Vu le décret du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels ;
Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 avril 2014 portant exécution dudit décret du 21 novembre 2013 ;
Vu l'affiliation de la Commune de Mont-Saint-Guibert à l'asbl *Centre Culturel du Brabant wallon* (ci-après dénommé « CCBW ») ;
Considérant que la Commune soutient depuis de nombreuses années le CCBW ;
Vu la délibération du conseil communal procédant à la désignation de deux représentants communaux à Assemblée générale du CCBW, à savoir :

- Madame Viviane Mortier
- Monsieur Marcel Ghigny

Vu la lettre du 15/01/2021 du CCBW nous transmettant son contrat-programme 2022-2026, sollicitant le renouvellement du soutien des 27 communes à son action ;
Considérant que l'action du CCBW, s'étend, en effet, sur l'ensemble du territoire provincial, et assure des missions utiles à l'ensemble de la population ; que l'appui des 27 communes,

dont celle de la commune de Mont-Saint-Guibert, est indispensable à la pertinence de l'action supracommunale menée par le CCBW ;
Considérant dès lors que les communes partenaires sont invitées à soutenir ce nouveau contrat-programme, en confirmant la désignation de deux représentants, et à octroyer une subvention annuelle ;
Vu le contrat-programme 2022-2026 du CCBW, adopté par l'Assemblée générale de l'association en date du 21/09/2020, dont le projet d'action culturelle vise à développer des actions qui contribuent à l'exercice du droit à la culture des populations, dans une perspective d'égalité et d'émancipation ;
Considérant que ses objectifs se déclinent comme suit :

- Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel
- Favoriser l'expression du sensible
- Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, la solidarité, l'inclusion, le vivre-ensemble
- Expérimenter, encourager les alternatives
- Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous

Considérant, en particulier, la volonté du CCBW de soutenir les communes sans centre culturel, comme pour la commune de Mont-Saint-Guibert, par le déploiement d'actions spécifiques sur et pour ces communes ;
Considérant que le soutien financier déjà accordé au CCBW s'élève actuellement à 10 eurocents par habitant ; que ce soutient ne tient pas compte des nouveaux enjeux et actions additionnelles du CCBW dans le cadre du contrat-programme 2022-2026 ;
Considérant le point I.8. du PST: "Lancer une dynamique culturelle structurée et permettant aux citoyens de s'investir à 100% pour leur village tout en étant soutenu par la commune" et l'aide que le CCBW peut nous apporter pour l'accomplissement de ce point;
Le Conseil communal en la séance du 24/02/2021 décide à l'unanimité :
Article 1er) D'approuver le projet d'action culturelle du contrat-programme 2022-2026 de l'asbl Centre culturel du Brabant wallon dont le siège est sis Rue Belotte, 3 à 1490 Court-Saint-Etienne ;
Art. 2) De confirmer ce soutien par la représentation de la commune au sein de l'assemblée générale de l'association, par l'octroi d'une subvention annuelle calculée en vue de compenser la perte de subsides du CCBW au prorata du nombre d'habitants de notre commune à savoir: 59.000 euros / 406 019 habitants dans le BW = 0.145 cents en plus des 10 centimes versés actuellement par la commune. Pour un total de 0.245 par habitant soit 1948.24 euros en 2021.
Art. 3) De communiquer au CCBW que cette subvention pourrait se voir augmenter jusqu'à 1 euros par habitant en fonction des actions menées sur le territoire communal.
Art. 4) De transmettre une copie de la présente délibération au service finance ainsi qu'au CCBW asbl.

En séance date que dessus
Par le Conseil
Le secrétaire
Grégory Bartel

Le Bourgmestre
Julien Breuer

Pour copie conforme, le 8 mars 2021

La Directrice générale

Nathalie Gathot

ADM.COM. MONT-SAINT-GUIBERT - BRABANT-WALLON -

Le Bourgmestre

Julien Breuer

VILLE DE NIVELLES
PHU/VCO/GLE/MBE -1.854

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL
SEANCE DU 22 FÉVRIER 2021

==========

PRESENTS : M. P. HUART, Bourgmestre - Président
M. P. RIGOT, M. H. BERTRAND, Mme I. BOURLEZ, M. B. GIROUL, M. G. LECLERCQ, Échevins
M. B. LAUWERS, Mme V. DE BUE, M. Ph. BOUFFIOUX, Mme C. SCOKAERT, ~~M. A. FLAHAUT~~, Mme M-T. BOTTE, Mme E. VANPEE, M. F. NOE, Mme V. HANSE, Mme C. DELMOTTE, M. L. RENAULT, Mme M. NOTHOMB, M. G. DALNE, Mme L. SEMAILLE, M. C. EPIS, M. B. DE RO, ~~Mme M. LECOMTE~~, M. S. POSILOVIC, Mme A. MARIQUE, Mme V. VANDEGOOR, M. G. HUBAUX, M. G. THIBAUT, M. C. GLINEUR, Conseillers
Mme V. COURTAIN, Directrice générale

OBJET : CCBW - Contrat Programme 2022-2026 et soutien financier de la Ville

LE CONSEIL COMMUNAL,
réuni en séance publique

Vu le décret du 21/11/2013 fixant les conditions de reconnaissance et de subvention des Centres culturels ;

Vu l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24/04/2014, portant exécution du décret du 21/11/2013 ;

Vu la loi du 16/07/1973 garantissant la protection des tendances idéologiques et philosophiques;

Vu la délibération du Collège communal du 10.12.2018 relative au choix du système de représentation des tendances idéologiques et philosophiques dans les organes des ASBL;

Vu le Code de la Démocratie Locale et la Décentralisation, plus particulièrement l'article L1234-2;

Vu le courrier du Centre Culturel du Brabant Wallon, réceptionné par nos services en date du 14 décembre 2020 sollicitant de la part de la Ville l'adhésion au Contrat-programme 2022-2026;

Vu le courrier du Centre Culturel du Brabant Wallon, réceptionné par nos services en date du 20 janvier 2021 concernant le demande de soutien financier ;

Vu la délibération du Conseil communal du 21 janvier 2019 désignant M. LECLERCQ Grégory et Mme GOFFINET Françoise en qualité de délégués de la Ville aux assemblées générales de l'asbl Centre Culturel du Brabant Wallon, ci-après dénommé CCBW;

Considérant que le soutien sollicité intègre le renouvèlement du versement de la cotisation précédemment accordée et s'élevant à 0,10€/habitants;

Considérant que les crédits ont été inscrits à l'article 76302/332-02;

DECIDE, à l'unanimité

Article 1:
Le conseil communal marque son soutien au contrat-programme 2022-2026 du CCBW.

Article 2:
Le Conseil Communal renouvelle son accord sur la cotisation annuelle fixée à 0,10€/habitant.

PAR LE CONSEIL,

La Secrétaire,
(s) V. COURTAIN

Le Président,
(s) P. HUART

Pour extrait conforme,
Nivelles, le 23 février 2021

Par ordonnance,
La Directrice générale,

Valérie COURTAIN

Le Bourgmestre,

Pierre HUART

PROVINCE DU
BRABANT WALLON

ARRONDISSEMENT DE
NIVELLES

COMMUNE
D'ORP-JAUCHE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL
Point 1.3.

SEANCE PUBLIQUE DU 23 FEVRIER 2021

Présents :Monsieur Olivier MAROY, *Président* ;
Monsieur Hugues GHENNE, *Bourgmestre* ;
Messieurs Alain OVART et Didier HOUART, *Echevins*,
Madame Maud STORDEUR, *Echevine*,
Monsieur Christian DELVIGNE, *Echevin*,
Messieurs Philippe LEFEVRE, Emmanuel VRANCKX,
Julien GASIAUX, Madame Nathalie XHONNEUX, Monsieur Robert GYSEMBERGH, Mesdames Audrey BUREAU, Sarah REMY,
~~Laura SADIN~~, Annick NEMERY, Thérèse d'UDEKEM d'ACOZ,
Messieurs Cédric MAILLAERT et Arnaud MORANDIN,
Madame Charlotte VROONEN,
Conseillères et Conseillers communaux ;
et Madame Sabrina SANTUCCI, *Directrice générale, Secrétaire*

CDU : -1.854
réseau : m/orga/Affaires culturelles/CCBW/CS2108 DEF 1.3. Adhésion au contrat-programme 2022-2026 du CCBW
Objet : Adhésion au contrat-programme 2022-2026 du Centre culturel du Brabant wallon (CCBW)

LE CONSEIL,
*Vu le Code de la Démocratie Locale, de la Décentralisation notamment ses articles L1122-30 et L3331-1 à L3331-8 ;
*Vu le décret du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels ;
*Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 avril 2014 portant exécution dudit décret du 21 novembre 2013 ;
*Vu l'affiliation de la Commune d'Orp-Jauche à l'asbl Centre Culturel du Brabant wallon (ci-après dénommé « CCBW ») ;
*Considérant que la Commune soutient depuis de nombreuses années le CCBW ;
*Vu la délibération du Conseil communal du 26 février 2019 relative à la désignation de deux représentants communaux à Assemblée générale du CCBW, à savoir :
- Maud STORDEUR, échevine de la Culture ;
- Olivier MAROY, Conseiller communal ;

*Attendu le courrier du 15 janvier 2021 du CCBW nous transmettant son contrat-programme 2022-2026, sollicitant le renouvellement du soutien des 27 communes à son action ;
*Considérant que l'action du CCBW s'étend, en effet, sur l'ensemble du territoire provincial et assure des missions utiles à l'ensemble de la population ; que l'appui des 27 communes, dont celle de la commune d'Orp-Jauche, est indispensable à la pertinence de l'action supra communale menée par le CCBW ;
*Considérant, dès lors, que les communes partenaires sont invitées à soutenir ce nouveau contrat-programme, en confirmant la désignation de deux représentants, et à octroyer une subvention annuelle ;
*Vu le contrat-programme 2022-2026 du CCBW, adopté par l'Assemblée générale de l'association en date du 21/09/2020, dont le projet d'action culturelle vise à développer des actions qui contribuent à l'exercice du droit à la culture des populations, dans une perspective d'égalité et d'émancipation ;
*Considérant que ses objectifs se déclinent comme suit :
- Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel,
- Favoriser l'expression du sensible,
- Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, la solidarité, l'inclusion, le vivre-ensemble,
- Expérimenter, encourager les alternatives,
- Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous,

*Considérant que le soutien financier déjà accordé au CCBW s'élève à 10 eurocents par habitant ;
DECIDE, à l'unanimité des membres présents :
Article 1 : D'approuver le projet d'action culturelle du contrat-programme 2022-2026 de l'asbl Centre culturel du Brabant wallon dont le siège est sis Rue Belotte, 3 à 1490 Court-Saint-Etienne ;

Article 2 : De confirmer ce soutien par la représentation de la commune au sein de l'Assemblée générale de l'association et par l'octroi d'une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 10 centimes d'euro par habitant durant la période couverte par le Contrat-programme 2022-2026 ;

Article 3 : De transmettre la présente délibération au CCBW asbl.

Par le Conseil

La Secrétaire,
(s) S. SANTUCCI

Le Président,
(s) O. MAROY

Pour extrait certifié conforme, délivré à Orp-Jauche, le 26 février 2021.

Par ordonnance :
La Directrice générale,

S. SANTUCCI

Commune d'ORP-JAUCHE
Brabant wallon

Le Bourgmestre,

H. GHENNE

PROVINCE DU BRABANT WALLON ARRONDISSEMENT DE NIVELLES

VILLE D'OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

Du registre aux délibérations du Conseil Communal de cette Ville, a été extrait ce qui suit :

SÉANCE DU 02 MARS 2021

Présents : M. Cédric du Monceau, **Conseiller - Président**
Mme Julie Chantry, **Bourgmestre**
M. Benoît Jacob, Mme Annie Leclef-Galban, M. David da Câmara Gomes, M. Philippe Delvaux, M. Abdel Ben El Mostapha, **Échevins**
Mme Marie-Pierre Lambert-Lewalle, **Présidente du CPAS**
M. Jacques Otlet, Mme Jeanne-Marie Oleffe, Mme Bénédicte Kaisin-Casagrande, M. Hadelin de Beer de Laer, Mme Nancy Schroeders, M. Dominique Bidoul, M. Cédric Jacquet, Mme Isabelle Joachim, Mme Mia Nazmije Dani, Mme Marie Delatte, M. Vincent Malvaux, Mme Nadine Fraselle, Mme Anne Chaidron-Vander Maren, M. Pierre Laperche, Mme Cécilia Torres, Mme Viviane Willems, M. Thomas Leclercq, Mme Paule-Rita Maltier, Mme Véronique Pironet, Mme Aurore Heuse, Mme Florence Vancappellen, M. Stéphane Vanden Eede, **Conseillers**
M. Grégory Lempereur, **Directeur général**

Absent(s)/Excusé(s) : M. Yves Leroy, **Échevin**
M. Nicolas Van der Maren, **Conseiller**

25.-Culture - ASBL CENTRE CULTUREL DU BRABANT WALLON - Dossier de demande de reconnaissance 2022-2026 - Pour approbation

Le Conseil communal en séance publique,
Vu l'article 1122-30 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation,
Vu le Décret de la Communauté française du 21 novembre 2013 relatif aux Centres culturels, notamment ses articles 72 à 78, et ses arrêtés ministériels d'exécution des 24 avril 2014 et 22 décembre 2016,
Considérant que la Ville est membre de la chambre publique de l'ASBL CENTRE CULTUREL DU BRABANT WALLON (en abrégé : CCBW), inscrite auprès de la Banque carrefour des entreprises sous le numéro 0426.937.085, dont le siège social se situe à 1490 Court-Saint-Etienne rue Belotte, 3,
Considérant que, pour que la COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE, dont les bureaux sont situés à 1080 Molenbeek-Saint-Jean, boulevard Léopold II, 44, reconnaisse l'action culturelle du CCBW, ce dernier doit, en plus de remplir d'autres conditions, établir un projet d'action culturelle ; que dans l'hypothèse où les conditions sont rencontrées et le projet accepté par la COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE, celle-ci conclura avec le CCBW un contrat-programme type pour une durée de 5 ans,
Considérant le courrier, daté du 24 novembre 2020 et réceptionné à la Ville le 11 décembre 2020, émanant du CCBW, lequel, d'abord, informe la Ville que le projet pour le contrat-programme 2022-2026 a été approuvé par l'Assemblée générale du CCBW à l'unanimité ; ensuite, présente le projet ; et, enfin, demande à la Ville son soutien pour la prochaine période de 5 ans et ce, par le biais d'une contribution financière d'un montant de 10 cents par habitant et d'une contribution sous forme de services se matérialisant dans la présence de deux représentants de la Ville aux assemblées générales,
Considérant que les Villes et Communes membres de l'ASBL doivent confirmer leur soutien au projet du CCBW pour que la reconnaissance de l'action culturelle de ce dernier soit reconduite par la COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE,
Considérant le projet d'action culturelle joint en annexe,
Considérant les échanges intervenus entre les services concernés,
Considérant que la contribution financière en soutien de la Ville au CCBW, d'un montant de 10 cents par habitant, est inscrite au budget extraordinaire 2021, à l'article 762-04/332-02,
DECIDE PAR 27 VOIX ET 2 ABSTENTIONS :

1. D'approuver le dossier rédigé par l'**ASBL CENTRE CULTUREL DU BRABANT WALLON** (en abrégé : **CCBW**), inscrite auprès de la Banque carrefour des entreprises sous le numéro 0426.937.085, dont le siège social se situe à 1490 Court-Saint-Etienne, rue Belotte, 3, en vue d'obtenir de la **COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE**, dont les bureaux sont situés à 1080 Molenbeek-Saint-Jean, la reconnaissance de son action culturelle ; ce dossier prévoyant que la Ville apporte son soutien au **CCBW** par le biais, d'une part, d'une contribution financière d'un montant de 10 cents par

habitant, prévue à l'article 762-04/332-02 du budget extraordinaire 2021, et, d'autre part, la présence de deux représentants de la Ville aux assemblées générales du **CCBW** ; lesquelles désignations font l'objet d'une délibération propre.

2. De charger le Collège communal de l'exécution de la présente décision.

Ainsi délibéré en séance date que dessus.
Par le Conseil Communal :

Le Secrétaire,
(s) Grégory Lempereur, Directeur général

La Bourgmestre,
(s) Julie Chantry

Pour extrait conforme, délivré à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 05 mars 2021.
Par Ordonnance :

Le Directeur général,
G. Lempereur

L'Échevin délégué,
D. da Câmara

VILLE D'OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE - COMMUNAUTÉ FRANÇAISE -

Séance du Conseil Communal du 02 mars 2021, extrait n° 25

PROVINCE DU BRABANT WALLON ARRONDISSEMENT DE NIVELLES

VILLE D'OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

Du registre aux délibérations du Collège Communal de cette Ville, a été extrait ce qui suit :

SÉANCE DU 18 MARS 2021

Présents : Mme Julie Chantry, **Bourgmestre**
M. Benoît Jacob, Mme Annie Leclef-Galban, M. David da Câmara Gomes, M. Philippe Delvaux, M. Abdel Ben El Mostapha, **Échevins**
Mme Marie-Pierre Lambert-Lewalle, **Présidente du CPAS**
M. Grégory Lempereur, **Directeur général**

Absent(s)/Excusé(s) : M. Yves Leroy, **Échevin**

108.-Centre Culturel du Brabant wallon: augmentation de la subvention

Le Collège communal,
Vu l'article L1123-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation,
Considérant le contrat programme du Centre Culturel du brabant wallon approuvé par le Conseil communal du 2 mars 2021,
Considérant que les provinces devant financer les zones de secours, la PBW a supprimé 59 mille euros sur 3 projets mis en œuvre par le CCBW
Considérant qu'en conséquence, la parité entre apports locaux et apports de la fédération est en défaut de 52.577 euros
Considérant les villes et communes ne financent le CCBW qu'à hauteur de 0,10 euro/hab
Considérant que cette dotation n'a jamais été augmentée depuis l'introduction de l'euro
Considérant que la dotation de l'ensemble des communes ne représente que 10,4 % de la dotation provinciale
Considérant que si les communes sont progressivement soulagées des coûts de la zone de secours, elles pourraient progressivement monter en puissance en matière d'intercommunalité
Considérant que plusieurs communes du BW ont annoncé leur intention d'augmenter leur dotation de en passant de 0,10 euro/hab à 0,20 euro/hab ou à 0,30 euro/hab
Considérant que les collaborations sont extrêmement étroites et fécondes entre le CCO et le CCBW
Considérant que, comme le montre les rapports d'activités, OLLN est un territoire privilégié de l'action du CCBW
Considérant que cette coopération est mutuellement profitable aux deux centres culturels et, partant, pour la population d'OLLN
Considérant qu'à travers son implication financière la Ville espère la pérennisation de cette collaboration
Considérant que la Ville, Pôle culturel du Brabant wallon, entend tenir son rang et montrer l'exemple
DECIDE A L'UNANIMITE :
De proposer au Conseil Communal d'augmenter la participation au financement du Centre Culturel du CCBW à 30 centimes par habitant.

Ainsi délibéré en séance date que dessus.
Par le Collège Communal :

Le Secrétaire,
(s) Grégory Lempereur

La Présidente,
(s) Julie Chantry

Pour extrait conforme, délivré à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 24 mars 2021.
Par Ordonnance :

Le Directeur général,
G. Lempereur

L'Échevin délégué,
D. da Câmara

VILLE D'OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE - COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Séance du Collège Communal du 18 mars 2021, extrait n° 108

COMMUNE DE
PERWEZ

Du registre aux délibérations du CONSEIL COMMUNAL de cette Commune a été extrait ce qui suit

SÉANCE PUBLIQUE du jeudi 25 mars 2021

PRÉSENTS : (vidéo-conférence)	GODFRIAUX J., Bourgmestre-Président ; DE BROUWER V., FLABAT A., RIGO E., DAMS J., Échevins ; BIDOUL V., Présidente du CPAS ; ANTOINE A., JANDRAIN M., ALDRIC J-M., DARDENNE M., NOËL J., SEVERIN D., HEMPTINNE M., MARCHAND L., ALDRIC J., COLON E., DRAUX V., PEETERS F., GREDE P., Conseillers communaux ; CHATORIER E., Directrice générale f.f.
EXCUSÉS :	RUELLE M., Directeur général
ABSENTS :	CAMBRON C., HERION G., Conseillers communaux

Objet : Centre Culturel du Brabant Wallon (CCBW) – Projet d'action culturelle – Contrat-programme 2022-2026 – Approbation – Soutien financier pour les années 2022-2026 – Décision – 1.854/cr (SP07)

Le Conseil :

- Vu le Code de la Démocratie Locale, de la Décentralisation notamment ses articles L1122-30 et L3331-1 à L3331-8 ;
- Vu le décret du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels ;
- Vu l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 avril 2014 portant exécution dudit décret du 21 novembre 2013 ;
- Vu l'affiliation de la Commune de PERWEZ à l'ASBL Centre Culturel du Brabant wallon (ci-après dénommé « CCBW ») ;
- Considérant que la Commune soutient depuis de nombreuses années le CCBW ;
- Considérant la délibération du conseil communal du 24 janvier 2019 procédant à la désignation de deux représentants communaux à Assemblée générale du CCBW, à savoir :
  Pour la majorité, « Ensemble! » :
  - Monsieur Etienne COOLS

  Pour la minorité, « DRC+ » :
  - Madame Valérie VANDENBROUCKE ;
- Considérant la lettre du 15 janvier 2021 du CCBW transmettant son contrat-programme 2022-2026, et sollicitant le renouvellement du soutien des 27 communes à son action ;
- Considérant que l'action du CCBW, s'étend, en effet, sur l'ensemble du territoire provincial, et assure des missions utiles à l'ensemble de la population ; que l'appui des 27 communes, dont

celle de la commune de PERWEZ, est indispensable à la pertinence de l'action supracommunale menée par le CCBW ;
- Considérant dès lors que les communes partenaires sont invitées à soutenir ce nouveau contrat-programme, en confirmant la désignation de deux représentants, et à octroyer une subvention annuelle ;
- Considérant le contrat-programme 2022-2026 du CCBW, adopté par l'Assemblée générale de l'association en date du 21 septembre 2020, dont le projet d'action culturelle vise à développer des actions qui contribuent à l'exercice du droit à la culture des populations, dans une perspective d'égalité et d'émancipation ;
- Considérant que ses objectifs se déclinent comme suit :
  - Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel
  - Favoriser l'expression du sensible
  - Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, la solidarité, l'inclusion, le vivre-ensemble
  - Expérimenter, encourager les alternatives
  - Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous ;
- Considérant, en particulier, l'action du CCBW de soutien aux communes avec mais aussi sans centre culturel ;
- Considérant que le soutien financier déjà accordé au CCBW s'élève à 0,10 € par habitant ;
- Considérant que ce soutient ne tient pas compte des nouveaux enjeux et actions additionnelles du CCBW dans le cadre du contrat-programme 2022-2026 ;
- Considérant que le CCBW demande de revoir le montant du soutien financier par habitant à 0.20 € ;
- Considérant l'avis favorable n°SDW21/082, du 17 mars 2021, de Madame Stéphanie DE WACHTER, Directrice financière f.f. ;
- Entendu la présentation de Monsieur Jordan GODFRIAUX, Bourgmestre ;
- Considérant l'intervention de Monsieur André ANTOINE, Conseiller communal ;
- Sur proposition du Collège communal ;
- Après en avoir débattu et en toute connaissance de cause ;

DÉCIDE, à l'unanimité :

Article 1er : d'approuver le projet d'action culturelle du contrat-programme 2022-2026 de l'ASBL Centre culturel du Brabant wallon dont le siège est sis rue Belotte 3 à 1490 COURT-SAINT-ETIENNE.

Article 2 : de confirmer le soutien par la représentation de la commune au sein de l'assemblée générale de l'association.

Article 3 : d'octroyer une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant 0,20 € par habitant durant la période couverte par le Contrat-programme 2022-2026.

Article 4 : d'engager la dépense à l'article 7623/33201 des exercices 2022 à 2026.

COMMUNE DE
PERWEZ

Article 5 : de transmettre la présente délibération pour information et suite voulue :

- à l'ASBL Centre Culturel du Brabant Wallon (CCBW), rue Belotte 3 à 1490 COURT-SAINT-ETIENNE ;
- à Madame Stéphanie DE WACHTER, Directrice financière f.f.

Par le Conseil,

La Directrice générale f.f.,
(s) E. CHATORIER

Le Bourgmestre,
J. GODFRIAUX

Pour extrait conforme,

La Directrice générale f.f.,

Emilie CHATORIER

ADMINISTRATION COMMUNALE DE PERWEZ
BRABANT WALLON

Le Bourgmestre,

Jordan GODFRIAUX

PROVINCE DU BRABANT WALLON ARRONDISSEMENT DE NIVELLES

COMMUNE DE RAMILLIES

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 17 FÉVRIER 2021

Présents : Mr. J-J. MATHY, Bourgmestre-Président;
Mr. D. BURNOTTE, Mme M. BENOIT, Mr. M. DOMBRET, Mme M. BERTRAND, Echevin(e)s ;
Mrs/Mmes ~~M. LOPPE~~, ~~D. DEGRAUWE~~, E. SMITS, ~~N. DELWICHE~~, N. BERCHEM, C. DELVEAUX, Y. DEMAIFFE, Y. de GRADY de HORION, X. MINNOYE, F. HUYBRECHTS, S. MATHIEU, R. FABRI, Conseiller(ère) communaux(ales);
Mr. Felipe (dit Alain) DELVEAUX, Président de CPAS (voix consultative)
Mme A-S. MINET, Directrice générale-Secrétaire ff.

Objet : Centre Culturel du Brabant wallon - Contrat-progamme 2022-2026. Adhésion.

Le Conseil, en séance publique,
Vu le Code de la Démocratie Locale, de la Décentralisation notamment ses articles L1122-30 et L3331-1 à L3331-8 ;
Vu le décret du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels ;
Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 avril 2014 portant exécution dudit décret du 21 novembre 2013 ;
Vu l'affiliation de la Commune de Ramillies à l'asbl *Centre Culturel du Brabant wallon* (ci-après dénommé « CCBW ») ;
Considérant que la Commune soutient depuis de nombreuses années le CCBW ;
Vu la délibération du Conseil Communal du 16/01/2019 procédant à la désignation de deux représentants communaux à l'Assemblée générale du CCBW, à savoir :

- Mr Demaiffe Yvan, conseiller communal
- Mme Delmon Marion, conseillère communale

Vu la délibération du Conseil Communal du 08/05/2019 procédant à la désignation d'un représentant communal à l'Assemblée générale du CCBW en remplacement de Mme Delmon, démissionnaire, à savoir :

- Mme Huybrechts Françoise, conseillère communale

Vu la lettre du 15/01/2021 du CCBW nous transmettant son contrat-programme 2022-2026, sollicitant le renouvellement du soutien des 27 communes à son action ;
Considérant que l'action du CCBW, s'étend, en effet, sur l'ensemble du territoire provincial, et assure des missions utiles à l'ensemble de la population;
Que l'appui des 27 communes, dont celle de la commune de Ramillies, est indispensable à la pertinence de l'action supracommunale menée par le CCBW ;
Considérant dès lors que les communes partenaires sont invitées à soutenir ce nouveau contrat-programme, en confirmant la désignation de deux représentants, et à octroyer une subvention annuelle ;
Vu le contrat-programme 2022-2026 du CCBW, adopté par l'Assemblée générale de l'association en date du 21/09/2020, dont le projet d'action culturelle vise à développer des actions qui

contribuent à l'exercice du droit à la culture des populations, dans une perspective d'égalité et d'émancipation ;
Considérant que ses objectifs se déclinent comme suit :

- Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel
- Favoriser l'expression du sensible
- Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, la solidarité, l'inclusion, le vivre-ensemble
- Expérimenter, encourager les alternatives
- Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous

Considérant que le soutien financier déjà accordé au CCBW s'élève à 10 eurocents par habitant ;
Considérant que la Commune compte +/- 6.600 habitants au 31/12/2020 (nombre exact pas encore arrêté officiellement à ce jour) ;
Vu les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice 2021, à l'article 762/332-02 ;

DECIDE à l'unanimité :

Article 1: d'approuver le projet d'action culturelle du contrat-programme 2022-2026 de l'asbl Centre culturel du Brabant wallon dont le siège est sis Rue Belotte, 3 à 1490 Court-Saint-Etienne ;

Article 2: de confirmer ce soutien par la représentation de la commune au sein de l'Assemblée générale de l'association et par l'octroi d'une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 10 centimes d'euro par habitant durant la période couverte par le Contrat-programme 2022-2026 ;

Article 3 : de transmettre la présente délibération au CCBW asbl et au service Finances pour dispositions.

Par le Conseil,

La Directrice générale ff - Secrétaire,
sé) A-S. MINET

Le Bourgmestre - Président,
sé) J-J. MATHY

Pour extrait conforme, délivré à Ramillies, le 15 mars 2021

Par ordonnance :

La Directrice générale ff,

A-S. MINET

ADMINISTRATION COMMUNALE RAMILLIES - BRABANT WALLON

Le Bourgmestre,

J-J. MATHY

Province de **BRABANT WALLON**
Arrondissement de **NIVELLES**
COMMUNE DE REBECQ

EXTRAIT du registre des délibérations
du **CONSEIL COMMUNAL**

SÉANCE DU 09 FÉVRIER 2021

Présents :
Monsieur Dimitri LEGASSE, Conseiller - Président;
Madame Patricia VENTURELLI, Bourgmestre;
Monsieur Jean-Paul DENIMAL, Monsieur Jean-Lou WOUTERS, Madame Marie-Thérèse DEHANTSCHUTTER, Monsieur Grégory HEMERIJCKX, Monsieur André DESCHAMPS, Échevins;
Monsieur Patrick OPHALS, Madame Sylviane MASY, Monsieur Christian MAHY, Monsieur Paul JESPERS, Monsieur Philippe HAUTERS, Madame Justine FULCO, Monsieur Michel TONDEUR, Monsieur Léon JADIN, Madame Angélique DIPAOLA, Monsieur Alain ZEGERS, Madame Nathalie BAEYENS, Madame Dominique THIELS-CLEMENT, Monsieur Fabien GODART, Conseillers;
Monsieur Marino MARCHETTI, Président du CPAS;
Monsieur Michaël CIVILIO, Directeur Général;
Excusé :
Monsieur Manu REGIBO, Conseiller;

CENTRE CULTUREL DU BRABANT WALLON (CCBW) - CONTRAT PROGRAMME 2022-2026 - APPROBATION.

Le Conseil,
Vu que le Centre culturel du Brabant wallon a établi son nouveau Contrat-programme couvrant la période 2022-2026 dans le cadre du décret de reconnaissance des centres culturels voté par la Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
Vu que la Commune soutient le projet du Centre culturel du Brabant wallon,
Attendu que le CCBW demande la validation par le Conseil communal de ce nouveau Contrat-programme 2022-2026,

décide, par 20 oui (D.Legasse, P.Venturelli, J-P Denimal, J-L.Wouters, M-T.Dehantschutter, A.Deschamps, P.Ophals, G.Hemerijckx, J.Fulco, A.Zegers, N.Baeyens, Ph.Hauters, P.Jespers, M.Tondeur, D.Thiels, F.Godart, L.Jadin, A.Dipaola, S.Masy, Ch.Mahy),
de valider le Contrat-Programme de 2022-2026 du Centre culturel du Brabant wallon.

Par le Conseil Communal,

Le Directeur Général,
Michaël CIVILIO

La Bourgmestre,
Patricia VENTURELLI

Pour extrait conforme,
Rebecq, le 11/02/21

Le Directeur général
Michaël CIVILIO

Commune de REBECQ - Brabant Wallon -

La Bourgmestre
Patricia VENTURELLI

PROVINCE DU BRABANT WALLON 013133000000756	EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

COMMUNE DE 1330 RIXENSART	Séance du 28 avril 2021

PRESENTS Madame Patricia LEBON, Bourgmestre - Présidente ;
Madame Sylvie VAN den EYNDE-CAYPHAS, Messieurs Grégory VERTE, Vincent GARNY, Bernard REMUE et Christophe HANIN, Échevins ;
Monsieur Gaëtan PIRART, Président du CPAS ;
Monsieur Etienne DUBUISSON, Madame Catherine DE TROYER, Monsieur Sylvain THIEBAUT, Madame Anne-Françoise JANS-JARDON, Messieurs Olivier CARDON de LICHTBUER, Michel DESCHUTTER, Thierry BENNERT, Julien GHOBERT, Mesdames Fabienne PETIBERGHEIN, Amandine HONHON, Messieurs Philippe de CARTIER d'YVES, Andrea ZANAGLIO, Mesdames Anne LAMBELIN, Charlotte RIGO, Messieurs Philippe LAUWERS, Christian CHATELLE, Vincent DARMSTAEDTER et Alain KINSELLA, Conseillers ;
Monsieur Pierre VENDY, Directeur général.

EXCUSÉS Monsieur Michel COENRAETS et Madame Barbara LEFEVRE, Conseillers.

Point n° 16. de l'ordre du jour

CULTURE - CENTRE CULTUREL DU BRABANT WALLON - CONTRAT-PROGRAMME 2022-2026 - VOTE.

Le Conseil communal, siégeant en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie Locale, de la Décentralisation notamment ses articles L1122-30 et L3331-1 à L3331-8 ;

Vu le décret du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 avril 2014 portant exécution dudit décret du 21 novembre 2013 ;

Vu l'affiliation de la Commune de Rixensart à l'asbl Centre Culturel du Brabant wallon (ci-après dénommé « CCBW ») ;

Considérant que la Commune soutient depuis de nombreuses années le CCBW ;

Vu la délibération du Conseil communal procédant à la désignation de deux représentants communaux à l'Assemblée générale du CCBW, à savoir :

- Monsieur Julien GHOBERT
- Madame Anne-Françoise JANS ;

Vu la lettre datée du 24 novembre 2020 et réceptionnée le 11 décembre 2020, du CCBW nous transmettant son contrat-programme 2022-2026, sollicitant le renouvellement du soutien des 27 communes à son action ;

Considérant que l'action du CCBW, s'étend, en effet, sur l'ensemble du territoire provincial, et assure des missions utiles à l'ensemble de la population ; que l'appui des 27 communes, dont celle de la commune de Rixensart, est indispensable à la pertinence de l'action supracommunale menée par le CCBW ;

Considérant dès lors que les communes partenaires sont invitées à soutenir ce nouveau contrat-programme, en confirmant la désignation de deux représentants, et à octroyer une subvention annuelle ;

Vu le contrat-programme 2022-2026 du CCBW, adopté par l'Assemblée générale de l'association en date du 21 septembre 2020, dont le projet d'action culturelle vise à développer des actions qui contribuent à l'exercice du droit à la culture des populations, dans une perspective d'égalité et d'émancipation ;

Considérant que ses objectifs se déclinent comme suit :

- Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel
- Favoriser l'expression du sensible
- Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, la solidarité, l'inclusion, le vivre-ensemble
- Expérimenter, encourager les alternatives
- Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous ;

Considérant que le soutien financier déjà accordé au CCBW s'élève à 0,10 € par habitant ; que ce soutien ne tient pas compte des nouveaux enjeux et actions additionnelles du CCBW dans le cadre du contrat-programme 2022-2026;

La proposition du CCBW est de doubler le subside et de passer, pour l'exercice 2022, de 0,10 euro/hab à 0,20 euro/hab afin de compenser partiellement la diminution de subsides octroyés par la Province et de maintenir la parité avec les subsides de la FWB ;

Considérant que le crédit de 2.250 € inscrit à l'article budgétaire 77002/332-01/-/SUBS du budget 2021 devra être revu pour l'exercice 2022 en fonction du chiffre de population pris en considération pour le calcul de ladite cotisation ;

Entendu l'exposé de Madame VAN den EYNDE, Echevine de la culture ainsi que l'intervention de Monsieur LAUWERS ;

A l'unanimité ; DECIDE :

Article 1er :
de marquer un accord de principe au projet d'action culturelle du contrat-programme 2022-2026 de l'asbl Centre culturel du Brabant wallon dont le siège est sis rue Belotte, 3 à 1490 Court-Saint-Etienne.

Article 2 :
de marquer un accord de principe sur la majoration, à partir de l'exercice 2022, de l'intervention communale au montant de 0,20 € par habitant durant la période couverte par le Contrat-programme 2022-2026 pour l'accompagnement spécifique qui sera fourni par l'association à la commune pour le développement/dynamisation de sa politique culturelle.

Article 3 :
de transmettre un exemplaire de la présente délibération au CCBW asbl, au Département des finances ainsi qu'au Directeur financier.

PAR LE CONSEIL :

Le Directeur général
(s) Pierre VENDY
Pour copie certifiée conforme, le 29 avril 2021
Par ordonnance,
Le Directeur général

Pierre VENDY.

Administration Communale de RIXENSART • BRABANT WALLON •

La Bourgmestre - Présidente
(s) Patricia LEBON

La Bourgmestre - Présidente

Patricia LEBON.

PROVINCE DU BRABANT WALLON	EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU COLLÈGE COMMUNAL
013133000000517	

COMMUNE DE 1330 RIXENSART	Séance du 31 mars 2021

PRESENTS Madame Patricia LEBON, Bourgmestre - Présidente ;
Madame Sylvie VAN den EYNDE-CAYPHAS, Monsieur Grégory VERTE, Monsieur Vincent GARNY, Monsieur Bernard REMUE, Monsieur Christophe HANIN, Échevins ;
Monsieur Gaëtan PIRART, Président du CPAS ;
Monsieur Pierre VENDY, Directeur général ;
Madame Virginie DENONCIN, Directrice générale adjointe .

Point n° 51. de l'ordre du jour

CULTURE - CCBW - CONTRAT PROGRAMME 2022-2026.

Le Collège communal,

Vu le Code de la Démocratie Locale, de la Décentralisation notamment ses articles L1122-30 et L3331-1 à L3331-8 ;

Vu le décret du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 avril 2014 portant exécution dudit décret du 21 novembre 2013 ;

Vu l'affiliation de la Commune de Rixensart à l'asbl Centre Culturel du Brabant wallon (ci-après dénommé « CCBW ») ;

Considérant que la Commune soutient depuis de nombreuses années le CCBW ;

Vu la délibération du Conseil communal procédant à la désignation de deux représentants communaux à l'Assemblée générale du CCBW, à savoir :
- Monsieur Julien GHOBERT
- Madame Anne-Françoise JANS

Vu la lettre du 15/01/2021 du CCBW nous transmettant son contrat-programme 2022-2026, sollicitant le renouvellement du soutien des 27 communes à son action ;

Considérant que l'action du CCBW, s'étend, en effet, sur l'ensemble du territoire provincial, et assure des missions utiles à l'ensemble de la population ; que l'appui des 27 communes, dont celle de la commune de Rixensart, est indispensable à la pertinence de l'action supracommunale menée par le CCBW ;

Considérant dès lors que les communes partenaires sont invitées à soutenir ce nouveau contrat-programme, en confirmant la désignation de deux représentants, et à octroyer une subvention annuelle ;

Vu le contrat-programme 2022-2026 du CCBW, adopté par l'Assemblée générale de l'association en date du 21/09/2020, dont le projet d'action culturelle vise à développer des actions qui contribuent à l'exercice du droit à la culture des populations, dans une perspective d'égalité et d'émancipation ;

Considérant que ses objectifs se déclinent comme suit :
- Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel
- Favoriser l'expression du sensible
- Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, la solidarité, l'inclusion, le vivre-ensemble
- Expérimenter, encourager les alternatives
- Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous

Considérant que le soutien financier déjà accordé au CCBW s'élève à 0,10 € par habitant ; que ce soutien ne tient pas compte des nouveaux enjeux et actions additionnelles du CCBW dans le cadre du contrat-programme 2022-2026 ;

La proposition du CCBW est de doubler le subside et de passer, pour l'exercice 2022, de 0,1 euro/hab à 0,2 euro/hab afin de compenser partiellement la diminution de subsides octroyés par la Province et de maintenir la parité avec les subsides de la FWB.

Considérant que le crédit de 2250€ inscrit à l'article budgétaire 77002/332-01/-/SUBS du budget 2021 devra être revu en fonction du chiffre de population pris en considération pour le calcul de ladite cotisation ;

A l'unanimité ; DECIDE :

Article 1er :
de marquer un accord de principe au projet d'action culturelle du contrat-programme 2022-2026 de l'asbl Centre culturel du Brabant wallon dont le siège est rue Belotte 3 à 1490 Court-Saint-Etienne.

Article 2 :
de marquer un accord de principe sur la majoration, à partir de l'exercice 2022, de l'intervention communale au montant de 0,20€ par habitant durant la période couverte par le Contrat-programme 2022-2026 pour l'accompagnement spécifique qui sera fourni par l'association à la commune pour le développement/dynamisation de sa politique culturelle.

Article 3 :
de réinscrire ces deux points à l'ordre du jour d'un prochain Conseil communal.

Article 4 :
de transmettre la présente délibération au CCBW asbl.

PAR LE COLLÈGE :

Le Directeur général
(s) Pierre VENDY
Pour copie certifiée conforme, le 2 avril 2021
Par ordonnance,
Le Directeur général,

Pierre VENDY.

La Bourgmestre - Présidente
(s) Patricia LEBON

La Bourgmestre,

Patricia LEBON.

VILLE DE TUBIZE

Province du
Brabant Wallon

Arrondissement de
Nivelles

EXTRAIT DU REGISTRE AUX PROCES-VERBAUX DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

08 mars 2021

Présents : MM. Michel JANUTH - Bourgmestre, président ;
Sabine DESMEDT - Première Echevine ;
Michel PICALAUSA, Mourad ABDELALI, Walter BASEGGIO, Sandra DUMONCEAU – Echevins ;
Jean-Marc ZOCASTELLO, Jean-Armand WAUTIER, Lyseline LOUVIGNY, Frédéric JADIN, Benoit LANGENDRIES, Pierre PINTE, Maïté SAINT-GUILAIN, Guy LECLERCQ-HANNON, Pierre ANTHOINE, Hicham EL KROUT, Jean-Pierre FUMIERE, Giovanni CAPIZZI, Marc JONVILLE, ~~Nunzia FONTANAZZA~~ excusée, Annie MEYNEN, Adriana ROCCO, Catherine PAYEN, Lise JAMAR, Sophie SIMAL, ~~Samuel D'ORAZIO~~, Marianne ZAPPONE, Fabian DEKEMPENEER, Annick BRISON DETOURNAY – Conseillers.
Etienne LAURENT – Directeur général.

Séance publique

20210308 (4) Centre Culturel du Brabant wallon - Adhésion au Contrat-programme 2022/2026

Le Conseil,

Considérant la transmission du dossier au Directeur financier pour avis préalable en date du 25/01/2021 ;
Considérant l'avis Positif du Directeur financier remis en date du 29/01/2021 ;

Considérant le rapport du service des Affaires générales ;
A l'unanimité des membres présents ;

DECIDE :

Article 1er - d'approuver le Contrat-programme 2022/2026 du Centre Culturel du Brabant wallon.
Article 2 et dernier - Un exemplaire du Contrat-programme est joint à la présente délibération pour en faire partie intégrante.

Pour extrait conforme le 19 mars 2021 :

Par ordonnance :
Le Directeur général,

E. LAURENT

Le Bourgmestre,

VILLE DE TUBIZE

M. JANUTH

Province du
BRABANT WALLON

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL

Arrondissement de
NIVELLES

Commune de
VILLERS-LA-VILLE

Séance du 17 MARS 2021.

Présents: MM. E. BURTON, *Bourgmestre-Président;*
A-M. PIERARD, M. DRUEZ, J. CHARLES, P. VANHOLLEBEKE, D.HAULOTTE, *Echevins*;
~~A. VERMYLEN, *Président du C.P.A.S.* ;~~
J-P. BRICHART, J.P. LABAR, M. FRERE-RICHARD, C. VERMEIREN, D. STALMANS, C. TRAORE, P. VOET, R. PERPETE, E. BALZA, N. EL ABASSI, V. DECOUX, J-M. FLORKIN, S. VAN HEMELEN-GERMEAU, C. MARMANN-GODFROID, V. COLLET, *Conseillers;*
S. RUCQUOY, *Directrice générale-Secrétaire,*

CENTRE CULTUREL DU BRABANT WALLON. CCBW. CONTRAT PROGRAMME 2022-2026.

Le Conseil communal,
Vu le Code de la Démocratie Locale, de la Décentralisation notamment ses articles L1122-30 et L3331-1 à L3331-8 ;
Vu le décret du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels ;
Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 avril 2014 portant exécution dudit décret du 21 novembre 2013 ;
Vu l'affiliation de la Commune de Villers-la-Ville à l'asbl *Centre Culturel du Brabant wallon* (ci-après dénommé « CCBW ») ;
Considérant que la Commune soutient depuis de nombreuses années le CCBW ;
Vu la délibération du conseil communal procédant à la désignation de deux représentants communaux à Assemblée générale du CCBW, à savoir :

- Madame Nadia EL ABASSI
- Madame Caroline MARMANN

Vu la lettre du 15/01/2021 du CCBW nous transmettant son contrat-programme 2022-2026, sollicitant le renouvellement du soutien des 27 communes à son action ;
Considérant que l'action du CCBW, s'étend, en effet, sur l'ensemble du territoire provincial, et assure des missions utiles à l'ensemble de la population ; que l'appui des 27 communes, dont celle de la commune de Villers-la-Ville, est indispensable à la pertinence de l'action supracommunale menée par le CCBW ;
Considérant dès lors que les communes partenaires sont invitées à soutenir ce nouveau contrat-programme, en confirmant la désignation de deux représentants, et à octroyer une subvention annuelle ;
Vu le contrat-programme 2022-2026 du CCBW, adopté par l'Assemblée générale de l'association en date du 21/09/2020, dont le projet d'action culturelle vise à développer des actions qui contribuent à l'exercice du droit à la culture des populations, dans une perspective d'égalité et d'émancipation ;
Considérant que ses objectifs se déclinent comme suit :

- Informer, questionner, débattre, réfléchir sur le monde actuel
- Favoriser l'expression du sensible
- Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, la solidarité, l'inclusion, le vivre-ensemble
- Expérimenter, encourager les alternatives
- Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous

Considérant, en particulier, l'action du CCBW de soutien aux communes sans centre culturel, comme pour la Commune de Villers-la-Ville par le déploiement d'actions spécifiques sur et pour ces communes ;
Considérant que le soutien financier déjà accordé au CCBW s'élève à 10 eurocents par habitant ; que ce soutien ne tient pas compte des nouveaux enjeux et actions additionnelles du CCBW dans le cadre du contrat-programme 2022-2026 ;
DECIDE, à l'unanimité :
Article 1. – d'approuver le projet d'action culturelle du contrat-programme 2022-2026 de l'asbl Centre culturel du Brabant wallon dont le siège est sis Rue Belotte, 3 à 1490 Court-Saint-Etienne ;
Article 2. – de confirmer ce soutien par la représentation de la Commune au sein de l'assemblée générale de l'association, par l'octroi d'une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 20 centimes d'Euro par habitant durant la période couverte par le Contrat-programme 2022-2026 pour l'accompagnement spécifique qui sera fourni par l'association à la Commune pour le développement/dynamisation de sa politique culturelle ;
Article 3 . – de transmettre la présente délibération au CCBW asbl.

La Secrétaire,
(s) S. Rucquoy.
Par ordonnance :
La Directrice générale,
S. RUCQUOY.

Pour extrait conforme

Le Président,
(s) E. Burton.

Le Bourgmestre,
E. BURTON.

Province du
BRABANT WALLON

Arrondissement de
NIVELLES

Commune de
VILLERS-LA-VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 17 MARS 2021.

Présents: MM. E. BURTON, *Bourgmestre-Président;*
A-M. PIERARD, M. DRUEZ, J. CHARLES, P. VANHOLLEBEKE, D.HAULOTTE, *Echevins;*
~~A. VERMYLEN, *Président du C.P.A.S.*~~ ;
J-P. BRICHART, J.P. LABAR, M. FRERE-RICHARD, C. VERMEIREN, D. STALMANS, C. TRAORE, P. VOET, R. PERPETE, E. BALZA, N. EL ABASSI, V. DECOUX, J-M. FLORKIN, S. VAN HEMELEN-GERMEAU, C. MARMANN-GODFROID, V. COLLET, *Conseillers;*
S. RUCQUOY, *Directrice générale-Secrétaire,*

CENTRE CULTUREL DU BRABANT WALLON. CCBW. CONTRAT PROGRAMME 2022-2026.

Le Conseil communal,
Vu le Code de la Démocratie Locale, de la Décentralisation notamment ses articles L1122-30 et L3331-1 à L3331-8 ;
Vu le décret du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels ;
Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 avril 2014 portant exécution dudit décret du 21 novembre 2013 ;
Vu l'affiliation de la Commune de Villers-la-Ville à l'asbl *Centre Culturel du Brabant wallon* (ci-après dénommé « CCBW ») ;
Considérant que la Commune soutient depuis de nombreuses années le CCBW ;
Vu la délibération du conseil communal procédant à la désignation de deux représentants communaux à Assemblée générale du CCBW, à savoir :

- Madame Nadia EL ABASSI
- Madame Caroline MARMANN

Vu la lettre du 15/01/2021 du CCBW nous transmettant son contrat-programme 2022-2026, sollicitant le renouvellement du soutien des 27 communes à son action ;
Considérant que l'action du CCBW, s'étend, en effet, sur l'ensemble du territoire provincial, et assure des missions utiles à l'ensemble de la population ; que l'appui des 27 communes, dont celle de la commune de Villers-la-Ville, est indispensable à la pertinence de l'action supracommunale menée par le CCBW ;
Considérant dès lors que les communes partenaires sont invitées à soutenir ce nouveau contrat-programme, en confirmant la désignation de deux représentants, et à octroyer une subvention annuelle ;
Vu le contrat-programme 2022-2026 du CCBW, adopté par l'Assemblée générale de l'association en date du 21/09/2020, dont le projet d'action culturelle vise à développer des actions qui contribuent à l'exercice du droit à la culture des populations, dans une perspective d'égalité et d'émancipation ;
Considérant que ses objectifs se déclinent comme suit :

- Informer, questionner, débattre, réfléchir sur le monde actuel
- Favoriser l'expression du sensible
- Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, la solidarité, l'inclusion, le vivre-ensemble
- Expérimenter, encourager les alternatives
- Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous

Considérant, en particulier, l'action du CCBW de soutien aux communes sans centre culturel, comme pour la Commune de Villers-la-Ville par le déploiement d'actions spécifiques sur et pour ces communes ;
Considérant que le soutien financier déjà accordé au CCBW s'élève à 10 eurocents par habitant ; que ce soutien ne tient pas compte des nouveaux enjeux et actions additionnelles du CCBW dans le cadre du contrat-programme 2022-2026 ;
DECIDE, à l'unanimité :
Article 1. – d'approuver le projet d'action culturelle du contrat-programme 2022-2026 de l'asbl Centre culturel du Brabant wallon dont le siège est sis Rue Belotte, 3 à 1490 Court-Saint-Etienne ;
Article 2. – de confirmer ce soutien par la représentation de la Commune au sein de l'assemblée générale de l'association, par l'octroi d'une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 20 centimes d'Euro par habitant durant la période couverte par le Contrat-programme 2022-2026 pour l'accompagnement spécifique qui sera fourni par l'association à la Commune pour le développement/dynamisation de sa politique culturelle ;
Article 3. – de transmettre la présente délibération au CCBW asbl.

La Secrétaire,
(s) S. Rucquoy.
Par ordonnance :
La Directrice générale,
S. RUCQUOY.

Pour extrait conforme:

Le Président,
(s) E. Burton.

Le Bourgmestre,
E. BURTON.

Province du
BRABANT WALLON

Arrondissement de
NIVELLES

Commune de
VILLERS-LA-VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 17 MARS 2021.

Présents: MM. E. BURTON, *Bourgmestre-Président;*
A-M. PIERARD, M. DRUEZ, J. CHARLES, P. VANHOLLEBEKE, D.HAULOTTE, *Echevins*;
~~A. VERMYLEN, *Président du C.P.A.S.* ;~~
J-P. BRICHART, J.P. LABAR, M. FRERE-RICHARD, C. VERMEIREN, D. STALMANS, C. TRAORE, P. VOET, R. PERPETE, E. BALZA, N. EL ABASSI, V. DECOUX, J-M. FLORKIN, S. VAN HEMELEN-GERMEAU, C. MARMANN-GODFROID, V. COLLET, *Conseillers;*
S. RUCQUOY, *Directrice générale-Secrétaire,*

CENTRE CULTUREL DU BRABANT WALLON. CCBW. CONTRAT PROGRAMME 2022-2026.

Le Conseil communal,
Vu le Code de la Démocratie Locale, de la Décentralisation notamment ses articles L1122-30 et L3331-1 à L3331-8 ;
Vu le décret du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels ;
Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 avril 2014 portant exécution dudit décret du 21 novembre 2013 ;
Vu l'affiliation de la Commune de Villers-la-Ville à l'asbl *Centre Culturel du Brabant wallon* (ci-après dénommé « CCBW ») ;
Considérant que la Commune soutient depuis de nombreuses années le CCBW ;
Vu la délibération du conseil communal procédant à la désignation de deux représentants communaux à Assemblée générale du CCBW, à savoir :

- Madame Nadia EL ABASSI
- Madame Caroline MARMANN

Vu la lettre du 15/01/2021 du CCBW nous transmettant son contrat-programme 2022-2026, sollicitant le renouvellement du soutien des 27 communes à son action ;
Considérant que l'action du CCBW, s'étend, en effet, sur l'ensemble du territoire provincial, et assure des missions utiles à l'ensemble de la population ; que l'appui des 27 communes, dont celle de la commune de Villers-la-Ville, est indispensable à la pertinence de l'action supracommunale menée par le CCBW ;
Considérant dès lors que les communes partenaires sont invitées à soutenir ce nouveau contrat-programme, en confirmant la désignation de deux représentants, et à octroyer une subvention annuelle ;
Vu le contrat-programme 2022-2026 du CCBW, adopté par l'Assemblée générale de l'association en date du 21/09/2020, dont le projet d'action culturelle vise à développer des actions qui contribuent à l'exercice du droit à la culture des populations, dans une perspective d'égalité et d'émancipation ;
Considérant que ses objectifs se déclinent comme suit :

- Informer, questionner, débattre, réfléchir sur le monde actuel
- Favoriser l'expression du sensible
- Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, la solidarité, l'inclusion, le vivre-ensemble
- Expérimenter, encourager les alternatives
- Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous

Considérant, en particulier, l'action du CCBW de soutien aux communes sans centre culturel, comme pour la Commune de Villers-la-Ville par le déploiement d'actions spécifiques sur et pour ces communes ;
Considérant que le soutien financier déjà accordé au CCBW s'élève à 10 eurocents par habitant ; que ce soutien ne tient pas compte des nouveaux enjeux et actions additionnelles du CCBW dans le cadre du contrat-programme 2022-2026 ;
DECIDE, à l'unanimité :
Article 1. – d'approuver le projet d'action culturelle du contrat-programme 2022-2026 de l'asbl Centre culturel du Brabant wallon dont le siège est sis Rue Belotte, 3 à 1490 Court-Saint-Etienne ;
Article 2. – de confirmer ce soutien par la représentation de la Commune au sein de l'assemblée générale de l'association, par l'octroi d'une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 20 centimes d'Euro par habitant durant la période couverte par le Contrat-programme 2022-2026 pour l'accompagnement spécifique qui sera fourni par l'association à la Commune pour le développement/dynamisation de sa politique culturelle ;
Article 3 . – de transmettre la présente délibération au CCBW asbl.

La Secrétaire,
(s) S. Rucquoy.
Par ordonnance :
La Directrice générale,
S. RUCQUOY.

Pour extrait conforme:

Le Président,
(s) E. Burton.

Le Bourgmestre,
E. BURTON.

COMMUNE DE
WALHAIN

Extrait du registre aux délibérations du Collège communal

Séance du 08 février 2021

MM. Xavier DUBOIS, Bourgmestre-Président,
Jean-Marie GILLET,
Serge-Francis SPRIMONT,
Vincent EYLENBOSCH,
Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ, Echevins,
Agnès NAMUROIS, Présidente du CPAS,
Christophe LEGAST, Directeur général.

32ème objet

Le Collège,

Objet :

Courrier du Centre culturel du Brabant wallon sollicitant une rencontre avec le Collège communal pour présenter le dossier de demande de reconnaissance de leur contrat-programme 2022-2026 et redéfinir les modalités de leur subventionnement – Entrevue avec M. Nicolas VAN der MAREN, Président du Conseil d'administration, et Mme Françoise KOLEN, Codirectrice du CCBW – Information.

Décision :

Echange de vues, la présentation de ce contrat-programme étant reportée à la séance du Conseil communal du mois prochain.

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général, Le Président,
(s) Christophe LEGAST (s) Xavier DUBOIS

Pour extrait conforme,

Par Ordonnance :
Le Directeur général, Le Bourgmestre,

Christophe LEGAST Xavier DUBOIS

COMMUNE DE
WALHAIN

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 29 mars 2021

MM. Mélanie HAUBRUGE, Présidente du Conseil,
Xavier DUBOIS, Bourgmestre,
Jean-Marie GILLET ; Serge-Francis SPRIMONT ;
Vincent EYLENBOSCH ; Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ, Echevins,
Agnès NAMUROIS, Présidente du CPAS,
André LENGELE ; Laurence SMETS ; Philippe MARTIN ;
Nicole THOMAS-SCHLEICH ; Isabelle DENEF-GOMAND ;
Olivier PETRONIN ; Didier HAYET ; Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE ;
Bernadette VANDENBOSCH ; Ria BREYNE ;
Nadia LEMAIRE ; Jean-Paul DELFORGE, Membres,
Christophe LEGAST, Secrétaire.

13ème objet : ANIMATION : Adhésion de la Commune au Contrat-programme du Centre culturel du Brabant wallon pour la période 2022-2026 – Approbation

Le Conseil communal en séance publique,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu le décret du 21 novembre 2013 relatif à la reconnaissance des centres culturels ;

Vu l'affiliation de la Commune au Centre culturel du Brabant wallon (CCBW) ;

Vu la délibération du Conseil communal en sa séance du 22 juin 2015 portant adhésion au Contrat-programme du Centre culturel du Brabant wallon pour la période 2017-2021 ;

Vu la délibération du Conseil communal en sa séance du 7 janvier 2019 portant désignation de deux représentants de la Commune à l'Assemblée générale du Centre culturel du Brabant wallon ;

Vu le contrat-programme 2022-2026 du Centre culturel du Brabant wallon, adopté le 21 septembre 2020 par son Assemblée générale ;

Vu le courrier du 24 novembre 2020 du Centre culturel du Brabant wallon sollicitant une rencontre avec le Collège communal pour présenter le dossier de demande de reconnaissance de leur contrat-programme 2022-2026 et redéfinir les modalités de leur subventionnement ;

Vu le courrier du 15 janvier 2021 du Centre culturel du Brabant wallon portant communication du dossier de demande de reconnaissance de leur contrat-programme 2022-2026 à présenter au Collège communal et à soumettre au Conseil communal ;

Vu la présentation faite en séance du Collège communal du 8 février 2021 par M. Nicolas Van der Maren, Président du Conseil d'administration, et Mme Françoise Kolen, Codirectrice du CCBW ;

Vu le courriel du 13 février 2021 de Mme Françoise Kolen, pour le Centre culturel du Brabant wallon, sollicitant une augmentation de la cotisation annuelle de la Commune dans le cadre du renouvellement de son adhésion à leur contrat-programme suite à la présentation susvisée ;

Vu l'avis facultatif de la Directrice financière Carole Louis daté du 5 mars 2021 sur base du dossier qui lui a été transmis le 3 mars 2021, conformément à l'article L1124-40, § 1er, 4°, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Considérant que l'action du Centre culturel du Brabant wallon (CCBW) s'étend sur l'ensemble du territoire provincial et assure des missions utiles à l'ensemble de sa population ;

Considérant que l'appui de la Province et de ses 27 communes, dont celle de Walhain, est indispensable à la pertinence de l'action supracommunale menée par le CCBW ;

Considérant que les communes partenaires sont dès lors invitées à soutenir le nouveau contrat-programme 2022-2026 du CCBW et à déterminer le montant de leurs subventions annuelles ;

Considérant que le subside de Walhain au CCBW s'élevait jusqu'à présent à 0,10 € par an et par habitant, mais que ce montant ne tient pas compte des nouveaux enjeux et actions additionnelles envisagées dans le cadre du contrat-programme 2022-2026 ;

Considérant que le projet culturel défini dans ce contrat-programme vise à développer des actions qui contribuent à l'exercice du droit à la culture des populations, dans une perspective d'égalité et d'émancipation ;

Considérant que les objectifs de ce projet se déclinent comme suit :

- Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel ;
- Favoriser l'expression du sensible ;
- Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, la solidarité, l'inclusion, le vivre-ensemble ;
- Expérimenter, encourager les alternatives ;
- Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous ;

Considérant en particulier que l'action du CCBW vise à soutenir les communes sans centre culturel, comme celle de Walhain, par le déploiement d'actions spécifiques sur et pour ces communes ;

Considérant que l'adhésion de la Commune de Walhain au nouveau contrat-programme entend se concrétiser par un triplement de son subside annuel sur la période 2017-2021 moyennant la prise en charge annuelle par le CCBW de l'organisation d'un ou de plusieurs événements supplémentaires sur le territoire communal ;

Entendu l'exposé de M. l'Echevin Jean-Marie Gillet, chargé du Tourisme ;

Sur proposition du Collège communal ;

Après en avoir délibéré ;

Statuant à l'unanimité des Membres présents ;

DECIDE :

1° D'adhérer au nouveau contrat-programme du Centre culturel du Brabant wallon (CCBW) pour la période 2022-2026.

2° D'approuver le projet d'action culturelle défini dans ledit contrat-programme.

3° De porter la subvention annuelle de la Commune au CCBW à un montant de 0,30 € par habitant durant la période couverte par ce contrat-programme.

4° De solliciter en conséquence le CCBW pour prendre en charge annuellement l'organisation d'un ou de plusieurs événements supplémentaires sur le territoire communal.

5° De transmettre copie de la présente délibération au Centre culturel du Brabant wallon.

PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire,
(s) Chr. LEGAST

Le Bourgmestre,
(S) X. DUBOIS

Pour extrait conforme,

Par ordonnance :
Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Christophe LEGAST

ADMINISTRATION COMMUNALE WALHAIN (Btw)

Xavier DUBOIS

COMMUNE DE

WATERLOO

DOCUMENT-ANNEXE N°10

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAL

Séance du 25 janvier 2021

N°: SF -

ETAIENT PRESENTS : Madame Florence Reuter, Bourgmestre-Présidente ;
Monsieur Cédric Tumelaire, Monsieur Brian Grillmaier, Monsieur Alain Schlösser, Madame Célinie Leman-Brabant, Madame Aisling D'Hooghe, Echevin(e)(s) ;
Monsieur Etienne Verdin, Président du C.P.A.S. ;
Madame Bernadette Delange-Raeymaekers, Madame Claire Bertrand - Van Dongen , Madame Penina Soudry-Benzennou, Madame Bénédicte Colla-Vander Borght, Monsieur Raphaël Szuma, Madame Nathalie Thonon, Monsieur Marc Vanrysselberghe, Monsieur Jad Touimi-Benjelloun, Monsieur Jean Ruwet, Madame Catherine Detry, Madame Maria-Pia Janssens, Madame Aurélie Naud, Monsieur Janusz Linkowski, Madame Jacqueline Detroz, Monsieur Jean-Michel Cassiers, Monsieur Didier Londes, Madame Georgette Léger, Monsieur Philippe Hermant, Madame Coralie Van Bever, Madame Fiorella Iezzi, Madame Cindy Dequesne, Monsieur Gérard Dayse, Monsieur Iyad Alamat, Madame Fabienne Marcelis, Conseiller(e)s.
Monsieur Fernand Flabat, Directeur général.

ABSENT(S) (EXCUSE(S)) :

10 / **Secrétariat des échevins - Culture - Centre Culturel du Brabant wallon ASBL - Contrat-programme 2022/2026 - Représentation de la Commune de Waterloo au sein de l'Assemblée générale du CCBW par deux délégués communaux - Principe d'octroi d'un subside annuel de 10 cents par habitant - Accord.**

LE CONSEIL COMMUNAL, en Séance publique,

Vu l'élaboration du nouveau Contrat-programme du Centre Culturel du Brabant wallon couvrant les années 2022/2026, dans le cadre du décret de reconnaissance des Centres culturels par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

Considérant que deux déléguées communales - à savoir : Mmes Méro Psarradellis et Béatrix Allaerts -Marchand - ont été désignées par le Conseil Communal en date du 18 mars 2019 pour représenter la Commune à l'Assemblée générale de l' ASBL « Centre Culturel du Brabant wallon » ;

Vu les statuts de cette ASBL, notamment son article 4 ;

Vu les dispositions prévues par le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, notamment son article L1122-34 paragraphe 2 ;

Considérant qu'il y a lieu d'accepter le principe du versement d'un subside annuel de 10 cents par habitant de la Commune de Waterloo, comme c'est le cas pour les 27 autres communes du Brabant wallon et comme c'est le cas dans le cadre du Contrat-programme actuellement en cours ;

Sur proposition du Collège communal;

DECIDE A L'UNANIMITE

Article 1 : de confirmer que les deux personnes énumérées ci-dessus sont toujours chargées de représenter la Commune de Waterloo à l'Assemblée générale du Centre Culturel du Brabant wallon ASBL en tant que déléguées communales.

Article 2 : de marquer son accord sur le principe du versement d'un subside annuel de 10 cents par habitant de la Commune de Waterloo sur base de la remise de justificatifs (rapport annuel, bilan et comptes) par le Centre Culturel du Brabant wallon ASBL, dans le cadre du contrat-programme 2022-2026.

Article 3 : de transmettre la présente délibération au Centre Culturel du Brabant wallon, comme demandé dans leur courrier du 24 novembre 2020.

PAR LE CONSEIL :
Le Directeur général,
Sé/ Fernand Flabat.

La Bourgmestre-Présidente,
Sé/ Florence Reuter.

Vu pour copie certifiée conforme à l'original du point n° 10 de la séance du CONSEIL COMMUNAL en date du 25 janvier 2021.

Waterloo le 27 janvier 2021.

PAR ORDONNANCE :
Le Directeur général,

La Bourgmestre,

Fernand Flabat.

Florence Reuter.

Province du Brabant Wallon

VILLE DE WAVRE

VILLE DE **WAVRE**

Extrait du Registre aux délibérations du Conseil Communal

Séance du 23 février 2021

Présents : Mme F. PIGEOLET, Bourgmestre - Présidente ;
Mme A. MASSON, MM. P. BRASSEUR, L. GILLARD, M. NASSIRI, G. AGOSTI, Mme K. MICHELIS, Echevins ;
Mme C. HERMAL, M. J-P. HANNON, Mme E. MONFILS-OPALFVENS, MM. B. THOREAU, V. HOANG, R. WILLEMS, Ch. LEJEUNE, ~~B. CORNIL~~, B. VOSSE, C. MORTIER, Mmes J. RIZKALLAH-SZMAJ, ~~M. MERTENS~~, ~~MM. B. PETTER~~, F. VAESSEN, L. DUTHOIS, ~~Mme V. MICHEL-MAYAUX~~, MM. L. D'HONDT, J. GOOSSENS, Mmes M-P. JADIN, E. GOBBO, M. MASSART, F. DARMSTAEDTER, ~~MM. I. CHENNOU~~, J-C. BAUWIN, Conseillers communaux
Mme C. GODECHOUL, Directrice générale

Objet : Service du Secrétariat général - Asbl Centre Culturel du Brabant wallon - Dossier de demande de reconnaissance du Centre Culturel du Brabant wallon - Contrat programme - Approbation

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation notamment ses articles L1122-30 et L3331-1 à L3331-8 ;

Vu le décret du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 avril 2014 portant exécution dudit décret du 21 novembre 2013 ;

Vu l'affiliation de la Commune de Wavre à l'asbl *Centre Culturel du Brabant wallon* (ci-après dénommé « CCBW ») ;

Considérant que la Commune soutient depuis de nombreuses années le CCBW ;

Vu la délibération du conseil communal du 26 mars 2019 procédant à la désignation de deux représentants communaux à l'Assemblée générale du CCBW, à savoir :

- Mme Kyriaki Michelis, échevine
- M. Moon Nassiri, échevin

Vu la lettre du 15/01/2021 du CCBW nous transmettant son contrat-programme 2022-2026 et sollicitant le renouvellement du soutien des 27 communes à son action ;

Considérant que l'action du CCBW, s'étend, en effet, sur l'ensemble du territoire provincial, et assure des missions utiles à l'ensemble de la population ; que l'appui des 27 communes, dont celle de la Ville de Wavre, est indispensable à la pertinence de l'action supracommunale menée par le CCBW ;

Considérant dès lors que les communes partenaires sont invitées à soutenir ce nouveau contrat-programme, en confirmant la désignation de deux représentants, et à octroyer une subvention annuelle ;

Vu le contrat-programme 2022-2026 du CCBW, adopté par l'Assemblée générale de l'association en date du 21/09/2020, dont le projet d'action culturelle vise à développer des actions qui contribuent à l'exercice du droit à la culture des populations, dans une perspective d'égalité et d'émancipation ;

Considérant que ses objectifs se déclinent comme suit :

- Informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel
- Favoriser l'expression du sensible
- Encourager la rencontre, le lien social, la cohésion sociale, la solidarité, l'inclusion, le vivre-ensemble
- Expérimenter, encourager les alternatives
- Faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous

Considérant, en particulier, l'action du CCBW de soutien aux communes sans centre culturel, comme pour celle de Wavre, par le déploiement d'actions spécifiques sur et pour ces communes ;

Considérant que le soutien financier déjà accordé au CCBW s'élève à 10 eurocents par habitant ; que ce soutient ne tient pas compte des nouveaux enjeux et actions additionnelles du CCBW dans le cadre du contrat-programme 2022-2026 et de cette action en particulier ;

D E C I D E :

A l'unanimité,

Article 1. – d'approuver le projet d'action culturelle du contrat-programme 2022-2026 de l'asbl Centre culturel du Brabant wallon dont le siège est sis Rue Belotte, 3 à 1490 Court-Saint-Etienne ;

Article 2. – de confirmer ce soutien par la représentation de la commune au sein de l'assemblée générale de l'association, et par l'octroi d'une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 30 centimes d'Euro par habitants durant la période couverte par le Contrat-programme 2022-2026 ;

Article 3 . – de transmettre la présente délibération au CCBW asbl.

Délibéré en séance publique, à Wavre, le 23 février 2021.
Par le Conseil Communal :
La Directrice générale — La Bourgmestre - Présidente
sé. Christine GODECHOUL — sé. Françoise PIGEOLET

Pour expédition conforme :
Wavre, le 2 mars 2021

La Directrice générale, — La Bourgmestre

Christine GODECHOUL — Françoise PIGEOLET

PROVINCE DU BRABANT WALLON

84/1/21

CONSEIL PROVINCIAL

Proposition de résolution relative à un soutien financier du Centre culturel du Brabant wallon suite au renouvellement de son contrat-programme pour la période 2022-2026 selon le décret des Centres culturels du 21 novembre 2013

LE CONSEIL PROVINCIAL,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment l'article L2223-15 et le titre III du livre III de la troisième partie ;

Vu la déclaration de politique provinciale 2018-2024 du Collège provincial ;

Vu le décret du 21 novembre 2013 relatif aux Centres culturels ;

Vu le programme stratégique transversal 2018-2024 de la Province du Brabant wallon et notamment son objectif opérationnel 2.2. intitulé « Favoriser l'accès à la culture pour tous les publics »;

Vu la résolution du Conseil provincial du 31 mai 2018 relative au contrat programme 2017-2021 conclu entre la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Province du Brabant wallon, les 27 communes du Brabant wallon et le Centre culturel du Brabant wallon, adopté par le Conseil provincial ;

Vu les statuts du Centre culturel du Brabant wallon ;

Vu le courriel du 18 décembre 2020 par lequel le Centre culturel du Brabant wallon demande l'engagement financier de la Province du Brabant wallon pour le renouvellement de leur contrat-programme pour la période 2022-2026 ;

Vu l'avis favorable de la Directrice générale du ;

Considérant que le projet est susceptible d'avoir une incidence financière ou budgétaire supérieure à 22.000 €; qu'en application à l'article L2212-65 al 2 8°, l'avis du Directeur financier a été demandé en date du.....; qu'en date du le Directeur financier a émis un avis favorable;

Considérant la demande de la Fédération Wallonie-Bruxelles de voir la Province du Brabant wallon confirmer son soutien financier à cet acteur culturel ;

Considérant qu'il est d'intérêt provincial de soutenir les Centres culturels du Brabant wallon, notamment par l'adoption des contrats-programmes pluriannuels sous réserve des moyens disponibles au regard de la réforme en cours relative au refinancement des zone de secours ;

Considérant que la subvention annuelle prévue s'élève à 431.000€ ;

Considérant que ..... conseillers sont présents au moment du vote ;

Considérant que la présente résolution a été adoptée par ..... ;

ARRETE:

Article 1er - Le Brabant wallon confirme son accord sur le soutien qui sera octroyé au Centre culturel du Brabant wallon dans le cadre du renouvellement du contrat programme liant la Province du Brabant wallon, le Centre culturel du Brabant wallon, la Fédération Wallonie Bruxelles et les communes du Brabant wallon pour les années 2022 à 2026.

Article 2 - Le soutien mentionné à l'article précédent sera apporté, sous réserve des moyens disponibles au regard de la réforme en cours relative au refinancement des zone de secours, sous la forme d'une subvention annuelle de 431.000 € octroyée selon la répartition suivante et à partir du 1er janvier 2022 :

* 10.000 € pour les initiatives du CCBW liées à liées à l'alliance culture-école ;
* 100.000 € pour les initiatives du CCBW liées à la politique de l'aménagement du territoire et à l'urbanisme en BW ;
* 311.000 € pour les initiatives du CCBW liées aux obligations découlant du contrat-programme ;
* 10.000€ pour une aide en nature « technique ».

Sur proposition du Collège provincial,

Wavre, le

La Directrice générale, Le Président,

Annick NOËL Tanguy STUCKENS

PROVINCE DU BRABANT WALLON

Direction d'administration
de la Culture, du Sport et
du Tourisme

Service de la Culture, du
Sport et de la Citoyenneté

Note aux membres du Conseil provincial

Objet: Proposition de résolution relative à un soutien financier du Centre culturel du Brabant wallon suite au renouvellement de son contrat-programme pour la période 2022-2026 selon le décret des Centres culturels du 21 novembre 2013

Historique

Le 21 novembre 2013, la Fédération Wallonie Bruxelles a adopté un décret sur les Centres culturels réorganisant leurs activités et leur financement.

Ce décret fut suivi le 24 avril 2014 d'un arrêté permettant de réaliser concrètement cette nouvelle organisation.

Dans le cadre de cette nouvelle législation, le Centre culturel du Brabant wallon a été reconnu le 1er janvier 2017 pour son action culturelle auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles :

1. Une action culturelle générale « intensifiée » que le Centre culturel développe à l'échelle de la Province (territoire des 27 communes du BW);
2. 3 dispositifs de coopération Est, Ouest et Arts contemporains avec les centres culturels du Brabant wallon dont le CCBW serait porteur ;
3. Une action culturelle spécialisée en accueil en création dans le domaine du Cirque, Arts forains et de la Rue que le Centre culturel développe à l'échelle de la Province (territoire des 27 communes du BW).

Motivation

Le Centre culturel du Brabant wallon a introduit sa demande de renouvellement de contrat-programme pour la période 2022-2026 en date du 30 septembre 2020 à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ce dossier contenant le projet du Centre a été transmis aux différents intervenants : Fédération Wallonie Bruxelles, Province du Brabant wallon et Communes du Brabant wallon et une réunion de concertation entre ces différentes parties et les responsables du Centre culturel se déroulera le 29 mars 2021 aux fins de transmettre aux porteurs du projet, différentes questions et remarques.

Cependant, conformément à l'article 34 §1er du Décret du 21 novembre 2013, la Fédération Wallonie Bruxelles a sollicité l'avis du Conseil de la Province du Brabant wallon quant à cette demande de reconnaissance ainsi que le soutien financier de la Province du Brabant wallon.

C'est pourquoi, pour financer l'action culturelle générale intensifiée, l'action culturelle spécialisée en accueil en création dans le domaine du Cirque, Arts forains et de la Rue et les 3 dispositifs de coopération Est, Ouest et Arts contemporains, le Brabant wallon a prévu une subvention annuelle d'un montant de 431.000 euros répartis comme suit, sous réserve des moyens disponibles au regard de la réforme en cours relative au refinancement des zone de secours :

1. 10.000 € pour les initiatives du CCBW liées à liées à l'alliance culture-école ;
2. 100.000 € pour les initiatives du CCBW liées à la politique de l'aménagement du territoire et à l'urbanisme en BW ;
3. 311.000 € pour les initiatives du CCBW liées aux obligations découlant du contrat-programme;
4. 10.000 € pour une aide en nature technique.

En conclusion, il est proposé au Conseil provincial d'approuver la proposition de résolution relative à un soutien financier du Centre culturel du Brabant wallon suite au renouvellement de son contrat-programme pour la période 2022-2026 selon le décret des Centres culturels du 21 novembre 2013.

Centre culturel
du Brabant wallon

A.S.B.L.

3, RUE BELOTTE
1490 COURT-SAINT-ÉTIENNE

T 32 (0) 10 62 10 30
F 32 (0) 10 61 57 42

WWW.CCBW.BE
INFO@CCBW.BE

Centre culturel
du Brabant wallon
Maison de l'urbanisme

Culturebw.be